SOUVENIRS LITTÉRAIRES

NEUVIÈME PARTIE (1)

XVII. — LE DÉCRET DU 17 FÉVRIER.

Si M. Génie, chef du cabinet de M. Guizot au ministère des affaires étrangères, a laissé des Mémoires, on y trouvera sans doute le récit de certaines négociations qui servirent de préliminaires au coup d'état du 2 décembre 1851. Souvent je lui ai entendu raconter les péripéties d'une sorte de mission secrète dont il avait été chargé par le prince Louis-Napoléon auprès de hauts personnages que je n'ai pas à nommer. Des souvenirs que M. Génie détaillait avec complaisance, il résulterait que le coup d'état, arrêté en principe dans la pensée du président, devait être d'abord une simple révolution parlementaire, mais que, sous l'influence de conseils écoutés, le plan s'était peu à peu modifié et avait abouti à une action militaire suivie d'un gouvernement personnel.

L'affaire fut violente ; le premier jour, Paris resta presque indifférent ; le second jour, on s'étonna, et il y eut quelque velléité de fronde ; le troisième jour, qui était le jeudi, on s'émut et, dans les ondulations de la foule, on put reconnaître les symptômes d'un soulèvement prochain. La répression, — ou l'agression, — fut brutale ; les soldats, lâchés sur le boulevard, tirèrent au hasard et à toute

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881 et 15 janvier 1882.

volée; on envoya quelques boulets de canon dans des maisons pacifiques, on tua des passans, on blessa des arbres, on enfonça des portes. Nulle part on ne résista sérieusement; deux ou trois barricades furent élevées dans le quartier Saint-Antoine. Sur l'une d'elles, un représentant du peuple, Baudin, fut tué. On a évoqué ses mânes; on l'a couronné des palmes du martyre; on a dit qu'il était mort pour la défense des lois et l'inviolabilité parlementaire. Je n'en crois rien; car, le 15 mai 1848, il était avec les envahisseurs de l'assemblée nationale, qui ne se souciaient ni des lois, ni de l'inviolabilité du parlement issu du suffrage universel (1). Il en est ainsi dans notre pays; le même acte est glorieux ou criminel selon qu'il se produit aux ides ou aux calendes, selon qu'il a pour auteur Gracchus ou César. La justice abstraite ne nous appartient plus; elle ne peut appartenir à un peuple pour lequel tout fait accompli devient légal par cela seul qu'il est accompli. Depuis le 10 août 1792, je ne vois que la royauté de Charles X qui se soit appuyée sur la légalité : tous les autres gouvernemens qui se sont succédé en se détruisant les uns les autres sont issus d'un coup de main ou d'un coup de force, ce qui ne les a pas empêchés d'être légaux. Si la forteresse du Mont-Valérien n'avait été réoccupée en temps opportun après la journée du 18 mars, la commune devenait légale. Nous tournons dans un cercle vicieux : les révolutions engendrent le despotisme; le despotisme engendre les révolutions; chez nous les oscillations du pendule politique sont excessives; tantôt une extrémité, tantôt l'autre, bien rarement le milieu, où est la force et la sécurité. Le coup d'état du 2 décembre était une conséquence de l'incertitude dans laquelle la France vit depuis quatre-vingt-dix ans : c'est un incident du mode d'existence qu'elle a adopté. On a dit que le président n'avait fait que prendre les devans sur l'assemblée et que, s'il n'eût agi le 2 décembre, il était huit jours plus tard arrêté, incarcéré, déposé. Cela est possible, mais je n'en sais rien.

L'acte qu'il venait de commettre était un acte de violence, et cela suffisait pour qu'il me déplût. La bourgeoisie n'était point pour regimber contre un gouvernement qu'on lui imposait sans la consulter. Elle devait le subir, puis s'y accoutumer et enfin l'admirer. Je me rappelle, peu de jours après le 2 décembre, sur la grande porte de la salle construite dans la cour du palais législatif pour abriter l'assemblée, avoir vu un dessin, grossièrement indiqué à la craie, qui avait une énergie symbolique dont je fus frappé. On avait tracé un triangle; sur le premier côté on avait écrit : *Caporal Pioupiou*; sur le second : *Père Oremus*; sur le troisième : *Jacques Bonhomme*, et

(1) *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, t. I, p. 2-31.

dans la partie sertie entre les trois lignes : *Enfoncé le bourgeois !* C'était bien là, en effet, le système qui allait essayer de se fonder en s'étayant sur l'armée, sur le clergé, et sur la démocratie, au détriment de la bourgeoisie, c'est-à-dire de la classe censitaire qui avait gouverné la France pendant le règne de la dynastie de juillet, qui avait essayé de ressaisir le pouvoir après la révolution de février, et qui croyait bien avoir fait un coup de maître lorsqu'elle vota la loi du 31 mai 1850, en vertu de laquelle, tout en conservant son nom, le suffrage universel n'était plus que le suffrage restreint.

Depuis que la politique est devenue, — sans métaphore, — un champ de bataille, depuis que, le bulletin de vote ne suffisant plus à l'impatience des ambitions, on a recours au fusil, au canon et même au pétrole, il est bien difficile d'éprouver quelque intérêt pour les vainqueurs et de garder quelque commisération pour les vaincus. Un seul fait est à retenir : la dureté de la répression, la sévérité du vainqueur. Après juin 1848, après décembre 1851, proscriptions et internement en Algérie. Des gouvernemens issus d'origine différente, appuyés sur des principes dissemblables, usent des mêmes procédés et se les reprochent. J'avais beau ne pas me mêler de politique et rester en dehors du choc des partis, je n'en étais pas moins stupéfait en voyant les hommes que l'on poussait hors de la frontière. Quoi ! Thiers, Duvergier de Hauranne, Charles de Rémusat ! à quoi bon ces rigueurs inutiles et sur lesquelles on allait être obligé de revenir? Et Victor Hugo ! quel deuil pour ceux qui l'admiraient ! quelle imprudence pour ceux qui le chassaient et lui mettaient en main la plume des *Châtiments !* « N'offense pas les poètes vivans ! a dit Henri Heine ; ils ont des flammes et des traits qui sont plus redoutables que la foudre de ce Jupiter qui lui-même a été créé par les poètes ! »

J'avais été une fois à l'Élysée avant le coup d'état, je n'y retournai plus; la presse était grande pour y entrer ; on s'y étouffait. Vaincu, le président eût été traqué comme un loup ; vainqueur, il devenait un sauveur, un héros, un génie. Quelques enthousiastes anticipés disaient : « Il est plus fort que son oncle ! » Le fait était le même cependant devant la morale : pour elle, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, il y a des innocens ou des coupables, car le succès et la défaite restent extérieurs à l'action même. Les sages vivent en dehors de ces événemens et ils ont raison ; ils sont certains du moins de ne pas être entraînés avec la foule ni à des applaudissemens ni à des anathèmes immérités ; ils se rappellent le mot de Roger Bacon : « Ce qui est approuvé du vulgaire est nécessairement faux. » Il me semble que le despotisme n'est pas, ne peut pas

être fait de la volonté d'un seul homme et qu'il est le produit de la servilité humaine. N'est-ce pas après la mort d'Auguste que Tacite a dit : *Et ruerunt ad servitutem?* Le peuple de Paris avait failli se soulever le 4 décembre et se serait soulevé si les régimens n'avaient tiré à tort et à travers ; ce même peuple battait des mains lorsqu'il apercevait le président et l'entourait d'une telle foule que les chevaux de sa voiture avaient parfois peine à avancer. Un chansonnier qui eut quelque popularité, Pierre Dupont, avait eu toutes les violences de langage contre le coup d'état, contre la présidence décennale et contre l'empire. C'était un opposant systématique. Un jour, plusieurs années après le 2 décembre, l'empereur passait sur le boulevard des Italiens ; sa voiture découverte allait au pas ; on criait, on applaudissait, on agitait les chapeaux ; j'étais là et je regardais. Un grand garçon de chevelure et de barbe blondes fendit la foule, s'approcha de la voiture et à très haute voix dit : « Sire, donnez-moi une poignée de main. » Napoléon hésita. L'homme reprit : « J'en suis digne, » et cria : « Vive l'empereur ! » C'était Pierre Dupont. Était-il donc devenu impérialiste ? Nullement. Il avait obéi à une impulsion irraisonnée, provoquée par l'afflux nerveux qui se dégage des foules et qui pousse souvent les hommes les plus froids à des actions contradictoires à leur vie entière. La bouche publique qui maudit est la même qui a acclamé ; c'est pourquoi il faut se fermer les oreilles et ne l'écouter jamais. On doit savoir être impopulaire si l'on veut rester en paix avec soi-même.

On avait enlevé la tribune parlementaire. « Otez-moi ça ! » avait dit le président en la touchant de sa canne. On avait exilé bien des hommes éloquens ; on avait supprimé bien des journaux ; le mot d'ordre était : Silence. La France ressemblait à une chambre de malade ; on y parlait à voix basse. Il fallait cependant régler les conditions d'existence des journaux auxquels on permettait de subsister, et on promulgua le décret législatif du 17 février 1852. Sous la convention, on guillotinait les journalistes ; pendant la présidence décennale et sous le second empire, on ne guillotina que les journaux : il y eut progrès. La presse périodique ne relevait que de l'administration, comme les filles : premier avertissement, second avertissement, troisième avertissement, suspension, suppression. Ce régime fut odieux : les journaux qui l'ont supporté ont su ne pas mourir. Personnellement, il ne pouvait m'atteindre ; jamais nulle loi, nul décret ne m'a gêné ; j'ai toujours dit ce que je voulais dire, ce qui prouve que ce que je disais n'était pas bien redoutable. J'ajouterai que, n'ayant jamais fait de journalisme, j'échappais nécessairement aux rigueurs qui frappaient les journaux ; mais je n'en souffrais pas moins de ces entraves inutiles, de ces entraves

puériles dans lesquelles on étreignait la presse jusqu'à l'étouffer. Il fallait tourner plus de sept fois sa plume entre ses doigts avant d'écrire un mot, car, ainsi que devant le tribunal de la pénitence, on pouvait pécher par pensée, par parole, par action et par omission. Le dispensateur des coups de férule, à la fois juge et partie, était un et multiple. L'administration, exercée en province par les préfets et par les sous-préfets, était représentée à Paris par le ministre de l'intérieur, qui, en bon collègue, ne refusait rien aux ministres, directeurs, chefs de division, chefs de bureau, lorsque ceux-ci demandaient « un exemple. » Comme toujours, les subalternes se montraient les plus durs dans la répression; si l'on arrivait jusqu'au ministre, on avait quelque chance d'être épargné; si l'on parvenait à monter jusqu'à l'empereur, il levait les épaules et disait : « Ces gens-là sont trop bêtes ! » Je n'en disconviens pas. Certains salons, certaines alcôves exerçaient la toute-puissance; toucher aux amis de la dame du lieu, c'était s'exposer aux foudres des Jupins administratifs, qui gardaient volontiers un petit tonnerre en réserve au service des maisons où l'on dînait bien. L'empereur ignorait ces vilenies, mais on les commettait en son nom, sous prétexte de protéger son régime, et l'histoire est en droit de les lui reprocher. Je citerai un exemple de la façon de procéder de ce temps-là, et comme j'étais en cause, je sais l'anecdote par le menu.

Le 16 mars 1854, je lisais au coin de mon feu, lorsque je fus prévenu qu'un employé de la sûreté générale désirait me parler. Je donnai ordre de l'introduire et je vis un jeune homme fort aimable qui me dit : « M. le directeur de la sûreté générale voudrait avoir un entretien avec vous. » Je répondis que j'étais prêt à déférer à toute lettre de convocation qui m'indiquerait le jour et l'heure de l'audience. Le jeune homme reprit en souriant : « J'ai une voiture en bas et je suis chargé de vous amener le plus tôt possible. » Cela devenait grave; je fis rapidement mon examen de conscience et ne me trouvai coupable d'aucun méfait. Je ne savais trop ce que c'était que la sûreté générale. Le mot sonnait désagréablement à mes oreilles, comme eût sonné le nom de Pierre-Encise ou de Pignerol; en outre, j'avais beau me creuser la cervelle, il m'était impossible de deviner le motif de cet enlèvement et je trouvais excessif de m'envoyer chercher en voiture à mon domicile par un messager très courtois, il est vrai, mais qui rappelait un peu trop les exempts du temps du duc de La Vrillière. Le directeur de la sûreté générale se nommait Collet-Meygret; je fus introduit près de lui, et comme il ne m'invita pas à m'asseoir, je m'installai dans un fauteuil. La lèvre épanouie, le regard protecteur, la voix importante, Collet-Meygret me dit : « Nous désirons, monsieur, le gouvernement exige

que les faits qui se sont produits hier au soir à la Comédie-Française ne soient pas portés à la connaissance du public. » Je m'inclinai. « Vous comprenez? — Parfaitement; mais j'ignore ce qui s'est passé au Théâtre-Français. — Il n'importe, monsieur; les incidens auxquels je fais allusion peuvent vous être révélés et je vous avertis que l'on n'en doit point parler dans la *Revue de Paris*. — Soit; mais de quoi est-il question? — Je n'ai pas à vous l'apprendre; j'ai simplement voulu vous donner un avertissement verbal, afin de n'avoir pas à vous infliger un avertissement officiel. — C'est tout ce que vous avez à me dire? — Oui, monsieur. » Je me retirai. Quel événement a donc pu motiver une pareille communication? A-t-on voulu assassiner l'empereur? Avait-on miné la loge impériale? Le ministre d'état s'était-il montré sur la scène en figurant de tragédie? En tout cas, le fait doit être grave. Le plus simple était de s'enquérir; je montai aux bureaux de la Comédie-Française et j'appris la vérité. — Je préviens le lecteur que je ne me moque pas de lui.

Une demoiselle Lévêque, qui se faisait appeler Dartès, grande fille ou femme, déjà marquée, brune, maigre, de démarche saccadée, s'était imaginé qu'elle était née tragédienne et qu'elle n'avait qu'à paraître derrière la rampe d'un théâtre pour supplanter Rachel. Cette demoiselle Dartès avait une petite notoriété qu'elle devait à sa liaison avec Charles Ledru, qui, après avoir plaidé pour la partie civile contre Contrafatto, s'évertuait à faire réhabiliter ce misérable et, de ce fait, avait été exclu de l'ordre des avocats. La demoiselle Lévêque, dite Dartès, surnommée Mme Ledru, avait, grâce à des influences dont j'ignore l'origine et la valeur, obtenu de débuter à la Comédie-Française. Elle débuta et, le 15 mars 1854, se montra dans la tragédie d'*Andromaque*. Elle y obtint un succès de fou rire, et Rachel ne fut point détrônée. C'était là l'incident qu'il était important de dissimuler au public. Cette Hermione avait des accointances au ministère d'état, avec quelque chef de bureau ou de division, lequel demanda au directeur de la sûreté générale de protéger sa protégée, et cela me valut l'honneur de faire personnellement la connaissance de M. Collet-Maygret.

Une autre fois, je fus convoqué par lettre à me rendre au petit hôtel de la rue de Bellechasse, où la sûreté générale tenait ses assises. Dans le salon d'attente, je trouvai plusieurs rédacteurs de journaux; nul de nous ne savait pourquoi nous avions été mandés. Collet-Meygret ne nous laissa pas longtemps en incertitude : « Messieurs, la gravité de la démonstration faite hier au musée d'artillerie n'a pu vous échapper, il est du plus haut intérêt que le public n'en soit pas instruit; le gouvernement recommande aux journaux de

garder le silence à cet égard. » A la question de l'un de nous : « Mais quelle démonstration? » Collet-Meygret répondit : « Je n'ai rien de plus à vous dire. » Les imaginations ne furent point en reste d'inventions; d'hypothèse en hypothèse, nous arrivâmes à découvrir que la veille, pendant que l'empereur visitait le musée d'artillerie, un officier s'était emparé du couteau, — du prétendu couteau de Ravaillac, — avait voulu tuer le souverain et avait été désarmé par un des hommes de la suite. Le soir, tout Paris répétait cette histoire, dans laquelle il n'y avait rien de vrai. En réalité, Napoléon III avait été au musée d'artillerie examiner le premier modèle des canons rayés que l'on allait adopter dans l'armée française. Les précautions prises par Collet-Meygret eurent pour résultat de faire circuler des bruits de complot et de tentative d'assassinat qui inquiétèrent la population. Il faut être bien intelligent pour posséder le pouvoir et n'en point abuser; ce genre d'intelligence, Collet-Meygret ne l'avait pas. D'où venait-il? Je l'ignore. Où allait-il? Je le sais bien.

Ce n'était point un mauvais homme, tant s'en faut; c'était un parvenu qui se croyait fort et n'était que naïf. Il avait lu Balzac, l'avait étudié, s'en était imprégné, comme bien des hommes de cette époque. Être Rastignac ou Marsay, ce fut le rêve de plus d'un. Collet-Meygret crut à ces fictions; il se mit en mesure de tenir en main les puissans de la terre et d'établir son pouvoir futur sur les secrets qu'il était à même de pénétrer. En qualité de directeur de la sûreté générale, il avait un maniement de fonds secrets considérable; il ne les épargnait pas et s'en servait pour faire surveiller les principaux personnages de l'état. Il avait le dossier de l'empereur et de bien d'autres. Il se croyait inébranlable et maître de toute situation. A la première alerte, à la première menace, ne pouvait-il pas dire : « J'ai votre secret, osez donc me déplacer? » Je n'ai pas à raconter comment tous ces papiers se trouvèrent, un beau jour, entre les mains de l'empereur. Collet-Meygret s'écroula. — On essaya d'en faire un receveur-général, un consul, et l'on n'y put réussir. La journée du 4 septembre emporta l'empire et amena la république. Collet-Meygret entra dans des affaires industrielles, qui n'eurent pas à s'en louer. Il est mort après avoir fait une saison à Sainte-Pélagie.

Cet homme fut le grand maître, — j'allais dire le grand inquisiteur, — de la presse périodique pendant une bonne partie de l'empire. Il ne ménageait ni les avertissemens ni les suspensions; en province, les préfets rivalisaient de zèle pour suivre le bon exemple. Le scandale finit par devenir tel que l'empereur s'émut et déclara que nulle mesure disciplinaire ne serait désormais appliquée

aux journaux qu'après avoir été délibérée en conseil des ministres. Il y eut quelque répit; à force de vouloir sauvegarder le principe d'autorité, on le compromettait en le rendant ridicule. Lorsque Nadaud fit graver sa chanson des *Deux Gendarmes :* « Brigadier, vous avez raison, » il dut l'intituler *Pandore*, parce que le titre primitif eût porté atteinte au prestige de l'armée. Les journalistes d'aujourd'hui, auxquels nulle licence n'est interdite, se plaignent parfois de n'être pas assez libres. Leurs lamentations me font sourire lorsque je me souviens de l'historiette de M[lle] Dartès. Les journalistes du temps du second empire ont vécu sous une menace perpétuelle, et cependant ils n'ont point laissé éteindre la lampe de Vesta. Dans les jeux antiques, de jeunes hommes couraient, se passant de main en main un flambeau dont la flamme ne devait pas mourir; Laurent-Pichat a fait de beaux vers sur ce sujet: le flambeau alors était une pauvre petite lanterne sourde; on l'a si bien défendue qu'elle brillait encore un peu, lorsqu'enfin il fut permis de la rallumer tout à fait et de la démasquer. Les esprits libéraux, — j'entends ceux qui, dans la liberté, n'aiment que la liberté, — n'auront jamais assez de reconnaissance pour les écrivains de la presse périodique qui, à cette époque, ont tenu bon et n'ont pas jeté la plume après l'avertissement.

Je l'ai dit, le décret du 17 février ne m'atteignait que moralement; il m'était douloureux, car jamais, en matière de presse, je n'ai admis d'autre système que celui de la simple liberté. Le régime du droit commun suffit à toutes les exigences. La presse restreinte peut devenir périlleuse; la presse multiple est sans danger. Ceci tue cela; les journaux neutralisent le journal, c'est le traitement par mode homéopathique : *Similia similibus.* Dans un pays comme la France, où les opinions sont, non pas divisées, mais pulvérisées, ces opinions s'affaiblissent mutuellement lorsqu'elles ont toute licence pour s'exprimer. Le public s'accoutume aux diatribes, aux injures, aux mensonges, aux calomnies et n'y fait plus attention. Au milieu de centaines d'anecdotes qui se pressent dans ma mémoire à ce sujet, qu'il me soit permis d'en citer deux datant du règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire d'une époque où les journaux soumis à l'autorisation, payant de gros cautionnemens, peu nombreux, exerçaient de l'influence sur l'esprit de la population. Le duc d'Aumale suivait les cours du collège Henri IV, et souvent on le faisait composer avec les élèves les plus forts des autres collèges afin de stimuler son émulation. Dans un de ces concours, un élève de Louis-le-Grand, nommé Auguste Prus, qui, depuis, a été consul à Erzeroum et à Santander, fut le premier. Il fut invité à déjeuner aux Tuileries, puis, en compagnie du duc d'Aumale et d'autres enfans du même âge, il fut

promené en char à bancs dans la forêt de Saint-Germain. Auguste Prus était d'une santé délicate; il eut froid et fut pris d'un rhume qui dégénéra en fluxion de poitrine. Un journal de l'opposition déclara que l'on avait fait avaler un breuvage malfaisant à ce « jeune lauréat » parce que l'on était jaloux d'un succès qui avait rejeté un fils de roi au second plan. L'affaire fit du bruit, on en glosa. Qui s'en souvient, si ce n'est le héros de l'histoire, qui me l'a racontée en riant?

Le Charivari, qui menait le branle de l'opposition infatigable, se terminait par de petits « entrefilets » que l'on appelait des *carillons*. Lorsque, au moment de mettre sous presse, on s'apercevait qu'il manquait quelques lignes au journal, le prote prévenait les rédacteurs présens, qui se mettaient à confectionner des carillons. Laurent Jan, qui fut un loup à dent de vipère et qui alors écrivait au *Charivari*, me disait : « Quand nous étions pris de court et sans calomnie inédite au bout de la plume, nous disions que le maréchal Bugeaud était un voleur, et cependant nous savions tous que c'était le plus honnête homme du royaume. » Pendant dix ans, *le Charivari* a ressassé cette vieille histoire des boudjous que le maréchal aurait mis dans sa poche, et personne n'y a jamais cru. J'estime que l'on attribue aux journaux plus d'importance qu'ils n'en ont. Cherchons les articles qui ont laissé trace dans le souvenir : en juillet 1830, au moment de la promulgation des ordonnances, l'exclamation d'Étienne Becquet : « Malheureuse France! malheureux roi! » et au mois de mars 1848, le « Confiance! confiance! » d'Émile de Girardin. Ainsi, parmi des milliers d'articles de journaux publiés depuis cinquante ans, une phrase et un titre. Le journal d'hier est oublié demain : *verba volant!* Laissez-les voler et s'anéantir par leur multiplicité même. On m'accusera de n'être pas pratique. Je n'ai nulle prétention à l'être. Les hommes politiques de la restauration étaient pratiques sans doute; ce qu'ils ont fait de la presse, nous le savons : ils aboutissent à 1830. Louis-Philippe, écoutant l'homme qui se disait pratique par excellence, s'arme des lois de septembre 1835 que lui forge M. Thiers et il arrive à 1848; le général Cavaignac veut « museler » la presse après l'insurrection de juin, il tombe devant le plébiscite du 10 décembre; et les autres, qui n'avaient que peu de tendresse pour les journaux, Napoléon III en 1870, et Thiers en 1873, et le maréchal Mac-Mahon en 1878 : tous étaient des hommes pratiques. Les journaux ne précipitent aucune chute et ne maintiennent aucun pouvoir. Les gouvernemens qui ont restreint l'action de la presse se sont effondrés; les gouvernemens qui ont accordé toute liberté à la presse se sont écroulés. L'influence que la presse exerce sur le sort des états est nulle; elle taquine les ministres et secoue la tor-

peur des chefs d'administration; en vérité, je n'y vois pas grand mal; si elle calomnie les honnêtes gens, les honnêtes gens n'ont qu'à ne s'en point soucier. A cet égard, l'âge et l'expérience n'ont fait que confirmer mon opinion, et si j'avais à rédiger une loi sur la presse, elle serait tôt faite, en deux articles :

Article premier. — La presse périodique est libre.

Article 2. — Tout individu qui, en temps de guerre, publiera une indication quelconque sur les opérations des armées françaises sera considéré comme espion et pendu.

Le décret du 17 février ne visait que le journalisme politique, mais par ricochet il frappait, il ruinait les écrivains qui vivent du journal par la critique dramatique, par la critique d'art, par le roman, par le compte-rendu scientifique. Bien des journaux avaient été administrativement supprimés après le coup d'état; à Paris même, pour ce grand corps avide de nouvelles et curieux de lecture, il n'en restait que treize (1). C'est alors que l'on créa des feuilles exclusivement littéraires, où les gens de lettres pouvaient du moins essayer de faire imprimer leurs œuvres et de gagner le pain du jour. Bien des petits journaux, où l'on ne s'occupait que d'art, de science, de littérature, tentèrent de subsister et n'y réussirent pas, car l'économie sociale, l'économie politique ont des frontières si peu délimitées que l'on pouvait être accusé d'avoir mis le pied sur le domaine interdit lorsque l'on parlait d'un musée, — qui relève de l'administration; de la Comédie-Française, — qui relève du ministère d'état ; de l'École de médecine, — qui relève du ministère de l'instruction publique; de Bicêtre, — qui relève de la préfecture de la Seine. Dans ce cas, les coupables étaient traduits devant la police correctionnelle : on était condamné à une amende, toujours faible, mais le journal était supprimé. La quantité d'humbles feuilles qui ont disparu de la sorte est considérable. Cette époque fut très dure. Gérard de Nerval, qui n'était point un récalcitrant, me disait : « Je voudrais écrire l'histoire de Haçan-ben-Sabah-Homaïri, qui fut le Vieux de la Montagne; mais je n'ose pas, on y verrait des allusions à l'empereur. » L'allusion, c'était là l'objet sur lequel les gens de la sûreté générale exerçaient leur perspicacité; les écrivains qui ont eu alors la malencontreuse idée de toucher à l'histoire romaine en ont su quelque chose.

La littérature proprement dite, celle qui s'inspire de l'imagina-

(1) Comme terme moyen de l'empire, je prends l'année 1854. Les journaux de Paris autorisés à traiter les matières politiques étaient : les *Débats*, *le Siècle*, *la Presse*, *le Pays*, *le Constitutionnel*, *la Patrie*, *l'Union*, *la Gazette de France*, *l'Assemblée nationale*, *l'Univers*, *la Vérité*, *le Charivari*. Je ne compte pas *le Moniteur universel*, qui était le journal officiel de l'empire.

tion ou s'appuie sur la critique, espérait vivre, se réfugiant dans les journaux que la tourmente n'avait pas emportés. Peu s'en fallut qu'elle ne succombât aussi, car le gouvernement imagina d'entrer directement en concurrence contre les recueils périodiques qui existaient encore, et comme il avait à sa disposition des ressources que nulle caisse de journal n'a jamais possédées, cette concurrence fut redoutable. Il s'agissait de faire subir une transformation complète au *Moniteur universel*, qui était alors le journal officiel du gouvernement. Cette affaire me fut très douloureuse, parce que Louis de Cormenin y prit part, avec sa bonne foi habituelle, sans se douter du but que l'on visait, ni du résultat auquel on pouvait atteindre. M. Fould, ministre d'état, conseillé par un de ses familiers qui est mort fou et président de chambre à la cour des comptes, avait imaginé cette combinaison peu généreuse. *Le Moniteur*, le vieux moniteur, comme on l'appelait, était la *Gazette nationale* fondée en 1789 pour publier intégralement les délibérations de l'assemblée des états-généraux. Il était devenu l'organe officiel, le porte-voix des divers gouvernemens qui s'étaient succédé en France; toute opinion politique lui était interdite, il ne pouvait avoir que celle du souverain, du ministère ou de la coterie en fonction. On y insérait les actes émanés de l'autorité du moment et les actes de notoriété; on y publiait le rendu compte *in extenso* des débats parlementaires (quand il y avait un parlement et quand le parlement pouvait débattre). En outre, dans une partie dite : *partie non officielle*, on faisait de la critique dramatique, on parlait des séances de l'Institut et parfois on imprimait quelque mémoire archéologique ou un rapport expédié par un savant chargé d'une mission. C'était un journal neutre, triste, peu lu et qui remplissait exactement l'objet pour lequel il avait été créé. Ses rédacteurs étaient choisis parmi de vieux hommes de lettres fatigués, parmi des pédagogues sans élèves et des savantasses sans prébende. Jamais on n'y avait vu un roman, ni une nouvelle : la littérature y était représentée, bien rarement, par des pièces de vers commandées ou composées en vue d'une circonstance déterminée, telle qu'une victoire, la naissance d'un héritier du trône, ou le mariage d'un souverain. Les collaborateurs de ce journal y trouvaient une rémunération fixe qui, pour beaucoup, n'était qu'une pension accordée à leur pauvreté et à leur vieillesse. C'était bien, et ça aurait dû rester ainsi. M. Fould entreprit la réorganisation du *Moniteur* et voulut en faire le plus important, le plus intéressant des journaux français. Rajeunir la rédaction un peu vieillote, agrandir le format, confier la critique d'art, la critique littéraire, la critique dramatique aux maîtres du genre, avoir des articles *variétés* écrits par les gens de lettres les plus célèbres, demander des

œuvres aux romanciers en renom, atiribuer à des savans connus le compte rendu des séances de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Sciences morales et politiques, c'était facile; les caisses de l'état étaient ouvertes. Que contenaient les autres journaux? Les nouvelles officielles, les faits divers, des articles littéraires. *Le Moniteur* les primait tous, puisqu'il était le réservoir même où ils puisaient leurs renseignemens; si à ces renseignemens il ajoutait une partie littéraire supérieure, les journaux n'avaient plus guère de raison d'être. Pas de cautionnement, pas de frais de timbre, pas de frais de poste, c'étaient déjà bien des avantages; y ajouter l'attrait littéraire pour faire concurrence à des recueils périodiques que le moindre bon plaisir avertissait, suspendait, supprimait, c'était commettre un acte excessif; je le pensais alors, je le pense aujourd'hui.

Lorsque Louis de Cormenin vint me parler de ce *Moniteur* transfiguré où on lui offrait la situation de rédacteur en chef, je fis un bond. « Tu n'as pas accepté! » Il me répondit tranquillement: « Pourquoi? » Jamais cataracte de raisonnemens, d'argumens bons ou mauvais ne coula avec une telle impétuosité : « Comment! l'état prend la feuille officielle, il y réunit la fine fleur des gens de lettres et par eux il devient critique d'art, critique littéraire, critique dramatique, romancier, poète : c'est bouffon! Il a attiré à lui, parce qu'il peut payer sans compter, ce qui fait la fortune, ce qui fait la vie des journaux auxquels on a accordé le droit de ne pas mourir; il les décapite; il a droit de prise sur le bien d'autrui, droit de jambage sur l'esprit des autres, c'est honteux. Monopoliser les lettres, comme on a monopolisé le tabac; se faire fabricant de littérature, comme on est fabricant de cigares, sans avoir pour excuse la nécessité du fisc; n'avoir que la peine de se baisser pour choisir dans le trésor de quoi faire échec au produit des abonnemens et des annonces dont les journaux peuvent subsister à grande difficulté, c'est un acte auquel tu ne peux t'associer. » Louis m'écoutait avec cette inaltérable patience qui finissait toujours par me désarçonner; il secouait la tête et se contentait de me dire : « Je crois que tu exagères. » Je reprenais plus emporté : « Comprends-moi bien, je ne te blâme pas d'accepter une place qui dépend du gouvernement; les gouvernemens sont faits pour être servis; si tu veux servir celui-ci, je n'y ai point d'objection; tu portes un nom, tu as une intelligence, tu auras une fortune qui t'ouvrent toutes les carrières; si tu veux courir le sort des fonctions publiques, entre dans n'importe quel ministère, je t'approuverai; — mais de toutes les positions vers lesquelles tu peux regarder, il n'en est qu'une, une seule qui soit de nature à porter préjudice à la littérature, et c'est celle-là que

l'on t'offre, c'est celle-là que tu vas accepter! » J'étais ému; les bonnes raisons se pressaient sur mes lèvres; comme toujours en pareil cas, je les exprimais mal et je sentais que je ne pouvais faire partager à Louis la conviction qui me dominait. Louis avait beau être habitué à mes emportemens, ma violence le déroutait, et il ne répondait rien. Je lui disais: « Ton père a été député et conseiller d'état; il n'est rien que par les lettres; s'il n'avait écrit ses pamphlets et ses *Orateurs parlementaires*, il serait inconnu ou du moins ignoré; si jamais nous sommes quelque chose, c'est aux lettres que nous le devrons; nous sommes donc liés, en quelque sorte, par le devoir professionnel; tout ce qui atteint, amoindrit la littérature est pour nous faire horreur; nous ne devons tolérer aucune mesure qui lui nuise, ou du moins nous ne pouvons nous y associer sans manquer à notre conscience. » Louis regimbait et me disait: « Mais en quoi puis-je nuire à la littérature, parce que je serai rédacteur en chef du *Moniteur?* » Je trépignais; si les blasphèmes ouvrent l'enfer, c'est ce jour-là que je me suis fermé les portes du paradis. Je répliquais: « Parce que tu attireras forcément à ton *Moniteur*, que Dieu confonde! les hommes dont le labeur conserve encore un reste d'existence aux journaux. » Louis reprenait: « Mais le gouvernement a cependant bien le droit d'avoir son journal. » Je ripostais: « Oui, certes, et ce qui le prouve, c'est qu'il l'a, son journal, il l'a tel qu'il le doit avoir. En temps de liberté de presse, il a le droit de faire de son journal ce qu'il voudra; mais aujourd'hui, quand les neuf dixièmes des journaux ont été frappés de mort, quand toute polémique est interdite à ceux qui restent, quand ils ne peuvent vivre qu'à la condition d'être des recueils presque littéraires, le gouvernement commet une iniquité en élevant une concurrence sans péril pour lui, dommageable pour eux et sans vergogne, car elle s'appuiera sur une puissance financière illimitée. Entamer une partie, après avoir réuni tous les atouts dans sa main, c'est jouer à coup sûr, c'est-à-dire faire un acte d'improbité. » Nous avions beau discuter, nous ne nous comprenions pas.

Louis consulta son père, qui lui répondit : « Tu sais bien comment est Maxime; c'est un caractère exclusif avec lequel on ne peut tomber d'accord. » Sans être convaincu, Louis était indécis. Il interrogeait les gens de lettres qu'il connaissait, et recueillait les avis. L'un d'eux lui dit : « Combien paiera-t-on la ligne au *Moniteur?* » Quelques-uns répondirent : « Votre ami en parle à son aise; il est facile d'être Spartiate quand on a des rentes. » Un autre qui guignait la succession de Gautier à *la Presse* poussa des cris d'admiration : « Ce projet est superbe; loin de nuire à la littérature, comme Du Camp se l'imagine, le gouvernement se met

en devoir de la protéger. » Nous eûmes une dernière séance chez M. de Cormenin, Théophile Gautier y assistait. Elle commença à dix heures du matin et se termina à quatre heures. J'étais épuisé; je n'avais pas mangé depuis la veille, j'avais le système nerveux très ébranlé et je sentais que les larmes me gagnaient. Louis me dit : « Je ne partage pas ton opinion, mais je ne ferai que ce que tu voudras : je veux que rien ne porte atteinte à notre amitié. » C'était me vaincre, je fus vaincu. Je lui pris les mains : « Va donc, puisque je n'ai pu te persuader : tente l'expérience; je ne te donne pas six mois pour être dégoûté jusqu'à la nausée du métier que tu vas faire. » J'ai souvent entendu accuser Théophile Gautier d'insensibilité : il avait le visage enfoncé dans un coussin de canapé et pleurait. Nous descendîmes l'escalier ensemble sans parler et nous marchâmes quelque temps en silence dans l'avenue Gabrielle; tout à coup, il me dit : « Tu sais, c'est toi qui as raison ; après le décret de février, nous tous qui tenons une plume, nous aurions dû partir, traverser la France en mendiant, nous en aller à Genève, dont nous aurions fait la capitale de la littérature, comme Calvin en avait fait la capitale de la réforme; mais notre Père qui est aux cieux ne nous donne guère notre pain quotidien, il faut donc rester là où la mangeoire est garnie. Entre l'état qui va me payer et Émile de Girardin qui me paie, la différence est minime, et je n'ai pas à faire le dégoûté. C'est égal, ô Max! tu aimes les lettres, et, à cause de cela, il te sera beaucoup pardonné. »

Louis de Cormenin entra donc au *Moniteur* en qualité de rédacteur en chef, et son début n'y fut pas heureux. Rendant compte d'une représentation de gala, il nomma : le roi Jérôme. Le roi Jérôme! et les traités de Vienne étaient-ils donc abolis? Une telle qualification accordée à un prince détrôné, dans *le Moniteur*, dans le *Journal officiel*, c'était grave, et l'Europe était attentive. La diplomatie entra en campagne; notre ministre des affaires étrangères eut à fournir des explications. Louis fut tancé par le ministre d'état et dut promettre d'être plus circonspect à l'avenir. Je ne me tenais pas encore pour battu ; j'avais remis à Louis une note détaillée dans laquelle je disais en substance que, puisque le gouvernement se faisait éditeur littéraire, il devait réserver son journal aux jeunes auteurs, aux débutans, qui, là du moins, trouveraient une occasion d'utiliser leurs aptitudes et auraient un débouché que le petit nombre de journaux leur rendait presque impossible à découvrir ailleurs. Louis de Cormenin recopia ma note, la compléta et la communiqua à M. Fould, qui, après l'avoir lue, répondit : « Je ne veux que des noms connus et aimés du public. »

L'incident que je viens de raconter, en essayant de dominer l'émo-

tion qui m'agite encore à ce souvenir, s'était produit en novembre 1852, au moment où la présidence décennale allait devenir l'empire héréditaire, si toutefois le peuple consulté y consentait : le peuple y consentit. Le 14 juillet 1853, Louis de Cormenin m'écrivit : « Illumine si tu veux ; tu avais raison ; je viens d'envoyer ma démission au ministre. Je quitterai, lundi, la rue des Poitevins, où je resterai jusqu'à la fin de la semaine. » Louis, en effet, avait reconnu que je ne m'étais pas trompé ; le grand format adopté par *le Moniteur* et l'adjonction du roman en feuilletons quotidiens avaient mis en péril l'existence des autres journaux où tant d'hommes de lettres trouvaient à vivre ; comme il était d'une bonne foi irréprochable, il convint que mes prévisions avaient été justes et se retira. Il alla porter lui-même sa lettre de démission à M. Fould et lui expliqua qu'un rédacteur en chef était inutile au *Moniteur*; un simple directeur suffisait : M. Fould accueillit l'observation, et Louis de Cormenin ne fut pas remplacé. Deux ans après, je voulus me rendre compte de l'influence que la transformation du *Moniteur officiel* avait exercée sur les autres journaux; dans trois d'entre eux, appartenant à ce que, faute de meilleurs mots, on appelait alors l'opposition, je pus avoir des renseignemens précis. Les abonnemens avaient diminué environ d'un tiers ; comme la quantité des annonces est toujours en rapport avec le nombre des abonnés, les annonces avaient baissé dans la même proportion. C'était une perte qu'il fallait réparer ; on la fit naturellement supporter à la rédaction, c'est-à-dire aux gens de lettres, dont la rémunération fut réduite.

Le décret du 17 février eut sur la littérature abstraite une influence néfaste. Il fallait que les journaux offrissent un aliment quelconque à la curiosité des lecteurs; toute discussion politique, toute interprétation des actes administratifs étant forcément mise de côté, on chercha à réveiller un peu l'intérêt public en sautant par-dessus le mur de la vie privée et en racontant d'une façon discrète, mais transparente, les scandales dont une ville comme Paris n'est pas avare. Le comte de Morny y fut pour quelque chose. Un soir qu'un ministre se plaignait en sa présence que l'on eût raconté une anecdote qui aurait dû rester secrète, il répondit : « Baste ! pourvu qu'ils ne parlent point politique, laissez-leur dire ce qu'ils voudront ; tant pis pour ceux dont on lèvera les masques ! » C'est alors que la presse quotidienne se modifia et prit l'allure indiscrète qu'elle n'a plus abandonnée depuis; partout il y eut des reporters aux écoutes, et ce qui se passa derrière les portes ne fut plus un mystère ; la critique dramatique hebdomadaire qui, jadis, suffisait à défrayer l'intérêt qu'inspirent les spectacles, fut rejetée au second plan; dans les théâtres, on négligea les œuvres pour s'occuper des personnes ; chaque jour, les bruits

de coulisse obtinrent les honneurs d'un article spécial : on sut où Mlle X... et Mme W... faisaient faire leurs toilettes et qui soldait les factures. Ces bavardages n'ont, en somme, aucune gravité et ne causent que bien rarement un préjudice appréciable, car il est à remarquer que la plupart des gens dont on entretient le public sont enchantés que l'on parle d'eux. Je pourrais citer telle « madame » qui donne à danser et qui paie une redevance fixe à un journal pour que l'on y fasse mention de ses bals.

L'inconvénient est plus grave et d'un ordre plus élevé. Les jeunes gens qui, tout le jour, battent le pavé, afin de pouvoir écrire, le soir, un article « bien informé » sont, pour la plupart, des hommes de talent, que la facilité de la tâche et la rémunération relativement importante ont détournés du culte des lettres. Tel qui, dans l'espace de dix ans, a écrit mille « échos des salons » et qui s'est fatigué à ce métier, eût pu faire trois ou quatre bons romans, un ou deux volumes de poésie dont la littérature aurait profité. J'ai connu un poète d'un grand avenir qui use sa vie dans les papotages d'un journal agressif. Que de fois, en lisant ces articles vifs et pimpans, où l'étincelle jaillit à chaque ligne, qui donnent une vraie joie aux raffinés, mais dont la mémoire ne conserve aucun souvenir, que de fois j'ai pensé au Lucien de Rubempré, du *Grand Homme de province à Paris,* et j'ai regretté le talent dispersé à pleines mains dans des œuvres périssables, tandis qu'il eût brillé d'un solide éclat s'il eût été cristallisé dans un livre! Ceux qui ont résisté à la tentation, qui ont couru la chance des volumes lorsque le journal s'ouvrait à eux, avaient une forte vocation, et il faut les en louer. Si l'on écrit plus tard l'histoire de la littérature sous le second empire, si l'on se demande pourquoi elle a été indécise, un peu sénile, faite en réminiscence de Victor Hugo et de Balzac, sans originalité en un mot, on trouvera la réponse dans le décret du 17 février, qui, croyant ne s'attaquer qu'à la politique, a frappé les lettres mêmes et les a énervées.

C'est de la même époque et pour les mêmes causes peut-être que date l'avènement d'un genre de littérature qui, jusque-là, n'avait guère été représenté que par des affiches, des annonces et des prospectus. Le mot littérature appliqué à cette sorte de chose est excessif, je le sais bien, mais il n'en est pas d'autre pour exprimer ce qui s'imprime et se publie. Les opérations de bourse acquirent une importance considérable, l'activité qui ne pouvait plus trouver à s'employer à la politique se rejeta sur les finances et sur l'industrie; à cette expansion nouvelle des intérêts matériels il fallut des organes nouveaux de publicité, et l'on créa la presse financière. « Les affaires » furent nombreuses et hardies. On inventa des journaux

pour les propager et les soutenir, journaux d'un prix singulièrement réduit qui coûtent plus cher à fabriquer qu'ils ne se vendent, mais qui sont une source de bénéfices assurés puisqu'ils poussent les abonnés à des opérations dont les metteurs en œuvre de cette prose spéciale savent recueillir bonne mouture. Cette presse de tripotage et d'argent est née sous le second empire; elle a pris aujourd'hui des proportions telles que l'on n'en est plus à compter les journaux qui la représentent.

A la *Revue de Paris*, comme dans les autres recueils périodiques sérieux, nous nous tenions résolûment à l'abri de ces écarts, nous restions dans notre tente littéraire et, sous aucun prétexte, nous n'en sortions. Nous faisions de notre mieux, car le bon vouloir ne faisait défaut ni à Laurent-Pichat ni à moi. Nous n'avions pas hésité à doubler le nombre de nos livraisons, de façon à en avoir vingt-quatre au lieu de douze, ce qui nous permettait d'exercer une hospitalité plus large, quoique plus coûteuse. Nous avions tenu à ce que la poésie ne fût jamais exclue de notre petite maison; chaque livraison eut ses vers, et plus d'un écrivain qui est devenu célèbre a chanté ses premières strophes à nos côtés. Aussi, dès qu'une pièce de vers était née quelque part, on nous l'apportait, et bien souvent elle ne nous semblait pas digne du baptême. Là, plus que partout ailleurs, j'ai pu constater les illusions que les hommes se font sur eux-mêmes et l'implacable vanité qui les dévore. Moins le talent est réel, plus la vanité est excessive, plus elle est susceptible, plus on la blesse dès qu'on ne l'encense pas. C'est un spectacle pénible, mais qui n'est pas sans utilité et qui rend modeste. J'ai conservé quelques lettres qui me furent adressées à cette époque par de pauvres garçons infatués d'eux-mêmes et que de loin j'ai suivis dans leur existence. L'un d'eux, auquel j'avais benoîtement dit : « Nous sommes prêts à vous aider à faire votre trou, » me répondait : « Je ne veux pas faire mon trou, monsieur, je veux bâtir un monument. » Un autre m'écrivait : « Sachez que l'enfant de vingt ans qui vous parle est tout à la fois artiste, acteur, peintre, poète, philosophe, économiste; sachez que le rôle que je veux me faire sur cette terre est celui de Socrate et du Christ; je dois donner une foi au monde! » Un troisième m'adressait des propositions : « Je vous fournirai de quoi alimenter votre recueil, de quoi en assurer le succès : roman, poème, critique littéraire, philosophie, histoire, études domestiques, biographies d'artistes; je suis encyclopédiste et inépuisable. Je vous prie de me réserver, pour commencer, trois feuilles (48 pages) par numéro; j'irai vous en causer; je n'ai rien de prêt, mais huit jours me suffisent pour abattre un volume. » Celui-là ne *m'en causa* pas, car sa lettre m'avait édifié;

une telle opinion de soi-même implique l'ignorance et la nullité; je sais ce qu'il est devenu; il trempa dans les sanies de la commune et s'y noya. Nulle observation ne parvient à éclairer ces pauvres êtres et à leur faire abandonner la voie littéraire où toutes les chutes les attendent; la réputation d'autrui leur semble un attentat direct à leur sécurité; ils accusent les hommes, ils accusent le destin et ne s'accusent jamais eux-mêmes. Cela est simple : la vocation des gens sans talent est plus aiguë, plus violente, plus exclusive que celle des hommes de génie, car elle est morbide et s'appuie sur ce qu'il y a de plus tenace au monde, sur une idée fausse. Parfois ils quittent un bon métier qui les ferait vivre pour se jeter dans les lettres, dont ils meurent, comme ce docteur Aussandon, que j'ai connu. Il abandonna toute clientèle et voulut écrire : il s'appliquait des compresses mouillées sur le front pour « avoir des idées; » les idées ne venaient pas, mais la misère vint, et le docteur se tua d'un coup de pistolet au cœur. Ceux-là étaient des fous d'impuissance et de vanité, mais, en revanche, combien d'hommes m'inspirèrent de l'affection et de l'intérêt! Combien, avec la valeur, l'originalité, l'intelligence, pouvaient se croire appelés à un avenir que la mort a fermé? Les vivans sont là qui s'affirment dans les lettres ou dans la politique, mais les morts, *gli poveri morti*, comme disent les Italiens, qui en parlera, si ce n'est moi, dont ils furent connus, dont ils furent aimés? A mesure que j'y pense, je vois leurs fantômes; ils passent devant moi et me font signe, car ils savent que je ne les ai pas oubliés. C'était hier et c'est déjà bien loin. Dans la nuit qui les enveloppe, comme un suaire obscur, ils ont des formes confuses que mon souvenir peut préciser. Hélas! j'ai beau essayer de les faire revivre, je sais bien que ce n'est que la chevauchée des ombres.

XVIII. — LES REVENANS.

Un soir du mois de novembre 1850, à Constantinople, au palais de la légation française, le général Aupick, alors ambassadeur, me dit, après le dîner : « La littérature a-t-elle fait quelque bonne recrue depuis que vous avez quitté Paris? » J'indiquai au général *la Vie de bohème* qu'Henri Mürger avait fait représenter, avec succès, au théâtre des Variétés et j'ajoutai : « J'ai reçu, il y a peu de jours, une lettre de Louis de Cormenin, dans laquelle il m'écrit : « J'ai vu dernièrement, chez Théophile Gautier, un Baudelaire qui fera parler de lui; son originalité est un peu trop voulue, mais son vers est ferme; c'est un tempérament de poète, chose rare à notre

époque. » Dès que j'eus prononcé le nom de Baudelaire, M[me] Aupick baissa la tête, le général me regarda fixement comme s'il eût relevé une provocation, et le colonel Margadel me toucha le pied pour m'avertir que je m'aventurais sur un mauvais terrain. Je demeurai assez penaud, comprenant que j'avais commis une maladresse, mais ne sachant laquelle. Dix minutes après, le général et Flaubert discutaient, sans s'écouter et parlant en même temps, à propos de je ne sais quel livre de Proudhon. M[me] Aupick se rapprocha de moi et, à voix très basse, me dit : « N'est-ce pas qu'il a du talent? — Qui donc? — Mais le jeune homme que M. Louis de Cormenin vous a cité avec éloges? » Je fis un signe affirmatif sans répondre, car je comprenais de moins en moins. Le colonel Margadel se retira en même temps que nous et nous conduisit dans l'appartement qu'il occupait au palais de l'ambassade, pour nous montrer sa collection de lépidoptères, qui était belle. « Parbleu! me dit-il, vous avez failli mettre le feu aux poudres en parlant de Charles Baudelaire-Dufaïs; c'est le fils de M[me] Aupick : le général et lui se sont souvent pris aux cheveux; le général ne tolère même pas que l'on prononce son nom devant lui; vous voilà averti, ne recommencez plus. » Le colonel Margadel nous raconta que Baudelaire et le général Aupick étaient brouillés à ne jamais se revoir. M[me] Baudelaire était veuve, lorsque M. Aupick, alors colonel et chef d'état-major à Lyon, l'épousa; son fils Charles avait à peu près quatorze ans. On le plaça au collège, où il fut un écolier rebelle. Baudelaire avait ressenti une irritation profonde du mariage de sa mère, et dès le premier jour il prit une attitude d'hostilité vis-à-vis de son beau-père. M[me] Aupick gâtait son fils, que le colonel traitait sévèrement. Le général Aupick était un homme bon et ouvert aux choses de l'esprit, mais la discipline, la discipline inflexible, lui paraissait le seul mode d'éducation que l'on pût appliquer aux enfans et aux hommes. C'était un soldat. Quand il avait dit : « Par file à droite! » il ne fallait pas s'aviser de s'en aller par file à gauche. Il s'est peint tout entier dans le blason qu'il s'était composé : d'azur à l'épée d'or en pal, et pour devise : « Tout par elle! » Une épée et une règle uniforme pour conduire Baudelaire, c'était prendre les mouches avec du vinaigre. A cette nature rêveuse, défiante et révoltée, il eût fallu beaucoup de tendresse et une affection qui eût été assez habile pour s'imposer en se faisant partager. On pouvait l'amollir, mais non le ployer. Entre le beau-père et le beau-fils la lutte fut d'une acuité qui faisait soupirer M[me] Aupick, créature faible, aimant son mari, aimant son enfant, cherchant à calmer l'un, essayant d'apaiser l'autre, n'y parvenant pas et se désespérant. Un jour, le colonel Aupick

donnait un dîner officiel; il avait réuni à sa table des magistrats, des officiers supérieurs et quelques gros personnages de Lyon. Baudelaire, qui avait alors dix-sept ans, assistait au repas. Je ne sais quel incident survint; Baudelaire fit une plaisanterie saugrenue que le colonel Aupick rabroua sans doute avec plus de vivacité qu'il ne convenait. Baudelaire écouta la semonce; puis, se levant et se campant près de son beau-père, il lui dit : « Vous venez de chercher à m'humilier devant des gens de votre caste qui, par politesse, croient devoir rire de vos plaisanteries; vous oubliez que je porte un nom que j'ai pour devoir de faire respecter. Vous m'avez manqué gravement; ceci mérite une correction, monsieur, et je vais avoir l'honneur de vous étrangler. » Il se jeta sur le colonel Aupick et le saisit à la gorge; le colonel se dégagea et appliqua une paire de soufflets à Baudelaire, qui tomba en proie à un spasme nerveux. Des domestiques l'emportèrent. Il fut enfermé dans sa chambre : arrêts forcés. La reclusion dura quinze jours, au bout desquels Baudelaire fut mis en diligence, sous la surveillance d'un officier qui le conduisit à Bordeaux. Là il fut embarqué sur un navire en partance pour les Indes: son passage était payé; une somme d'argent assez modique et une pacotille valant une vingtaine de mille francs étaient à sa disposition. Il s'arrêta à Bourbon, à Maurice et prit terre aux Indes. Le produit de sa pacotille disparut rapidement : il fit des fournitures de bétail pour l'armée anglaise, il vécut je ne sais où, je ne sais comme; la mère envoyait quelque argent sous main à son fils, qui se promenait sur des éléphans et faisait des vers. Il était à l'âge où la mémoire est facilement pénétrée; il apprit l'anglais, et ce fut tout le bénéfice qu'il rapporta de son voyage, qu'il n'aimait pas à rappeler. Il demeura, je crois, au Cap pendant quelque temps et en ramena une négresse ou une quarteronne qui, durant bien des années, a gravité autour de lui :

Avec ses vêtemens ondoyans et nacrés,
Même quand elle marche, on croirait qu'elle danse,
Comme ces longs serpens que les jongleurs sacrés
Au bout de leur bâton agitent en cadence.

Une pièce de vers adressée à celle qu'il nomme « la grande Taciturne » et qui est intitulée : *Sed non satiata*, n'est pas à citer ici, mais est à lire, car elle est fort belle. Une ou deux fois il me parla de cette « fée noire » avec un attendrissement qui prouvait un attachement sincère.

Lorsque Baudelaire rentra en France, il était majeur; la part de la

fortune paternelle qui lui revenait ne dura pas longtemps. Il traversa une période d'élégance très recherchée, avec une sorte d'afféterie d'assez mauvais aloi qui le fit remarquer. Sa mère, qui, alors, habitait Paris avec le colonel Aupick, nommé chef d'état-major de la première division militaire, fit effort pour créer à son fils des relations qui pourraient lui être utiles. Elle le conduisit dans les salons officiels, et Baudelaire y fut trop original. Dans le salon de Mme X, qui, par sa situation et sa naissance, recevait le monde des hauts fonctionnaires et le monde, le duc de L. ayant dit : « De tous les êtres créés la femme est le plus charmant ! » Baudelaire riposta : « Monsieur le duc, je ne partage pas votre opinion ; les femmes sont des animaux qu'il faut enfermer, battre et bien nourrir. » On comprend que l'on faisait peu de frais pour l'attirer. Baudelaire, du reste, ne se plaisait guère dans des milieux où la courtoisie, imposée par l'usage des bonnes manières, accueillait d'un sourire silencieux ses paradoxes les mieux combinés. Il préférait les cafés, les estaminets où, se trouvant en contact avec une génération de grands hommes futurs, — poètes, écrivains, peintres, sculpteurs, compositeurs, — il récitait ses vers inédits et s'enivrait des louanges qu'on ne lui ménageait pas. Avant d'avoir rien publié, il obtint de la sorte une réputation de coterie qui lui donnait de l'importance. Quelques-unes de ses pièces de vers, *le Reniement de saint Pierre*, *le Voyage à Cythère*, *la Charogne*, étaient récitées dans les ateliers, dans les bureaux de rédaction des petits journaux, et étaient devenues célèbres. On m'avait répété *le Reniement de saint Pierre* ; j'avais été impressionné par la hauteur de la pensée et par la brutalité du verbe. L'homme qui avait fait cela n'était pas le premier venu ; le vers était de main de maître, dur, mais résistant.

J'en avais parlé à Théophile Gautier, qui m'avait dit : « J'ai peur qu'il n'en soit de Baudelaire comme de Petrus Borel. Au temps de notre jeunesse, quand l'école romantique jetait toute sa flamme et que je portais des pourpoints en satin cramoisi, nous disions : Hugo n'a qu'à bien se tenir ; dès que Petrus publiera, il disparaîtra. Eh bien ! Petrus le lycanthrope a publié *Champavert*, *Madame Putiphar*, *les Rhapsodies*, et le père Hugo n'a pas disparu. Aujourd'hui, on nous menace de Baudelaire, on nous dit que, lorsqu'il imprimera ses vers, Musset, Laprade, moi, nous serons dispersés en fumée ; je n'en crois rien : le Baudelaire fera long feu comme le Petrus Borel, que l'on a fini par travestir en sous-préfet, en commissaire civil, en je ne sais quoi, pour lui donner à manger, entre le Tell et l'Atlas. » Gautier se trompait. Baudelaire n'a pas fait long feu ; il n'a détrôné ni l'auteur de *Rolla*, ni l'auteur de *Psyché*, ni l'auteur de *la Comédie de la mort*, mais il s'est avancé à

côté d'eux, sur le second rang, et il ne sera pas possible d'écrire l'histoire de la poésie à notre époque sans lui réserver une large place.

Je fis sa connaissance pendant l'été de 1852. J'habitais à Neuilly une petite maison de campagne que j'avais louée pour la saison. Baudelaire vint m'y voir. Je le regardai avec d'autant plus de curiosité que j'en avais beaucoup entendu parler et qu'il avait l'aspect assez étrange. Son costume, d'une irréprochable propreté, était de forme et d'étoffe grossières; un madras retenait le col d'une chemise en toile si forte qu'elle semblait écrue; de larges boutons bronzés fermaient un paletot grisâtre, taillé comme un sac; des bas bleus apparaissaient au-dessus de gros souliers brillans de cirage; les mains nues, avec les ongles rabattus comme si on les comprimait par un geste machinal, avaient des mouvemens lents et prétentieux. La tête était un peu celle d'un jeune diable qui se serait fait ermite : les cheveux coupés très courts, la barbe complètement rasée, l'œil petit, vif, inquiet, plutôt roux que brun, le nez sensuel et renflé du bout, la lèvre très mince, souriant peu, presque toujours pincée, le menton carré et l'oreille très détachée lui donnaient une singulière physionomie, déplaisante au premier abord, mais à laquelle on était promptement accoutumé. La voix était posée comme celle d'un homme qui cherche ses expressions et se plaît à sa parole. Sa taille moyenne et solide dénotait de la force musculaire, et cependant il y avait en lui quelque chose de ravagé et de surmené qui indiquait la faiblesse et l'abandon. Malgré la réserve naturelle à une première rencontre, notre entrevue fut cordiale. Le début de notre dialogue fut singulier. Baudelaire me dit : « Monsieur, j'ai soif. » Je lui offris de la bière, du thé, un grog. Il me répondit : « Monsieur, je vous remercie, je ne bois que du vin. » Je lui proposai à son choix du vin de Bordeaux ou du vin de Bourgogne. « Monsieur, si vous me le permettez, je boirai de l'un et de l'autre. » On apporta deux bouteilles, un verre, une carafe; il dit : « Monsieur, veuillez faire enlever cette carafe; la vue de l'eau m'est désagréable. » Pendant une heure que dura notre entretien, il but les deux bouteilles de vin, par larges lampées, lentement, comme un charretier. Je restai d'autant plus impassible que je le voyais, toutes les fois qu'il vidait son verre, chercher du coin de l'œil à lire l'impression que je pouvais éprouver; j'en riais sous cape. Son originalité, qui était grande, se trouvait souvent atténuée par la peine qu'il se donnait pour la faire ressortir. Longtemps après notre première entrevue, un dimanche, qui est le jour où mes amis veulent bien venir me voir, il entra chez moi avec les cheveux teints en vert. Je fis semblant de ne pas le remarquer. Il se plaçait devant

la glace, se contemplait, se passait la main sur la tête et s'évertuait à attirer les regards. N'y tenant plus, il me dit : « Vous ne trouvez rien d'anormal en moi? — Mais non. — Cependant j'ai des cheveux verts, et ça n'est pas commun. » Je répliquai : « Tout le monde a des cheveux plus ou moins verts; si les vôtres étaient bleu de ciel, ça pourrait me surprendre, mais des cheveux verts, il y en a sous bien des chapeaux à Paris. » Presque immédiatement il s'en alla, et rencontrant un de mes amis dans la cour, il lui dit : « Je ne vous engage pas à entrer chez Du Camp; il est aujourd'hui d'une humeur massacrante. » Ces puérilités ne nous empêchaient pas d'être bons amis, et nous nous sommes toujours vus avec plaisir, malgré les intervalles souvent prolongés que l'irrégularité de sa vie mettait dans nos relations. Je ne l'ai jamais connu qu'aux expédiens, logeant en garni, renouvelant ses billets à ordre et cherchant à dépister ses créanciers, qui étaient nombreux, car il n'empruntait jamais que de petites sommes à la fois. Il rêvait de travailler et ne pouvait se résoudre à se mettre sérieusement à la besogne. Je ne sais quoi l'appelait hors du logis et le promenait dans les « bouchons » de la banlieue. Il calculait qu'en écrivant tant d'heures par jour, il ferait un nombre de lignes qui lui rapporteraient une somme déterminée; il décidait alors qu'il ne lui fallait pas plus de deux mois pour liquider ses dettes et saisir enfin une vie tranquille. C'était fort bien, mais il s'en tenait au calcul et remettait l'expérience au lendemain. De lendemain en lendemain, il se trouva que ses créanciers furent désintéressés après sa mort et après la mort de sa mère.

La vie décousue, les préoccupations dont parfois il devait être obsédé, n'ont rien enlevé à son talent, qui reste considérable. Comme poète, il n'a eu qu'une corde, mais il l'a fait vibrer avec une énergie rare; comme prosateur, sa traduction des œuvres d'Edgar-Allan Poë est un chef-d'œuvre. Il s'était identifié à l'auteur qu'il avait adopté et que, le premier, il a fait connaître en France. Le malaise permanent qui était en lui, l'inquiétude qui le remuait, l'âpreté de ses convoitises et l'aigreur de ses déceptions trouvaient un écho dans les inventions malsaines, dans les inventions alcooliques du poète américain. Dans ce désespéré dont l'imagination surexcitée par le gin n'engendrait que des fantômes et fondait ses conceptions délirantes sur des données scientifiques, Baudelaire avait trouvé un compagnon pour le lugubre chemin de la vie. De même, lorsqu'il écrivit *les Paradis artificiels*, il ressemble à un médecin qui cherche un remède pour un mal incurable, le mal de l'existence mal réglée. Baudelaire avait pour un écrivain un grave défaut dont il ne se doutait guère : il était ignorant. Ce qu'il savait, il le savait bien, mais il savait peu. L'histoire, la physiologie, l'ar-

chéologie, la philosophie, lui échappaient ; à vrai dire, il n'y avait jamais regardé. Il avait parcouru les terres coloniales, l'Afrique méridionale, les Indes. Qu'en a-t-il rapporté? Rien. On croirait qu'il a voyagé sans ouvrir les yeux ; si l'on s'aperçoit qu'il a quitté sa chambre et qu'il a traversé les mers, c'est par une seule pièce de poésie, *l'Albatros.* C'était un poète subjectif; il s'enfonçait au dedans de lui-même, s'y plaisait et y restait. Ce qu'il aimait, c'était sa propre pensée, sa fantaisie, j'allais dire sa divagation. Le monde extérieur ne l'intéressait guère; il le voyait peut-être, mais à coup sûr il ne l'étudiait pas. Si parfois il lui a accordé quelque attention, c'était pour en découvrir, pour en constater les vices qui l'aidaient à mépriser l'humanité. Quand on s'ingénie à mépriser l'humanité, on est toujours tenté de trop s'estimer soi-même, et j'ai peur que ce n'ait été le cas de Baudelaire, qui s'enorgueillissait de son étrangeté. Dans son *Héautontimorouménos,* il a dit : « Ne suis-je pas un faux accord dans la divine symphonie? » Le mot eût été plus juste s'il avait dit : « Ne suis-je pas un accord faussé? » Plus il rêvait l'impossible, plus son existence lui semblait plate ; volontiers il se serait écrié comme Henri Heine : « Oh! que je puisse voir le spectacle de grands vices, de crimes sanglans et immenses! Épargnez-moi la vue de cette vertu qui a bien dîné et de cette morale qui paie à l'échéance! »

Lorsque, dans son numéro du 1er juin 1855, la *Revue des Deux Mondes* publia *les Fleurs du mal,* ce fut un étonnement et un succès. On admira la facture savante, la vigueur métallique des vers, mais plus d'un lecteur fut choqué de l'âcreté de la pensée. On était accoutumé à voir la poésie française ne jamais revêtir que des idées douces, tendres ou tristes; la jérémiade des poètes se perdait dans le nuage des souffrances indéfinies; la lamentation était vague et l'aspiration confuse. Avec *les Fleurs du mal,* il n'en était plus ainsi; l'auteur faisait l'autopsie de soi-même, et s'il se découvrait un cancer, il s'ingéniait à le faire toucher à celui qu'il appelait :

Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère!

Le retentissement fut grand comme pour toute œuvre exceptionnelle; entre les bravos et les murmures, Baudelaire faisait effort pour rester impassible ; les critiques ne parvenaient point à s'entendre. « Enfin! disaient les uns. — Hélas! » soupiraient les autres. Le gouvernement intervint pour les mettre d'accord. Dès que le volume eut été publié en librairie, on le déféra à la police correctionnelle : outrage à la moralité publique. Je crois rêver en racontant cela.

Rien, absolument rien, dans les poèmes de Baudelaire, ne portait atteinte aux bonnes mœurs. La conception pouvait paraître bizarre, l'expression était souvent dure, mais nulle inconvenance préméditée, nulle recherche de polissonnerie, nul appel à la débauche; seulement les vers n'avaient point été jetés dans le moule vulgaire et la pensée heurtait parfois les idées reçues. En matière de littérature, les gouvernemens ont toujours manqué d'esprit : « Si la bêtise faisait souffrir, dit un proverbe souabe, on entendrait bien des gens crier. » En cette circonstance, on manqua d'esprit plus encore que d'habitude. Baudelaire m'avait parlé de ce procès et m'avait dit : « Pour moi, c'est une bonne fortune; jamais je n'aurais osé espérer une telle réclame; tout le monde va se jeter sur mon livre pour y découvrir ce que je n'y ai pas mis. » Il avait vu juste. Le tribunal fit acte de critique et de cuistre ; il émonda le volume, il en exclut un certain nombre de pièces dont la forme ne lui semblait pas conforme aux canons, et le volume, réimprimé avec les suppressions imposées, eut un débit considérable que son mérite seul justifiait. Déférer un livre aux appréciations de la justice, c'est en assurer le succès. L'expérience en telle matière est nulle : un an plus tard, une maladresse analogue donnait à *Madame Bovary* une célébrité instantanée.

Les Fleurs du mal, la traduction des œuvres d'Edgar Poë, *les Paradis artificiels, les Poèmes en prose*, n'avaient point enrichi Baudelaire; le séjour de Paris lui devenait difficile; il alla habiter la Belgique, où un éditeur de ses amis tombé en faillite essayait de refaire quelque fortune en publiant des œuvres pornographiques ramassées on ne sait où et souvent arbitrairement attribuées à des écrivains qui ne les avaient pas commises. C'est là que Baudelaire fut frappé de paralysie générale. Immobilisé, aphasique, sujet à des mouvemens d'impatience qui parfois dégénéraient en accès de fureur maniaque, il fut rapporté près de Paris et placé dans une maison de santé. Que restait-il du poète? quelle faculté son cerveau avait-il conservée? pouvait-il encore faire des vers qu'il lui était impossible de dicter ou d'écrire? sa pensée avait-elle gardé son énergie et lui permettait-elle de comprendre l'horreur du supplice auquel il était condamné? ou bien flottait-elle dans ces nuages sans contours que rassemble et disperse le vent de la folie? Nul ne répondra; le pauvre garçon est parti sans avoir pu exprimer les sensations qui s'agitaient en lui. Sa mère m'écrivit pour me prier d'aller le voir. Il était assis dans un grand fauteuil, les mains blanches, le visage de cette pâleur terreuse qui est le fard de la démence, les paupières boursouflées, les yeux interrogateurs et fixes. Nulle trace d'émotion sur son visage amaigri; parfois il semblait se soulever dans un incomparable effort

pour répondre à ce qu'on lui disait; il criait : « Non, non, cré nom, non! » C'étaient les deux seuls mots, — les deux seules notes, — qu'il parvenait à articuler. La mort le délivra; il avait écrit les litanies qui convenaient à ses rêves :

O Satan! prends pitié de ma longue misère!

Il fut exaucé.

A l'époque où je connus Baudelaire, je rencontrai Philoxène Boyer, qui était son inverse. Autant l'un était révolté, autant l'autre était résigné. Je ne puis sans émotion me rappeler cet être chétif, nerveux, contourné dans ses mouvemens, toujours boutonné dans un habit noir étriqué, empressé, reconnaissant du plus léger service, ne conservant pas rancune des injures, pâle, presque décharné, avec des épaules étroites, une tête trop grosse et un sourire dont la bienveillance n'avait rien de factice. Il ressemblait à un chat maigre qui fait le gros dos. L'admiration le débordait; il pâlissait à la prose de Chateaubriand et sanglotait aux vers d'Hugo. C'était un lyrique : Byron sans Haydée, Lamartine sans Elvire. Lui aussi, il avait rêvé de remplir le monde de son nom, de faire des poèmes et des drames; d'être à la fois Shakspeare et Musset, Goethe et Leopardi. Il ne fut rien, car la misère le dévora. Il avait un talent qui n'était point médiocre, sans imprévu, mais d'une exubérance parfois éclatante. Il arrivait à l'originalité par la forme dont il enveloppait sa pensée beaucoup plus que par la pensée même.

Il était doué; il avait en main de quoi acquérir le développement nécessaire, il a gâché sa vie et tomba si rudement qu'il ne put se relever. Il était, je crois, le fils unique d'un professeur de province qui, en mourant, lui laissa un petit patrimoine, une soixantaine de mille francs environ, de quoi vivre économiquement, travailler et essayer de frayer sa route. Il avait eu des succès de collège, il aimait les lettres et vint à Paris. Nul n'avait moins d'expérience que lui, — il n'en eut jamais; — il était timide, naïf, confiant, un peu « gobemouches. » Lui aussi, il avait lu Balzac et il y croyait. Il tomba mal en débarquant à Paris. Avec la bonne foi d'un novice, il crut avoir trouvé des frères d'armes parmi ceux qui s'initiaient alors à l'étude des lettres en menant la vie de bohème. Philoxène Boyer faisait danser les écus; c'était une proie, on ne le lâcha pas. A ses vers, on battait des mains; à sa prose, on s'extasiait; on lui promettait la célébrité; il n'avait qu'à allonger la main pour saisir la couronne immortelle. Mais dans cette ville de Paris oisive, tout à ses plaisirs, dédaigneuse des chefs-d'œuvre, il ne suffit pas d'avoir

du talent; — que dis-je? du génie, — il faut surtout du savoir-faire. — « Avoir du talent, belle malice; nous en avons tous; mais lorsque l'on veut être connu, il est indispensable de se faire connaître. Le moyen est simple, se créer des relations dans le monde des écrivains, des journalistes, des artistes, des acteurs, qui seul détermine et consacre les réputations; cela n'a rien de difficile pour l'homme qui a de l'argent. De quoi s'agit-il, en effet? De donner des dîners, des soupers, des fêtes, de ne pas être rebelle à l'emprunt et de s'entourer ainsi d'une quantité choisie de cliens qui, au jour du début, pousseront le cri d'admiration auquel nul ne résiste? Quelle importance peut avoir le sacrifice de quelques billets de mille francs en regard de la gloire, de la fortune assurées sans combat, de la victoire remportée de haute lutte? » — Philoxène Boyer fut convaincu et devint le père nourricier d'une bande d'affamés qui voyaient des perdreaux truffés pour la première fois. Ce fut une curée. On le soldait en hyperboles, on lui dédiait des sonnets, on lui adressait des rondeaux. Henri Mürger parodiait la Chanson des pirates et chantait :

Dans la chambre de Philoxène
Nous étions quatre-vingts rimeurs.

Le pauvre diable ne se tenait pas d'aise et commandait de nouveaux dîners. Chacun amenait sa chacune; les figurantes et les vieilles premières des petits théâtres ne se faisaient faute d'aller chercher cette pâture qui ne leur coûtait rien : elles trouvaient sur leur assiette un bouquet de fleurs rares accompagnés parfois de quelques versiculets devant lesquels on se pâmait. Philoxène Boyer payait les violons et ne dansait guère, car nul homme n'eut jamais moins de passions. Le vin de Champagne lui faisait mal à la tête, les truffes ne convenaient pas à son estomac, et l'amour n'était pour lui qu'un sujet de poésie. Il assistait souriant et bénévole aux repas dont il faisait les frais, que l'on dévorait devant lui, et n'y prenait point part. Un jour, j'entendis Théophile Gautier lui dire : « O Philoxène ! ce n'est pas ton argent que tu manges, c'est ton avenir; sous ton dernier écu tu trouveras la misère, qui est une vieille femme dont le commerce n'a rien d'attrayant; tu deviendras abject et marmiteux; tu mendieras au coin des journaux, tu montreras des articles savans pour vivre, et les cadets que tu alimentes te tourneront le dos avec empressement. » Philoxène Boyer cita le fameux aphorisme : « Pour être connu, il est indispensable de se faire connaître; » puis il ajouta : « Je me crée des amis qui m'ouvri-

ront toutes les voies. » Gautier, qui ne chantait jamais, lui chanta : « Va-t'en voir s'ils viennent, Jean ! » Cela dura peu, un an ou dix-huit mois, tout au plus. Les 60,000 francs, transmués en venaison, en vins de Johannisberg, en roses moussues, en cigares de la Havane, s'en étaient allés où vont ces sortes de choses. Philoxène Boyer était ruiné, mais il n'était pas connu, et ses anciens convives se moquaient de lui. Non-seulement on le railla, mais on l'insulta; il y eut une histoire de duel qui fut ridicule et dont les détails échappent à ma mémoire. Alors commença pour ce malheureux une existence lamentable. Il était fier et de sentimens droits : il n'emprunta pas, car il savait qu'il ne pourrait pas rendre. Il travailla. Il glissait de temps en temps quelque petit article dans un journal, où on le payait peu, car on le savait pauvre. Le plus clair de ses ressources pendant longtemps fut un feuilleton hebdomadaire qu'il faisait dans un journal étranger et qui lui rapportait 20 francs. Ces 80 francs par mois l'empêchaient presque de mourir de faim. Je le vis souvent à cette époque, il m'avait pris en amitié, car il éprouvait un besoin d'affection que son expérience n'avait pas apaisé. Il se comparait volontiers à don César de Bazan :

Tous les soirs danse et fête au vivier d'Apollo
Et cent musiciens faisant rage sur l'eau !

Il me racontait ses prouesses, me récitait les vers que l'on avait faits en son honneur, n'accusait personne et ne récriminait pas. Un des premiers dans le Paris de cette époque, il inaugura les conférences, conférences exclusivement littéraires, on n'a pas à le dire, où l'économie sociale, la politique, la philosophie n'avaient pas la parole. Il y excella. Dans une salle située à l'entresol d'un des hôtels de la place Vendôme, j'ai été plusieurs fois l'entendre. J'ai suivi, avec intérêt, une série de leçons qu'il fit sur les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Le geste était apprêté; l'attitude était prétentieuse et portait à sourire, mais l'éloquence était extraordinaire, pleine, abondante, riche d'images, tenant plutôt de l'oraison funèbre que du discours, réellement forte et supérieure. Improvisait-il sur un sujet connu, récitait-il de souvenir une étude écrite, je ne sais, et lorsque je l'ai interrogé à cet égard, il s'est dérobé. Il y avait en lui un orateur, et, comme il était instruit, il eût été un maître de conférences hors ligne. Le goût de ces « lectures, » ainsi que disent les Anglais, s'était propagé dans Paris; quelques gens du monde avaient prêché d'exemple; on les avait imités, la mode avait accepté ce genre de distraction intellectuelle, et les con-

férenciers, comme on les appelait, purent faire des recettes de quelque valeur. C'eût été pour Philoxène Boyer une source de bien-être qui l'eût sorti de sa vie difficile; la fortune n'était pas pour lui et le sort lui en voulait; la misère, le froid, les privations l'avaient épuisé; il eut une phtisie laryngée; il en guérit, mais resta aphone; sa voix brisée pouvait à peine se faire entendre. Sa résignation ne l'abandonna pas; avec son inaltérable mansuétude, il me disait: « Les dieux ne l'ont pas voulu, il faut se soumettre. » Un soir, cependant, le hasard m'avait placé près de lui, dans une salle de conférences. L'orateur frappait du poing sur la table, se démenait, criait fort et disait peu de choses. Philoxène Boyer se leva et sortit. Au mouvement de ses épaules, je compris qu'il pleurait. Je le suivis, je lui pris le bras, et nous cheminâmes ensemble. Il essaya de sourire et posant le doigt sur son gosier sans résonance, il me dit: « En Crète, il existait une stèle sur laquelle on lisait: « Jupiter ne tonnera plus; il est mort depuis longtemps. » Puis en sanglotant, il ajouta: « C'est dans Athénée. »

De toutes les qualités qui rendent l'homme respectable il eut la plus belle, il eut la bonté. Les déceptions qu'il avait éprouvées, l'existence de Sisyphe qui retombait toujours sur lui, l'ingratitude dont tant de preuves lui firent prodiguées, n'avaient laissé en lui aucun relent d'amertume: il était prêt à obliger ceux-là même dont il avait le plus à se plaindre; lorsqu'il avait en poche de quoi subvenir aux besoins de sa journée, il était gai, et de sa voix éraillée récitait quelques vers qui lui trottaient dans la cervelle. N'a-t-il donc fait aucun livre? Si; il a écrit des volumes remarquables qui ont été bien accueillis, mais il ne les a pas signés. Un jour, sur ma table, il vit un de ces livres; en souriant il me dit:

Hos ego versiculos feci; tulit alter *honoraires*.

Je n'ai ni le droit, ni le courage de trahir une confidence; que ceux qui, spéculant sur sa pauvreté, se sont approprié pour quelques écus les œuvres auxquelles il avait mis tout son soin, toute sa science, tout son talent, restent en paix dans la réputation qu'ils lui doivent: je ne les nommerai pas. Obéissant à cette ardeur ingénue qui le guidait, il s'était marié; il avait accepté charge d'âme, et, parfois, fléchissait sous le fardeau. De temps en temps, le ministère de l'instruction publique lui remettait quelque secours; une souscription que l'on organisa pour aider à la publication d'un volume de poésies ne fut pas infructueuse; mais la souffrance était permanente, car la misère avait dépassé la mesure. Dieu eut pitié de lui

et l'appela. Derrière le corbillard qui l'emportait on eût vainement cherché ceux qui, dans les soupers des Trois Frères provençaux, choquaient leurs verres, en criant : « Vive Philoxène! »

Souvent, dans les restaurans infimes où il allait chercher un repas au prix de douze ou quinze sous, Philoxène Boyer rencontrait un garçon singulier qui passait une blouse par-dessus ses vêtemens pour venir s'asseoir autour des tables où mangeaient les hommes de peine. C'était Charles Barbara, une des imaginations littéraires les plus sombres que j'aie connues. Celui-ci non plus ne fut pas heureux, et ce n'est ni le courage, ni le talent qui lui faisaient défaut. Edgar Quinet a dit : « Le talent, le génie même ne sont que des promesses; il y faut joindre l'étoile : où elle manque, tout manque. » Je ne sais où était l'étoile de Barbara lorsqu'il naquit, emportée, pulvérisée sans doute par une tempête uranienne : elle n'a jamais paru, et il l'a vainement cherchée. Il était le fils d'un luthier de province; il avait appris la musique et jouait bien du violoncelle. Je crois que, dans certains jours de pauvreté, il s'est glissé le soir parmi les musiciens de quelque petit théâtre et a fait sa partie dans l'orchestre. Il était venu à Paris en quête d'une position et était tombé dans les lettres, pour lesquelles il se sentait des aptitudes. Il avait côtoyé les compagnons de la bohème et n'avait pas dû leur apporter de nouveaux élémens de gaîté, car il avait une tristesse naturelle que la dureté de sa vie n'était pas pour affaiblir. Il avait de la lecture et comme il avait fait une étude particulière de Diderot dont la langue un peu sèche, mais vigoureuse, lui plaisait, Mürger en faisait cas et disait : « Il s'est nourri de la moelle des lions. » Pour Mürger, en effet, dont l'ignorance était insondable, avoir lu les œuvres de Diderot, c'était avoir plongé au profond des connaissances humaines. Barbara était moins facile à satisfaire, il travaillait et était un lecteur assidu des bibliothèques publiques. Était-il indemne d'esprit? Je ne le crois pas. Son frère, atteint d'une maladie nervoso-mentale, avait essayé de se brûler la cervelle et n'avait réussi qu'à se faire une blessure au front; quant à lui, il me semble que la sinistre fée de la mélancolie lui avait soufflé sur la cervelle. Il était si triste, parfois si lugubre, si effarouché, on avait tant de peine à l'apprivoiser, ses conceptions étaient si étranges dans le terrible que j'ai toujours cru que la prédominance nerveuse était, chez lui, trop considérable. Malgré sa sobriété, — c'était un buveur d'eau, — il y avait en lui quelque chose d'Edgar Poë; comme l'Américain, il cherche dans l'horreur son principal élément littéraire, et n'a d'autre souci que de donner le frisson au lecteur. La vie semble lui apparaître comme une lutte permanente et sans merci contre une divinité impitoyable qui reprend des forces à mesure qu'on la terrasse. Son existence, en effet, ne fut qu'un combat contre la misère

et contre une chance néfaste qui jamais ne se lassa de le poursuivre ; il y déploya un courage et une énergie inflexibles, mais il ne fut pas le plus fort et quand il abandonna la partie, il était vaincu. Il a publié deux volumes qui méritent de n'être pas oubliés : *l'Assassinat du Pont-Rouge* et les *Histoires émouvantes*. Le premier est un roman où l'art de la composition est peu développé, mais où les situations ont une force rare et où la donnée d'une moralité vengeresse est d'une grande élévation. Le second renferme plusieurs nouvelles dont une : les Jumeaux, est puissante. Deux frères jumeaux sont séparés au jour de leur naissance et suivent des voies différentes : l'un est soldat, l'autre ouvrier ; les incidens de leur vie sont semblables et par la seule différence des milieux où ils se produisent, engendrent des résultats différens ; à l'heure où le soldat se bat en duel, l'ouvrier se bat à coups de couteau. Le soldat, devenu officier, voit se réaliser ses meilleurs rêves, le jour même où son frère monte sur l'échafaud. Les déductions de la conception sont excessives, ce qui, du reste, ne sort pas du droit de l'écrivain, mais le plaidoyer contre « les deux poids et les deux mesures » de la société est d'une vigueur sans pareille.

Malgré la brutalité de son œuvre, il ne faudrait pas voir en Charles Barbara un de ces envieux qui aboient aux riches parce qu'ils sont pauvres et qui se dressent contre les heureux parce qu'ils sont à plaindre; c'était un homme doux dans sa taciturnité, sans fiel, sans vanité, sans colère. Il a écrit et répété souvent : « Je crois l'homme né pour souffrir. » Le pauvre garçon n'a pas failli à cette destinée. Il était à la fois intelligent et troublé. Sa grosse tête, dont les cheveux jaunes et déjà rares découvraient le front proéminent, n'était pas désagréable, malgré l'expression d'inquiétude qui toujours agitait son visage rasé. Son regard roux était fixe et cependant vacillant. On eût dit que Barbara, trop habitué aux déceptions de la vie, avait peur que l'on ne se moquât de lui. Lorsqu'on lui annonçait une bonne nouvelle, il hésitait à y croire et sursautait comme s'il eût voulu forcer à entrer en lui une conviction à laquelle son esprit ou son expérience se refusait. Il disait en souriant : « Si l'on donnait des titres de noblesse aux gens de lettres, je demanderais à m'appeler le marquis de Saint-Guignon, en l'honneur du patron qui n'a cessé de me protéger. » Il espéra un moment en avoir fini avec la fortune adverse et avoir rompu le charme noir qui le paralysait. Avec son roman de *l'Assassinat du Pont-Rouge*, il fit un drame qui fut représenté et qui eut du succès. J'assistais à la première représentation, car j'avais de l'amitié pour Barbara, et j'étais heureux de le voir sortir des chemins pénibles où le sort le contraignait à se traîner. L'émotion fut vive dans la salle, et les spectateurs se senti-

rent secoués par une main plus forte que celle d'un dramaturge ordinaire. Le drame n'était pas commun et échappait aux vulgarités de situation, de surprises et d'imbroglios auxquels ces sortes d'ouvrages semblent condamnés. Les faits étaient simples et les déductions logiques. Barbara recueillit plus que des applaudissemens: la pièce fit de l'argent, comme on dit dans l'argot des théâtres, et l'auteur en eut sa part, qui, pour la première fois peut-être depuis qu'il était au monde, lui permit de regarder l'avenir sans angoisses. L'accalmie ne fut pas de longue durée. Charles Barbara se maria; il eut quelques bons jours, il vivait en famille, subvenant à l'existence de sa belle-mère, de sa femme et d'une petite fille qui lui était née. C'était en 1866, à un moment où la fièvre typhoïde visitait Paris. L'épidémie ne pouvait oublier Barbara; elle entra dans sa maison et emporta de la même brassée sa fille, sa belle-mère et sa femme. Le désespoir l'abattit et la fièvre s'empara de lui. Le 18 septembre, on le conduisit à la maison municipale de santé, où on l'installa dans une chambre au troisième étage. Le lendemain au point du jour, il ouvrit la fenêtre et se précipita. La pluie tombait, la terre était molle, il y moula son corps et mourut sur le coup. Jamais je ne me suis trouvé en rapport avec Charles Barbara sans admirer la justesse de l'observation de La Bruyère : « Il y a une espèce de honte à être heureux à la vue de certaines misères. »

Est-ce par contraste que le souvenir de Barbara me rappelle celui d'Étienne Eggis, qui fut un type de bohème fantasque et très doux? Sans sa haute taille et quelque moustache on l'eût pris pour une femme. Son teint rosé, ses longs cheveux châtains, ses yeux admirables l'eussent fait beau, si des dents douteuses n'avaient enlaidi son sourire. Il n'était pas Français; il appartenait, je crois, à la Suisse allemande et était né à Berne ou Zurich. Aux jours de son adolescence, il avait mené la vie vagabonde des étudians allemands pauvres; à pied, il avait parcouru le duché de Bade, la Franconie, la Saxe, la Prusse et la Pologne, dormant au hasard, parfois sous les arbres verts, parfois dans le fenil. Autrefois, avant que les chemins de fer eussent sillonné l'Europe, on rencontrait souvent sur les routes d'Allemagne et de Suisse des étudians qui marchaient en petits groupes, le bâton à la main et le sac en sautoir. A la montée des côtes, ils attendaient les chaises de poste et les diligences; ils tendaient leurs casquettes au nom de la théologie, au nom de la jurisprudence, au nom de la médecine, au nom du doctorat *utriusque juris*; on jetait une pièce blanche et, en guise de remercîment, ces mendians de la science entonnaient une chanson des bords du Rhin. Cette existence que des poètes ont célébrée, Eggis l'avait trouvée bonne et la regrettait. Il était venu à Paris pour y cher-

cher fortune, la tête pleine de vers, comme un oiseleur qui apporterait des oiseaux dans sa cage. Les oiseaux avaient beau chanter, la fortune passait outre et ne s'arrêtait pas à les écouter. Les chansons n'étaient point désagréables cependant, et le *Voyage au pays du cœur* n'a pas déplu aux gens de goût. Eggis y a parfois glissé quelques-unes de ces excentricités que repousse la pruderie française, mais qui sont de fines plaisanteries en Allemagne :

Les abeilles des bois sentent pousser leur dard;
C'est le temps de chanter les baisers et les roses,
Fleurs du jardin des cieux dans nos fanges écloses,
Et de se restaurer de petits pois au lard.

Il ne faudrait pas le juger d'après cette boutade; ses vers sont d'un jeune homme de vingt et un ans que le lyrisme emporte, mais ils sont bien faits, de vive facture et viennent d'un poète. J'avais recommandé Eggis au *Moniteur universel.* Louis de Cormenin n'y était déjà plus, et malgré la volonté exprimée par le ministre Fould de n'attirer que des écrivains « connus et aimés du public, » j'avais pensé qu'un homme sachant plusieurs langues étrangères, de leste prose et ayant besoin de gagner sa vie, pourrait être utile à un journal officiel. Je m'étais trompé. L'employé qui reçut Eggis était un malotru. Il mit Étienne Eggis à la porte par les épaules, ou peu s'en faut. Je me fâchai, je pris l'affaire à mon compte et j'exigeai des excuses qui ne furent point ménagées à Eggis. Des excuses, pas plus que ses vers, ne lui donnaient à vivre; il disparut. Pendant longtemps et en toute occasion je m'informai de lui; nul ne put me répondre, nul ne savait ce qu'il était devenu. Il y a une douzaine d'années, je reçus une lettre datée de Suisse et signée Étienne Eggis : « Vous souvient-il de moi? J'arrive des bords du Gange; j'étais cymbalier dans un régiment de cipayes. L'Inde, monsieur, est un fort beau pays. » Depuis cette époque je n'ai plus entendu parler de lui.

Tout autre était Guillaume Lejean; celui-là appartenait à la grande race des hommes qui découvrent les mondes et abordent, d'un cœur résolu, les continens inexplorés. Songeur, sérieux, peu débarbouillé, les yeux fichés en terre, il semblait suivre en sa pensée des routes mystérieuses dont seul il avait le secret. D'une sobriété d'anachorète, vivant d'une croûte de pain et d'un verre d'eau, couchant dans un galetas, toujours penché sur des cartes géographiques, il me disait : « Je suis dans l'opulence, » parce qu'il avait un revenu fixe de 1,500 francs. C'était un Breton,

il avait la résistance du granit natal. Rien ne l'arrêtait, rien ne l'effrayait. En Grèce, voyageant à pied, après avoir passé la nuit à Andritzéna, il arriva aux bords de l'Alphée qui était débordé. Un batelier lui demanda 10 drachmes pour le passer sur l'autre rive, Lejean haussa les épaules, enleva ses vêtemens, en fit un paquet qu'il attacha sur sa tête et traversa la rivière à la nage. Il parcourut de la sorte et aussi économiquement l'Épire, la Bulgarie, la Turquie; il remonta le Nil jusqu'à Gondokoro, voulut trouver les passes du Bahr-el-Abiad, se battit avec les hippopotames et faillit être happé par un crocodile, un jour qu'il dormait, à l'ombre, sur la berge du fleuve. Aujourd'hui Guillaume Lejean est mort. Sans avoir l'élégance ni l'adresse de Speke et de Grant, sans posséder la farouche énergie de Stanley, il eût pu, lui aussi, découvrir le lac Nyanza et descendre le Congo; il l'eût fait plus lentement, plus patiemment, mais il l'eût fait, car il avait le tempérament indomptable du voyageur. Que lui a-t-il donc manqué? Un gouvernement capable de le comprendre et de l'aider. Les ministres qui se sont succédé pendant la durée du second empire ne se sont guère souciés de Lejean. Aller en Afrique, chercher les sources du Nil, déterminer le système orographique et hydrographique du continent noir, qu'importe? Le pauvre Lejean partout ajourné, partout éconduit ne perdait pas courage; il vivait de privations. Quand il avait économisé quelque argent, il partait; avec 2,000 francs, il a fait le voyage de Méroë. Napoléon III, averti par Mme Hortense Cornu, en parla à son ministre des affaires étrangères, qui alors était Édouard Thouvenel. Celui-ci crut bien faire et nomma Lejean vice-consul de France à Massaoua avec résidence facultative à Magdala, près du Négus Théodoros. Il ne fallait pas immobiliser Lejean; il fallait le jeter à travers des terres inconnues en lui disant : Découvrez-les. Bien avant le consul anglais Cameron, Guillaume Lejean eut à boire le cousso du Négus, et comme autrefois, le chevalier Amédée Jaubert à Bayezid, il fut jeté dans un cul de basse-fosse. Les Abyssiniennes ont le cœur sensible, et Lejean, malgré ses longues dents jaunes, son air triste et ses cheveux plats, sut émouvoir de jeunes compassions qui l'aidèrent à supporter le poids de ses chaînes. Il en parlait avec complaisance et même avec quelque fatuité. Ses aventures en Abyssinie lorsqu'il représentait la France auprès de ce « roi des rois » qui prétend descendre du fils de Salomon et de la reine de Sabah, Lejean les a racontées dans la *Revue des Deux Mondes*, et il a parlé aussi avec autorité du Soudan, du désert Nubien, du Nil blanc, de la vie des Européens à Khartoum. Lorsqu'il put enfin sortir des griffes du Négus et qu'il fut revenu parmi nous, il ne songea point à se reposer. Il voulait

pénétrer l'impénétrable. Il partit pour la Bokharie et rêvait de visiter Samarkand. Malgré la mort qui pouvait l'atteindre, malgré l'esclavage plus dur que la mort, il eût mis son projet à exécution, il eût, comme le faux derviche Arminius Vambéry, traversé les Kara-Koum (Sables noirs) et forcé la frontière du pays interdit aux chrétiens, mais il fut arrêté en route par la maladie que Rabelais a appelée : « faulte d'argent. » Jamais je n'ai lu le récit des découvertes faites par les Allemands, les Anglais, les Américains, sans penser à Guillaume Lejean, qui était de taille à les suivre, sinon à les précéder. Il eut un grave défaut, qui est rare; il fut si modeste qu'il n'osa pas faire paraître toute sa valeur et qu'il fut méconnu. Ce fut lui, entre deux de ses voyages, qui me présenta un jeune homme d'une pâleur inquiétante que l'on nommait Émile Lamé et dont le père, géomètre illustre, était membre de l'Académie des Sciences. Son originalité naturelle et douce était pour plaire. Il avait donné à la *Revue de Paris* plusieurs nouvelles où la fantaisie et la réalité se mêlaient dans une fiction simple dont la conception semblait indiquer des facultés bien équilibrées. Il était grand, silencieux, assez timide, et semblait parfois sortir d'un rêve pour répondre à une question qu'on lui adressait. J'avais remarqué qu'il avait la pupille dilatée, comme si l'œil avait été baigné de belladone. C'est quelquefois un indice de prédisposition aux maladies de l'encéphale. Rien, du reste, dans sa conversation ni dans son attitude, ne laissait présumer que le cerveau pouvait être en souffrance. Il parlait volontiers de ses travaux futurs, regardant les contes qu'il composait comme un exercice destiné à lui apprendre l'art d'écrire; très courtois, du reste, et acceptant les observations techniques qu'on lui adressait avec une déférence qui n'est point commune chez les gens de lettres. Un soir, il entendit des voix qui l'appelaient vers le ciel; il monta sur la margelle de sa fenêtre et voulut marcher dans l'espace. Sur le pavé de la rue, on le releva horriblement brisé; il ne survécut pas à sa chute.

MAXIME DU CAMP.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

III (1).

LE NORD ET LE SUD; LES PARTIS POLITIQUES.

RICHMOND.

22-23 octobre.

Le James-River, que nous remontons jusqu'à Richmond, n'a rien de l'aspect majestueux du Potomac ou de l'Hudson. C'est une rivière au cours sinueux, qui coule, bordée d'arbres, entre des champs cultivés. On dirait l'Oise ou la Seine. Nous sommes arrivés à Richmond avant midi, devançant quelque peu l'heure qui avait été fixée pour notre réception. Aussi ne trouvons-nous personne nous attendant au quai de débarquement, et, pendant qu'on court avertir les autorités, nous avons tout le loisir de contempler la ville qui s'élève en étages au bord de la rivière. L'aspect n'en a rien qui soit particulièrement original, et elle ne présente pas non plus cet air de prospérité et d'animation qui donne toujours, à mes yeux du moins, un certain intérêt aux villes américaines. Il n'y a presque point de vaisseaux amarrés au bord des quais; les estacades en bois tombent en ruine; les rues qu'on aperçoit sont en mauvais état, les maisons d'apparence assez misérable; point d'usines, rien qui décèle

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 mars.

l'activité et la vie, mais bien plutôt un aspect de pauvreté et de décadence. On sent que cette malheureuse ville de Richmond, autrefois si florissante, ne s'est pas encore relevée des événemens dont elle a été le théâtre et de cette nuit terrible où, évacuée par les troupes du général Lee, elle fut occupée par celles du général Grant et sauvée de l'incendie par ses vainqueurs. Aussi le premier aspect en est-il assez mélancolique, et, tout en la contemplant, je ne puis m'empêcher de plaindre la destinée de cette vieille Virginie, *la mère des présidens*, comme on l'appelait, qui, après avoir exercé si longtemps aux États-Unis une sorte d'hégémonie, est aujourd'hui déchue de sa suprématie politique et livrée tout entière aux querelles de deux factions politiques, les *Bourbons* et les *Readjusters*, querelles auxquelles je ne comprends trop rien, mais qui me paraissent assez mesquines et indignes de son glorieux passé.

Pendant que nous attendons ainsi, un attroupement assez nombreux, composé en immense majorité de nègres déguenillés, s'est formé sur le quai. L'un d'eux tend la main pour demander l'aumône. Quelqu'un du bord lui jette un sou. Vingt autres se précipitent pour ramasser ce sou et tendent la main à leur tour. On leur jette encore quelques pièces de monnaie, puis des oranges, des pommes, des gâteaux. Bientôt c'est une mêlée furieuse, une bousculade ignoble d'enfans, de femmes, d'hommes faits, de vieillards se précipitant les uns sur les autres, se ruant, se renversant, pour ramasser ce qu'on leur lance. On dirait des chiens affamés auxquels on jette un os. A ce spectacle, quelques-uns de mes compagnons de bord paraissent prendre un plaisir que je ne puis comprendre, car je ne connais rien de triste comme le spectacle de la dégradation de la race humaine, noire ou blanche. L'arrivée du cortège qui vient nous chercher met seule fin à cette scène lamentable. Ce cortège se compose, comme d'habitude, d'un détachement de milice et d'un assez grand nombre de voitures, escortées par les membres du comité chargé de nous recevoir. Mais cette fois, au lieu d'être en voiture, nos commissaires sont à cheval, portant une grande écharpe bleue en sautoir sur leur redingote noire. Ils galopent dans la poussière, à la portière de nos voitures, maniant avec beaucoup d'aisance de jolies bêtes pleines de sang. Les Virginiens ont toujours passé pour d'excellens cavaliers. Ils en ont bien fourni la preuve pendant la guerre de sécession, et je ne serais pas étonné si, parmi ceux que nous voyons aujourd'hui caracoler pacifiquement, il y en avait eu plusieurs qui eussent fait partie de ces fameux *raids* de cavalerie, si brillamment conduits par le général Stuart. Celui qui me paraît le moins solide en selle est un Français, un *marchand de cheveux*, dit la devanture de son magasin devant laquelle nous passons (il y a, on le sent bien, autant de distance d'un marchand

de cheveux à un coiffeur que d'un concierge à un portier) qui est le principal personnage de la colonie française et qu'on a adjoint au comité, ancien zouave et excellent homme, du reste. Il y aurait en ligne directe assez peu de distance du quai de débarquement à l'hôtel où nous devons descendre; mais, comme nous ne devons rester que peu de temps à Richmond, on nous fait auparavant décrire un long circuit au travers de la ville, en passant sous des arcs de triomphe, moins, je crois, pour nous la faire voir que pour nous faire voir nous-mêmes à la population, qui paraît prendre à ce spectacle un plaisir singulier. On nous mène chez le gouverneur, puis au Capitole, où nous admirons une statue en pied de Washington par Houdon, peu connue en Europe et qu'un aimable artiste, délégué par le ministre des beaux-arts, M. Régamey, affirme être une des plus belles du maître; puis enfin à l'hôtel, où l'on nous met au courant du programme des divertissemens : visite à l'exposition d'agriculture et aux courses, retour en ville, bal le soir; le lendemain, de bonne heure, départ.

Nous repartons en voiture, nos commissaires galopant toujours aux portières, et, pour nous rendre au champ de courses, qui est en même temps le terrain de l'exposition agricole, nous suivons une longue avenue bordée de maisons assez élégantes, qui sont isolées les unes des autres dans de petits jardins carrés. Beaucoup de ces maisons sont neuves; d'autres sortent à peine de terre. Je retrouve ici un peu de cette élégance et de cette vie qui devraient caractériser la capitale de l'autrefois opulente Virginie, et cette impression efface en partie celle que j'avais eue à mon arrivée. Je cherche à m'assurer laquelle de ces deux impressions est conforme à la réalité des faits. On me dit que l'une et l'autre sont justes, et qu'en effet la ville de Richmond a passé, après la guerre, par une longue période d'atonie et de langueur. Les plus riches familles étaient ruinées; le commerce avait péri; la population diminuait d'année en année. Puis, peu à peu, avec cette énergie et cette ténacité qui sont le trait du caractère américain, les habitans de Richmond se sont remis à l'œuvre; ils ont en partie réparé leurs ruines, et aujourd'hui la ville, sans avoir tout à fait reconquis son ancienne prospérité, serait de nouveau en voie de développement et d'accroissement. Le dernier dénombrement a même accusé un chiffre d'habitans légèrement supérieur à celui que comptait la ville avant la guerre; or c'est là aux États-Unis un grand signe de santé publique, une sorte de manière de tâter le pouls, à tel point que, dans l'intervalle d'un dénombrement à l'autre, certaines villes nouvelles sont capables d'enfler par des évaluations fantaisistes le chiffre de leur population. C'est la forme que prend l'amour-propre de clocher : elle n'est peut-être pas très idéale, mais, pratiquement, elle a du bon.

Une rapide inspection de l'exposition agricole me confirme dans l'idée que la vie et la prospérité reprennent en Virginie. Sans cela on n'y verrait pas autant d'animaux, dont quelques-uns fort beaux, ni surtout une aussi grande quantité d'instrumens aratoires. Mon ignorance ne me permet pas d'apprécier si parmi ces instrumens, qui me paraissent fort ingénieux, il y en a qui soient d'invention nouvelle, et peut-être ai-je passé sans m'en douter à côté de telle semeuse ou moissonneuse destinée à détrôner toutes les machines européennes; mais, à vrai dire, je ne le crois pas, car on n'aurait pas manqué de nous la faire admirer. Quant aux courses, je suis assez embarrassé qu'en dire ; elles m'ont paru semblables à toutes les courses de province, et dans ce fait que les chevaux courent de droite à gauche au lieu de courir, comme en France, de gauche à droite, je ne puis, même en m'ingéniant, découvrir un trait du caractère national. Aussi, comme ce spectacle n'est pas très nouveau pour nous, nous demandons si on ne pourrait pas nous faire voir quelque chose de plus américain. On nous ramène alors en ville, et l'on nous fait visiter une manufacture où se fabrique en quantité énormes un produit, celui-là essentiellement national : le tabac à chiquer. La visite de cette manufacture m'intéresse beaucoup, non à cause du produit, dont je n'use pas, mais à cause des ouvriers qu'on y emploie. Ce sont tous des nègres. Il n'y a pas un blanc dans toute la fabrique sauf les contre-maîtres, et, en revanche, dans une fabrique de cigarettes que nous allons visiter tout à l'heure il n'y a que des ouvrières blanches ; pas une négresse. Dans les anciens états à esclaves le mélange qui commence à s'opérer dans le Nord serait impossible. Ces ouvriers m'ont paru adroits, actifs et ils travaillent avec beaucoup de régularité. C'est la première fois que je les vois employés à un travail d'ouvriers libres. Tout à coup, excités peut-être par notre présence, ils se mettent à chanter et entonnent en parties, avec une remarquable justesse, un chœur religieux d'un mouvement lent et triste, dont je saisis à la volée les paroles mystiques :

« Il y a une terre qui est plus belle que le jour, mais on ne peut la voir qu'avec les yeux de la foi, et c'est le Seigneur qui en garde l'entrée. » J'ai retenu cependant les deux vers du refrain :

In a sweet by and by,
We shall meet on that beautiful shore.

« Dans un avenir bienheureux, nous nous retrouverons sur ce magnifique rivage. » Je ne sais si c'est la beauté réelle de l'air ou la touchante application des paroles à cette race qui a tant souffert, mais de ces quelques minutes j'ai gardé une impression très vive.

Ces pauvres nègres ! je m'intéresse beaucoup à eux, et cepen-

dant il faut que je fasse à leur sujet une confession. Je suis arrivé en Amérique tout à fait négrophile et convaincu qu'entre un nègre et un blanc il n'y avait aucune différence, sauf la couleur de la peau. Et puis, peu à peu, j'ai fini par comprendre le préjugé, si c'en est un, et je dois avouer aujourd'hui en toute humilité que je ne considère pas du tout un nègre comme mon semblable. Il m'a fallu dompter une certaine répugnance physique pour m'accoutumer à voir leurs mains noires et souvent velues arranger les draps de mon lit et me tendre une assiette blanche ou un morceau de pain. Si quelque chose pouvait me faire adopter les théories darwiniennes, ce serait l'aspect absolument bestial et simiesque d'un grand nombre d'entre eux, de ceux-là surtout qu'on rencontre plus ou moins déguenillés et mendiant dans les rues. Tout en me le reprochant, je suis arrivé à comprendre ce sentiment qui fait regarder toute accointance d'une blanche avec un nègre comme le dernier degré de la perversité et de la dégradation. A un autre point de vue, moins frivole, j'avais été un peu froissé de les voir invariablement, dans les villes que j'ai visitées, garçons d'hôtels, commissionnaires, décrotteurs ou mendians, toujours tendant la main sous un prétexte quelconque, jamais tenant boutique ni même employés à un métier manuel exigeant de l'adresse ou de l'intelligence. Je leur en voulais un peu d'avoir conservé, même alors qu'ils n'y étaient plus forcés, cette habitude, ce goût de la servilité, et l'ignoble scène dont j'avais été témoin à mon arrivée à Richmond ne les avait pas relevés dans mon estime. Aussi, tout en me disant que cette dégradation dont j'étais le témoin attristé était la conséquence de l'état où ils avaient été si longtemps maintenus et de toutes les souffrances qu'ils avaient endurées, j'étais bien près de conclure que cette dégradation était irréparable. Cette visite à la manufacture de tabac où je les ai vus ouvriers réguliers et laborieux m'a donné à penser que mon impression (comme beaucoup peut-être de celles que j'ai rapportées) pouvait bien être un peu rapide et superficielle. Pour en avoir le cœur net, j'ai fait causer à ce sujet un homme du Nord, des plus intelligens, qui est venu s'établir dans le Sud après la guerre, non point un de ces aventuriers sans le sou qui sont venus chercher à faire fortune en tondant sur les autres, mais un homme qui s'est s'établi avec des capitaux importans sur un domaine acheté par lui, dans la pensée qu'à la fois il donnerait un bon exemple et (ce qui est parfaitement légitime) réaliserait une bonne affaire. Voici ce qu'il m'a répondu :

« Vous auriez tort de juger l'ensemble de la population nègre par celle que vous rencontrez dans les villes. C'en est au contraire la partie la plus mauvaise. Ces commissionnaires, ces décrotteurs, ces hommes de peine tous plus ou moins en guenilles que vous voyez

dans les rues, ce sont les fainéans de la race qui sont venus dans les villes, parce qu'ils ont l'horreur du travail et qu'il y est plus facile de gagner sa vie en faisant rien ou peu de chose. Ils ont peu de besoins, et les quelques *cents* qu'ils attrapent par-ci par-là leur suffisent pour ne pas mourir de faim. Ce sont les *lazzaroni* du pays. L'élément sain et laborieux de la population, c'est l'élément rural qui continue à travailler sur les domaines qu'elle cultivait autrefois lorsqu'elle était à l'état esclave. J'en ai employé un grand nombre comme ouvriers dans mes plantations de la Floride, et je suis loin d'avoir eu à m'en plaindre. Ils ne sont pas très âpres à la besogne, et il y a une certaine somme de travail qu'il ne faut pas leur demander de dépasser. Mais, en revanche, ils sont peu exigeans pour leur salaire et faciles à conduire. La grande difficulté c'est, dans leur propre intérêt, de les accoutumer à l'économie. Leur instinct est de dépenser tout ce qu'ils gagnent en habits très voyans, en mouchoirs rouges, en babioles, et de vivre au jour le jour. Cependant ils sont en progrès sous ce rapport. Un assez grand nombre ont affermé par petits lots à leurs anciens maîtres les plantations sur lesquelles ils avaient vécu et paient régulièrement leurs redevances. D'autres sont même devenus propriétaires de terrains achetés par eux à bas prix, au lendemain de la guerre, et en tirent fort bon parti. La culture du coton, au lieu de se faire en gros, se fait aujourd'hui en détail, mais elle n'en est pas pour cela moins productive, bien au contraire. Le total des balles de coton récoltées s'est élevé de 3,800,000 balles en 1874 à 6,000,000 en 1880. On n'évalue pas aujourd'hui à moins de 6 millions de dollars l'ensemble des contributions payées par la population nègre. Comme les contributions sont proportionnelles à la richesse, c'est la preuve de sa prospérité, et les progrès de son bien-être sont visibles à l'œil. J'en suis frappé tous les ans lorsque je vais visiter mes plantations de la Floride. Là où sur ma route, l'année précédente, j'avais laissé une cabane, je retrouve une maison; là où j'avais remarqué une maison, je retrouve une ferme avec ses dépendances, et je puis vous affirmer par ma propre expérience qu'il s'est fait de très bonnes affaires dans le Sud depuis quelques années, principalement dans la Georgie, par la culture du coton, et dans la Floride par celle des oranges. — Et leur état moral? lui ai-je demandé. Où en sont-ils au point de vue des mœurs, de l'instruction, des croyances religieuses? Cela m'intéresse, je vous l'avoue, autant que leur bien-être, dont cependant je me réjouis avec vous. — A ce point de vue, m'a-t-il répondu, il faut distinguer entre les années qui ont suivi la guerre et celles d'aujourd'hui. Les années qui ont suivi la guerre ont été déplorables. Cette malheureuse population, quoi qu'on en ait dit depuis pour justifier cette odieuse institution de l'esclavage,

avait tant souffert et elle était si dégradée qu'elle était incapable de supporter la liberté. Pour eux, être libres, c'était le droit de se chauffer au soleil et ne rien faire. Aussi sont-ils tombés bientôt dans une profonde misère. L'instinct même de la nature semblait perverti chez eux, mais c'était grâce aux abus qu'on en avait fait. Un propriétaire d'esclaves entendant bien ses intérêts faisait produire tous les ans un enfant à ses négresses, comme dans une jumenterie bien conduite on fait produire tous les ans un poulain à chaque poulinière. Dans quelques états, on pratiquait même l'élevage des nègres comme on pratique celui des chevaux, et des gaillards bien découplés servaient de reproducteurs (1). De là l'expression contre laquelle les gens du Sud n'ont pas tout à fait le droit de protester comme une calomnie : les haras de nègres. De ces abominables pratiques il était résulté que ces malheureuses avaient pris l'horreur de la maternité. Elles se faisaient avorter ou mettaient leurs enfans à mort au moment de leur naissance. Aussi le dénombrement de 1870 a-t-il constaté une diminution sensible dans la population nègre, et tout le monde a cru, moi tout le premier, que cette population, incapable de supporter la liberté, était destinée à disparaître écrasée et étouffée en quelque sorte comme la population indienne. Mais la face des choses a bien changé depuis ces premières années. Si on peut adresser de justes critiques à la politique que le Nord a suivie vis-à-vis des états du Sud, il faut aussi rendre justice aux efforts que le parti abolitionniste a faits pour que cette grande œuvre de la destruction de l'esclavage, à laquelle il a tant contribué, ne devînt pas, au point de vue des nègres eux-mêmes une œuvre stérile. Le Sud a été inondé de missionnaires, principalement méthodistes et baptistes, et d'instituteurs, les missionnaires étant souvent, du reste, instituteurs et les instituteurs missionnaires. Des écoles gratuites, où était donné en même temps l'enseignement religieux, ont été fondées partout. Il y en a aujourd'hui dans tous les villages, et on en compte dix-sept dans la seule ville de Richmond exclusivement affectées aux enfans nègres. Or les nègres sont très susceptibles de subir des influences religieuses, et ils sont même assez enclins en ce genre à tomber dans des exagérations mystiques. Les missionnaires méthodistes et baptistes ont donc acquis rapidement une grande influence sur eux. Sous cette influence, leurs mœurs se sont régularisées, les liens de famille ont

(1) Je recommande ce détail absolument authentique à l'attention de ceux surtout qui veulent encore considérer l'esclavage comme un reste des institutions patriarcales, permettant à un seul homme d'assurer le bonheur de ceux qui dépendaient de lui. Sans doute, tous les propriétaires n'en usaient point ainsi vis-à-vis de leurs négresses, mais il suffit que de pareilles abominations aient été possibles pour faire justice de ces illusions sentimentales.

repris leur empire, et le résultat de cette transformation a été qu'aujourd'hui la population nègre se développe au contraire dans une proportion beaucoup plus rapide que la population blanche. L'expérience est donc faite, et les deux races peuvent coexister à l'état libre sur le même sol. Quant à leur aptitude à recevoir l'instruction, il faut distinguer. Les enfans nègres sont très précoces et très intelligens et ils apprennent beaucoup plus vite que les enfans blancs; mais vers l'âge de treize ou quatorze ans leur développement intellectuel semble s'arrêter, et il est rare qu'un nègre dépasse la somme de connaissances qu'il a acquises à l'école primaire. Ils demeurent en quelque sorte enfans toute leur vie, impressionnables, mobiles, dépensiers, mais susceptibles d'attachement et de reconnaissance. En résumé, si les aptitudes des deux races sont loin d'être égales, la race nègre n'est pas non plus marquée à ce coin ineffaçable de dégradation morale et intellectuelle dont la population des villes présente, je le reconnais, l'apparence. Elle se relève peu à peu de la déchéance où elle a vécu, et à mesure que les générations nouvelles élevées à l'ombre de l'église et de l'école succéderont à la génération ancienne, cette population, tout en demeurant toujours (je parle du moins aussi loin que les prévisions peuvent rationnellement s'étendre) inférieure à la race blanche, n'en deviendra pas moins pour le Sud un élément précieux et sera pour ces états, qui n'ont jamais bénéficié du courant d'émigration, ce que la race irlandaise ou allemande est pour les états du Nord : l'agent du travail et, par conséquent, du progrès. »

On peut penser si ces renseignemens m'ont intéressé; mais quelle que fût ma confiance dans le bon jugement de mon interlocuteur, il y a une chose qui m'eût intéressé encore davantage : c'eût été de contrôler par moi-même l'exactitude de ses appréciations et de faire une pointe, si rapide fût-elle, dans les états du Sud pour arriver sur ce sujet, sinon à une opinion, du moins à une impression personnelle. J'aurais été très curieux entre autres de traverser la Georgie et de pousser jusqu'à Atlanta pour visiter une grande exposition des produits de la culture et de l'industrie cotonnière, dont les journaux du Nord vantaient les merveilles, comme s'ils tenaient fort à constater la prospérité renaissante du Sud. Un instant, j'ai cru que mon très vif désir allait être satisfait. J'avais fait connaissance à Baltimore avec un très aimable gentleman du Sud, que j'avais ensuite retrouvé à Yorktown et qui s'était pris de goût pour moi. Au premier abord, sa bonne grâce se manifestait d'une façon qui me mettait bien un peu dans l'embarras. Il voulait à toute force que je fisse la cour à une jeune personne. C'était pour lui affaire de patriotisme. « Vous verrez, me répétait-il sans cesse, comme elles sont gentilles. » J'avais beau lui répondre que je n'en doutais nullement, mais que, pour une excel-

lente raison, cela ne serait pas très honnête de ma part : « Bon, répondait-il, ne leur dites pas que vous êtes marié. A quoi cela sert-il? » Et il n'en voulait pas démordre. A Richmond, je l'avais retrouvé et je lui avais parlé de mon désir de visiter l'exposition d'Atlanta. Le hasard faisait que lui-même s'y rendait le lendemain. Immédiatement il me propose de partir avec lui; il me fera visiter l'exposition en détail; le jour suivant, il me mènera voir ses plantations où je passerai deux jours et où je verrai les nègres à l'œuvre, puis je rejoindrai la bande où je pourrai, à Washington ou à Philadelphie. J'accepte avec enthousiasme et nous convenons de prendre nos derniers arrangemens pour l'heure du départ, le soir même, à un petit bal donné en notre honneur où nous devons nous retrouver. Mais à ce bal, il est pris par malheur d'un nouvel accès de patriotisme. Il s'empare de moi et, avisant une très jolie jeune fille, il me présente à elle en lui disant à demi-voix avec un sourire malicieux : « Il n'est pas marié, vous savez? » Puis il nous laisse là. Tout en riant, je crois devoir rétablir les faits, ce qui me vaut d'abord un beau compliment sur mon honnêteté, puis quelques minutes de conversation fort gaies. Mais lorsque je me mets à la recherche de mon ami le gentleman du Sud pour convenir de quelque chose avec lui, il a disparu. Convaincu sans doute que j'étais en train de m'assurer « combien elles sont gentilles, » il est parti, oubliant son invitation, et voilà comment je n'ai pas été à Atlanta étudier sur place la question des nègres.

Le petit bal dont je viens de parler a été un des épisodes les plus gais, et, sous un certain rapport, le plus original de notre voyage. Il nous a été offert, tout à fait en dehors des autorités constituées et des membres du comité, qui n'y ont pas été invités, dans une maison louée, à cet effet, par les dames ou plutôt, en réalité, par les demoiselles de la meilleure société virginienne. Il n'y avait, en effet, que quelques jeunes femmes servant de chaperons aux jeunes filles, suivant l'usage américain, qui permet à une jeune femme de chaperonner toute une bande de ses amies non mariées. De mères, peu ou point; je suis sûr qu'il n'y en avait pas dix dans la salle de bal, mais trente jeunes filles, en rang, attendaient les *French guests*. Sur ces trente, il y en avait bien trois ou quatre qui parlaient français ou à peu près, et, pour l'anglais, nous étions dans le même cas. Je laisse à juger si, en France, dans de pareilles conditions la conversation eût été froide. Eh bien! l'on me croira si l'on veut, à Richmond, elle a été des plus animées et, « les muets truchemens » ayant sans doute fait leur office, la soirée s'est prolongée fort avant dans la nuit. En rentrant à l'hôtel, nous étions tous rangés à l'avis de mon ami le gentleman du Sud. La jeune personne est une institution en Amérique comme les pompes à incendie, plus intéres-

sante même, et, à ce titre, on me permettra d'en dire un mot. Il y a légende en France sur la jeune personne américaine et légende en Amérique sur la jeune personne française. Ici, on se figure la première hardie, coquette, évaporée, l'esprit, néanmoins, toujours tendu pour se procurer un mari et prête à tout risquer pour le conquérir. Là-bas on se figure la seconde, silencieuse, épeurée, inerte et prête à recevoir de la main de ses père et mère un époux qu'elle ne connaît pas. Ces deux légendes ne sont pas plus fondées l'une que l'autre ; mais il est parfaitement vrai qu'il y a entre la manière d'être des jeunes personnes françaises et celle des jeunes personnes américaines une différence qui tient à une conception tout autre de leur situation sociale. En Amérique, lorsque vous partez pour une ville quelconque, on vous dit invariablement : Vous verrez là de très jolies jeunes filles : *very pretty girls*. En France, on dirait : de très jolies femmes. Toute la différence dont je parle se traduit par l'emploi de ces deux mots. En Amérique, c'est pour les jeunes filles qu'est organisé le mouvement social : bal, cotillons, matinées, parties de campagne, tout roule sur elles; et les jeunes femmes, sans en être exclues, n'y prennent qu'une part restreinte, le plus souvent sous prétexte de chaperonner une ou plusieurs sœurs, cousines ou amies. Les jeunes personnes vont également beaucoup au théâtre, dînent seules en ville ou vont faire des séjours chez des amies mariées. En un mot, pendant les quelques années qui séparent leur entrée dans le monde de leur mariage, c'est-à-dire de dix-huit à vingt-deux ou vingt-trois ans, elles mènent cette vie de divertissemens qui est au contraire en France le privilège des jeunes femmes. Elles savent que c'est là le bon temps de leur vie, celui où elles peuvent s'amuser sans souci, et quelques-unes, pour prolonger ce temps, font attendre un an ou deux l'homme qu'elles ont choisi dans leur cœur, afin de pouvoir continuer à s'amuser encore, car, une fois mariées, elles prévoient que les soins de l'intérieur, l'éducation des enfans, l'humeur plus ou moins sauvage d'un mari, leur imposeront une vie plus recluse. En un mot, elles comprennent la vie telle que la comprend cette vieille ballade du *Gâteau de la mariée*, qu'on récite ou qu'on récitait autrefois en Bretagne à chaque jeune fille le jour de ses noces :

> Vous n'irez plus au bal,
> Madame la mariée,

et qui se termine par cet avertissement funèbre :

> Ce gâteau est pour vous dire
> Qu'il faut souffrir et mourir.

Avant le mariage, le bon temps, après le mariage, les devoirs sérieux de la vie; c'est ainsi qu'elles entendent l'existence. N'avais-je pas raison de dire que c'est juste le contraire en France? et quand je devrais me faire mal voir, je ne puis m'empêcher de trouver que ce sont les Américaines qui ont raison. Tant qu'à donner une certaine part de sa vie à l'amusement, à la frivolité, à la coquetterie même si l'on veut, n'est-il pas mieux que ce soit pendant le temps où l'on peut le faire sans négliger aucun devoir sérieux, et où les imprudences, les fautes mêmes que l'on peut commettre, ne retombent que sur vous-même? Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que cette liberté des jeunes filles américaines, si fort critiquée en France, ne soit pas tempérée (je parle bien entendu dans la bonne société) par mille nuances judicieuses et qui en corrigent beaucoup les inconvéniens. Elles reçoivent des visites, tout comme les jeunes femmes en France, mais jamais dans leur chambre et toujours dans le salon de leur mère; elles sortent seules, mais si c'est par exemple à New-York, elles ne s'aventureront guère dans Broadway et borneront leurs promenades à ces régions bien habitées qui s'étendent entre Washington-Square et Central-Park. Elles iront se promener en voiture avec un jeune homme, mais ce sera ouvertement, dans son gig, à l'heure de la promenade publique, et jamais en coupé dans un quartier perdu de la ville. L'usage et l'instinct leur tiennent lieu d'expérience, et si abus était fait de quelque imprudence commise, justice sociale serait immédiatement exercée par les hommes eux-mêmes sur celui d'entre eux qui aurait manqué à l'honneur. Sans doute, il ne serait pas très difficile de citer telle excentricité un peu forte commise par une jeune fille américaine, principalement par une Américaine de Paris, mais il n'est pas plus juste de juger par un de ces exemples les jeunes filles du bon monde de New-York ou de Boston qu'il ne serait juste de juger (ce qu'on est assez disposé, soit dit en passant, à faire en Amérique) les jeunes femmes de la bonne société française par les excentricités de telle Parisienne de Nice. Dans les deux villes dont je viens de parler, on rencontre au contraire nombre de jeunes filles assez différentes, sans doute, de nos jeunes filles françaises par la liberté des allures, par la vivacité de leur conversation, par l'absence de tout embarras dans leurs relations avec les hommes de tous les âges, mais dont les manières n'en sentent pas moins la parfaite bonne compagnie. La différence s'accentue peut-être un peu davantage à mesure qu'on descend vers le Sud, et le type de la *fast girl* (qui, pour dire la vérité, n'est pas non plus introuvable dans le Nord) se rencontre plus facilement à Richmond qu'à New-York, et plus facilement encore, m'a-t-on assuré, à la Nouvelle-Orléans qu'à Richmond. Mais cette même *fast girl*, après quelques années de *flirt* où

elle aura fait dans les cœurs des ravages après tout aisément réparables, finira peut-être par faire une très honnête femme.

Reste la chasse au mari qu'on leur reproche de pratiquer pour leur compte, et il pourrait bien y avoir un peu de vrai, la coutume n'étant pas, comme en France, de laisser chasser ses père et mère. Ici encore je demanderai à laisser de côté les excentricités, les imprudences, les hardiesses dont on peut citer des exemples, pour n'examiner que la théorie. Il n'est pas très étonnant qu'une jeune fille américaine considère son mariage comme une affaire concernant bien moins sa famille qu'elle-même, et partant, qu'elle s'en occupe un peu davantage, puisqu'elle a la certitude qu'elle sera épousée pour son propre agrément. L'usage n'est point en Amérique, même dans les familles les plus riches, de donner une grosse dot aux filles, et si *ab intestat* elles ont le même droit que leurs frères, l'absolue liberté de tester fait que rien ne leur est garanti dans l'avenir. Il est même très fréquent que la presque totalité de la fortune soit laissée à celui des fils qui est le plus capable de continuer a conduire les affaires du père. Pendant que j'étais en Amérique ont eu lieu les fiançailles de la fille d'un de ceux qu'on appelle les nababs de New-York, et je croyais, avec mes idées françaises, que son futur faisait ce que nous avons coutume d'appeler un beau mariage. « Détrompez-vous, m'a-t-on dit; M[lle] X. aura sans doute plusieurs millions, mais ce n'est absolument rien auprès de l'immense fortune de son père, qui ira presque tout entière à ses frères. Son fiancé le sait à merveille, et ce ne sera pas un mécompte pour lui. » Il est donc parfaitement naturel qu'une jeune fille américaine, sachant que sa dot ne lui servira de rien, ait à cœur de se faire connaître, et, par une juste réciprocité, de connaître elle-même. « J'ai remarqué avec effroi, dit dans un roman français un célibataire endurci, que les jeunes personnes se ressemblent toutes. » On ne saurait en dire autant aux États-Unis. Dans cette entreprise, chacune se montre, en effet, suivant sa nature, mesurée ou hardie, réservée ou coquette. Le droit des parens se borne à être les premiers informés et à opposer une sorte de *veto* moral, dont les enfans tiennent ou ne tiennent pas compte suivant les cas. Sans doute, ce système a bien ses inconvéniens, et l'inexpérience des jeunes filles les expose à des erreurs irréparables. Mais l'expérience des parens n'en commet-elle pas aussi? C'est ce qui m'a été répondu par une jeune fille avec laquelle je discutais cette question délicate. Comme je lui faisais observer que, la jeunesse et l'entraînement aidant, une jeune fille pouvait aisément se tromper dans son choix : « Est-ce que les parens ne se trompent pas aussi? reprit-elle avec vivacité. Eh bien! si je dois être malheureuse, j'aime mieux l'être par ma faute que par celle de mes parens. » Cet argument m'a, je l'avoue, laissé sans réplique.

LE NORD ET LE SUD.

Le lendemain de ce petit bal, nous avons quitté Richmond, et jamais départ n'eut lieu plus à contre-cœur. Dans cette ville que nous n'avons fait qu'entrevoir, nous nous sentions environnés de sympathie et de bonne grâce. Si bien que nous ayons été reçus dans le nord de l'Amérique, je me suis laissé dire que, pendant la guerre de 1870, les sympathies n'avaient pas été tout entières de notre côté, et qu'un peu de rancune du mauvais vouloir autrefois témoigné par le gouvernement français à la cause du Nord y entrant sans doute pour quelque chose, la joie bruyamment témoignée par l'élément germano-américain n'avait pas laissé de trouver un écho dans beaucoup de cœurs. Dans le Sud, au contraire, où l'élément allemand n'a guère encore pénétré, la sympathie était plus entière et nous commencions à nous en apercevoir lorsqu'il nous a fallu partir, un peu contre notre gré, pour passer de nouveau quelques jours à Washington. Ce regret général s'augmente pour moi par une considération particulière. J'aurais voulu profiter de mon séjour dans le Sud pour me faire une opinion personnelle sur deux questions qui m'ont préoccupé dès mon départ de France et qui naturellement ont acquis encore plus d'intérêt pour moi depuis que je suis sur les lieux mêmes. Quelles ont été dans le passé les causes véritables de la guerre de sécession? Quels sont aujourd'hui les sentimens réciproques du Sud et du Nord vis-à-vis l'un de l'autre? Sur ces deux points comme sur bien d'autres, je n'ai pu me faire que des impressions. Je les dirai avec d'autant plus de liberté que je serais prêt à les rectifier.

Cette première question : Quelle a été la véritable cause de la guerre de sécession? étonnera peut-être bien des gens, et ils répondront sans hésiter : L'esclavage. Oui, sans doute, l'esclavage. Cette funeste institution qui a tant nui au Sud dans le passé et dont les conséquences pèsent encore sur lui, a joué un rôle incontestable dans les événemens qui ont déterminé la sécession, et c'est un ingénieux paradoxe de prétendre, ainsi que j'ai entendu quelques amis du Sud essayer de le faire, que la question de l'esclavage n'a été pour rien dans la guerre. Pour soutenir cette thèse, il faut méconnaître des faits gros comme des maisons. Il faut avoir oublié la violence des procédés contre les choses et contre les hommes auxquels les états du Sud avaient eu recours pour arrêter dans leurs limites la propagande antiesclavagiste, livres brûlés, personnes maltraitées. Il faut avoir oublié qu'après des discussions passionnées dans le congrès à propos de la reconnaissance de l'esclavage dans

les nouveaux états et à propos de l'odieuse loi qui permettait aux propriétaires de poursuivre leurs esclaves fugitifs dans les états du Nord, discussions où le Sud avait toujours eu la majorité, ce fut la seule crainte de perdre cette majorité et de voir une politique anti-esclavagiste triompher par l'arrivée au pouvoir du président Lincoln qui détermina les états du Sud non-seulement à poser le principe de la sécession, mais à tirer le premier coup de canon. Il faut avoir oublié enfin qu'un des premiers états qui ait donné l'exemple de la sécession, la Caroline du Sud, a précisément, dans sa déclaration d'indépendance, donné comme raison l'intolérable prétention des états du Nord de réglementer la question de l'esclavage. Et s'il ne suffisait pas de rappeler ces faits connus de tout le monde et qu'il est vraiment trop commode de supprimer, je montrerais le rôle que la question de l'esclavage a joué dans cette lutte terrible par une preuve d'un tout autre genre, mais qui a bien sa valeur. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent un peu confusément peut-être de l'épisode de John Brown, ce partisan un peu fou de l'abolition, qui, pour s'être avisé d'appeler les esclaves à l'indépendance et avoir tenté, à la tête d'une petite bande de noirs, de s'emparer de l'arsenal d'Harpers-Ferry, fut pendu comme un assassin. Mais cet épisode qui a précédé de quelques années la guerre de sécession, a eu beaucoup de retentissement aux États-Unis. De l'histoire de John Brown on avait fait une complainte et cette complainte était devenue pendant la guerre le chant populaire des armées du Nord. « Le corps du vieux John Brown pourrit dans son cercueil, mais son âme marche encore avec nous sac au dos, sac au dos. » Tel est le sens du refrain que plus d'un soldat de l'armée du Nord a répété pour soutenir son courage pendant une longue marche ou parfois une retraite désastreuse, et cette âme de John Brown qui marchait avec lui, qu'était-ce autre chose, sinon la résolution de mettre fin à tout prix, fût-ce celui de sa vie, à une institution dont il considérait le maintien comme une tache pour son pays? Les sympathies des amis de l'humanité ne se sont donc point égarées en se prononçant pour la cause du Nord, et cette cause méritait l'appui que dans notre pays lui ont prêté, dans des camps différens, ces généreux esprits qui s'appelaient les Montalembert et les Laboulaye.

Mais si l'esclavage a été la principale cause de la guerre, est-ce à dire que c'en fut la cause unique, et la chevalerie du Sud, comme les planteurs aimaient à s'appeler, n'a-t-elle pris les armes et n'a-t-elle déployé dans les combats tant de bravoure, dans la défaite tant de constance, que pour conserver le droit de faire travailler des esclaves pour son compte? Je ne crois pas qu'il fût juste de le prétendre, sans quoi la cause du Sud n'aurait pas été non

plus digne des dévoûmens héroïques qu'elle a rencontrés et des sympathies qu'elle excite encore. Je ne crois pas non plus qu'il soit sérieux de dire qu'au fond de cette longue et sanglante guerre il n'y avait après tout qu'une querelle d'intérêts commerciaux, et qu'elle ne serait pas née si le Nord n'avait pas voulu imposer la protection au Sud et le Sud faire triompher le libre échange aux dépens du Nord. Sans doute il pouvait y avoir entre ces deux régions si différentes de l'Amérique opposition d'intérêts, comme il y a aujourd'hui, comme il y avait déjà à cette date opposition entre l'Ouest agricole et le Nord manufacturier, ou chez nous entre la Normandie et la Gironde. Mais si les hommes sont disposés à faire beaucoup de sacrifices aux questions d'intérêt, il y en a un dernier qu'ils consentent rarement et pour cause, car celui-là ne serait guère profitable, c'est le sacrifice de leur vie. On fera difficilement croire que plus de huit cent mille hommes se soient fait tuer de part et d'autre pour une question de tarifs plus ou moins élevés. Non, il y avait autre chose qu'une question de tarifs dans cette lutte, une des plus longues et des plus sanglantes que deux peuples se soient jamais livree; autre chose même que la question de l'esclavage, qui, du reste, n'était pas seulement pour le Sud une question d'intérêt, mais une question d'orgueil individuel. Il y avait une question de patriotisme local mêlé à une question d'antipathie de race. Ce n'est pas d'hier ni d'avant-hier que la question du droit des états (*the states rights*) a joué un rôle capital aux États-Unis. Elle est née le lendemain de la déclaration d'indépendance. Jefferson et toute son école en ont été les champions déclarés, et toute une partie de l'histoire des États-Unis a été remplie par la lutte entre les fédéralistes qui étaient partisans d'un pouvoir central fortement constitué, armé de certains droits, pouvant intervenir dans la vie des états pour leur imposer le respect de certains principes ou réprimer certains écarts, et les républicains, c'est-à-dire les partisans de l'indépendance et de l'autonomie des états poussée aussi loin qu'il était possible sans détruire l'idée d'une république fédérative. La lutte a passé par bien des phases et pris bien des faces; au cours de ces péripéties, les partis ont même changé de nom : les républicains se sont nommés démocrates et les fédéralistes ont pris le nom de républicains. Mais l'antagonisme entre les deux opinions n'a pas cessé d'être très ardent. Les états du Sud n'ont jamais cessé d'être hostiles à l'idée d'une grande république unitaire et favorables à l'indépendance intérieure des états. A ce titre, leur cause ne serait rétrospectivement pas indigne de l'intérêt de l'opinion libérale. Nous avons payé assez cher nos manies d'unité pour les autres pour qu'il nous soit permis au moins de regretter le triomphe de cette tendance qui pousse les petits états à disparaître dans les grands, que ces états

s'appellent le Hanovre, la Toscane ou la Virginie. Mais ce qui a fait le malheur de la cause du Sud, c'est que la première application que les états confédérés entendaient faire de l'autonomie qu'ils revendiquaient, c'était précisément le maintien de l'esclavage, tandis que la tendance du Nord était, au contraire, d'ériger, au moins dans l'avenir, la liberté des hommes de couleur en un principe constitutionnel qui devrait être respecté dans toute l'étendue de l'Union. C'est là ce qui les a perdus en réduisant à une neutralité bienveillante certains gouvernemens européens dont l'intérêt politique aurait été peut-être de pousser à une division de la grande république. Mais prendre ouvertement parti pour l'esclavage leur était impossible ; dans aucun pays chrétien l'opinion publique ne l'eût souffert, et le Sud a porté ainsi la juste peine d'une déplorable solidarité.

Néanmoins cette question, après tout assez théorique, des droits des états ne suffirait peut-être pas à elle seule pour expliquer l'acharnement de la lutte, s'il ne s'y mêlait aussi, comme je viens de le dire, une antipathie de races. Il y a longtemps que les gentlemen du Sud détestaient et méprisaient ces Yankees, ardens au travail, âpres au gain, toujours dans leurs bureaux ou dans leurs usines. Leurs mœurs à eux étaient toutes différentes. Accoutumés à faire travailler pour leur compte et à ne pas trop s'occuper de leurs affaires, ils vivaient généralement sur leurs plantations, sauf quelques mois passés à la ville ou dans les assemblées, d'une vie passablement oisive et relativement aristocratique, assez semblable à celle de ces *squires* anglais du siècle dernier dépeints par Fielding dans *Tom Jones*, ou par Walter Scott dans *Rob Roy*. A vrai dire, cette existence n'était pas et n'est pas encore aujourd'hui aussi élégante et aussi raffinée que quelques personnes se le figurent en France, et quand on dit qu'il n'y a de bonne compagnie en Amérique que dans les états du Sud, c'est à peu près comme si on disait qu'il n'y a de bonne compagnie en France que dans le Poitou ou dans la Vendée, ce qui serait peut-être un peu exclusif. Bons cavaliers, grands chasseurs, ils étaient grands buveurs aussi (à vrai dire, en Amérique on boit un peu partout) et par-dessus le marché prodigieusement étrangers à tout mouvement intellectuel. Mais quand ils ont conçu la crainte que ces Yankees n'intervinssent dans le gouvernement de leurs états en limitant leur autocratie, quand ils ont entrevu surtout la possibilité qu'on fît de ces nègres méprisés et avilis des hommes comme eux, ils se sont levés tous ensemble, et, de même que les gentilshommes du Poitou et de la Vendée sont devenus, pendant la guerre de 1870, d'admirables officiers de mobiles ou se sont fait tuer héroïquement comme simples soldats sous la bannière du général de Charette, de même les gentlemen du Sud ont fourni comme officiers ou comme soldats le

noyau d'une armée dont on ne saurait trop admirer l'héroïque et d'abord triomphante résistance à des forces trois fois supérieures. Tant de qualités expliquent parfaitement les sympathies qu'ils ont conservées dans leur défaite et même le concours que quelques Français leur ont prêté. Mais il ne faut pas oublier que, si la cause du Sud avait triomphé, on verrait encore aujourd'hui ce scandale d'une grande nation chrétienne s'appuyant en principe sur une institution directement contraire à l'esprit de l'Évangile. Aussi je persiste à penser que ceux de nos compatriotes (sans nommer personne) qui se sont enrôlés sous les drapeaux du Nord ont servi la cause du vrai droit et celle de la liberté humaine.

Quels sont aujourd'hui, depuis seize ans que cette lutte est terminée, les sentimens véritables que nourrissent les uns vis-à-vis des autres les hommes du Sud et les hommes du Nord? Il n'y a pas de point qui ait piqué davantage ma curiosité; il n'y en a pas non plus sur lequel il m'ait été plus difficile d'arriver, je ne dirai pas à une opinion, je n'y prétends même pas, mais à une impression. J'ai beaucoup fait causer là-dessus, et bien des choses contradictoires m'ont été dites. « Je suis fille de rebelle et je m'en fais gloire, » nous disait, en relevant sa jolie tête d'un air mutin, une des jeunes filles de Richmond. « Si je croyais que vous aimiez ces vilains hommes du Nord, je ne vous parlerais même pas, » nous disait une autre. Mais ce sont là peut-être bouffées de sentimens partant d'un point d'honneur exagéré, et je connais, d'autre part, des filles du Sud qui ont épousé quelques-uns de ces *vilains hommes du Nord* et qui ne paraissent pas s'en repentir. J'ai parfois trouvé aussi chez certains hommes du Nord une vivacité de langage qui m'a étonné contre leurs anciens adversaires du Sud. « On aurait dû pendre Jefferson Davis et fusiller ceux des généraux confédérés qui, au moment de la guerre, avaient abandonné l'armée fédérale. C'étaient des traîtres et des déserteurs, » me disait un fort galant homme avec lequel j'ai beaucoup causé de ces questions, et je me souviens encore de la vivacité avec laquelle un ancien général des armées du Nord s'est écrié, pendant que nous admirions à la revue d'Yorktown la fière allure des milices virginiennes : « Ne les applaudissez pas: c'étaient des rebelles. » Mais ce sont là, tel a été du moins mon sentiment, des vivacités individuelles d'après lesquelles il ne serait pas exact de se former une opinion. En allant un peu plus au fond des choses, je suis arrivé à une impression plutôt contraire, et cela pour deux raisons. Les Américains, tant ceux du Sud que ceux du Nord, sont gens très pratiques et ils n'aiment pas à soulever inutilement les questions déjà résolues. Or s'il est deux questions qui soient résolues au monde, c'est celle de l'esclavage et celle de la séparation. L'esclavage n'est pas de ces institutions

qui puissent se rétablir, et quant au droit de quelques états de se retirer de la grande Union pour former une république à part, sans compter que cela leur serait matériellement impossible à exécuter par la force, où serait l'intérêt, aujourd'hui que la grande cause de désunion entre le Nord et le Sud a disparu? Aussi les habitans du Sud, et ceux-là surtout qui appartiennent à cette génération nouvelle arrivée à l'âge d'homme depuis la guerre, ont-ils, je crois, complètement pris leur parti de la situation qui est faite aux anciens états confédérés, et au lieu de s'épuiser en regrets et en récriminations stériles, ils tournent virilement leurs yeux vers l'avenir. Ce qui leur rend au reste cette résignation moins méritoire et plus facile, c'est que la situation politique et matérielle des états du Sud s'est singulièrement améliorée depuis quelques années.

Pendant longtemps, cette situation a été absolument déplorable, et les fautes du Nord y étaient pour beaucoup. En appelant tous les nègres, sans distinction et sans tempérament, non-seulement à la liberté, ce qui était un droit, mais à l'égalité politique et au suffrage, les politiciens du Nord n'ont pas seulement blessé au point le plus sensible les gentlemen du Sud en poussant du premier jour à l'extrême cette égalité qui les humiliait, mais ils ont du même coup livré pour plusieurs années l'administration des états du Sud à toutes les ignorances et à toutes les passions d'une race à peine émancipée et exploitée par une bande de spéculateurs éhontés, ceux qu'on a appelés les *carpet-baggers;* non point, comme on l'a souvent répété, parce qu'ils étaient venus du Nord n'ayant pour tout bagage qu'un sac de nuit, mais parce qu'on les avait comparés à ces agens d'affaires véreux qui voyageaient portant, comme nos huissiers de campagne, dans une sacoche en cuir, les billets usuraires qu'ils avaient à recouvrer. On ne saurait exagérer l'état déplorable du Sud pendant les quelques années qu'on a appelées en Amérique la période de *reconstruction* et qui mériteraient bien plutôt d'être appelées la période de destruction. D'une part, toutes les assemblées politiques, tous les conseils municipaux, tous les emplois publics envahis par des nègres ou par des blancs qui ne valaient guère mieux; de l'autre, les gentlemen du Sud organisés en sociétés secrètes et se vengeant par d'horribles représailles non-seulement de leurs oppresseurs, mais de ceux-là même, noirs ou blancs, qui travaillaient honnêtement à leurs affaires, et dont le succès les humiliait. On croit feuilleter un mauvais roman lorsqu'on lit les tristes exploits de la société des Ku-klux-klans, dont les membres, couverts d'un drap blanc, le visage caché ou peint en noir, parcouraient à cheval, la nuit, les campagnes du Sud, terrifiant les nègres, qui les prenaient pour des fantômes et exerçant tantôt contre eux, tantôt contre les blancs eux-mêmes, des vengeances et des mauvais

traitemens qui allaient jusqu'à l'assassinat. Ce triste état de choses a été raconté avec beaucoup de force dans un roman qui n'est en réalité qu'une autobiographie et qui a fait il y a quelques années beaucoup de bruit aux États-Unis : *a Fool's errand, by one of the fools* (*l'Entreprise d'un fou racontée par un des fous*). Ce petit livre, très dramatique, est d'autant plus curieux à lire qu'écrit par un homme du Nord, on y trouve une âpre censure de la conduite du Nord, auquel l'auteur reproche d'avoir abandonné en proie à d'indignes traitemens ceux qui étaient venus honnêtement dans le Sud, après la guerre, donner l'exemple de l'activité, du travail et des bons traitemens vis-à-vis des nègres. Il aurait pu ajouter que, dans d'autres circonstances, le gouvernement qui siégeait à Washington a mis au contraire sa force au service de ceux de ses partisans qui méritaient le moins d'intérêt. C'est ainsi que le général Grant, alors qu'il était président, a envoyé les troupes fédérales soutenir dans la Louisiane l'autorité d'un drôle nommé Kellog, contre la tyrannie duquel s'était légitimement insurgée la meilleure partie de la population. Mais ce déplorable état de choses a commencé à prendre fin en même temps que l'administration du général Grant, et l'un des premiers actes de son successeur, le président Hayes, a été de rappeler les troupes fédérales de la Louisiane, inaugurant ainsi vis-à-vis des états du Sud une politique plus honnête et plus équitable. Puis, peu à peu, une révolution s'est opérée dans les esprits. Les anciens propriétaires d'esclaves ont compris qu'au lieu d'exercer des mauvais traitemens contre les nègres, ils feraient mieux d'essayer de se les concilier et de reprendre influence sur eux. Cela leur a été d'autant moins difficile que ceux-ci n'avaient guère à se louer de leurs amis les *carpet-baggers*, par lesquels ils avaient été singulièrement exploités. Peu à peu la paix sociale et politique s'est rétablie dans l'intérieur des états du Sud, et le résultat de cette paix a été que, les nègres s'étant mis à voter sous l'influence des blancs, les membres du parti démocrate, c'est-à-dire de l'ancien parti séparatiste, mais ayant sincèrement renoncé à toute pensée de séparation, sont revenus au pouvoir dans presque tous les états du Sud. Aujourd'hui c'est l'aristocratie blanche qui y gouverne, en partie du moins, et les choses n'en vont pas plus mal; au contraire.

Ce qui a singulièrement aidé au rétablissement de la paix sociale, c'est qu'à une période de véritable détresse a succédé depuis quelques années, dans le Sud, une période d'aisance croissante. Les anciens planteurs, au lieu de se draper fièrement dans leur pauvreté en attribuant leur ruine à la guerre, tandis que, pour beaucoup d'entre eux, la gêne avait commencé bien avant, les anciens planteurs, dis-je, ont fini par se remettre courageusement à l'ouvrage en s'occupant un peu plus directement de leurs affaires

qu'autrefois, et comme ce n'est ni l'énergie ni l'intelligence qui leur manquent, ils s'en sont très bien trouvés. Ils ont fini par se persuader qu'il y avait meilleur profit à tirer du travail libre des nègres rémunéré par un salaire que de leur travail forcé stimulé par des coups de fouet, et les nègres, de leur côté, ont compris qu'il valait mieux être bien logés, bien nourris et recevoir quelque chose en plus pour leur travail (c'est généralement le mode de louage adopté) que se chauffer sans rien faire au soleil en vivant misérablement. Aussi la production du coton va-t-elle croissant dans la Georgie, que tout le monde s'accorde à représenter comme plus prospère qu'avant la guerre, grâce à l'industrie manufacturière qui s'y développe et qui lui permet d'exploiter ses propres produits, tandis qu'auparavant elle était tributaire du Nord. Les plantations d'orangers ont donné dans la Floride de magnifiques résultats. La Louisiane, la Virginie elle-même, qui ont tant souffert, sont en train de se relever. Il n'y a que les deux Carolines qui paraissent irréparablement ruinées, si ce mot d'irréparable peut être prononcé dans une contrée aussi vivace que l'Amérique. Que le courant d'émigration, qui, jusqu'ici, n'a guère profité qu'au Nord et que l'esclavage autrefois, aujourd'hui la concurrence du travail nègre détourne encore du Sud, commence au contraire, comme on l'y invite, à se porter régulièrement de ce côté, et ces magnifiques contrées, pour lesquels le ciel a tout fait et qui produisent également le blé, les oranges, le coton, la canne à sucre, finiront par prendre un développement qui laissera peut-être bien loin derrière elles leurs rivales du Nord et de l'Ouest.

Enfin, ce qui achèvera de compléter dans l'avenir la réconciliation de ces deux grandes fractions de la république américaine, c'est le développement commun de ce sentiment qui fait les grandes nations et les grands empires : l'orgueil. Lorsqu'on cause avec ceux des hommes du Nord qui ont conservé vis-à-vis de leurs adversaires du Sud des passions excessives, on découvre que ce qu'ils leur reprochent, c'est d'avoir compromis l'avenir de l'Union et d'avoir failli diviser cette grande république américaine, aujourd'hui si puissante, en deux républiques rivales qui se seraient paralysées l'une l'autre. Eh bien ! ce sentiment, sous une forme différente, les hommes du Sud commencent à le partager. Ils se disent tout bas que, s'ils avaient triomphe dans leur entreprise, la république qu'ils auraient réussi a fonder végéterait assez misérablement et que toute vue ambitieuse d'avenir lui serait interdite. Au contraire, ils se sentent chaque jour plus fiers d'être les citoyens d'une nation qui tend à devenir une des plus puissantes du monde. *Civis Romanus sum*, disaient avec orgueil les citoyens de cette grande république qui a servi de modele à tant de pastiches. Être citoyen amé-

ricain commence à inspirer aux gentlemen du Sud un orgueil à peu près semblable, et lorsqu'ils promènent cette qualité de par le monde, on ne leur demande pas s'ils comptent parmi les vainqueurs ou les vaincus de l'ancienne guerre. Ils ont donc échappé à ce sentiment de l'humiliation qui aigrit le souvenir de la défaite, et ce sont assurément les premiers vaincus auxquels ait fini par profiter la gloire de leurs vainqueurs. Nous avons vu (je puis le dire sous nos yeux) un exemple de cette transformation si explicable des sentimens. Parmi nos compagnons militaires, nous comptions un très galant officier, originaire de la Virginie, qui, après avoir servi dans les armées du Sud, avait de désespoir quitté son pays et s'était enrôlé en Algérie dans la légion étrangère. Il y avait quinze ans qu'il avait quitté l'Amérique et il y apportait toutes les ardeurs, tous les préjugés d'un émigré. Puis nous l'avons vu peu à peu subir l'influence de ce sentiment de patriotisme général dont je viens de parler, et tout fier des merveilleux développemens qu'il constatait dans son pays, au bout d'un mois, on n'aurait pu distinguer s'il appartenait au Nord ou au Sud. Lui-même, j'en suis convaincu, ne s'en souvenait plus. Mais je puis donner des preuves un peu plus générales des progrès de la réconciliation entre les deux fractions autrefois ennemies. Pendant que nous étions à Richmond, le bruit se répandit avec quelque vraisemblance que le secrétaire du département d'état, M. Blaine, qui avait depuis quelque temps déjà remis sa démission entre les mains du président de la république, allait être définitivement remplacé, et parmi les successeurs qu'on lui donnait on citait le nom du général Longstreet. Or le général Longstreet a exercé un commandement important pendant la guerre de sécession dans l'armée du Sud. Le plus ou moins de probabilité de sa nomination n'en a pas moins été discuté pendant plusieurs jours sans que l'opinion publique parût s'en émouvoir dans le Nord et sans que dans le Sud personne lui adressât le moindre reproche de défection. Mais un exemple plus frappant encore est celui-ci. J'ai déjà parlé de cette exposition des produits de l'industrie cotonnière ouverte dans cette ville d'Atlanta que les soldats de Sherman ont prise de vive force en 1864. Le général Sherman n'en est pas moins venu en personne visiter cette exposition. Et non-seulement il a pu circuler librement dans la ville sans recueillir aucun témoignage hostile, mais il a été reçu officiellement à l'exposition, il y a prononcé un discours et dans ce discours il a pu dire : « Nous avons combattu autrefois pour l'idée de patrie comme chacun de nous la comprenait dans sa conscience, mais tous ces souvenirs doivent être oubliés aujourd'hui, et, pour moi, je puis le dire avec vérité, je ne me sens pas attaché par des liens moins étroits à cet état de Georgie qu'à mon état natal de l'Ohio. » Non-seulement ces paroles n'ont soulevé aucune pro-

testation dans cet état de Georgie que les troupes de Sherman ont systématiquement dévasté, mais elles ont été couvertes d'applaudissemens, et sa personne a été l'objet d'une ovation. Tout ce que je pourrais ajouter encore de mes impressions personnelles ne ferait qu'affaiblir la portée de ce fait indéniable.

WASHINGTON; LES PARTIS POLITIQUES.

23-27 octobre.

Le chemin de fer qui nous ramène en quelques heures de Richmond à Washington traverse un pays d'un aspect curieux. Ce pays est couvert tout entier de forêts, mais non point de forêts telles que nous les comprenons en France, percées de routes et régulièrement exploitées. Sur un sol pauvre et poussiéreux, que les pluies d'hiver doivent transformer en boue épaisse, poussent des taillis rabougris. Point de grands arbres, point non plus de routes forestières servant à l'exploitation des bois. On dirait, et c'est, je crois, souvent le cas, que ces forêts n'appartiennent à personne et qu'elles sont livrées sans défense aux déprédations de ceux qui viennent y couper du bois au fur et à mesure de leurs besoins. Point de futaies, point d'arbres de réserve; que ce soit par des maraudeurs ou par les propriétaires eux-mêmes, ces bois paraissent exploités sans aucune idée d'avenir et je ne serais pas étonné si, un jour venu, on se repentait en Virginie de ces prodigalités. Le chemin de fer que nous suivons n'existait pas au moment de la guerre, ou du moins il ne conduisait pas jusqu'à Washington. Aussi sa possession n'a-t-elle pas été l'objet de nombreux combats comme celle de la ligne qui conduisait de Washington à Richmond par Alexandria et Gordonsville. Nous laissons donc de côté, à mon grand regret, les champs de bataille de Bull-Run et de Manassas-Junction, qu'il m'eût beaucoup intéressé de voir. Mais nous traversons cependant le terrain du combat de Fredericksburg, et celui de nos compagnons militaires qui a fait partie de l'armée du Sud nous raconte à ce propos le trait suivant qui peint bien l'énergie déployée de part et d'autre dans la lutte. Lors de l'attaque de Fredericksburg, deux brigades de l'armée du Sud étaient rangées derrière un mur crénelé. Trois fois les troupes du Nord s'élancèrent à l'assaut de ce mur, dont les séparait un espace découvert de six cents mètres. Chaque pas en avant coûtait la vie à quelques soldats et, arrivés à cinquante pas du mur, ne pouvant plus avancer, ne voulant pas reculer, les cadavres s'entassaient les uns sur les autres. Pendant ce temps, les deux brigades du Sud postées derrière le mur essuyaient elles-mêmes le feu de l'artillerie du Nord et perdaient leurs deux généraux. Le lendemain, lorsque les

troupes du Sud, auxquelles était demeuré l'avantage, voulurent ramasser et ensevelir les morts, elles trouvèrent rangées devant le mur des compagnies presque entières ; on eût pu faire l'appel, il n'eût presque pas manqué un soldat. Quinze mille cadavres reposent aujourd'hui dans le cimetière de Fredericksburg ; mais moi, tout en continuant notre route d'une allure rapide à travers ces taillis sauvages, je pense à ceux qui, pendant une désastreuse retraite, ont succombé peut-être à quelque mortelle blessure, mourant seuls, au pied d'un arbre, de soif ou d'épuisement et dont les ossemens oubliés blanchissent aujourd'hui sous la feuillée, sans honneurs, sans prières, mais peut-être pas sans larmes.

Notre second séjour à Washington n'a pas duré moins de quatre jours, et vu l'allure dont nous avons marché jusqu'à présent, nous sommes sur le point de trouver que c'est beaucoup. Il n'a pas été marqué par d'autres plaisirs que par une soirée à la légation de France dont Mme Outrey nous a fait les honneurs avec la double bonne grâce d'une Américaine et d'une Française, et par une réception de M. Blaine, le secrétaire du département d'état, dont le début a été marqué par un défilé tout démocratique d'invités en redingote, et la fin, au contraire, par une petite sauterie fort élégante, à laquelle avaient consenti à venir par le chemin de fer quelques jeunes filles de Baltimore, peut-être pour nous dédommager de leur dédain lors de notre passage dans leur ville natale. Aussi j'avoue que ce séjour m'aurait paru peut-être un peu long, si je n'avais profité de la circonstance pour tâcher de mieux comprendre les particularités du quart d'heure de la politique américaine. Tout en me pardonnant volontiers de n'avoir pas intitulé ces études : *de la Démocratie américaine et de son avenir*, peut-être mes lecteurs ne seront-ils pas fâchés après tout de trouver ici quelques renseignemens très courts sur l'état des partis dans cette grande république si exaltée par les uns, si décriée par les autres et dont chacun affirme le triomphe ou la décadence, suivant qu'il appartient dans notre pays à un parti ou à un autre.

Les États-Unis sont aujourd'hui, comme chacun sait, divisés entre républicains et démocrates. Les républicains sont au pouvoir, les démocrates dans l'opposition, et quelques méchans pourraient prétendre que c'est là surtout ce qui les sépare. Mais ce serait malice, et il y a entre les deux partis une réelle différence de tendances. Les républicains sont les centralisateurs, les partisans d'un pouvoir fédéral fort et faisant sentir son influence à travers toute l'étendue de l'Union. Les démocrates sont les partisans des droits des états et, sinon de leur complète autonomie, du moins de leur indépendance politique et législative poussée aussi loin qu'il est possible, sans rompre le lien fédéral. Avant la guerre et lorsque l'esclavage

subsistait encore, la question des droits des états avait une singulière importance. Aussi le parti démocratique avait-il la majorité dans tous les états du Sud, et les partisans qu'il comptait dans les états du Nord étaient désignés sous le nom de *peace democrats* ou de *war democrats*, suivant qu'ils étaient ou non partisans d'un appel à la force pour maintenir l'Union. L'état des partis en Amérique au moment de la guerre a été décrit d'une façon plus brillante peut-être qu'impartiale par mon pauvre camarade, Ernest Duvergier de Hauranne, si prématurément enlevé, et ses lettres sur l'Amérique n'ont certainement été oubliées de personne. Mais depuis son voyage les choses ont singulièrement changé de face, et entre républicains et démocrates, il n'y a plus guère aujourd'hui de différences bien profondes. Quelques personnes pensent même en Amérique que ces dénominations ont fait leur temps et qu'il suffirait d'une question nouvelle de quelque importance pour amener aussi un classement nouveau des partis. Cependant on peut retrouver encore au fond de ces divisions une conception différente des meilleurs moyens politiques de maintenir l'Union dans les temps à venir et de réaliser ce programme difficile qui est presque une gageure: conserver sous l'autorité d'un même gouvernement central un territoire qui s'étend depuis le Canada jusqu'au Mexique et depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Les républicains (j'entends ceux qui s'élèvent à une certaine hauteur de vues) pensent que c'est en fortifiant autant que possible les pouvoirs du gouvernement fédéral; les démocrates soutiennent que c'est en laissant la plus grande somme possible d'indépendance aux états. C'est là une question sur laquelle on peut disputer à perte de vue, et j'avoue humblement que je n'ai point d'avis là-dessus.

Ce qu'il faut avant tout éviter, si on veut comprendre quelque chose au classement des partis en Amérique, c'est d'attribuer aux mots le sens que nous leur attribuons, et de chercher à retrouver nos divisions dans les leurs. Non-seulement en Amérique tout le monde est républicain et démocrate dans l'acception que nous donnons à ces mots, mais ce qu'on appellerait en Angleterre les tories et les whigs, ce que nous appelons les conservateurs et les radicaux, sont répartis en quantité à peu près égale suivant les régions, entre les deux partis républicain et démocrate. Dans le Nord, presque toutes les vieilles familles appartiennent au parti républicain; la basse classe des villes, composée en partie d'Irlandais, appartient au parti démocratique. Dans le Sud, c'est le contraire: les vieilles familles appartiennent au parti démocratique, et le parti républicain a recruté au contraire ce qu'il y a de moins relevé dans la population. A un autre point de vue, tout le monde en Amérique, ou du moins presque tout le monde, est à fois conservateur et radical, car

tout le monde (ou du moins presque tout le monde) a des idées saines sur la constitution des sociétés, et tout le monde est accoutumé à des institutions que plus d'un radical n'oserait peut-être même pas mettre en pratique chez nous. Enfin, ce qui vaut mieux, tout le monde est libéral, car personne n'a l'idée de refuser la liberté à ses adversaires politiques, après l'avoir réclamée pour soi-même et s'en être fait un panache.

Quant à la question sociale, elle est à peine née. Sans doute, il y a dans certains endroits, et je le montrerai plus tard, beaucoup de misère. Sans doute, il peut y avoir dans d'autres endroits des grèves et des difficultés industrielles. Pour conjurer ces difficultés et pour combattre les progrès du socialisme, les Américains qui réfléchissent aux problèmes de l'avenir comptent beaucoup sur la diffusion de l'instruction populaire. Ils pourraient bien se faire là-dessus quelques illusions. Mais tant que la main-d'œuvre sera plus difficile à se procurer que la besogne et tant que les cultivateurs seront plus rares que les terres, c'est-à-dire pendant des années, peut-être des siècles encore, je ne crois pas, malgré les prédictions pessimistes, qu'il y ait des périls bien sérieux à prévoir de ce côté.

Si cette division des partis entre républicains et démocrates est connue de tout le monde, il n'en est pas de même de celle qui s'est introduite à une date beaucoup plus récente dans le parti républicain lui-même entre *stalwarts* et *half-breds*, nous dirions les *purs* et les *demi-sang*. C'est pour le coup qu'on ne peut l'expliquer sans faire entrer en ligne des questions de personnes. Cette division remonte en principe (la dénomination elle-même est beaucoup plus récente) aux dernières années de la présidence du général Grant. On sait que les dernières années du deuxième terme présidentiel de l'illustre soldat ont été remplies de scandales financiers auxquels, je veux le croire, il est demeuré personnellement étranger, mais qui n'en ont pas moins jeté un jour fâcheux sur les procédés du haut personnel politique employé par lui. Plusieurs de ses ministres ont été formellement accusés et convaincus de concussion, en même temps que des actes d'arbitraire et de brutalité signalaient la politique suivie par lui vis-à-vis du Sud. Ces résultats fâcheux de ses deux termes de présidence n'empêchèrent cependant pas le général Grant de poser ouvertement sa candidature pour un troisième terme, et on peut se souvenir encore des violentes polémiques auxquelles cette prétention *impériale,* ouvertement contraire à la règle constitutionnelle, posée par Washington, donna lieu aux États-Unis, et des sombres prédictions qui retentirent en France, prédictions dans lesquelles on déclarait l'Amérique à la veille de devenir une grande démocratie césarienne. Il se passa alors un fait assez curieux : le parti républicain se divisa en deux fractions et entra en lutte avec

lui-même; celle du général Grant et des hommes d'argent qui l'entouraient fut vaincue par celle qui voulait porter au pouvoir un homme pur de tout soupçon de corruption, et, dans la convention républicaine, la candidature d'un homme assez obscur, mais honorable, le président Hayes, l'emporta sur celle du vainqueur de Lee, qui n'affronta pas la lutte jusqu'au bout. En France, toute division dans le sein d'un parti amène immédiatement ses adversaires au pouvoir; en Amérique, le parti républicain a su faire sa police lui-même sans que, dans la lutte avec les démocrates, la victoire lui échappât. A vrai dire, il s'en est fallu de peu, et les moyens employés par les républicains pour se l'assurer ne sont pas de ceux qui font grand honneur à un parti. M. Hayes ne l'emporta que de quelques voix sur son concurrent, M. Tilden (si même il avait obtenu véritabement la majorité), et les protestations nombreuses que son élection souleva tinrent pendant plusieurs mois l'Amérique en suspens pendant qu'un tribunal arbitral examinait l'affaire. Quelle que fût la décision de ce tribunal, il était fort à craindre qu'elle ne fût pas acceptée par le parti vaincu; car il y avait eu incontestablement recours à la fraude des deux côtés et sans voir l'avenir avec un parti-pris de pessimisme on pouvait craindre que les États-Unis ne fussent à la veille d'un nouveau déchirement et d'une nouvelle guerre civile, d'autant plus que, depuis plusieurs mois, il n'y avait en quelque sorte plus de pouvoir exécutif aux États-Unis. Mais la population américaine a donné dans cette circonstance un rare exemple de sagesse et de soumission à la loi. A peine la validité de l'élection du président Hayes eut-elle été prononcée par le tribunal arbitral que les adversaires de cette élection déposèrent les armes, remettant à la prochaine élection présidentielle la reprise des hostilités. Les hostilités ont recommencé, en effet, à l'expiration des pouvoirs du président Hayes, non pas seulement entre démocrates et républicains, ce qui était inévitable, mais entre les deux fractions du parti républicain, celle qui suit les inspirations du général Grant et celle qui est en réaction contre sa politique. Ce n'est pas sans peine que cette dernière a fini par triompher et que son candidat de la dernière heure, le général Garfield, est sorti vainqueur de la convention de Cincinnati. Cette nouvelle lutte a encore aigri les relations entre *stalwarts* (ce sont les vaincus) et *half-breds* (ce sont les vainqueurs), bien qu'on eût, comme fiche de consolation donnée aux *stalwarts*, c'est-à-dire aux partisans du général Grant, appelé aux fonctions de la vice-présidence, un homme notoirement dévoué à la personne du général, M. Chester Arthur. Mais l'opinion publique se prononçait de plus en plus vivement aux États-Unis contre cette politique, et le président Garfield avait été nommé avec le mandat d'entreprendre

énergiquement la lutte contre la double nature d'abus qui avaient signalé les dernières années de l'administration du général Grant, sans avoir cependant, à vrai dire, ni commencé ni fini avec lui : la corruption et le système des dépouilles, *the spoils system.*

La corruption ! tel est en effet le grand fléau de la politique américaine; telle est, pour reprendre les expressions de M. Winthrop, « la malaria qui infecte tous les services civils jusque dans les rangs les plus élevés, et qui fait couler du poison dans les veines mêmes de la nation. » Pendant que nous étions à Washington, il n'y avait pas moins de trois cas de concussion qui, à des degrés divers, occupaient l'attention publique. L'un de ces cas était un procès (*the star route case*) intenté devant une cour de justice à un certain nombre d'entrepreneurs de transports, subventionnés par l'état pour le service des dépêches, qui, avec la complicité au moins tacite des bureaux dont ils dépendaient, avaient volé l'état d'une trentaine de millions depuis dix ans, soit en faisant payer leur service à un prix exorbitant, soit en ne l'accomplissant pas du tout. A quoi a abouti cette poursuite? A une annulation pour vice de procédure, et les journaux disaient hautement que ce dénoûment était parfaitement prévu par ceux-là mêmes qui, au nom de l'état, avaient engagé la poursuite, et qu'elle ne serait pas reprise. Qu'en est-il advenu ? Je l'ignore. Au reste, l'attention publique a été un moment détournée de ce procès par un scandale qui a éclaté dans le service des pensions. Depuis la guerre, le gouvernement américain sert un chiffre de pensions très élevées aux blessés, aux veuves, aux orphelins des soldats tués pendant la guerre. Mais personne ne fait doute que, grâce à un système de faux certificats, une forte partie de ces pensions ne soit touchée par des amputés ayant leurs deux bras et leurs deux jambes, ou par des veuves et des orphelins ayant encore leurs maris ou leurs pères. Pendant notre séjour à Washington, on a cru découvrir qu'une association, *a ring*, comptant des membres dans les bureaux chargés du service et du contrôle des pensions, s'était formée pour toucher sa part de ces pensions indûment servies. Enfin, bien que la matière eût moins d'importance, on a découvert également que le désordre s'était glissé jusque dans la comptabilité des dépenses du sénat, et certain compte phénoménal de bougies et de rafraîchissemens destinés à éclairer ou à désaltérer les sénateurs, n'aurait servi, paraît-il, qu'à masquer des dépenses personnelles à des employés d'un grade assez élevé. Quelle suite a-t-il été donné à ces découvertes? Je l'ignore également; mais je dois dire que, bien qu'assez vivement commentées par la presse pendant un jour ou deux, elles ne m'ont pas paru produire l'étonnement que, du moins j'aime à le croire, elles produiraient encore chez nous.

Ces abus de la corruption, contre lesquels, en principe, tout le monde est au moins unanime, seront plus faciles à faire disparaître, grâce à l'énergie du sentiment public sur ce point, que ceux résultant de ce qu'on appelle le *spoils system*. Il y a longtemps qu'un ancien président des États-Unis (c'était le général Jackson) a prononcé cette parole : « Aux vainqueurs les dépouilles » et a posé le principe que, du jour où un homme arrivait au pouvoir, c'était son devoir de partager toutes les fonctions publiques entre ceux qui l'avaient soutenu, depuis les plus élevées jusqu'aux plus infimes. Nous sommes entrés depuis quelques années en France dans ce beau système, et nous commençons à en cueillir les fruits. Mais les Américains nous y ont devancés et l'ont poussé à un degré de perfection auquel nous ne sommes point arrivés encore, qu'il s'agisse de fonctions politiques, financières ou administratives, comme celles de receveur des douanes ou de directeur des prisons. Il n'y a pas moins de quatre-vingt mille fonctions qui peuvent être ainsi distribuées, et comme le président et les ministres ne peuvent pas connaître tous les candidats, ce sont les sénateurs et les députés qui se chargent de les leur indiquer, les sénateurs surtout qui, forts du droit de confirmer les nominations appartenant au sénat, ne permettent pas que, dans l'intérieur de leur état, aucune nomination se fasse en dehors de leur influence. Ne connaissons-nous pas un pays où les choses commencent à se passer ainsi?

Un petit fait donnera l'idée du point jusqu'où les abus sont poussés... en Amérique. Pendant que nous étions à Washington, il s'agissait de remplacer le directeur des postes de la Virginie qui avait, je crois, malversé. Personne au sénat ne songeait à le défendre, mais le parti démocratique n'en eut pas moins recours à toutes les ruses de la procédure obstructionniste pour amener ce qu'on appelle en style parlementaire américain : *a deadlock*, une grève, et empêcher la nomination du candidat présenté par le président de la république pour le remplacer. Pourquoi? Parce qu'il allait y avoir des élections en Virginie, que le nouveau directeur des postes était le protégé d'un sénateur virginien et que la nomination du candidat de ce sénateur aux fonctions de directeur des postes aurait assuré la nomination des candidats appuyés par lui à la chambre des représentans. Il y a, comme on le voit, une véritable mise en tutelle du pouvoir exécutif, dont le droit est confisqué par ses partisans. Aussi une réaction assez vive s'est-elle prononcée dans l'opinion publique contre les abus du patronage, et cette réaction a même amené la nomination d'une commission parlementaire intitulée : « Commission de la réforme du service civil, » qui cherche à introduire dans les services civils une hiérarchie, des conditions d'admission et des garanties contre les destitutions arbi-

traires. En un mot, tandis qu'on croit faire œuvre pie en France en détruisant la bureaucratie, on s'efforce de la créer en Amérique. Mais l'abus est si fortement enraciné, tant de gens surtout sont intéressés à son maintien qu'il faudra plus d'une génération d'hommes pour en triompher. Le président Garfield s'était cependant attaqué à cet abus avec beaucoup de résolution dans une circonstance qui a eu un grand retentissement aux États-Unis. Il s'agissait de nommer un collecteur de la douane à New-York, une des situations les plus lucratives aux États-Unis et aussi l'une de celles où la stricte probité est le plus désirable. Un sénateur de l'état de New-York, M. Conkling, fort influent dans le parti républicain, avait son candidat; le président avait le sien. Était-il plus ou moins digne de confiance que celui de Conkling? C'est une question secondaire, car il y avait en jeu une des prérogatives du pouvoir exécutif. Le président Garfield tint bon et écarta le candidat de Conkling, qui, furieux, donna sa démission pour se représenter de nouveau, appelant ainsi les électeurs à juger entre le président Garfield et lui. Entre sa démission et le jour de l'élection Garfield est mort assassiné. Mais Conkling n'en a pas moins été battu, et, ce qui est remarquable, battu non point au profit de son concurrent démocrate, ce qui n'eût pas manqué d'arriver chez nous, mais d'un autre candidat républicain favorable à la politique de Garfield. Ce succès posthume remporté par Garfield a bien montré que le pays était avec lui, et ces incidens, que je n'ai connus qu'en arrivant là-bas, m'ont fait mieux comprendre l'immense effet produit par sa mort. Le pays sentait vaguement qu'il avait à sa tête un honnête homme résolu à faire une honnête besogne, et le deuil universel que sa mort a causé est un témoignage incontestable que la majorité de l'opinion est également honnête et saine aux États-Unis.

Le nouveau président, M. Chester Arthur, qui était redevable de sa nomination de vice-président à ses relations notoires avec le général Grant, a dû, en arrivant aussi inopinément au pouvoir, se trouver dans une situation fort embarrassante. En politique n'est pas ingrat qui veut, et il faut pour cela une certaine force de caractère. D'un autre côté, la manifestation du sentiment public à laquelle a donné lieu la mort de Garfield était si claire qu'il n'a pas pu en méconnaître le sens. Le genre de mort du président Garfield, les incidens de son long procès venaient même fournir des argumens aux adversaires du *spoils system*, car Guiteau était tout simplement un solliciteur aigri. Les perplexités par lesquelles le président Arthur a dû nécessairement passer ont donné lieu à plus d'une caricature. Comme en Amérique, non plus qu'en Angleterre, la caricature n'est pas nécessairement désobligeante pour celui qui est mis en scène,

et comme c'est simplement une manière vive et comique de caractériser une situation, je crois pouvoir rapporter ici la légende de celles qui m'ont paru les plus spirituelles sans manquer de respect au chef suprême d'un pays où nous avons reçu si bon accueil. Le président Arthur s'était heurté d'abord à quelques refus lorsqu'il a voulu former un nouveau cabinet. L'une de ces caricatures représente le général Grant venant lui rendre visite en compagnie de quelques personnages qui portent des portefeuilles sous le bras. « Ne vous troublez pas de ces refus, Arthur, mon garçon, dit Grant au président; si vous ne trouvez pas de ministres, j'en aurai à vous procurer. » Et il lui présente les principaux fonctionnaires de son ancienne administration portant inscrit sur leur portefeuille le chiffre de la somme qu'ils ont été convaincus d'avoir volée. L'autre, plus piquante encore pour le général Grant, le représente se promenant fiévreusement dans le cabinet du président Arthur, tandis que celui-ci est tranquillement assis dans son fauteuil, le cigare aux lèvres, avec cet air de dignité froide qui lui est habituel. La légende est intitulée : *un Malentendu*, et voici les propos qu'ils échangent :

GRANT. — Arthur, mon garçon, ne croyez-vous pas qu'il serait temps de commencer à nous occuper du troisième terme?

ARTHUR. — Je vous remercie, général, mais c'est à peine si je commence mon premier. Il sera temps quand j'arriverai à la fin du second.

Pendant que nous étions aux États-Unis, le président Arthur a donné une première preuve de sagesse et d'habileté en prenant le temps de la réflexion, en ne précipitant aucune de ses déterminations, en un mot en sachant attendre. Depuis deux mois, m'ont écrit de très bons juges, il a fait preuve de beaucoup de discernement dans le choix de ses collaborateurs. Il a su faire pour ses anciens amis ce qu'il ne pouvait pas décemment leur refuser, tout en ne donnant à personne l'idée qu'il dût être un instrument passif entre les mains du général Grant. Ce n'est pas sans un certain sentiment d'anxiété qu'on l'avait vu arriver aux affaires. « Quels hommes allons-nous avoir? » se demandait-on de tous côtés, et l'on craignait que ce ne fussent les hommes de Grant. A cette anxiété la confiance commence à succéder, et s'il parvient, comme tout donne à le croire, à maintenir les États-Unis dans la voie d'honnête réaction où Hayes s'était timidement engagé, où Garfield semblait devoir marcher plus résolûment, il aura rendu à ses concitoyens un service dont ceux-ci devront lui savoir d'autant plus de gré que la tâche était plus difficile à lui qu'à tout autre.

On peut penser si, dans leur polémique ardente contre les répu-

blicains, les démocrates jouent de la corruption et du système des dépouilles. Mais si le sort les ramenait au pouvoir, est-il probable qu'ils donnassent un exemple très différent? Il est au moins permis d'en douter. Si l'administration des grands services publics est, depuis la guerre, entre les mains des républicains, les démocrates ont entre les mains celle de plusieurs grandes villes, et le personnel que leur parti a fourni ne s'est pas montré moins accessible à la corruption que le personnel républicain. Nulle part, les scandales financiers n'ont été poussés aussi loin que dans la ville de New-York, administrée depuis de longues années par les démocrates, et ces scandales ont même été si crians qu'une réaction a fini par se produire et par ramener l'honnêteté, sinon dans toute la filière administrative, du moins chez ceux qui la dirigent. Quant à la fameuse maxime : « Aux vainqueurs les dépouilles! » il est peu probable que les démocrates, une fois vainqueurs, poussassent l'abnégation au point de ne pas la mettre en pratique. Après avoir été exclus du pouvoir pendant près de vingt ans, il faudrait chez eux une vertu plus qu'humaine pour renoncer à s'en partager les épices et pour respecter chez leurs adversaires les droits acquis et les services rendus quand droits et services sont assez problématiques. Aucune autre question grave ne séparant, comme je l'ai dit, les républicains des démocrates, aucune velléité de séparation nouvelle n'étant possible, je ne crois donc pas que le succès des démocrates aux prochaines élections, succès qui est sinon dans les prévisions probables, au moins dans les possibilités, modifiât sensiblement aux États-Unis le train des choses. Il est cependant un point sur lequel ce changement de pouvoir et de direction politiques pourrait avoir quelque influence, et comme c'est le seul côté qui pourrait éventuellement intéresser l'Europe, c'est par là que je terminerai ces considérations un peu fastidieuses sur l'état des partis politiques aux États-Unis.

J'ai déjà eu occasion de dire que les États-Unis avaient depuis la guerre singulièrement laissé décroître leur puissance militaire et maritime. L'armée régulière a été ramenée à un chiffre insignifiant: trente mille hommes, je crois. Les forts qui constituent la défense côtière et qui ont joué un si grand rôle dans la lutte navale entre le Nord et le Sud, sont tombés, faute d'entretien, dans un état de délabrement. Après avoir donné la première impulsion à la transformation de l'armement naval par la création de leurs canonnières blindées, ils n'ont pas suivi le mouvement dont ils avaient donné l'exemple, et il n'y a pas en Europe une puisance navale dont la flotte ne pût aisément venir à bout de la leur. Le *Monitor* n'est plus qu'un vieux souvenir, et le *Kearsarge*, qui a livré ce brillant combat en face de Cherbourg, est aujourd'hui d'un modèle aussi démodé que peut l'être

chez nous un vaisseau à trois ponts. Depuis 1865, les États-Unis n'ont obéi qu'à une pensée : amortir leur dette en augmentant leurs droits de douane et en réduisant leurs dépenses. Forts de la sécurité que leur donne leur isolement, ils ont pu sans danger négliger les exigences de l'armement national. Mais aujourd'hui que leur but est en partie atteint et qu'ils se sont accoutumés à voir, à tort ou à raison, dans le maintien de tarifs élevés un moyen de développer leur industrie, une certaine opinion vague commence à se répandre qu'il y aurait lieu peut-être d'appliquer les excédens de recette dont ils disposent à la reconstruction de leur armement. Cette résurrection de la puissance militaire des États-Unis aurait pour conséquence inévitable, sinon pour but, une intervention plus active des États-Unis dans les affaires concernant les autres pays, non point, quant à présent du moins, dans celles du vieux monde, *the old world*, comme ils nous appellent (après tout c'est bien leur droit, puisque nous les appelons *le nouveau*), mais tout au moins dans celles du continent américain tout entier, en particulier dans les régions de l'Amérique du Sud, où ils rencontreront des intérêts européens, et peut-être un jour dans celles du Japon et de la Chine, où ils feront même rencontre.

Cette tendance que je signale est encore en quelque sorte à l'état latent et peut-être se passera-t-il quelques années avant qu'elle éclate au jour. Elle n'est encore affichée dans le programme d'aucun parti, et celui dans la *plate-forme* duquel elle figurerait ne ferait que se compromettre. Mais si jamais il en est un qui adopte le programme d'une action extérieure plus énergique de la part des États-Unis et qui le soumette au suffrage universel, ce ne pourra être, il me semble, que le parti républicain. Les partisans d'un pouvoir fédéral fort et bien outillé peuvent seuls, en effet, rêver pour ce pouvoir une action diplomatique constante et énergique; pareille prétention serait, au contraire, difficilement conciliable avec ce minimum d'autorité auquel les démocrates voudraient réduire le pouvoir central. L'Europe n'est donc pas tout à fait aussi désintéressée dans cette querelle entre républicains et démocrates que de loin on pourrait le croire, et il ne serait pas impossible que, d'ici à quelques années, il ne fallût compter avec l'Amérique dans des questions que les puissances européennes sont accoutumées à régler entre elles.

Si cette question de la politique extérieure des États-Unis est une de celles qui pourront diviser un jour, dans un avenir plus ou moins lointain, les républicains et les démocrates, il y a, par contre, un point sur lequel les deux partis sont et seront toujours pleinement d'accord, c'est pour maintenir haut et ferme le principe posé par Monroe il y a soixante ans : l'Amérique aux Américains. Ce qu'on a appelé pendant lontemps la doctrine de Monroe est aujourd'hui la

doctrine de tout le monde, et l'homme d'état qui s'aviserait d'y contredire se ferait mettre au ban de l'opinion. Je me souviendrai toujours d'avoir entendu un jour M. Blaine développer cette doctrine, les coudes sur la table, avec la verve et l'abandon qui suivent un dîner un peu prolongé. C'était à propos du percement de l'isthme de Panama, et je ne me fais aucun scrupule de rapporter cette conversation tenue intentionnellement, j'en suis convaincu, devant trente personnes, dont quelques-unes avaient rang officiel et ont même reçu de lui mission de la redire. La conversation avait commencé par un brillant tableau qu'il nous avait tracé de la force et de la prospérité de l'Amérique. « Aux États-Unis, avait-il dit, nous n'avons besoin de rien ni de personne. Notre territoire produit tout : du blé, de la vigne, du coton, du sucre, du bétail, du charbon, du fer, de l'argent, de l'or. C'est à peine si nous commençons à exploiter nos richesses ; nous avons plus de terre que de bras, mais ces bras, l'émigration nous les fournit. Il ne nous manque que cent mille Français pour nous apprendre à faire du vin. Si nous les avions, ce serait bientôt nous qui exporterions du vin en Europe. » A ce tableau, M. Blaine ne voit qu'une tache : les Mormons, dont le développement lui paraît une honte pour la civilisation des États-Unis, et qu'une ombre : la difficulté d'inculquer l'esprit et les principes américains à cette masse d'émigrans qui arrivent chaque année imbus des opinions, des préjugés, parfois des chimères, de leur pays d'Irlande ou d'Allemagne. Mais, comme la race anglo-saxonne est merveilleusement propre à la trituration politique, ces nouveau-venus s'encadrent et s'emboîtent dans les cadres et dans les moules politiques déjà existans, les Irlandais dans le parti démocratique, les Allemands mi-partie dans le parti démocratique, mi-partie dans les rangs des républicains. Ils en acceptent les chefs, qui sont tous Américains ou américanisés, et votent comme on leur dit. C'est tout ce qu'il faut pour le moment. Quant aux puissances étrangères, M. Blaine ne voit pas quelles difficultés les États-Unis pourraient avoir avec elles. Ils n'ont que deux voisins avec lesquels une querelle serait possible : l'Angleterre à cause du Canada, l'Espagne à cause de Cuba. Mais les États-Unis ne veulent prendre de force ni le Canada ni Cuba. Et cependant Cuba ! La situation est bien étrange ; car Cuba tire de l'Amérique les trois quarts des produits qui sont nécessaires à sa vie et ne peut exporter ses produits en Amérique, obligée qu'elle est de les envoyer en Europe. D'ailleurs, toutes les îles qui sont assez près des côtes américaines pour que les navires puissent y arriver à la sonde (*within the sounds*) appartiennent de droit naturel aux États-Unis. Et cependant les États-Unis ne s'empareront pas de Cuba par la force des armes ; ils s'en remettent à la force des choses. M. Blaine n'entrevoit donc pas dans l'avenir de guerre possible entre les États-Unis

et aucune puissance européenne; en tout cas, jamais avec la France.

— Et Panama? souffle un de nous.

— Panama? reprend avec vivacité M. Blaine, je vais vous dire ce que j'en pense, et du reste vous le verrez bientôt dans les journaux. Nous ne ferons point opposition au percement de l'isthme. Nous ne comprenons pas trop pourquoi les Français se sont mis à la tête d'une entreprise qui, au fond, intéresse si peu leur pays. C'est nous qu'elle intéresse d'abord, à cause de nos relations avec les états du Pacifique; c'est ensuite les Anglais, à cause de l'Australie. Mais les Français, quel profit y trouveront-ils? Enfin cela les regarde; je sais qu'ils aiment à faire de la chevalerie partout. Pour nous, je le répète, nous ne ferons pas obstacle au percement de l'isthme, et, bien que nous devions fournir les trois quarts du tonnage, nous ne demanderons aucun traitement de faveur. Mais il y a deux choses que nous ne supporterons pas. La première, c'est que les puissances européennes garantissent la neutralité du canal. C'est une affaire du Nouveau-Monde qui ne regarde pas l'ancien. Lorsque M. de Lesseps a percé l'isthme d'Afrique, aucun état d'Amérique n'a demandé à être partie à un traité garantissant la neutralité du canal de Suez. Pourquoi, aujourd'hui qu'il s'avise de vouloir percer l'isthme d'Amérique, les puissances européennes demanderaient-elles à être parties dans un traité garantissant la neutralité du canal de Panama? Cette neutralité serait suffisamment garantie par un traité entre les États-Unis et la république de Colombie. La seconde chose que nous ne souffrirons pas, c'est qu'au cas de guerre entre les États-Unis et une puissance quelconque, ce canal serve au passage des vaisseaux de guerre de la puissance qui serait en lutte avec nous. Nous ne voulons pas que des vaisseaux de la marine anglaise ou espagnole puissent passer par le canal de Panama pour venir bombarder San-Francisco. Et pour nous prémunir contre ce danger, si cela était nécessaire, nous nous emparerions des deux entrées du canal quand il sera construit et nous y élèverions un fort, car il faut que nous le tenions. *We must hold it.* »

Tout cela, dit avec beaucoup de verve, d'esprit et un certain air à la Bismarck, est demeuré profondément gravé dans ma mémoire. Quelques jours après paraissait, en effet, dans les journaux cette fameuse note de M. Blaine protestant contre la garantie de la neutralité du canal par les puissances européennes. Pourquoi M. Blaine, à la veille de quitter le pouvoir, a-t-il soulevé si inopinément une question diplomatique à laquelle personne ne pensait? Parce qu'il avait la certitude de traduire sur cette question le sentiment national américain, et parce qu'il a voulu que le jour où l'affaire serait

réellement soulevée, il y eût sur ce point spécial une *Blaine doctrine*, de même qu'il y a sur le principe général une *Monroe doctrine*. Je n'ai pas trouvé, en effet, un Américain qui ne partageât son opinion, pas un auquel il fût possible de faire entendre que si un traité de neutralité signé par les États-Unis et la république de Colombie, offrait assurément toute garantie contre une mainmise de la Colombie sur le canal, la garantie n'était peut-être pas tout à fait aussi forte contre une mainmise des États-Unis. Ces mêmes questions de politique extérieure ont procuré depuis, je le sais, quelques désagrémens à M. Blaine. La publication de certaines instructions données par lui aux représentans des États-Unis à Lima et à Valparaiso, celle d'autres dépêches encore ont montré qu'il avait peut-être compromis un peu hâtivement, sous sa propre responsabilité, la diplomatie américaine dans des questions délicates, et il a eu l'ennui d'être désavoué par son propre parti. Mais peut-être aussi n'a-t-il eu d'autre tort que de marcher un peu trop vite et trop résolûment dans une voie où, avec plus de timidité et de lenteur, ses successeurs finiront par le suivre, et alors il recouvrera le bénéfice de son initiative. Pour le moment, sa situation n'en est pas moins devenue assez maussade. Comme il a dû donner sa démission de sénateur du Maine pour devenir ministre de Garfield, dont il avait été cependant le concurrent à la présidence, il a été remplacé au sénat, et comme depuis il a également cessé d'être ministre, il s'ensuit qu'aujourd'hui il n'est plus rien du tout. Mais je ne suis pas inquiet pour lui. Il y a toujours place au soleil de son pays pour quelqu'un de sa trempe, et si les partis ne lui mesuraient pas la place assez large, il serait homme au besoin à se la tailler tout seul.

C'est pendant notre second séjour à Washington que se sont déroulés les premiers débats du procès de Guiteau. Si grande était contre ce malheureux, ou plutôt ce misérable, l'indignation publique, qu'on craignait de le voir écharpé par la populace pendant son trajet de la prison à la cour et qu'on avait dû prendre toute sorte de précautions pour dissimuler l'heure et le mode de son transfèrement. Quelques jours auparavant, il avait essuyé dans sa prison le feu d'un de ses gardiens, et le troisième ou quatrième jour de son procès, un cavalier, dont le nom est demeuré inconnu, dépassa sa voiture au galop et lui tira un coup de pistolet. J'ai été frappé du contraste entre la surexcitation de l'opinion publique dont ces craintes et ces tentatives étaient l'indice, et la longanimité de la législation criminelle américaine, qui a toléré un long procès de quatre mois durant lequel on a vu Guiteau, insultant juges, témoins, et jusqu'à ses propres défenseurs, posant devant la presse et devant le public, enfin jouant tout à son aise, pendant d'interminables débats la

comédie de l'insanité. Son système de défense consistait en grande partie à prétendre que ce n'était pas lui qui était cause de la mort de Garfield, mais les médecins, dont l'impéritie avait causé la mort de leur patient. Molière n'eût pas mieux trouvé, et si Guiteau avait pu établir ce point, d'après le droit pénal américain, cela aurait sauvé au moins sa tête. Ce qui est plus étrange encore que son attitude aux débats, c'est le régime auquel il était soumis dans sa prison. Non-seulement il y pouvait se faire remettre tous les journaux qui rendaient compte de son procès et donner à son exécrable vanité l'aliment quotidien de leur lecture, mais il y recevait qui bon lui semblait et avait à son gré de longs entretiens avec les reporters de différens journaux. Les dimanches, on venait même le voir à travers la fenêtre grillée de sa cellule comme une bête curieuse et cette exhibition le flattait beaucoup. Rien n'a été évité de ce qui pourrait tenter les imitateurs par l'appât d'une célébrité malsaine. De tous les épisodes de sa vie de prison, le plus piquant a été celui d'une visite que lui a faite sa première femme, d'avec laquelle il avait divorcé. Elle avait demandé à être entendue au procès pour le charger; puis à l'audience, prise sans doute de compassion, elle avait rendu, au contraire, assez bon compte de lui. A la suite de cette déposition, elle était venue le voir dans la prison avec son nouveau mari, et ce singulier trio avait causé fort amicalement.

Les conversations politiques et la lecture du procès de Guiteau n'ont pas occupé tout notre temps à Washington. Nous avons fait encore quelques courses dans les environs, une entre autres à Annapolis, l'école de marine américaine, installée sur le même plan que West-Point, au bord de la Chesapeake et non moins bien entendue. Les futurs officiers de marine y jouissent d'un régime dont la douceur et surtout le luxe doivent ensuite leur faire trouver singulièrement dure la vie du bord. Nous faisons cette observation et l'on nous répond que beaucoup (ceux entre autres qui viennent du Far-West) arrivent de leur famille tellement rustres et peu dégrossis qu'il faut commencer par leur faire apprendre la manière de vivre d'un gentleman. Une autre course nous conduit à un second collège de jésuites et à un second cimetière. Le collège de jésuites de Georgetown est un des plus anciens parmi les douze que l'ordre possède actuellement aux États-Unis, mais ce n'est pas un des plus considérables. Il ne peut contenir que trois cents élèves, tandis que celui de Santa-Chiara, près de San-Francisco, en contient douze cents. Sur ces trois cents élèves, il y en a quarante de protestans, bien que les parens aient été prévenus qu'ils ne seraient dispensés d'aucun des exercices de la maison et qu'ils seraient tenus d'assister aux offices et instructions religieuses. J'imagine que ces parens doivent être

des protestans assez tièdes. Un petit fait me montre une fois de plus avec quelle souplesse, tout en conservant l'esprit général de son enseignement (certain livre d'histoire que j'ai feuilleté en passant dans une salle d'études me l'a bien montré), l'ordre des jésuites sait cependant se plier aux mœurs des pays où il se trouve. Croirait-on qu'il y a dans le collège une salle de lecture où les élèves vont librement et où ils trouvent tous les journaux, à la fois ceux de chasse, de pêche, les magasins illustrés et les grands organes politiques du pays, républicains ou démocrates? Je ne m'imagine pas pareille salle en France dans un lycée de l'état ou dans une institution particulière. Mais il est vrai que cette liberté n'est possible qu'avec une presse exclusivement politique comme la presse américaine. A côté du collège des jésuites, il y a un couvent du Sacré-Cœur, qui compte une succursale à Washington même. Beaucoup de jeunes filles catholiques y sont élevées, et c'est même depuis quelque temps la *fashion* d'y envoyer quelques jeunes filles protestantes de la bonne société.

Le cimetière de Georgetown, qui est assez proche du collège des jésuites, est un des sites les plus intéressans aux environs de Washington. Chose singulière! ce peuple si positif, si pratique, qui ne perd point de temps en vaines rêveries, semble avoir reporté sur le soin de ses cimetières toute la sentimentalité dont il est capable. Il environne ses morts de respect et de poésie et il appelle à son aide, pour leur faire honneur, les beautés que lui prête la nature, là où il ne l'a point sacrifiée à la civilisation. Le cimetière de Greenwood, d'où l'on domine la mer, passe pour un des beaux endroits qu'on puisse visiter aux environs de New-York. J'ai déjà parlé de celui d'Arlington. Celui de Georgetown ne leur cède en rien; c'est une futaie de chênes séculaires, d'une beauté et d'une taille qu'en Amérique il est rare de voir atteindre aux arbres, car auparavant on en fait généralement de la charpente. Les tombes en marbre blanc et d'un style assez pur n'y sont point alignées en rangs serrés, mais dispersées au hasard sous les arbres, à distance assez grande les unes des autres. Il en est peu qui ne soient pas environnées de fleurs; on dirait un grand parc où reposerait depuis plusieurs générations une seule famille, et qui serait soigneusement entretenu par la piété de ses descendans. Au lieu d'appeler cet endroit Oak-Hill, le mont des chênes, on pourrait l'appeler, comme la France du XVIII[e] siècle n'eût pas manqué de le faire, le bois des tombeaux. Peut-être faut-il voir dans le respect avec lequel on a conservé ces arbres un souvenir de la tradition indienne qui enterrait le guerrier ou le chasseur avec son arc et ses flèches, à l'ombre de la forêt où il avait vécu. J'ai toujours trouvé, je ne sais pourquoi, un singulier plaisir à ces promenades

à travers les tombes, et je me souviens d'avoir passé de longues heures dans les cloîtres d'Italie, où l'on enterrait autrefois les morts des illustres familles, à déchiffrer des épitaphes dont les noms n'avaient point de vie pour moi, et à me demander quelles avaient été les joies et les souffrances de ces destinées inconnues. La langue anglaise ne se prête pas moins que la langue italienne ou latine à ces inscriptions funéraires, et leur donne même, par ses légères différences d'avec la langue usuelle, une solennité particulière. Il n'est pas une de ces inscriptions qui ne respire la foi, et l'espérance religieuse prend partout la place des banales énumérations de la vanité. Je m'arrête un instant devant une tombe où sont gravées les dernières paroles d'une petite fille : « *I am so glad that Jesus loves me!* Je suis si heureuse d'être aimée par Jésus! » et je m'interroge sur le mystère de ces existences tranchées avant d'être écloses, qui n'ont semé la joie sur leur passage que pour y faire naître les larmes. Le cimetière d'Oak-Hill est un lieu de promenades assez fréquenté. Les enfans y jouent innocemment à l'ombre des arbres et à l'entour des tombes, pendant que les personnes qui les gardent lisent ou travaillent sur des bancs. Il y a dans cette alliance de la mort avec la nature et avec l'enfance quelque chose qui en adoucit l'horreur. Sous ces ombrages, la destinée de l'éternel sommeil paraîtrait moins rigoureuse et je me répète à moi-même, en sortant, ces vers de Pouchkine que j'ai retenus d'une délicieuse nouvelle de Tourguénef :

Et puisse la vie forte et jeune
Se jouer à l'entrée de mon tombeau
Et la nature indifférente
Briller d'une éternelle beauté !

Enfin nous quittons Washington, dont nous avons arpenté à loisir les magnifiques distances et savouré jusqu'à épuisement tous les plaisirs, pour nous rendre à Philadelphie, Newport, Boston, et revenir ensuite à New-York. Là notre bande doit se séparer, les uns pour revenir en France, les autres pour commencer un magnifique voyage circulaire, et moi pour pousser une pointe solitaire jusqu'à San Francisco, en m'arrêtant peut-être un jour au pays des Mormons. J'ose à peine espérer de trouver encore quelques lecteurs pour m'accompagner jusque-là.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

L'AGRICULTURE EXTENSIVE

ET LES

ALLUVIONS ARTIFICIELLES

Notre agriculture subit en ce moment une crise dont il faut espérer qu'elle sortira victorieuse, mais à la condition de savoir largement réformer ses vieilles habitudes de pratique traditionnelle.

Les perfectionnemens apportés dans les voies de transport permettent déjà aux deux Amériques et à l'Australie de nous envoyer des laines, des céréales, des viandes salées ou conservées; et bientôt, paraît-il, elles pourront nous expédier des bestiaux sur pied, du beurre, des fromages, du vin, des fruits à des prix qui, au dire de nos agriculteurs, les mettraient hors d'état de soutenir la concurrence.

Nos économistes se sont beaucoup préoccupés de cette question; mais s'ils n'en ont pas toujours discerné les véritables causes, ils ont bien moins encore réussi à nous indiquer les moyens d'en conjurer les résultats. On a surtout allégué comme motifs de l'infériorité de notre production la suppression des droits de douane, et plus particulièrement de l'échelle mobile qui protégeait nos produits nationaux, l'insuffisance prétendue de notre outillage industriel en ce qui concerne les voies de transport, les charges particulières dont serait chez nous grevée l'agriculture par le fait de l'impôt foncier et de la rente payée aux propriétaires du sol, l'épuisement de nos terres végétales par rapport à celles du Nouveau-Monde.

La dernière question, plus particulièrement technique, sera traitée à fond dans le cours de cette étude; mais je crois devoir, dès le début,

donner quelques explications nécessaires sur les trois premières. Je ne m'arrêterai pourtant pas sur la question des droits protecteurs, qui est définitivement résolue et jugée. Quelque sacrés que soient les intérêts des producteurs, ceux des consommateurs ne le sont pas moins; et jamais gouvernement ne saurait assumer chez nous l'impopularité méritée qui s'attacherait à des mesures fiscales dont le premier résultat serait de faire enchérir la vie.

Mais si nos hommes d'état se refusent en principe à surcharger le consommateur, jamais ils n'ont été plus disposés à alléger les prétendues charges du producteur agricole. C'est à ce désir instinctif plutôt que réfléchi qu'il faut attribuer ces sacrifices incessans imposés au budget en vue de compléter ce qu'on est convenu d'appeler l'outillage industriel du pays. On commet cependant une erreur quand on allègue l'infériorité prétendue de cet outillage, quand on oppose, par exemple, aux 30,000 kilomètres de chemins de fer que nous possédons à peine les 150,000 kilomètres de voies analogues existant dans les États-Unis. En pareille circonstance, la comparaison doit porter non sur la population, mais sur l'étendue relative des pays considérés. Les États-Unis ont cinq fois plus de chemins de fer que nous, mais, leur territoire étant douze fois plus étendu que le nôtre, ils sont en moyenne, et partout, beaucoup moins bien desservis que nous ne le sommes nous-mêmes.

Ils comprennent d'ailleurs tout autrement la question. Tandis que nous nous efforçons à grand renfort de milliards d'ajouter tous les ans à l'ensemble de notre réseau quelques centaines de kilomètres de nouveaux tronçons, rompant ses mailles déjà trop étroites, faisant une concurrence inutile et ruineuse aux lignes existantes, les Américains, tout en amortissant leur dette publique au lieu de l'accroître indéfiniment, construisent, il est vrai, de 12,000 à 15,000 kilomètres de nouveaux chemins de fer tous les ans; mais si l'on étudie leur répartition relative, on reconnaît que les états de l'Est, depuis longtemps peuplés et analogues à nos contrées européennes, n'ont qu'une part très minime dans ce total. La tendance générale est de porter les voies nouvelles sur les états les plus éloignés de l'Atlantique, vastes solitudes qui n'étaient même pas connues de nom il y a quelques années, et qui, comme par enchantement, se peuplent et se couvrent de villes florissantes. C'est ainsi qu'en 1880 on n'a pas construit moins de 1,094 kilomètres de chemins de fer dans le Dakota, 1,060 dans le Texas, 835 dans le Nouveau-Mexique; plus pour chacun de ces états en particulier qu'on n'en ouvre annuellement dans la France entière.

Si les Américains, au bon sens pratique desquels nous aimons à rendre justice, se trouvaient à notre place, il y a donc tout lieu de

penser qu'ils ne s'évertueraient pas à multiplier au-delà de toute limite raisonnable des voies de transport qui n'ont de raison d'être que lorsqu'elles sont réellement appelées à desservir un trafic sérieux en voyageurs ou marchandises. S'ils voulaient trouver un utile emploi de leurs capitaux dans la construction des chemins de fer, ce n'est pas sur notre territoire métropolitain qu'ils les multiplieraient, mais sur ce continent plus voisin du nôtre que les états de l'Est américain ne le sont de ceux de l'Ouest, sur cette terre d'Afrique où nous avons planté notre drapeau depuis plus d'un demi-siècle et où nous n'avons pas encore ouvert plus de voies de fer que l'état de Dakota n'en construit en un an. Ils en auraient depuis longtemps, dans la marche de leur civilisation envahissante, sillonné non-seulement l'Algérie, mais la Tunisie et le Maroc. Ils n'auraient pas depuis six ans soumis la question du Transsaharien aux stériles discussions des commissions et des congrès géographiques; mais franchissant d'un bond le Sahara sans plus s'en effrayer que des obstacles analogues qu'ils ont rencontrés sur leur territoire, ils auraient déjà pris pied dans ces riches régions de l'Afrique équatoriale, qui auraient offert à leur activité industrielle et civilisatrice plus d'élémens de prospérité que ne pourront jamais leur en fournir les vastes solitudes de leur Far-West.

C'est là que les Américains, s'ils avaient été à notre place, auraient probablement trouvé, c'est là certainement que nous devrions chercher la solution de tant de difficultés matérielles et morales qui entravent notre développement social. En aucun cas, ce ne saurait être à l'extension exagérée de nos chemins de fer ruraux que nous devrions demander la solution du problème agricole qui se discute chez nous.

S'il ne s'agissait que de réduire le prix de revient des denrées alimentaires pour le consommateur, on pourrait sans doute obtenir ce résultat, plus sûrement et à bien moins de frais pour l'état, en réduisant les tarifs des chemins de fer existans qu'en leur créant de ruineuses concurrences. Mais ce résultat profiterait autant aux blés américains qu'à nos blés indigènes. Du moment où, pour venir en aide à notre agriculture, ce qu'on doit se proposer, ce n'est pas de réduire le prix d'achat payé par le consommateur, mais d'augmenter le prix de vente payé au producteur, force nous est de reconnaître que la question de l'amélioration de nos voies de transport intérieures ne peut avoir aucune influence sur le résultat cherché.

On ne saurait trouver de palliatif plus sérieux dans l'allègement de ce que l'on est convenu d'appeler les charges particulières de notre agriculture. Les Américains, nous dit-on, n'ont à payer ni

impôt ni rente de la terre. Je doute qu'il en soit ainsi et que l'état américain puisse alimenter son budget et, qui plus est, rembourser sa dette, sans faire contribuer à un titre quelconque la production agricole, qui est sa plus importante industrie. Admettons-le cependant et voyons ce qu'ont réellement d'onéreux et d'excessif les charges qui grèveraient, dit-on, notre agriculture.

Il y a toujours eu chez nous un impôt particulier qui de tradition restait impopulaire et dont la suppression était le thème habituel des candidats de popularité. Il y a trente ans, c'était l'impôt du sel, en fait celui de tous nos impôts qui rentrait le plus facilement, avec le moins de frais, qui pesait du poids le moins lourd sur l'alimentation publique. Mais il avait contre lui le souvenir des exactions des anciennes gabelles, et l'on a dû le supprimer au détriment du trésor, sans profit appréciable pour les classes pauvres qui ne se sont jamais aperçues de sa disparition. Aujourd'hui, pour des causes analogues, c'est l'impôt foncier qui a hérité des méfaits de l'impôt du sel, et bien peu de ceux qui en demandent la réduction se doutent peut-être de son peu d'importance réelle.

Sous l'ancien régime, quand l'impôt du sol était la ressource la plus certaine du budget, les gouvernemens ne cherchaient qu'à l'accroître, et une aggravation de taxe était habituellement le résultat le plus immédiat d'un nouveau règne. Depuis la révolution, les choses ont bien changé. Il est peu de gouvernemens nouveaux, et le nombre en est grand, qui se soient établis sans dégrever l'impôt foncier. La république de 1848 seule a fait exception, et l'impopularité de ses 45 cent. n'a pas peu contribué à la discréditer dans les masses. L'empire, mieux avisé, a débuté par un dégrèvement d'une trentaine de millions.

Somme toute, depuis un siècle, pendant que notre budget voyait quadrupler et quintupler ses charges totales, l'impôt foncier, seul réduit, de plus de moitié probablement, ne représente plus qu'un appoint fort insignifiant. Restreint aux propriétés non bâties, il ne figure pas pour plus de 118 millions au budget de 1881. Sa suppression complète, si elle était répartie en entier sur la production du blé, qui est de près de 120 millions d'hectolitres, n'en diminuerait pas le prix de revient de plus de 1 franc par hectolitre. Réparti, ce qui est plus logique, sur l'ensemble de la production agricole, dont le blé ne représente qu'un tiers, l'allègement obtenu n'irait qu'à 33 centimes par hectolitre. Ce n'est pas là, il faut l'avouer, ce qui pourrait améliorer notablement la situation agricole.

Cet impôt d'ailleurs ne pèse pas, comme celui du sel, plus particulièrement sur la classe pauvre, qu'on voudrait surtout soulager. Il

est, pour la majeure part, payé par les classes riches. Ajoutons que s'il ne s'est pas accru comme tous les autres impôts, s'il a été au contraire constamment réduit, il se trouve en fait, dans la plupart des cas, racheté par une foule de subventions que, sous des titres divers, l'état accorde aux populations rurales.

Ayant eu récemment la curiosité de vérifier le budget d'une commune d'importance moyenne, d'une population d'un millier d'habitans et d'une contenance de 1,500 hectares, je n'ai pas été peu surpris de voir que, sur une somme de 15,000 francs environ, mise à la disposition de l'administration municipale, moins de la moitié provenait des ressources directes de la commune et près de 8,000 fr. des subventions de l'état accordées pour les seuls services de l'instruction publique et des chemins vicinaux. Cette subvention était supérieure de près du double au principal de l'impôt foncier, qui ne s'élevait qu'à 4,700 francs pour toute la commune ; et encore bien certainement plus de la moitié de cette somme est-elle payée par des propriétaires ne résidant pas dans la localité, bien qu'ils en supportent les charges particulières.

Le fait que je cite n'est pas une exception. Il se produit partout, et si, sur bien des points, la situation matérielle de nos populations rurales laisse encore beaucoup à désirer, c'est à tort qu'on croirait devoir l'attribuer au poids excessif de l'impôt. Il y a là une de ces vieilles erreurs consacrées par le temps, trop enracinée dans les esprits pour qu'il puisse être permis de la signaler et de la relever sans s'exposer à être traité de paradoxal par tant de gens qui ont intérêt à la maintenir. Il n'en est pas moins vrai que, loin de contribuer dans une proportion exagérée aux charges de l'impôt, les populations rurales absorbent et au-delà ce qu'elles donnent et sont en fait entretenues et subventionnées par les populations des villes, qui supportent seules les impôts directs les plus onéreux et la presque totalité des impôts indirects.

S'il est des économistes à idées généreuses qui cependant réclament la réduction de l'impôt foncier, il en est d'autres, à visées plus larges, qui ne prétendent à rien moins qu'à la suppression de la rente de la terre; comme si l'application d'un pareil principe ne devrait pas entraîner la ruine publique, l'annihilation de fait du capital foncier, qui ne peut avoir de valeur réelle et de raison d'être que s'il représente une valeur échangeable et productive de revenu, aux mains de celui qui la possède !

Les propriétaires du sol, par un excès d'abnégation et de désintéressement patriotique qu'on ne saurait exiger d'eux, s'entendraient-ils pour renoncer à toute rente, à tout revenu locatif de la terre qu'ils n'exploitent pas directement, que ce généreux abandon de leur part ne

diminuerait en rien le prix de vente des denrées; il n'aurait d'autre effet que de transmettre intégralement à des tiers, à des fermiers, le revenu délaissé par le propriétaire. Les terres sont en effet d'inégale valeur et produisent avec plus ou moins de frais la même denrée. Prenant pour terme de comparaison la culture la plus importante, celle du blé, on comprend parfaitement que, suivant la fécondité naturelle du sol, les frais de production de l'hectolitre doivent s'élever par gradation successive, suivant la classe, d'un minimum que je pourrais supposer de 10 francs à un maximum illimité, car il est des sols absolument infertiles qui ne restitueraient même pas la semence qu'on leur confierait.

Le producteur supposé libre de choisir la terre qu'il devra mettre en culture s'adressera de préférence à la meilleure d'abord, et successivement à celles de qualité inférieure jusqu'au moment où, le prix de revient se trouvant égal au prix de vente, il n'aurait plus que des pertes à éprouver au-delà. Si ce prix de vente, réglé par les besoins de la consommation, est de 20 francs par hectolitre, l'excédent constituant le bénéfice net de l'opération sera de 10 francs par hectolitre pour la terre de première qualité où les frais s'élèvent à 10 francs. Il ne sera que de 8 et 6 francs, etc. pour les terrains où les prix de revient sont de 12, 14 francs, etc. C'est cet excédent multiplié par le nombre d'hectolitres produits à l'hectare qui constitue en fait la rente de la terre, le prix de location que le propriétaire peut raisonnablement exiger du fermier.

La rente ne détermine pas le prix de vente de la denrée, mais elle en résulte; elle n'est pas cause, mais effet. Si, par le fait d'une moindre consommation ou d'une importation étrangère, le prix de l'hectolitre de blé baisse de 20 à 18 francs, la rente baissera nécessairement de 2 francs par hectolitre de blé sur les diverses classes de terres que nous avons supposées, jusques et y compris la dernière, qui, ne pouvant produire de blé à moins de 20 francs, restera nécessairement en friche.

En fait, dans la pratique, les choses ne se passent pas avec cette rigueur mathématique que suppose le fameux théorème de Ricardo, dont je viens de rappeler le principe théorique. Le blé n'est pas notre seule culture, et sa production ne saurait être prise pour unique terme de comparaison. Telle terre infertile, en ce sens qu'elle ne pourrait produire le blé au-dessous du prix de vente, n'en est pas moins susceptible de revenu net et, par suite, de rente pour son propriétaire en l'affectant à toute autre culture ou emploi agricole.

Mais, pris dans sa généralité, le théorème de Ricardo ne nous montre pas seulement de quelle chimérique utopie se bercent ceux qui voudraient résoudre les difficultés intérieures du problème agri-

cole de notre époque par une réduction arbitraire du prix de fermage; il nous permet surtout d'en apprécier les difficultés extérieures résultant de la concurrence américaine.

Les fermiers du Nouveau-Monde ont sur les nôtres ce premier avantage que, ayant devant eux une surface de terre illimitée, ils ne choisissent probablement que les meilleures, et c'est sur leur rendement qu'ils peuvent calculer leur prix de revient. Mais s'ils n'ont que peu ou point de rente à payer, ils ont, en revanche, à compter sur les frais de transport et de commission nécessaires pour envoyer leurs denrées lutter sur les marchés européens.

La moindre distance qu'elles aient à parcourir est de 8,000 kilomètres par voie de mer entre New-York et le Havre et de 3,000 kilomètres par voie de terre intérieure pour les états du centre, le Kansas, par exemple. En comptant sur un fret de 3/4 de centime par voie de mer, de 1 centime 1/2 par voie de terre, le transport d'une tonne ne saurait coûter moins de 90 francs, soit un peu plus de 7 francs par hectolitre de blé, devant représenter la prime dont jouit en fait notre production agricole au port de déchargement, ou, en d'autres termes, la rente proportionnelle dont les terres similaires aux terres américaines devraient jouir chez nous, si les autres frais de production étaient les mêmes dans les deux pays. Rapportée à une production moyenne de 25 à 30 hectolitres à l'hectare, la rente que pourraient payer nos fermiers serait de 175 à 200 francs par an, ce qui est un chiffre au moins égal et peut-être supérieur à celui de nos meilleurs sols.

La concurrence ne deviendrait réellement ruineuse pour les fermiers de nos bonnes terres que si les colons américains pouvaient, à qualité de sol égale, produire à meilleur marché qu'eux. C'est à ce point de vue surtout que la question mériterait d'être étudiée et qu'on doit regretter que nous ne puissions le plus souvent nous prononcer que sur des renseignemens très vagues, émanant de personnes qui, pas plus que celui qui écrit ces lignes, n'ont vu les choses sur les lieux.

Nous n'avons pas à faire intervenir ici l'épuisement du sol, sur lequel je me réserve de revenir plus loin, puisque nous ne comparons que des terres similaires supposées des deux parts de première qualité, pouvant produire 25 à 30 hectolitres de blé à l'hectare, résultat qui est obtenu dans les bons sols de nos provinces voisines de la Manche, plus particulièrement exposées à la concurrence, et qui ne paraît être dépassé nulle part en Amérique.

Les élémens de comparaison devraient porter surtout sur les frais généraux et particuliers de la culture. La main-d'œuvre, directement payée à l'ouvrier, est incontestablement plus élevée en Amé-

rique que chez nous, mais on ne saurait douter qu'elle n'y soit mieux utilisée et que les autres frais n'y soient incomparablement moindres. Opérant sur de vastes étendues de terrain, à l'état de nature, que la main de l'homme n'a pas arbitrairement morcelés, les Américains ont pu constituer l'usine agricole avec tous les perfectionnemens, toutes les simplifications de travail qu'a déjà réalisés chez nous l'industrie manufacturière. Décuplant la force de l'homme qui les dirige, les machines agricoles, employées sur la plus grande échelle, leur permettent de réaliser avec une merveilleuse rapidité des résultats que nous n'obtenons qu'au prix de coûteux et pénibles efforts. Là surtout est la cause de la supériorité du fermier américain, qui lui permet non-seulement de racheter la différence des frais de transport qu'il a à supporter pour atteindre nos marchés, mais encore de réaliser un surcroît d'économie de prix de revient qui peut rendre toute concurrence impossible de notre part. Là est le véritable danger qui menace notre production nationale, d'autant plus redoutable que, dans l'état de la propriété chez nous, il paraît plus difficile de le combattre.

I.

Au point de vue pratique comme au point de vue théorique, notre agriculture a sans doute réalisé d'incontestables progrès depuis le siècle dernier; mais combien les résultats obtenus sont minimes si on les compare à ceux de l'industrie manufacturière substituant l'usine et son merveilleux outillage au stérile et pénible labeur individuel de l'ouvrier des temps passés! Le moindre métier de filature, avec ses innombrables broches échelonnées, conduit par une seule femme, file plus de laine ou de lin en un jour que ne pouvait en filer à la quenouille toute la population féminine d'un village il y a cinquante ans. Les marteaux-pilons, les laminoirs de nos grandes forges, préparent plus de fer que n'auraient pu en ouvrer cent forgerons frappant à tour de bras sur leur enclume primitive.

Nos laboureurs disposent de meilleures charrues achetées à meilleur marché. Dans quelques grandes fermes, on a appris à se servir de quelques machines, faucheuses, moissonneuses, économisant les trois quarts (et parfois plus) de la main-d'œuvre. Grâce à ces perfectionnemens, l'agriculture a pu se maintenir et payer la main-d'œuvre beaucoup plus cher qu'autrefois sans augmenter notablement ses prix de vente pour les denrées les plus essentielles, telles que le blé, à la condition toutefois d'être encouragée, favorisée, de voir incessamment réduite sa part proportionnelle dans la charge commune des impôts. L'impôt foncier, je viens

de le rappeler, a été réduit à une somme minime, restituée en fait sous une autre forme aux populations rurales, tandis que les autres impôts s'accroissent d'un poids d'autant moins lourd pour ceux qui les supportent, qu'ils sont en fait plus élevés.

La cause la plus certaine de cette infériorité relative de notre production agricole, que la concurrence américaine nous a révélée, qu'on ne saurait lui attribuer, provient uniquement de ce que, si nous avons pu emprunter aux Américains une partie de leur outillage, nous n'avons pu constituer comme eux l'usine agricole, le milieu dans lequel cet outillage doit fonctionner pour pouvoir produire tous ses bons effets.

L'usine manufacturière, si considérable que soit sa production, n'exige qu'une surface de terrain limitée, renfermée dans l'étroite enceinte d'une clôture, où l'on peut entasser les productions naturelles d'une province entière et organiser les forces mécaniques nécessaires pour les transformer en produits ouvrés d'un ordre supérieur : minerais en barres de fer, barres de fer en engins de toute sorte, laine ou coton en étoffes, blé en farine ou en pain. L'usine agricole correspondante ne saurait s'adapter dans un aussi faible espace. Elle doit englober nécessairement toute la surface du terrain à cultiver. Pour qu'elle puisse fonctionner avec toute l'économie possible de frais généraux, dans les meilleures conditions de rendement des machines les plus perfectionnées, il est nécessaire qu'elle embrasse, non les 50 ou 100 hectares de sol morcelé qui forment en général le domaine de nos plus grandes fermes, mais quelque chose de correspondant à ces vastes exploitations agricoles du Nouveau-Monde, où des milliers de têtes de bétail paissent en liberté sous la garde de quelques surveillans, dans des enclos aussi grands que des provinces; à ces champs de blé sans limites qui, dans les régions de l'Ouest américain, produisent les céréales par 10,000 et 100,000 hectolitres. De pareils résultats de simplification dans les dépenses ne sauraient jamais être réalisés chez nous. Nos plus grandes fermes ne pourront jamais s'en rapprocher que de très loin, et les petites exploitations y resteront complètement étrangères. Pourra-t-on y arriver un jour par l'association groupant les terres éparses d'un grand nombre de propriétaires, supprimant révolutionnairement ces limites enchevêtrées qui morcellent à l'excès notre sol cultivable, fondant en une seule exploitation générale vingt exploitations partielles?

Comme exemple d'association agricole, on pourrait citer les fruiteries de la Suisse et de quelques-unes de nos provinces de l'Est; mais on ne saurait espérer voir de tels résultats se généraliser sur une grande échelle. Quelques propriétaires pourront bien sans doute

s'associer pour traiter, conserver ou vendre certains produits agricoles, plus rarement peut-être pour acheter et employer en commun quelque machine perfectionnée d'un prix trop élevé pour chacun d'eux; mais l'esprit d'association n'ira jamais jusqu'à leur faire abdiquer leur initiative individuelle, les faire renoncer à ce droit absolu du propriétaire seul maître chez lui, qui a plus de prix à leurs yeux que le produit même de la propriété.

Supposât-on d'ailleurs aux propriétaires des sentimens qu'ils n'auront jamais, que l'association appliquée à la culture même du sol présenterait encore d'inextricables difficultés, par suite de l'obligation qui subsisterait toujours de tirer un parti quelconque de l'outillage actuel, des bâtimens, chemins, digues, canaux d'irrigation ou d'égouttage, travaux de toute nature représentant un capital considérable qu'on ne saurait vouloir sacrifier et qui cependant serait plutôt une gêne qu'une ressource réelle pour un système tout différent d'exploitation.

Les diverses branches de notre industrie manufacturière, longtemps en retard chez nous, sont, il est vrai, parvenues à lutter contre la concurrence étrangère et à vivre de leur vie propre en dehors de toute subvention de l'état. Mais elles n'y sont parvenues qu'à la longue, après de pénibles tâtonnemens, de coûteux essais qui, bien souvent, ont ruiné les premiers exploitans avant d'enrichir ceux qui leur ont succédé. Une pareille perspective n'a rien de bien séduisant, et on comprend qu'elle donne à réfléchir aux propriétaires auxquels on voudrait proposer prématurément des réformes trop radicales.

A défaut de l'association directe des propriétaires sur lesquels on ne saurait compter, on pourrait peut-être fonder quelques espérances sur l'extension du fermage permettant à un seul exploitant de grouper un grand nombre de parcelles éparses en une seule exploitation, et de leur appliquer des procédés de culture plus simples que ceux qui sont usités de nos jours. La situation de ces fermiers ne prenant la terre qu'à court bail, gênés dans une foule de détails, resterait toujours très inférieure à celle des grands producteurs américains, et il ne leur serait jamais permis de réaliser les mêmes économies de frais généraux. Prenons par exemple une machine agricole de quelque importance, une batteuse qui, avec son moteur, coûte de 10 à 12,000 francs et peut produire journellement 150 à 200 hectolitres de blé, avec une équipe de douze à quinze bons ouvriers. Il est évident qu'une telle machine ne peut fonctionner dans de bonnes conditions économiques si elle n'est pas utilisée pendant une campagne de deux à trois mois, correspondant à une production de 10 à 12,000 hectolitres de blé au moins. En

Amérique, cette production étant obtenue et même dépassée par bon nombre d'exploitans, et les frais généraux se répartissant sur une longue durée de travail, la dépense du battage par hectolitre ne dépassera pas 60 c. à 70 c. Nos plus grandes fermes produisant rarement plus de 1,000 à 2,000 hectolitres de blé, aucun de nos fermiers ne pourrait acheter et faire fonctionner une telle machine pour son usage exclusif. Ils devront presque tous s'adresser à des entrepreneurs de battage, qui, obligés à de fréquens déplacemens, désirant amortir rapidement les frais d'achat de leur machine, demanderont rarement moins de 2 francs par hectolitre; et encore le fermier ne pourrait-il profiter de cet avantage que s'il a au moins de 2 à 300 hectolitres de grains. L'entrepreneur ne saurait se déplacer à moins. Tous les producteurs qui seront au-dessous de ce rendement, et c'est le plus grand nombre, continueront à se servir de leurs procédés primitifs de battage, faisant revenir l'opération à 4 ou 5 francs.

En résumé, nous pourrons conclure de ce qui précède que, tout compte fait, nos grandes fermes, disposant d'une assez grande étendue de bonnes terres pour pouvoir se servir d'un outillage perfectionné, pourront soutenir la lutte contre les producteurs américains. Elles auront toujours à leur profit la différence des frais de transport représentant une prime de 7 à 8 francs par hectolitre, suffisante pour maintenir aux bonnes terres une valeur locative ne s'éloignant pas trop des conditions actuelles du prix de rente. Mais pour les petites exploitations, si nombreuses chez nous, et, d'une manière plus générale, pour toutes les terres de qualité inférieure à la moyenne, les conditions relatives de culture seront de plus en plus mauvaises, et l'on doit s'attendre à voir retourner à l'état de friches incultes celles qui ne sauraient donner de produits rémunérateurs.

Cette situation d'un pays dans lequel le dépérissement de l'agriculture locale coïncide avec la prospérité générale la plus grande en apparence n'est pas sans exemple. Un fait analogue s'est produit pour l'Italie au moment de la plus grande puissance de l'empire romain, pour l'Espagne à la suite de la découverte du Nouveau-Monde. Aujourd'hui plus que jamais, grâce aux facilités nouvelles des voies de communication, un peuple qui, en même temps qu'il exercerait au dehors une grande prépondérance politique, saurait, par son commerce ou son industrie, se créer de grandes sources richesses, pourrait se maintenir longtemps en tirant du dehors une part plus ou moins grande des denrées agricoles nécessaires à son alimentation. C'est ce qui se passe aujourd'hui plus encore en Angleterre que chez nous. Cette situation se justifie peut-être chez nos

voisins, dont le nombre s'accroît chaque année par une reproduction progressive, indice certain que les ressources matérielles ne leur font pas défaut. Elle s'excuserait beaucoup moins bien chez nous, où la population reste stationnaire et où la production industrielle est loin d'avoir atteint les mêmes développemens qu'en Angleterre; et nous ne saurions sans une coupable indifférence nous résigner à une décadence agricole qui serait probablement, comme elle l'a été pour Rome et pour l'Espagne, le prélude d'une décadence politique.

Nous devons faire tous nos efforts pour combattre le mal qui nous menace. Nos hommes d'état, nos représentans ne s'y épargnent pas. En dehors du rétablissement des anciens droits protecteurs qu'on n'ose pourtant proposer, il n'est pas de dégrèvemens, de subventions de toute espèce qu'on ne prodigue à l'agriculture, et cela sans grands résultats. On ne saurait, en effet, considérer comme bien sérieuse une prospérité factice qui ne repose que sur une exonération des charges budgétaires analogue à celle dont jouit aujourd'hui l'agriculture. Pour qu'une industrie soit réellement vivace, il faut non-seulement qu'elle puisse se suffire à elle-même, faire vivre dans une certaine abondance ceux qui y prennent part, mais encore concourir au bien-être des autres et supporter largement la part des charges communes de la société. Or telle n'est pas la situation actuelle de notre industrie agricole. On m'accusera peut-être de soutenir un paradoxe, tant les idées du passé ont de force à cet égard; mais je crois pouvoir affirmer que si, du grand propriétaire au dernier des laboureurs, on pouvait faire le compte de chacun en produit et dépense, on arriverait nécessairement à trouver, pour cette classe si importante de citoyens, qui représente chez nous près des deux tiers de la population, un déficit considérable qui doit être nécessairement comblé par les bénéfices réalisés d'autre part.

La statistique nous donne d'ailleurs à ce sujet des chiffres qui, sans avoir une valeur bien rigoureuse, n'en précisent pas moins ce que je viens d'avancer. Tandis que la population agricole, s'élevant à plus de 20 millions de personnes, mettant en œuvre un capital énorme que l'on ne saurait estimer à moins de 100 milliards, réalise à peine 6 ou 7 milliards de produits réels (1), soit moins de

(1) Ce chiffre est notablement inférieur à celui des statistiques officielles, qui partent d'une base fausse, en comptant comme produits réels des matières qui, devant être employées dans la ferme même, comme les pailles, les fourrages et les grains entrant dans la nourriture du bétail, ne sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, que des valeurs d'ordre, une sorte de capital de roulement qui se consomme et se reproduit, mais ne saurait être considéré comme gain. On ne doit compter comme tel que les denrées alimentaires : viandes, céréales, vins, etc., consommées par le producteur et ses agens ou réellement vendues par lui, et les matières livrées à l'industrie telles que les textiles, les plantes tinctoriales, les sucres, etc.

300 francs par tête, l'industrie manufacturière, occupant au plus trois millions de personnes, produit 15 milliards, près du double, soit 5,000 francs par tête au lieu de 300.

Il y a là un état de choses défectueux, une disposition fâcheuse contre lesquels il est temps de réagir plutôt que de vouloir nous en dissimuler la gravité. Du moment où une population de plus de 20 millions d'âmes, exclusivement affectée à la production agricole, ne peut assurer notre existence animale à aussi bas prix que le fait en Amérique une population certainement deux ou trois fois moins considérable, qui, en même temps qu'elle suffit aux besoins d'un peuple déjà plus nombreux, inonde encore nos marchés de l'excédent de ses produits, il est évident qu'une telle agriculture est dans une voie mauvaise, qu'il est plus nécessaire de la réformer que de la protéger.

Le but de cette réforme est facile à définir : il faut produire beaucoup plus et avec moins de bras, il ne suffit pas d'augmenter le rendement, il faut encore que la main-d'œuvre agricole soit mieux rémunérée, et c'est ce qui n'est pas possible chez nous en l'état actuel des choses.

La proportion de la population occupée aux travaux des champs varie beaucoup suivant l'état social des peuples. Dans nos vieilles civilisations qui, à leur début, n'avaient d'autre luxe que la satisfaction, insuffisante pour le plus grand nombre, des exigences de la vie animale, cette proportion était très considérable. Tous les bras valides étaient occupés à la culture, l'unique industrie du moment. A mesure que la civilisation se développe, d'autre besoins se créent, d'autres industries s'établissent, réclamant une main-d'œuvre qui peu à peu est enlevée à la population rurale. Cette transformation s'opère chez nous lentement, bien que beaucoup trop vite, au dire de certains économistes qui déplorent la dépopulation des campagnes, faute d'avoir compris que c'est une des nécessités de notre époque. Dans les sociétés nouvelles qui s'organisent de toutes pièces sur un sol vierge, la répartition s'établit d'elle-même sur des bases beaucoup plus rationnelles. La population des villes ne dépasse pas en France le tiers de la population totale. Elle est de plus des deux tiers en Amérique et en Australie, et c'est vers cette proportion que nous devons tendre; je dirai plus, au-dessous de laquelle nous devrions descendre si nous ne voulons nous trouver en retard sur nos rivaux. Les jeunes peuples ayant proportionnellement plus de bonnes terres à leur disposition, l'exploitation agricole leur est indiquée comme l'industrie d'exportation la plus naturelle. Leur population rurale devrait être proportionnellement plus grande. C'est précisément l'inverse qui a lieu, et des deux parts l'équilibre normal doit tendre à s'établir.

Nous venons de voir que la supériorité relative des producteurs américains, assez grande pour compenser les frais énormes du transport de leurs denrées à des distances de 12,000 à 15,000 kilomètres, résultait surtout de ce que, libres de choisir le terrain de leur exploitation agricole et de ne traiter que les terres naturellement fertiles, ils ont pu, en outre, installer leur exploitation, leur usine agricole sur des bases assez larges et dans des conditions assez uniformes pour diminuer les frais généraux et leur permettre de recourir à des engins perfectionnés utilisant le mieux possible la main-d'œuvre réduite dont ils disposent. Or n'est-il pas évident que, si nous pouvions instantanément disposer des mêmes ressources, trouver chez nous, sans aller les chercher dans les plaines du Texas ou du Nouveau-Mexique, d'immenses étendues de terres en friche, de qualité supérieure, n'attendant que la main de l'homme pour produire bestiaux et récoltes de toute sorte, nous saurions en tirer aussi bon parti que nos concurrens, en recourant aux mêmes méthodes de culture; et que, bénéficiant en outre de la prime des frais de transport, nous pourrions, en fait, fermer notre marché aux produits étrangers, sans recourir aux mesures fiscales des droits protecteurs auxquels répugne notre bon sens économique?

On me dira sans doute que ce n'est là qu'un rêve chimérique; que, si nous pouvons, comme on l'a parfois conseillé, chercher à trouver au dehors, dans quelque colonie lointaine, des terres meilleures que les nôtres, nous ne saurions les faire miraculeusement surgir dans les étroites limites de notre territoire. Rien cependant n'est plus pratiquement vrai, en ce sens que, si nous ne pouvons augmenter la surface de notre sol, il ne dépend que de nous d'en changer presque partout la nature, de supprimer les non-valeurs, de substituer à la plupart des terres mauvaises ou médiocres, que nous nous efforçons, faute de mieux, de mettre en culture à grands frais, une égale quantité de terres éminemment fertiles, aptes à la production de toutes les denrées alimentaires sur lesquelles nous pourrons adapter les procédés rapides et économiques de la culture américaine.

Tel est le but de la théorie des alluvions artificielles, sur laquelle je me permets d'appeler à nouveau l'attention du public. Lorsque je la produisis pour la première fois, il y a près de vingt ans, elle fut accueillie avec une curiosité méfiante. Aucune autre objection ne m'a jamais été faite que celle de l'immensité des résultats qu'elle promettait, auxquels la raison irréfléchie se refusait à croire; quelques-uns même redoutaient ces résultats plus qu'ils ne les désiraient, en prévision des bouleversemens considérables que le succès de l'entreprise aurait nécessairement entraînés dans notre situation

économique et la répartition actuelle des fortunes, terreur moins fondée que jamais aujourd'hui, car si, par la force des choses, notre agriculture locale doit nécessairement se défendre contre une redoutable concurrence, mieux vaudrait, l'on doit en convenir, que cette concurrence lui fût faite par des producteurs nationaux que par des producteurs américains.

Malgré l'incrédulité ou les doutes du plus grand nombre, la question des alluvions artificielles n'en parut pas moins assez sérieuse à ses débuts pour que quelques bons esprits n'aient pas hésité à s'y arrêter. A deux reprises différentes, j'ai pu croire que mes idées, favorablement accueillies dans leur application pratique à la fertilisation des Landes, allaient se réaliser, sous le patronage de la Société de crédit mobilier d'abord, et plus tard sous celui de l'empereur.

Des circonstances fortuites, qu'il est inutile de rappeler ici, ont paralysé ces bonnes dispositions. Peu après sont survenus nos désastres militaires, et, frappée de ce discrédit qui s'attache forcément aux choses dont on a cessé de parler, l'affaire est tombée dans un oubli immérité dont je crois devoir essayer de la faire sortir.

Au moment où, substituant son initiative publique à l'initiative privée, l'état s'efforce de multiplier des travaux publics d'une utilité contestable en vue surtout d'assurer le placement des capitaux de l'épargne, il ne saurait leur trouver un meilleur emploi que dans une série d'entreprises nouvelles, qui, en même temps qu'elles donneraient immédiatement des produits largement rémunérateurs, auraient ce résultat, bien autrement important, de résoudre le problème de la transformation de notre agriculture, qui, seule, peut assurer notre indépendance économique et nationale.

L'importance du sujet justifiera, je l'espère, les développemens de ce long préambule. Ils me permettront d'ailleurs de traiter avec beaucoup moins de détails l'objet essentiel de cette étude : la théorie générale des alluvions artificielles et son application particulière à la fertilisation des landes de Gascogne.

II.

La terre végétale a un double rôle à remplir. Elle doit servir de support aux plantes, dont elle fixe profondément les racines dans le sol, en même temps que de creuset dans lequel s'élaborent et se distribuent les substances et sucs nourriciers nécessaires à leur alimentation. Au point de vue physique, elle doit être assez meuble et assez divisée pour permettre la propagation lointaine des racines, assez poreuse pour absorber et retenir l'humidité atmosphérique,

assez perméable pour permettre l'écoulement inférieur de l'excédent d'eau pluviale. Au point de vue chimique, elle doit fournir directement les substances minérales qui entrent dans la constitution des tissus végétaux.

Les plantes puisent, dans le sol par leurs racines, dans l'atmosphère par leurs feuilles, les principes ou engrais nécessaires à leur développement.

Ces principes volatils ou minéraux sont nombreux et complexes; mais le plus grand nombre constituent une sorte de fonds de réserve, se maintenant indéfiniment sans perte sensible, soit dans les dépouilles végétales qui pourrissent sur place après l'enlèvement des récoltes, soit dans les fumiers résultant des déjections animales et des déchets végétaux, soigneusement recueillis et utilisés dans une bonne exploitation agricole. Dans le cas particulier où l'on n'exporte comme produit que de la viande et des céréales, on n'a, en réalité, à tenir compte que des deux élémens ou engrais essentiels qui doivent être remplacés au fur et à mesure de l'exportation : le principe de la chair musculaire, ou protéine azotée, qui est originairement fourni par l'atmosphère, et le principe osseux ou phosphaté, qui vient nécessairement du sol.

Cette dernière substance ne pouvant se reproduire à l'état naturel que par la lente décomposition des phosphates minéraux contenus dans le sol, les terres végétales qui n'en sont pas suffisamment pourvues, peuvent s'épuiser à la longue, après avoir porté un plus ou moins grand nombre de récoltes de plantes alimentaires, et cet épuisement, lorsqu'il vient à se produire, ne comporte d'autre remède que l'importation artificielle de nouveaux engrais phosphatés.

Il en est autrement du principe azoté ou protéine. L'atmosphère le fournit indéfiniment, mais en quantités très petites et variables suivant la nature du végétal et plus encore suivant la durée de la végétation. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, en contrôlant par mes observations personnelles les rares données de la science agronomique à cet égard, on peut admettre que cette quantité de protéine fournie par l'atmosphère, que j'appellerai l'engrais normal, s'élève à peine à 100 kilogrammes par hectare cultivé en céréales, atteint 200 kilogrammes pour les prairies permanentes ordinaires et dépasse même ce chiffre pour certaines productions fourragères telles que la luzerne.

Une bonne récolte de blé en bon sol, à raison de 25 hectolitres à l'hectare, représentant 300 kilogrammes de protéine dont 100 seulement sont fournis par l'atmosphère, doit nécessairement emprunter l'excédent à la réserve d'engrais contenu dans le sol. Les récoltes

de céréales ne pourraient donc se continuer longtemps sur un même champ sans amener son prompt épuisement en protéine. On peut remédier de deux manières à cet épuisement momentané du sol : par la méthode primitive des jachères qui, laissant un an sur deux le terrain à l'état de production herbacée naturelle, lui permet de renouveler l'excédent de protéine nécessaire pour nourrir la récolte de blé suivante; par la méthode plus perfectionnée des assolemens, dans laquelle, cultivant toujours la terre, mais ne lui faisant produire en moyenne qu'un blé d'exportation tous les trois ans, contre deux récoltes qui ne donnent lieu à aucune déperdition sensible de protéine, on concentre par la fumure, sur chaque tiers successif de la propriété, la totalité de l'engrais normal que l'atmosphère fournit annuellement à son ensemble.

De ces deux méthodes, la dernière est considérée comme constituant un progrès trop réel pour qu'on puisse mettre en doute sa supériorité de production ; mais elle exige plus de soins, de détails, et par-dessus tout de frais de main-d'œuvre. La première est plus simple, plus expéditive, plus appropriée aux exigences d'un pays neuf où la main-d'œuvre est rare. C'est probablement la seule à laquelle aient recours les fermiers américains, et leur exemple nous prouve qu'elle ne laisse pas que d'être productive quand elle est largement appliquée sur des terres de bonne qualité et sous un climat favorable. Ces conditions de sol et de climat sont les seules auxquelles puissent s'appliquer les chiffres qui précèdent. Si le climat fait défaut, si la sécheresse, par exemple, est permanente, les meilleures terres restent infertiles comme dans le Sahara. Mais le climat ne suffit pas. La qualité naturelle du sol est tout aussi essentielle à la production végétale. Une bonne terre réunissant toutes les qualités physiques et chimiques que je viens d'énumérer, en même temps qu'elle reçoit en moyenne et peut exporter sans s'appauvrir 150 kilogrammes de protéine, met en œuvre et peut transformer en produits utilisables jusqu'à dix fois ce poids d'engrais antérieurement accumulés. Une mauvaise terre, au contraire, non-seulement ne recueille pas sa proportion normale d'engrais atmosphériques, mais peut perdre sans les utiliser les engrais étrangers qu'on lui aurait confiés.

Un être vivant consomme pour sa nutrition annuelle environ son poids de protéine, soit 50 kilogrammes pour l'espèce humaine. Un hectare de terre de bonne qualité recueillant et utilisant l'engrais normal de l'atmosphère peut produire annuellement 150 kilogrammes de protéine assimilable, en blé, viande ou autres denrées. Notre alimentation nationale pourrait donc être desservie par le produit de 12 millions d'hectares. Du moment où une surface quatre

ou cinq fois plus grande n'y suffit pas, nous devons en conclure que la majeure partie de notre sol est composée de terres de qualité inférieure. Si l'on représentait par une teinte particulière les terres de première classe qui, recueillant la totalité de l'engrais atmosphérique, peuvent produire, suivant la rotation de l'assolement, 25 à 30 hectolitres de blé, ou nourrir 2,000 kilogrammes de bétail vivant au pâturage par hectare, on les verrait, aussi rares que les oasis cultivables à la surface du Sahara, s'étendre en lanières étroites le long de nos cours d'eau ou en taches éparses sur quelques régions privilégiées.

Les terres végétales ont à peu près toutes la même origine géologique. Elles proviennent de formations minérales, broyées, triturées par l'action mécanique des eaux courantes le plus souvent, et, sur quelques points, par celle des glaciers. Leurs caractères distinctifs sont faciles à reconnaître. En mettant un fragment de terre en suspension dans l'eau, on peut très rapidement le séparer par la lévigation en deux composantes essentielles; une matière inerte, le plus habituellement un sable quartzeux, qui reste au fond du vase, et un limon en suspension qui s'écoule avec les eaux de lavage. C'est la proportion relative et la composition minérale de ce limon qui caractérisent surtout la nature et la qualité de la terre végétale.

Deux composantes analogues, ou pour mieux dire identiques, se retrouvent dans les troubles que charrient les cours d'eau torrentiels, en temps de crue, et dont les dépôts constituent en tout lieu sur leurs rives nos terres de meilleure qualité. Il ne faut toutefois pas confondre l'alluvion fertile avec le limon, sans y comprendre le sable ou matière inerte qui doit nécessairement en faire partie. Le limon pur ne constitue pas plus la bonne terre végétale que la chaux pure ne constitue le mortier. Dans les deux cas, il est nécessaire de faire intervenir pour une forte part la matière inerte, divisante, sans laquelle le sol arable, trop compact et homogène, resterait imperméable à l'eau en temps d'humidité et se fendillerait en temps de sécheresse,

Si les alluvions que la Durance, l'une de nos rivières les plus limoneuses, laisse déposer sur ses rives, constituent en général par elles-mêmes des terres immédiatement fertiles et cultivables, on doit l'attribuer à ce que, par le fait de la permanence du courant affaibli sur la surface de dépôt, les sables de fond se mélangent aux limons de surface. Mais quand les eaux puisées à la surface et débarrassées de leur sable par un long parcours dans des canaux à faible pente ne laissent déposer que du limon pur, comme il arrive dans les bassins de décantation du canal de Marseille, les terrains qui en résultent sont complètement infertiles et ne peuvent être rendus cultivables qu'à grands frais, à grand renfort d'engrais

pailleux suppléant au sable, à la matière divisante qui leur fait défaut. En revanche, si le limon, sur une épaisseur convenable, ne peut à lui seul constituer une bonne terre végétale, répandu en couche mince, même sur des limons anciens de même origine, il exerce sur eux une action fécondante incontestable, qui est due, non pas à la quantité totale d'élémens minéraux utiles que ces limons renferment, mais à la proportion relative de celles de ces substances qui ont été rendues assimilables par l'action mécanique du transport.

En dehors de cette valeur accidentelle des alluvions récentes, qui a pourtant son importance, la valeur relative d'une terre végétale résulte surtout de la variété de composition chimique du limon minéral qui la compose. Au point de vue pratique, ces élémens chimiques indispensables peuvent être considérés comme se trouvant généralement en quantité suffisante dans les deux élémens actifs les plus essentiels des limons, qui sont l'argile et le calcaire marneux. L'argile provenant de la désagrégation des feldspaths naturels apporte avec elle en effet la silice, l'alumine, le fer, la potasse, etc. Le calcaire marneux produit par la trituration des calcaires sédimentaires contient, avec la chaux, les phosphates, les sulfates, la magnésie, le chlorure de sodium, etc.

Je crois donc pouvoir dire en thèse génerale que *la terre végétale est un mélange en proportions variables d'un limon argilo-calcaire et de sable quartzeux ou toute autre matière inerte, ayant les mêmes propriétés divisantes.*

Tous les terrains meubles qui contiennent ces trois élémens en quantité convenable constituent, ou sont susceptibles de constituer par le fait de la culture, de bonnes terres végétales. Toute terre à laquelle manque un de ces trois élémens, principalement l'argile ou le calcaire marneux, ne peut devenir végétale que tout autant qu'on lui apporte du dehors le complément minéral qui lui fait défaut. Telle est en fait l'explication de la pratique du marnage, qui a pour but de suppléer à l'insuffisance de la partie limoneuse de certaines terres par l'apport de la marne, formation géologique plus ou moins ancienne, qui n'est autre chose qu'un limon argilo-calcaire. On conçoit toutefois que l'opération du marnage, limitée par les frais d'entretien et de transport à l'emploi de 30 ou 40 mètres au plus de marne par hectare, ne peut avoir que des effets incomplets et temporaires; qu'il en serait tout autrement si, sans avoir égard à la distance, on pouvait marner à beaucoup plus haute dose, et par-dessus tout choisir la marne, au lieu de la prendre au hasard, pour fournir plus expressément au sol l'amendement minéral qui aurait été reconnu lui faire surtout défaut. Tel a été le point de départ de la

théorie des alluvions artificielles, dont je viens rappeler ici les principes généraux.

Les bonnes terres végétales doivent pour la plupart leur origine à l'action des eaux courantes. En tout cas, les troubles charriés par nos torrens contiennent habituellement les trois grandes composantes du sol végétal : le calcaire marneux et l'argile à l'état de limons en suspension dans la masse du courant, la matière inerte à l'état de sables quartzeux, entraînés par glissement et frottant sur le fond du lit.

La géologie nous apprend que la surface du sol en France se compose pour plus de moitié de terrains sédimentaires, diluviens ou glaciaires, formés par les dépôts de matières minérales charriées par les courans permanens ou accidentels qui, à diverses époques, ont remanié la surface du globe. Toutefois le dépôt de ces élémens minéraux s'est rarement effectué dans les conditions de mélange intime nécessaires pour constituer les terres végétales de premier ordre. — Sur certains points, la dispersion d'un courant diluvien, se produisant à son débouché sur de larges plaines, a amené le dépôt des fragmens minéraux qu'il charrie à l'état de cailloux et galets n'ayant subi qu'une trituration incomplète, constituant ces immenses étendues de plaines caillouteuses dont la Crau de Provence est le type le mieux accentué, mais qui se reproduisent en tant d'autres lieux sous une forme moins caractérisée. D'autres fois les sables et limons ayant été projetés pêle-mêle dans une grande masse d'eau au repos ont subi un phénomène contraire de lévigation qui a dû entraîner les limons à la mer et ne laisser à la surface du sol que les épaisses couches de sable inerte qui, en Gascogne, en Sologne et sur tant d'autres points, constituent d'immenses étendues de terrains impropres à toute culture régulière.

Il est en général assez facile au géologue de déterminer le point de départ originaire des matières minérales dont le dépôt a constitué le sol. Des convulsions géologiques postérieures ont parfois interrompu la continuité de ces formations ; mais, pour les plus récentes qui sont précisément les plus nombreuses et les plus étendues, la continuité subsiste le plus souvent, et une ligne de faîte non interrompue rattache les formations des plateaux inférieurs et des vallées d'un même bassin aux gorges de montagne qui leur ont originairement donné naissance. Rien ne paraît dès lors plus naturel, et la théorie des alluvions artificielles n'est pas autre chose que de remonter aux sources primitives pour reconstituer les terrains incomplets ou épuisés au point de vue agricole, en établissant des torrens artificiels qui, partant des montagnes et suivant les pentes naturelles des lignes de faîte, viendront apporter en chaque point du bassin

sédimentaire la quantité d'alluvion nécessaire pour en régénérer le sol végétal.

L'installation et la mise en jeu d'un torrent artificiel doivent comprendre quatre opérations distinctes : l'alimentation régulière du torrent, la désagrégation des matières minérales devant constituer l'alluvion, le transport du limon végétal, son répandage à la surface du sol à fertiliser.

Il ne s'agit point ici d'une irrigation ordinaire qui n'a d'utilité qu'en été et en temps de sécheresse. L'opération que nous avons en vue peut se faire en tout temps, supporter des chômages plus ou moins longs, sans autre inconvénient que celui d'un ralentissement de travail utile. On trouvera toujours, sans nuire à aucun intérêt existant, les quantités d'eau nécessaires si l'on veut se borner à les dériver seulement aux époques de surabondance. Les régions de montagne sont en général sujettes à des pluies fréquentes. Les cours d'eau qui les sillonnent ont alors un débit considérable, suffisant pour alimenter pendant plusieurs mois consécutifs des dérivations qui seront amenées à peu de frais sur les massifs sédimentaires les plus élevés étagés sur les flancs de la chaîne principale.

Ces dérivations fourniront la force motrice nécessaire aux divers effets mécaniques, de désagrégation, de transport et de répandage.

Les matières minérales à employer seront choisies de préférence parmi les couches d'argile et de marne déjà meubles et à demi désagrégées. Leur éboulement pourra être obtenu de plusieurs manières. Il y a quinze ans, j'avais indiqué comme devant donner des résultats avantageux, confirmés par l'expérience pratique, la méthode d'abatage au jet d'eau employée dans des circonstances analogues par les mineurs américains pour soumettre au lavage les terrains aurifères de la Californie. Plus récemment de nouvelles études m'ont amené à proposer de préférence un procédé différent, celui des galeries d'effondrement, sur lequel je donnerai plus loin quelques détails qui, en même temps qu'il assure la désagrégation prompte et facile des terrains meubles, permet de donner à la fouille produite telle forme qu'on peut désirer, notamment celle d'un bassin fermé, pouvant être transformé, sans nouveaux frais, en réservoir d'approvisionnement d'une solidité à toute épreuve; résolvant du même coup le problème de l'aménagement et de la régularisation de nos cours d'eau et celui des alluvions artificielles.

Les matières minérales disloquées, désagrégées par l'un ou par l'autre de ces procédés, c'est encore à l'action mécanique des eaux courantes qu'on aura recours pour les triturer, les broyer, les amener à l'état de division et de mélange nécessaire à la production de bonnes terres végétales. A cet effet, tous les débris d'éboulement

mêlés avec les eaux qui les ont entraînés, seront reçus dans un canal broyeur à forte pente, muraillé sur ses parois, pavé en matériaux résistans à son plafond, — dans lequel s'opérera un premier débourbage ayant pour effet de mettre en suspension les limons argilo-calcaires et de les séparer des galets, cailloux et sables quartzeux. Une sorte de tamisage opéré sur des grilles de fer inclinées projettera les substances caillouteuses en des emplacemens convenablement choisis dans le lit des ravins avoisinant la ligne de faîte. Des bondes de fond manœuvrées de temps à autre avec intelligence permettront d'éliminer également les sables quartzeux. Les eaux limoneuses, ainsi débarrassées de toute matière inerte, continueront leurs cours dans un canal muraillé de section régulière, suivant la pente uniforme ou moyenne de la ligne de faîte des terrains à améliorer...

La quantité de limons que peut charrier un courant est en quelque sorte illimitée. Le canal de Marseille, dérivé de la Durance, qui n'a qu'une pente de $0^m,33$ par kilomètre et n'a pas été établi dans toutes les conditions nécessaires pour ménager le maximum de vitesse des eaux, charrie parfois jusqu'à 4 et 5 pour 100 du volume de ses eaux en limons et en charrierait bien davantage si la Durance les lui fournissait. Ces limons se maintiennent en suspension sur un parcours de plus de 100 kilomètres. Non-seulement ils ne forment aucun atterrissement dans le lit du canal, mais ils accompagnent ses eaux dans les plus petites rigoles, suivant leurs sinuosités les plus irrégulières, remontant dans les conduites forcées de distribution, sans jamais les obstruer, tant que l'écoulement libre des eaux se maintient avec une vitesse même très inférieure à celle du canal, qui atteint à peine 1 mètre à la seconde.

Cet exemple du canal de Marseille, d'autres expériences, qu'il serait trop long de citer, prouvent de la manière la plus convaincante qu'un canal construit pour le transport des limons pourra en entraîner une quantité au moins égale au vingtième du volume de ses eaux, pour peu que leur vitesse atteigne $0^m,75$, et beaucoup plus si la vitesse est supérieure à cette limite.

Rien ne sera donc plus facile que de maintenir ces limons en suspension non-seulement dans le canal muraillé suivant le faîte principal, mais dans les rigoles de deuxième et troisième ordre qui porteront les eaux troubles sur les terrains à féconder. Le répandage des limons arrivés au lieu d'emploi se fera de la manière la plus simple en recevant les eaux troubles dans des compartimens sensiblement horizontaux, clos de planches ou de bourrelets de terre, où s'opérera le dépôt sur telle épaisseur qu'on aura jugé à propos de lui donner.

Arrivée à ce point, l'opération ne sera plus qu'une question de pratique agricole. Quelques labours suffiront pour mélanger le limon avec la terre végétale primitive qu'il est destiné à amender et à fertiliser.

III.

L'emploi des alluvions artificielles pourrait être généralisé sur une grande partie de notre territoire. Comme premier exemple d'application pratique, j'ai choisi les landes de Gascogne, vaste contrée stérile sur laquelle ont échoué tous les essais de culture arable et qui cependant plus que tout autre me paraît appelée à un degré exceptionnel de fertilité.

Toute la région comprise au sud-ouest de la France, entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan, formant la Gascogne proprement dite, présente une grande uniformité de composition géologique et de climat. Située au pied des Pyrénées, dont elle voit au loin scintiller les cimes neigeuses, elle n'est cependant rafraîchie nulle part en dehors de son pourtour, par le parcours des eaux limpides épanchées des cascades de la grande chaîne. Deux affluens principaux, la Neste et le Gave de Pau, ramifiant leurs sources extrêmes au pied du Vignemale, après avoir coulé parallèlement et à peu de distance l'un de l'autre, divergent brusquement : la Neste, unie à la Garonne vers l'est, en aval de Montréjeau ; le Gave de Pau vers l'ouest à partir de Lourdes.

L'ensemble du pays, circonscrit, au levant, par la courbe de la Garonne à partir de la Neste ; au couchant, par le Gave de Pau et l'affluent d'extrême droite de l'Adour, représente assez bien l'envers d'une feuille bombée, de forme ovale, qui, se rattachant aux Pyrénées par son étroit pédoncule culminant, ramifie à l'infini, normalement à son pourtour, ses nervures saillantes, embrassant entre elles autant d'étroites vallées divergeant dans tous les sens. Si l'on remonte par la pensée à une époque géologique antérieure, on peut se représenter ce pays comme ayant été constitué par un vaste épanchement de déjections limoneuses qui, prenant naissance dans les hautes régions du Vignemale, aurait recouvert toute la contrée inférieure d'une masse conique de dépôts argileux. Plus tard est intervenue l'action de puissans courans qui ont creusé les innombrables sillons des vallées actuelles, tracés suivant les génératrices de plus grande pente, prolongeant leurs érosions dans la mollasse tertiaire inférieure, laissant subsister entre eux les longues traînées des terrains de transport argileux.

Il résulte de cette disposition des lieux que, partant d'un point

quelconque de la Gascogne, un voyageur, suivant les lignes de crête des vallées, pourrait s'élever en rampe continue sur une direction sensiblement rectiligne, sans avoir à traverser aucun de ces innombrables affluens qui ne sillonnent le cône que dans le sens de ses génératrices.

A l'ouest de cette formation, touchant à la mer, s'étend la région des Landes, cône sablonneux rattachant son sommet à la génératrice médiane du cône de la Gascogne argileuse. A partir de ce sommet secondaire situé près de Gabarret, à une hauteur de 160 mètres au-dessus du niveau de la mer, on peut, d'une part, descendre en pente divergente continue vers un point quelconque de la région des Landes; d'autre part, remonter en rampe continue sur les massifs tertiaires étagés au pied des Pyrénées, en suivant la ligne du faîte séparatif des affluens de la Garonne et de l'Adour. Tronçon parfaitement intact sur toute sa longueur de l'épanchement primitif qui donna naissance à tous les plateaux du pays, cette ligne présente une voie toute naturelle pour apporter les sédimens minéraux empruntés aux Pyrénées sur la région des Landes d'abord, et accessoirement, si on le jugeait utile, sur les plateaux de l'Armagnac et du Béarn.

Les besoins à desservir ne seraient pourtant pas identiquement les mêmes. Je ne parlerai donc que des Landes, dont le sol est exclusivement composé d'une épaisseur indéfinie, quant aux intérêts agricoles, de sable quartzeux constituant la matière inerte du sol végétal, auquel fait complètement défaut le limon argilo-marneux.

Notons en passant, pour ne pas avoir à y revenir, que sur toute l'étendue des Landes se trouve dans le sous-sol une formation particulière, l'*alios*, qui n'a rien de géologique, qui n'est autre chose que le sable naturel concrétionné par un ciment organique résultant de la décomposition des végétaux résineux de la surface. L'épaisseur de l'alios varie avec sa profondeur au-dessous du sol. En aucun cas, l'alios, à raison de son imperméabilité particulière, ne saurait être, comme on en a parfois manifesté la crainte, un obstacle sérieux à la mise en culture des Landes. Il ne nuit en rien au développement de la végétation forestière, et, à plus forte raison, ne saurait-il porter obstacle au développement des plantes alimentaires, qui ont un appareil radiculaire beaucoup moins profond.

Livrées au plus entier abandon, les Landes, il y a trente ans à peine, étaient aussi célèbres par leur insalubrité que par leur stérilité. Les eaux pluviales, retenues à la surface, n'ayant aucune issue tracée, sur un sol presque horizontal, y séjournaient en larges flaques croupissantes, que l'évaporation seule faisait disparaître aux pre-

mières chaleurs, en infectant non-seulement l'air atmosphérique, mais l'eau des puits, seule ressource des rares habitans de cette région désolée. Quelques végétaux éphémères, sans valeur, pouvaient seuls croître à la surface de ce sol tour à tour submergé en hiver, calciné par le soleil en été. De rares bouquets d'arbres croissant plus vigoureusement sur quelques points qu'une très faible hauteur relative maintenait en dessus du niveau de la submersion environnante, témoignaient seuls de la possibilité de généraliser un jour la production forestière sur tout le pays, et ont dû bien certainement fixer de prime-abord l'attention de l'ingénieur éminent auquel nous devons la transformation complète qui s'est opérée dans toute cette région en un quart de siècle au plus.

Fondant ses propositions sur une étude approfondie du sol et du climat de la région des Landes, M. Chambrelent a su démontrer, — et, ce qui était plus difficile encore, faire accepter par le public intéressé, — qu'il suffirait de travaux très peu dispendieux pour assainir le pays, assurer l'écoulement régulier des eaux stagnantes, assécher les marécages et rendre le sol propre à la végétation forestière qui, dans l'état, le recouvre presque en entier.

La transformation a été des plus rapides, et c'est à bon droit que M. Chambrelent, dans un récent compte-rendu des travaux poursuivis à son instigation, a fait ressortir les immenses avantages de cette grande entreprise. Mais si l'esprit se plaît à énumérer les richesses déjà réalisées, si l'œil est récréé au passage par la vue de ces vastes forêts de pins s'étendant à l'infini dans toutes les directions de l'horizon, on n'en est pas moins amené à se demander s'il n'est pas possible de faire mieux encore; si l'on peut considérer comme la dernière expression du progrès d'avoir créé tant de bois résineux qui, par le fait même de leur contiguïté, restent exposés aux chances d'incendie, qui fréquemment détruisent en quelques heures le produit de vingt années. Le dernier rapport de M. Chambrelent nous apprend que, de 1865 à 1870, les surfaces incendiées ont été de plus de 10,000 hectares dans le seul département de la Gironde. On ne saurait estimer à moins du double les accidens du même genre qui ont dévasté les forêts du département des Landes, deux fois plus étendues, soit ensemble 30,000 hectares brûlés en cinq ans sur une superficie totale d'un million d'hectares. Cette production spéciale des bois de pins, forcément exclusive de toute denrée alimentaire, a un autre inconvénient : celui de limiter le développement de la population, obligée de tirer du dehors tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie animale.

A ces deux points de vue déjà, on comprend l'importance qu'il y aurait à restreindre la production forestière, à y associer d'autres

cultures plus perfectionnées pouvant alimenter directement la population et utiliser tout au moins les surfaces des clairières réservées aux pare-feux.

Mais à ces considérations secondaires, qui suffiraient pour justifier l'emploi partiel des alluvions artificielles dans les Landes, vient s'en joindre une bien plus importante : la nécessité de mettre notre culture nationale en position de lutter victorieusement contre la concurrence étrangère. L'exemple des Américains nous prouve que, dans un pays neuf, sous un climat convenable, où la terre vierge est à vil prix, en dépit de la rareté du personnel agricole, de la cherté relative de la main-d'œuvre, il est possible d'obtenir des produits agricoles, bestiaux ou céréales, à des prix rémunérateurs, bien que très inférieurs à ceux de nos marchés. Ce que les agriculteurs américains et australiens ont su réaliser si vite sur leurs territoires, hier déserts, aujourd'hui couverts de riches moissons et d'innombrables troupeaux, nous saurions le faire aussi bien qu'eux si nous nous trouvions dans les mêmes conditions; si nous pouvions pratiquer la culture extensive en grand, sur de vastes étendues de terrains vierges et fertiles, libres de toute entrave de morcellement arbitraire et d'un minime prix d'achat. Or, ces conditions, il dépend de nous de les réaliser, de prime abord sur les landes de Gascogne, qui présentent une superficie de plus d'un million d'hectares, et plus tard sur bien d'autres régions analogues de notre territoire, aujourd'hui incultes et stériles et qui pourraient être facilement fécondées par l'emploi des alluvions artificielles.

Dans l'état actuel, la terre des Landes ne vaut pas couramment plus de 60 à 100 francs l'hectare de fond, non compris la valeur variable du bois qui en recouvre la majeure partie. Les frais de colmatage, comme on le verra tout à l'heure, ne sauraient dépasser 100 francs. Faudrait-il augmenter ces chiffres, les doubler, les quadrupler au besoin? Le prix du sol amendé se trouverait-il porté à 1,000 francs qu'il se trouverait encore bien plus avantageux que ne doit l'être au producteur américain le sol qui peut lui être livré, serait-ce tout à fait gratuitement, ce qui n'est pas, dans les vallées du Mississipi ou de la Plata, en admettant toutefois que les conditions de fertilité initiale et de climat seront à peu près les mêmes.

Au point de vue du climat, tout l'avantage est pour nous. Personne, en effet, n'ignore combien, sur l'Atlantique, les rives orientales de l'Océan l'emportent par l'égalité de la température sur les rives occidentales sous une même latitude. D'une part, le climat tempéré de nos côtes de France, rafraîchi par des ondées fréquentes, à l'abri des grandes chaleurs de l'été aussi bien que des grands froids de l'hiver ; de l'autre, le climat des États-Unis, de New-York, par exemple, où les fleuves restent gelés pendant plusieurs mois

d'hiver et où l'été la chaleur torride est si intense que les hommes y sont frappés d'insolation dans les rues. Dans ces conditions de climat généralement favorables sur tout notre littoral océanique, la région des Landes se distingue encore par des caractères plus particulièrement satisfaisans. C'est la région où la température, moyennement la plus élevée, est sujette aux moindres fluctuations : 14°,5 pour la moyenne de l'année avec un maximum de 24°,5 pour le mois le plus chaud, un minimum de 6 degrés pour le mois le plus froid. C'est également la contrée de France où les pluies sont les plus régulières, les plus abondantes, ainsi que le prouve la comparaison des chiffres d'observation qui accusent en toute saison une tranche d'eau pluviale près de deux fois plus forte à Morcenx, au centre des Landes, qu'à Gournay, en Normandie.

Quant à la question non moins importante de la valeur agronomique du sol, je ne me dissimule pas que je ne puis opposer que l'induction théorique à l'évidence du fait ; mais sans vouloir multiplier ici les preuves que j'ai pu accumuler ailleurs pour établir la véritable théorie du sol végétal, quel est l'homme un peu versé dans les questions d'agronomie pratique qui de prime abord puisse mettre en doute que par le mélange d'un sable inerte avec une marne spéciale, chimiquement dosée en quelque sorte, prise non au hasard, mais choisie dans le périmètre d'un immense rayon d'approvisionnement, à plus de 200 kilomètres du lieu d'emploi, on ne doive confectionner une terre végétale égale, sinon supérieure à celles qui sont réputées à bon droit comme les meilleures?

A ce dernier point de vue enfin, les futures terres végétales des Landes auront des avantages trop manifestes pour qu'on puisse les contester ; ce sera de n'être exposées à aucune de ces causes d'inondation ou de ravinement qui partout ailleurs menacent les alluvions similaires de nos valles, et de présenter, en outre, les conditions les plus idéales que l'on puisse rêver pour un sol de culture, comme uniformité de relief, facilités d'écoulement des eaux surabondantes et assainissement régulier de la surface arable par le drainage naturel des sables qui continueront à constituer le sous-sol.

Le but que nous avons à poursuivre est donc parfaitement défini. Il sera atteint et ne pourra l'être que lorsque nous aurons transformé le sol des Landes en terre végétale de première classe. Exclusivement formé de sables quartzeux, il constitue un immense désert réfractaire à toute culture, que l'on ne pourra fertiliser qu'à la condition de lui fournir une quantité d'argile et de calcaire marneux suffisante, non-seulement pour lui apporter les amendemens minéraux propres au développement de la végétation, mais pour modifier complètement sa constitution physique.

Les élémens respectifs de ce limon fertilisant devront être emprun-

tés aux formations géologiques des plateaux élevés qui s'adossent aux Pyrénées, pénétrant dans le massif intérieur des montagnes par ce pédoncule étroit du plateau de Lannemezan resserré entre les deux rivières de la Neste et du Gave de Pau. A la surface de ce plateau s'étend, seule visible à l'œil, une formation argilo-siliceuse d'origine plutôt glaciaire que diluvienne, qui paraît provenir de la désagrégation des masses granitiques dont on retrouve en tous points les élémens constituans. Au contact des montagnes, les blocs de granit et de micaschistes sont encore intacts, enchâssés dans une faible proportion d'argiles et de sables quartzeux; mais ces blocs diminuent rapidement de volume à mesure qu'on s'éloigne du point de départ de l'épanchement. Cette formation glaciaire, dont les cartes géologiques ont exagéré l'importance, est toute superficielle et disparaît à peu près complètement vers l'extrémité nord du plateau. Dans cette région, la masse du sol reconnue par des sondages précis sur une hauteur de plus de 200 mètres se compose d'une formation d'argiles feldspathiques homogènes, compacts, sans interposition ni mélangede sables et de galets, reposant sur de puissantes couches de marnes calcaires affouillables.

Nous avons donc sur place, pouvant être abattues par une même attaque, les deux composantes essentielles du limon végétal que nous voulons produire.

L'eau motrice nécessaire aux diverses actions mécaniques que nécessite cette fabrication ne saurait être difficile à procurer. On ne peut avoir que l'embarras du choix en un point où affluent les principaux torrens de la grande chaîne des Pyrénées, avant de diverger dans des directions opposées. Mais, de ce côté, une partie du travail est déjà faite. Depuis près de vingt ans, existe une dérivation qui conduit les eaux de la Neste sur le plateau de Lannemezan, à une altitude de 630 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce canal, construit sans idées d'utilisation bien arrêtées, a été aménagé surtout en vue de maintenir un certain débit d'étiage dans les vallées sèches du Gers et rend, à cet égard, déjà de bons services, limités toutefois par le faible débit d'étiage de la rivière alimentaire. Des travaux peu coûteux permettront d'aménager ce canal, de telle sorte que, tout en continuant à fonctionner en vue de son service actuel en temps de basses eaux, il puisse, pendant la saison des crues, suffire à un débit deux ou trois fois plus considérable, de 20 à 30 mètres cubes à la seconde, dont l'excédent sera attribué à l'entreprise qui nous occupe. Je ne crois pas nécessaire d'entrer dans des explications techniques en ce qui touche les détails du projet. Il me suffira de résumer en quelques lignes les résultats les plus importans des études précises qui s'achèvent en ce moment sur les lieux.

Les travaux de premier établissement du canal et de tous ses accessoires, y compris l'agrandissement de la dérivation de la Neste, coûteront de 20 à 25 millions au plus. Les frais d'exploitation de toute nature ne dépasseront pas 800,000 francs, soit, intérêts du capital compris, une charge annuelle de 2 millions à peine.

La vérification des débits de la Neste permet d'affirmer que, sans porter atteinte à aucun des droits ou usages existans, on pourra, pendant une moyenne de cinq mois par an, affecter au service du limonage des Landes un volume d'eaux surabondantes de 12 mètres à la seconde, représentant en chiffres ronds un cube journalier d'un million de mètres suffisant à l'entraînement et au répandage de 100,000 mètres de limon. Le campagne annuelle fournira donc en moyenne 15 millions de mètres cubes d'alluvion pouvant, à raison d'une couche uniforme de $0^m,10$ répandue à la surface du sable, fertiliser une étendue de 15,000 hectares de landes, qui, du jour au lendemain, de leur état actuel de sol aride ne valant pas 100 francs l'hectare, passeront à l'état de terres arables de premier ordre, aptes à toutes les cultures, identiques en valeur réelle à celles qui, partout ailleurs, se vendent de 5 à 8,000 francs l'hectare.

Je n'insisterai pas non plus sur les conditions financières dans lesquelles on pourra passer à l'exécution du projet, sur les rôles respectifs que le crédit de l'état ou les capitaux privés pourront jouer dans l'entreprise. Je passerai également sur les procédés culturaux qui devront être appliqués de préférence à la mise en valeur des terrains rendus productifs. Mais je crois indispensable de m'arrêter un peu plus longtemps sur les conséquences naturelles du nouveau procédé d'abatage des terrains meubles, que j'ai seulement indiqué comme devant être substitué à la méthode des jets d'eau américains, qui non-seulement aura l'avantage de donner des facilités nouvelles, inespérées, pour la fabrication des alluvions artificielles, mais qui se trouve en fait résoudre les difficultés les plus délicates du grand problème de l'aménagement des eaux. Présentée sous ce titre général, la question figure au programme officiel des améliorations cherchées. Comme le Transsaharien, comme le phylloxera, l'aménagement des eaux a eu sa commission supérieure, assemblée d'hommes éminens qui a produit de gros volumes de délibérations, élaboré quelques projets de loi, mais n'a su, que je sache, dégager aucune idée d'application bien pratique de ses conclusions.

La question n'a peut-être pas été très bien posée, et dans cet engoûment général des esprits pour les améliorations agricoles, on s'est un peu trop préoccupé de l'usage exclusif des eaux d'irrigation sans s'inquiéter assez des services qu'elles pourraient rendre comme force motrice. La machine à vapeur est sans doute une des

plus belles conquêtes de notre génie industriel, mais elle coûte cher. On ne saurait estimer à moins de 500 francs par cheval la différence annuelle en frais de toute nature que doit entraîner sa mise en service permanent par rapport à une machine hydraulique de même puissance. Estimé sur ces bases, en comptant à 500 francs par cheval-vapeur la puissance mécanique produite par une dérivation, le canal de Marseille, par exemple, représenterait en action mécanique utilisable une valeur cinq fois supérieure au produit brut actuel de ce canal, dont les eaux cependant sont presque toutes affectées à des usages de luxe.

En tenant compte de ces deux sources de revenus futurs, l'état, qui doit savoir faire des placemens à long terme, pourrait sans doute s'imposer des sacrifices momentanés pour la construction de canaux qui, sans donner de rémunération immédiate à leur capital de construction, auraient pour résultat plus ou moins lointain, de stimuler la production industrielle en lui livrant la force motrice à bon compte, en même temps que de féconder le sol par les eaux d'arrosage. Mais quelque avantageux que puisse être en principe l'établissement de canaux industriels et agricoles, leur exécution n'en reste pas moins subordonnée à des conditions matérielles qui sont loin de se trouver réunies en tous lieux.

On cite habituellement comme exemple dont nous devrions nous inspirer, les nombreux canaux qui fertilisent les plaines de la Lombardie. Mais les cours d'eau qui les alimentent jouissent d'abord de cet avantage d'avoir un débit sensiblement uniforme, toujours considérable, surtout dans la saison sèche, deux fois régularisé par les glaciers éternels qui condensent sur les cimes des Alpes les neiges de l'hiver et par les grands lacs existant au pied des montagnes, qui modèrent l'écoulement des eaux de crues. A ce premier avantage, résultant du régime des cours d'eau alimentaires, se joint celui de la disposition naturelle des terres arrosables qui s'étendent en immenses plaines d'alluvions, sur lesquelles il n'y a pour ainsi dire qu'à laisser couler les eaux suivant leur seule pente, pour en assurer le meilleur emploi.

Rien de pareil n'existe en France et en particulier dans les bassins de nos deux grandes vallées méridionales, le Rhône et la Garonne, les seules qu'on ait jamais songé à doter du bénéfice des canaux d'arrosage.

Le Rhône, dont le débit est en partie régularisé par le lac de Genève et les lacs de Savoie, se présente bien sans doute, au point de vue de son régime, dans des conditions, à certains égards, analogues à celles des rivières de la Lombardie. Il a en toute saison un débit considérable qui pourrait desservir de puissantes dériva-

tions, autant que le permettraient toutefois les intérêts rivaux de la navigation, qui s'y sont fortement opposés jusqu'ici. Mais, au second point de vue, nous ne voyons rien sur les rives du Rhône qui ressemble aux vastes plaines de la Lombardie. Pour trouver un périmètre arrosable de quelque importance, il est nécessaire de projeter des travaux coûteux, des canaux tracés en corniche sur le flanc des montagnes abruptes, enjambant de larges et profondes vallées, occasionnant en somme dix fois plus de dépenses premières, pour réaliser des résultats dix fois moindres.

J'admets pourtant que ces motifs ne soient pas suffisans pour faire rejeter une entreprise que tant d'intérêts réclament. Tant qu'il ne s'agit que d'une question d'argent comme sur le Rhône, il est permis de ne pas s'y arrêter. Mais sur la Garonne, la difficulté est bien plus grande. Ce n'est plus le sol arrosable, c'est l'eau d'irrigation elle-même qui fait défaut. Sans présenter la même uniformité de surface que celles de la Lombardie, les plaines qui s'étagent au nord des Pyrénées, dans le grand circuit de la Garonne surtout, bien que découpées par d'innombrables cours d'eau divergens, n'en pourraient pas moins être desservies par un nombre convenable de rigoles de faîte, s'il était possible de les alimenter à leur origine. Mais c'est précisément cette alimentation qui manque. Les Pyrénées n'ont pas de glaciers, encore moins de lacs régulateurs. Les eaux de pluie et de fonte de neige donnent aux torrens qui les sillonnent des débits de crues considérables pendant quatre ou cinq mois de l'année. Le reste du temps l'approvisionnement est réduit à des quantités insignifiantes. La dernière fois que je l'ai visité, au mois de novembre, le canal de Lannemezan, dont j'ai déjà parlé, pouvait à peine prélever 3 mètres cubes d'eau par seconde sur le débit de la Neste, qui, pénétrant au cœur des plus hauts massifs, est cependant le cours d'eau relativement le mieux alimenté.

Pour donner quelque importance aux dérivations d'intérêt agricole ou industriel dans la région des Pyrénées, il est donc indispensable de suppléer à l'insuffisance des cours d'eau alimentaires, d'en régulariser le régime, ce qui ne peut évidemment se faire que par l'établissement de réservoirs artificiels, jouant le rôle de régulateur des lacs naturels de la Lombardie.

La question des réservoirs est à l'étude depuis qu'on parle de canaux d'irrigation, non-seulement pour la France, mais pour l'Algérie, et après le désastre récent du barrage de l'Habra, il est permis de dire que nous sommes plus loin que jamais d'une solution dans la voie où on l'a cherchée jusqu'ici. On n'a, en effet, entrevu la possibilité d'établir des réservoirs qu'en fermant directement une vallée par un barrage plus ou moins élevé, en arrière duquel s'ac-

cumule en temps de crue une certaine quantité d'eau dont on répartit ensuite l'écoulement sur la durée des faibles débits d'étiage.

Les réservoirs ainsi établis, en lits de rivière torrentielle, sont exposés à deux causes de destruction : l'envasement qui les met rapidement hors de service, la rupture de la digue de retenue qui, à un moment donné, peut anéantir les habitations et propriétés riveraines sur toute l'étendue de la vallée en aval du barrage.

L'envasement est un inconvénient auquel on peut chercher un remède; mais on ne saurait espérer en trouver contre la rupture du barrage de retenue, qui, en principe, doit toujours se produire un jour ou l'autre, d'autant plus terrible dans ses conséquences qu'elle aura été plus longtemps retardée et qu'elle coïncidera avec une crue naturellement plus forte en elle-même. Les maçonneries artificielles qui constituent le barrage, les rochers naturels qui peuvent former le seuil de son radier d'aval ne peuvent jamais offrir qu'une résistance relative à la chute de la nappe d'eau qui tombe sur eux de toute la hauteur du barrage et dont rien ne permet de délimiter par avance le poids total. De même qu'il n'est blindage de navire qu'on ne puisse défoncer par l'emploi d'un projectile de calibre suffisant, de même il n'est radier de barrage qui ne doive être tôt ou tard enlevé par une crue torrentielle supérieure à toutes celles qu'on avait pu observer précédemment. Le barrage de l'Habra a été emporté deux fois en moins de dix ans. La première fois, la crue étant relativement faible, l'inondation produite s'était arrêtée à quelques centaines de mètres de Pérégaux et n'avait causé que des dommages matériels ; la seconde fois, le barrage, plus solidement reconstruit, a montré plus de résistance. Il a fallu une crue beaucoup plus forte pour l'enlever. L'inondation a été naturellement plus considérable et a atteint les localités que la précédente avait épargnées. Il est à penser que la tradition légendaire d'une catastrophe dont tous les détails ne nous sont pas connus se perpétuera assez longtemps dans le pays pour empêcher la reconstruction d'un ouvrage qui devrait fatalement ramener une troisième catastrophe du même genre. Après ce nouvel exemple venant s'ajouter à tant d'autres que l'on pouvait déjà citer, on doit espérer qu'il ne se trouvera plus un ingénieur osant proposer l'établissement d'un réservoir de retenue de quelque importance en plein lit de rivière.

Mais qui ne conçoit combien ces conditions désastreuses d'établissement de tous les réservoirs de retenue que nous connaissons seraient changées si, au lieu de les construire en remblai, on pouvait les creuser à l'état de fouille profonde, dans un emplacement complètement distinct du lit d'écoulement des eaux, constituant un véritable bassin de réserve, enchâssé de toute part dans des terrains

résistans, desservi par une dérivation que l'on pourrait arrêter par le jeu d'une simple vanne quand le bassin serait suffisamment rempli, sans jamais laisser déborder le trop plein sur ses digues de pourtour?

Or ces conditions idéales d'établissement des réservoirs de retenue, le procédé d'effondrement dont je propose aujourd'hui l'application au projet de fertilisation des Landes nous permet d'en obtenir la réalisation certaine, sans nouveaux frais autres que ceux de l'opération principale, qui sont eux-mêmes des plus minimes.

Pour faire comprendre en quoi consiste ce procédé, je me suppose au point d'attaque projeté des coteaux pyrénéens, à une altitude de 350 mètres; derrière moi se déroule un canal torrentiel muraillé pouvant porter sur les Landes ou jusqu'à la mer les eaux limoneuses produites. En avant se dressent les premiers talus du plateau argilo-marneux dans lequel je veux opérer ma fouille, se relevant graduellement jusqu'à l'altitude extrême de 650 mètres, qui est celle du canal d'amenée qui doit me fournir les eaux motrices. En prolongement du canal de fuite, je commence à ouvrir une galerie de mine ordinaire pénétrant dans le flanc du massif, aussi loin que je peux atteindre, sans trop de difficultés d'aérage, à un kilomètre, pour fixer les idées, et se terminant en ce point par une galerie remontante ou puits vertical rejoignant la surface du sol à une hauteur de 100 mètres au-dessus de son point de départ.

Si dans l'orifice supérieur de ce tuyau coudé, débarrassé de tout boisage protecteur, je fais déboucher toute l'eau dont je puis disposer, 10 à 12 mètres cubes par seconde, il est bien évident que le courant de l'eau, animé d'une grande vitesse, enlevant à mesure les éboulemens qui se produiront au plafond et sur les parois de la galerie, la minant de droite et de gauche, élargissant incessamment son ouverture, déterminera un effondrement général plus ou moins long à se produire, mais qui ne pourra s'arrêter que lorsqu'il aura atteint la surface du sol, quelle que soit la profondeur du puits. En tout cas, passant en dessous, si la galerie résiste, en dessus, mais sur des terres éboulées, si l'effondrement la comble accidentellement, le courant dont je dispose se maintiendra nécessairement sur l'axe d'effondrement, déterminant la formation d'une étroite vallée à parois abruptes dont le plafond sera toujours celui de la galerie primitive. Le fond de cette première fouille, régularisé et maçonné, pourra servir de nouvelle tête au canal torrentiel, permettant de diriger de nouvelles galeries d'effondrement de même nature, soit à l'avant si l'on veut s'enfoncer plus profondément dans le massif, soit latéralement si l'on désire étendre la fouille en largeur. En somme, on pourra donner à cette fouille telle forme, telles

dimensions qu'on voudra, même celle d'une poche fermée à l'avant. Il suffira pour cela de substituer à l'un des premiers tronçons de la galerie d'effondrement un tunnel fixe ou tuyau de solide maçonnerie qui, tout en permettant l'écoulement des déblais d'amont, préservera de tout éboulement le terrain supérieur, constituant une digue naturelle d'une solidité à toute épreuve qui fermera le réservoir à sa partie inférieure, quand la fouille, ayant des dimensions suffisantes, on jugera à propos de l'adapter à sa nouvelle destination ; ce qui, comme je l'ai dit, pourra se faire sans autres frais que ceux qui auront pour but de régulariser un peu les parois et le fond de la fouille et de construire les vannes superposées qui devront permettre la vidange graduelle du réservoir.

Je n'ai pas besoin d'insister pour faire comprendre qu'un bassin de ce genre incrusté dans le terrain naturel, à une profondeur qui pourra être notablement inférieure à celle des vallées voisines, séparé d'elles par des digues aussi puissantes qu'on voudra les conserver, pouvant se remplir ou se vider à volonté sans qu'on ait jamais à redouter de le voir déborder, pourra fonctionner sans le moindre danger sous une tranche d'eau d'une hauteur énorme, pouvant atteindre 100 mètres et plus dans la région des Pyrénées qui nous occupe.

Pour le cas particulier du canal des Landes, un travail continu de dix ans, représentant un cube de déblais de 150 millions de mètres, permettra l'établissement d'un réservoir dans lequel on pourra emmagasiner au minimum 100 millions de mètres cubes d'eau dont l'écoulement réparti sur une durée d'arrosage de quatre mois correspondrait à un débit de 10 mètres cubes à la seconde, suffisant à l'irrigation de 10,000 hectares de terrain.

De semblables réservoirs pourraient être multipliés sur tout le versant des Pyrénées, enchâssés dans les massifs de séparation de deux affluens contigus, dont ils pourraient à volonté desservir les bassins respectifs.

On ne saurait estimer à moins d'un million d'hectares la zone des hauts versans supérieurs à la cote de 600 mètres, dont on pourrait ainsi aménager les eaux. En admettant qu'on mette en réserve une tranchée d'eau de $0^{m},30$ seulement, représentant à peine 1/4 de l'eau de pluie ou de neige que reçoivent ces versans, on pourrait se procurer un approvisionnement annuel de 3 milliards de mètres cubes d'eau, qui, suivant qu'on en régularisera l'emploi pour une période d'irrigation de quatre mois, de sécheresse générale de six mois, pourrait réserver des débits uniformes de 2 à 300 mètres cubes par seconde.

Pour contenir et faire fonctionner dans les meilleures conditions

possibles une réserve pareille, de beaucoup supérieure très certainement à toutes celles dont les lacs des Alpes assurent l'emploi aux plaines lombardes, il suffirait d'affecter à l'usage de ces lacs artificiels une superficie de terrains de très peu de valeur, ne dépassant pas 3 ou 4,000 hectares.

L'entreprise nécessiterait comme opération préalable une fouille de 3 à 4 milliards de mètres cubes, triple de celle qui serait nécessaire pour recouvrir le sable des Landes d'une couche uniforme de limons fertilisans; et ce surcroît de déblai ne trouverait pas ailleurs un emploi moins avantageux pour l'amélioration du sol arable ou le comblement des marais et étangs littoraux. Ce serait sans doute une entreprise de longue haleine qui ne pourrait se terminer en un jour, mais dont les résultats d'amélioration graduelle s'accroîtraient d'eux-mêmes progressivement, ne tarderaient pas à faire de toute cette région sous-pyrénéenne la contrée du monde la plus favorisée, au double point de vue agricole et industriel, par la fertilité de son sol régénéré, aussi bien que par l'abondance de ses eaux courantes.

Des résultats analogues, bien que moins avantageux peut-être, pourraient être réalisés en maint autre endroit, car, si importante que soit l'entreprise de la fertilisation des Landes, elle ne doit être que le point de départ d'une série d'améliorations analogues qui peuvent, en moins d'un demi-siècle, uniformiser la fertilité sur plus de la moitié de notre territoire.

Il y a quinze ans, dans des conditions un peu différentes, car on ne prévoyait pas encore la concurrence des productions américaines, j'écrivais déjà :

« A mesure qu'un peuple progresse en civilisation, ses besoins matériels s'accroissent : une plus grande quantité d'objets de consommation de diverse nature lui devient nécessaire; et cependant, à population égale, sa puissance en travail manuel diminue plutôt qu'elle n'augmente. L'homme ne peut rétablir l'équilibre qu'en faisant un meilleur usage de ses facultés, en donnant une plus large part au travail industriel, en s'étudiant à substituer à ses efforts musculaires ceux des agens mécaniques naturels, dont il apprend à utiliser les forces de mieux en mieux.

« L'ouvrier européen n'est ni plus habile, ni plus patient, ni plus laborieux surtout que ne l'étaient ses devanciers aux siècles passés, que ne l'est encore, en d'autres points du globe, l'ouvrier indien ou chinois. Notre supériorité résulte uniquement d'une meilleure organisation industrielle. Par l'accumulation dans un seul atelier de forces jadis éparses, par la division du travail et la généralisation des frais de direction, par un large emploi surtout des moteurs inanimés, le manufacturier est parvenu à réduire dans une forte proportion la

main-d'œuvre. Il peut livrer ses produits à des prix très inférieurs à ceux d'autrefois, tout en augmentant le salaire de l'ouvrier. Telle a été la marche de l'industrie manufacturière. L'agriculture n'a nullement suivi les mêmes phases de développement. Réduite, comme elle l'est aujourd'hui, à la connaissance plus ou moins incomplète des conditions de fertilité des sols naturels, aux pratiques usuelles de la culture, au bon aménagement, au judicieux emploi des engrais, elle est pour nous à peu près ce qu'elle est pour les Chinois, un métier professionnel dans la pratique duquel l'intelligence de l'homme ne joue qu'un rôle secondaire, dans lequel l'expérience peut parfaitement suppléer à la science.

« De professionnelle et individuelle qu'elle est aujourd'hui, il faut que l'agriculture devienne industrielle. L'industrie, entendue dans ce sens, est un mot dont l'acception est toute moderne. Deux choses la distinguent du métier professionnel : l'usine et l'outillage. Ces deux élémens essentiels de toute industrie, l'usine et l'outillage, sont nécessairement solidaires ; l'un ne peut marcher et progresser sans l'autre. Les engins mécaniques qui se sont substitués dans une si grande proportion à la force musculaire de l'homme ou des animaux ne sauraient pas plus se comparer aux outils de nos artisans d'autrefois, qu'ils n'auraient pu être directement installés dans les humbles intérieurs de famille qui leur servaient d'ateliers.

« Dans l'organisation de l'industrie agricole, nous retrouvons pareille distinction et pareille solidarité entre l'usine qui sera le sol végétal et l'outillage qui embrassera l'ensemble des appareils servant à le mettre en œuvre.

« S'il est facile de comprendre que l'on établisse sur un plan régulier, suivant un type bien arrêté d'avance, l'usine manufacturière, qui n'exige qu'un espace très limité, il paraîtrait sans doute chimérique, au premier abord, de vouloir soumettre aux mêmes lois d'uniformité l'usine agricole, qui devrait embrasser l'immense étendue de tout le sol végétal.

« Dans les conditions actuelles de la propriété agricole, dans l'état de division et de morcellement du sol arable, pareille transformation serait certainement impossible. L'alluvion artificielle nous fournira au contraire le seul champ sur lequel l'agriculture industrielle pourra s'exercer (1). »

Un homme occupant une haute position financière que j'essayais d'intéresser à l'entreprise me répondit en souriant après avoir lu ces lignes : « Vos idées sont fort justes ; elles n'ont qu'un défaut, c'est de se trouver d'un siècle en avance sur notre époque. » Cette

(1) *Traité d'hydraulique et de géologie agricoles.* — Préface.

appréciation fut très goûtée de ses familiers, qui n'ont cessé de la citer, comme preuve de la sagacité du maître, jusqu'au jour de sa mort et la répètent peut-être encore aujourd'hui par habitude.

Cependant le temps a marché. Il s'est écoulé, non pas un siècle, mais quinze ans, et l'usine agricole, telle que je la comprenais et la définissais vers 1866, se trouve constituée, non chez nous, il est vrai, mais en Amérique, produisant à vil prix, presque sans main-d'œuvre, des masses de denrées alimentaires qui viennent porter le trouble sur nos marchés, le malaise et la ruine parmi nos populations rurales désorientées.

Ce n'est pas que nos gouvernans soient insensibles aux doléances de ce peuple d'électeurs mécontens. Jamais les intérêts agricoles n'ont été plus ménagés, plus favorisés. A l'exemple de l'empereur de la Chine, qui lui-même conduit la charrue dans la grande fête nationale de l'agriculture, nos ministres tiennent à honneur de présider les concours régionaux. Ils y prodiguent les bonnes paroles, les encouragemens et les récompenses. Les dégrèvemens d'impôt succèdent aux subventions. Les canaux d'irrigation et de dessèchement, les routes, les chemins de fer agricoles se multiplient, un peu plus il est vrai sur le papier que sur le terrain, non sans représenter cependant un chiffre sans cesse croissant de milliards s'ajoutant à notre dette publique. Mais la situation reste toujours la même, ou, pour mieux dire, va sans cesse en s'aggravant.

Tel est l'état de choses à propos duquel je m'efforce de rappeler l'attention sur des idées trop longtemps oubliées. Encourrai-je encore le reproche d'utopie? Dans ce cas, ce ne serait pas moi qui serais en avance sur mon siècle, mais bien notre pays qui malheureusement serait en retard sur le sien!

A. Duponchel.

LA MARQUISE

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Les invités arrivaient les uns après les autres, montant les degrés de marbre du large escalier; les femmes, avec des toilettes élégantes, toutes prêtes à s'amuser, pendant que les hommes, dans leur tenue correcte de soirée, avaient la mine de gens qui ne vont pas à un bal de contrat pour leur plaisir. D'énormes corbeilles emplissaient les couloirs et les antichambres de parfums de fleurs, mêlés aux parfums de femmes; et l'atmosphère lourde, capiteuse, grisait presque lorsqu'on venait brusquement du grand air. De temps à autre, la chanson attiédie de l'orchestre éclatait en fusées plus vives quand les portes des salons s'entr'ouvraient par hasard; puis, au dehors, recommençait le roulement sourd des voitures qui entraient dans la cour de l'hôtel. Tout Paris était là. En lançant ses invitations pour le bal, M[me] de Morère ravivait la curiosité générale. L'aventure retrouvait son originalité; le scandale redevenait piquant. Beaucoup de gens qui ne se seraient pas dérangés en temps ordinaire venaient là uniquement pour examiner cette mère et cette fille. On ne savait pas comment les choses se passaient, en somme; on ignorait que Catherine cédait par lassitude de résister, et Diane par découragement de vivre. Le public ne discute jamais un fait brutal, il le subit;

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] avril.

s'il cherche à l'expliquer, c'est par les grandes lignes. Allez donc demander à mille individus de faire de la psychologie mondaine! Quelques-uns savaient seuls, grâce aux indiscrétions de Mme Vernier et de Maurice Gendron, que Mme de Morère avait été mariée deux fois et que son premier mari s'était tué. Mais l'histoire n'obtenait qu'un médiocre succès. Que faisait le passé à ces gens qui voyaient le présent? Qu'importaient cette union antérieure et ce suicide ignoré lorsqu'on se trouvait en présence d'un autre drame bien plus intéressant?

Les femmes surtout se plaisaient à supposer une tragédie bourgeoise vécue entre les murs de cet hôtel. Elles se racontaient un petit roman, très vraisemblable après tout, où Catherine et Diane jouaient le rôle de Phèdre et d'Aricie. Les unes se chuchotaient tout bas que la jeune fille aimait follement le marquis et que Mme de Morère pliait par crainte d'un éclat; les autres affirmaient que Diane n'ignorait rien et qu'elle agissait en connaissance de cause. Naturellement, Henriette Rochez appartenait au second clan : comme intime de la maison, on la croyait bien informée.

Assise dans la serre, au milieu d'un cercle d'adorateurs qui se disputaient ses regards, elle calomniait tranquillement avec le sourire doux qui accompagnait toujours ses petites infamies :

— Je vous assure qu'elle est très forte, cette belle Diane. Mon cher, méfiez-vous des femmes qui ont l'air innocent! Ce sont de dangereuses créatures. Elles font le mal par plaisir ou plutôt par insouciance. Aussi n'a-t-on pas le droit de leur en vouloir.

— Alors vous supposez que Mlle de Morère?..

— Je ne suppose rien : je vous explique un caractère, voilà tout. On me prête toujours des choses que je n'ai jamais dites, et mes ennemis en profitent pour affirmer que je suis méchante. Je ne pense aucun mal de Diane... Cette chère enfant, il y a si longtemps que je la connais!.. Voyez donc Mme de Morère... elle s'est mis du rouge pour ne point paraître trop pâle. Du reste, elle a bien tort de se peindre... Pauvre femme!

Et elle ponctuait sa commisération de ce petit rire en dessous qui sifflait et ne vibrait pas. Elle jeta les yeux autour d'elle, puis montrant à l'un de ses soupirans, Louis Maréchal, un jeune homme, appuyé contre une haute caisse d'oranger et qui causait avec M. de Morère :

— J'ai vu cette figure-là quelque part, dit-elle.

— C'est bien possible, chère madame; cette figure-là a été gravée si souvent dans les journaux illustrés depuis un mois!

— Ah! une célébrité?

— En effet.

— Qui donc?

— Maximilien Danglars.

Henriette demeura quelques instans pensive, regardant la tête fine du voyageur. En parlant à M. de Morère, ses yeux s'animaient et lançaient des flammes.

— Rendez-moi un service, reprit-elle; ne disiez-vous pas, un soir, à dîner, que vous étiez l'ami de collège de M. Danglars?

— Oui, madame.

— Eh bien! présentez-le-moi, je vous prie. Pensez donc! un homme qui a vu Tombouctou! cela me changera de ceux qui n'ont vu que Tortoni.

Quelques minutes après, la présentation avait lieu, et Maximilien s'asseyait auprès d'Henriette sous un grenadier piqué de rouge :

— Je suis une de vos grandes admiratrices, monsieur. Le livre que vous venez de publier sur vos voyages m'a vraiment passionnée. J'ai la folie de cette Afrique que vous aimez tant.

M[me] Rochez n'avait pas lu la première page du livre; elle se souciait de l'Afrique comme du rond-point des Champs-Élysées; mais elle tenait à plaire à Maximilien. Ce jeune homme l'attirait sans qu'elle sût pourquoi. Peut-être parce qu'il ne ressemblait pas aux autres. Cette nature aristocratique ne paraissait pas être de la même race que les êtres mesquins rencontrés tous les jours. Maximilien avait trop vécu dans la solitude pour se méfier des femmes; il crut naïvement que cette jolie créature, si frêle, à l'aspect si poétique, était séduite par la mystérieuse légende de l'Afrique. Sans se faire prier, il céda doucement à la demande d'Henriette. Celle-ci était ravie. Elle savait que, pour plaire à un homme, il faut toujours le mettre sur le sujet qui l'intéresse le plus.

Diane arrivait à son tour, à demi lassée par la valse; elle s'assit dans un fauteuil, et, remerciant son danseur, prêta l'oreille aux paroles de Maximilien; Henriette ne la voyait pas : elle écoutait. Le jeune homme parlait, en effet, domptant sa réserve accoutumée. Il évoquait la désert sans bornes où l'immuable horizon est une ligne grise tracée dans l'infini. Il disait sa vie de là-bas, les tristesses et les torpeurs du pays de la soif, les sables où se dressent énormes et rigides les boubaks habités par le peuple immobile des vautours; il disait le charme étrange, la clarté des nuits d'Afrique, le silence effrayant des plaines, et la fumée jaune des marécages rampant au bord du ciel pailleté d'or; et les journées de marches accablantes, le miroitement des horizons qui tremblent, la vision lointaine des villes, de Tombouctou, de Ségou Kouro, avec leurs palais de terre blanche entassés lourdement. Puis le souvenir lui revenait d'un village nègre abordé au soir d'une étape : un grouillement de cabanes, au ras de terre, toutes coiffées en cornes, comme l'agenouillement

vague d'un troupeau endormi. Il disait encore les habitudes des gens, l'abrutissement des femmes accroupies pilant le maïs dans des mortiers de bois dur; et les danses, les bamboulas chantées par les griots, les balancemens de ventres nus au clair de lune; puis, les guerres entre les peuplades, le passage étonnant d'une armée, le bariolage des étoffes et des harnais, le luisant des cuivres, la marche en avant de toute une nation de femmes hurlantes, de démons emportés au rythme sauvage et douloureux des tam-tams. Il décrivait ces longues navigations en pirogue sur les fleuves de l'intérieur; les heures chaudes vécues à l'ombre des tentes de toile toujours arrosées et fumantes de vapeur, et sur les bords le déroulement indéfini des mêmes forêts, des mêmes marécages, du même désert. Et après les longs mois de la saison sèche, les mois de la mort; puis la vie tout à coup revenue avec l'écoulement des eaux printanières, et la poussée folle des plantes, le rut effrayant des fleurs, fleurs énormes, bestiales, dont l'animalité s'exhale en poisons mortels.

Le charme de la poésie est si grand qu'Henriette, malgré sa sécheresse, se sentait vaguement troublée. Jamais on ne lui avait ainsi parlé. Non-seulement elle se trouvait en face d'un être beau, jeune, intelligent, mais encore en face d'un homme. Quant à Diane, elle écoutait ravie, charmée par cette voix musicale, par cette description rêveuse et colorée qui la sortait des Afriques de convention. Henriette ne voyait qu'un homme célèbre; elle, elle devinait un poète sous cette poésie. Tout étonnée de cette émotion qui la prenait, elle s'éloigna discrètement vers le fond de la serre.

— C'est vraiment triste pour vous, monsieur, reprit Mme Rochez après un silence, de vivre ainsi tout seul. Vous devez bien vous ennuyer!

— Mais non, répliqua Maximilien en souriant.

— Vous avez du courage.

— Pas du tout; je n'y ai aucun mérite. Il m'est arrivé quelquefois de m'ennuyer quand j'étais avec les autres, jamais quand je suis seul avec moi-même.

— Vous n'avez donc pas de famille?

Une ombre, rapide comme le vol d'un tiercelet, glissa sur le front de Maximilien.

— Vous me trouverez bien indiscrète peut-être, mais j'ai peine à croire que vous puissiez être tout à fait heureux à travers ces courses lointaines. Il est impossible qu'un homme tel que vous ne soit pas retenu à la France par un lien plus solide et plus doux. Soyez sincère : est-ce vrai?

Un Parisien se fût étonné de cette demande, non-seulement étrange, mais encore de mauvais goût. Maximilien n'y vit qu'une preuve d'intérêt, et souriant :

— Je vais vous paraître bien ridicule, madame, mais ces liens dont vous parlez n'ont jamais existé pour moi. J'ai grandi un peu comme un sauvage au fond de la Bretagne, à côté de mon aïeul, un vieillard austère, éprouvé par de grands chagrins. Il m'a élevé dans la tristesse où il vivait. Devenu homme, je me suis lancé à travers le monde, épris d'idéal, amoureux d'aventures, couchant sous la tente, un fusil à mon côté. Vous comprenez que je ne pouvais attacher beaucoup d'importance aux amourettes de rencontre.

Une flamme passa, luisante, dans les yeux sombres d'Henriette :

— Mais enfin, reprit-elle, à votre âge on veut aimer et être aimé ; l'amour, c'est la seule joie qui poétise la vie. Vous avez le succès, vous possédez la gloire. Vous vous apercevrez bientôt que ces diamans-là sont du strass et que rien ne vaut l'ivresse de deux cœurs appuyés l'un sur l'autre. J'ai le droit de parler ainsi, monsieur! Je suis veuve; mon mari, beaucoup plus âgé que moi, eût pu être mon père. Je me dis souvent que je donnerais toute ma fortune et dix ans de ma vie pour connaître, ne fût-ce qu'une minute, l'émotion divine de l'amour.

Elle débita son petit couplet avec un art infini : oh! toutes les nuances s'y trouvaient! Pour une fois, elle remplaça son rire perfide par une moue adorablement triste : l'orchestration sous la mélodie. Maximilien se sentait troublé : cette femme le reposait des Parisiennes évaporées qu'il rencontrait depuis son arrivée. S'il avait su la vérité sur ce mari « beaucoup plus âgé qu'Henriette et qui aurait pu être son père! » C'était de son vivant un bel homme de trente-cinq ans, aux épaules larges, fort peu platonique de tempérament. Elle vit l'impression qu'elle produisait; en tacticienne habile, elle n'osa pas poursuivre son succès dans la crainte de le compromettre.

— Voulez-vous m'offrir votre bras, *cher* monsieur? Une de mes amies me fait signe. Je suis chez moi le lundi, mais on me trouve tous les jours jusqu'à trois heures, et je serai heureuse si vous vous en souvenez.

Maximilien obéit, surpris et charmé à la fois. Il la suivit longuement des yeux et murmura :

— Elle est belle...

Le bal continuait sans qu'un incident quelconque méritât d'être signalé. On remarquait seulement que, malgré son empire sur elle-même, Mme de Morère s'agitait beaucoup, comme si elle cherchait à s'étourdir. Elle regardait souvent le marquis, qui dansait le cotillon avec Diane. Alors un frisson douloureux contractait le visage de la maîtresse délaissée : elle pâlissait sous le fard qui couvrait ses joues. C'est que M. de Tandray ne pensait plus à se contenir. La beauté de sa fiancée le grisait; cet homme, mûri par la vie, si

maître de lui-même, avait au cœur des poussées de sang juvéniles.

Diane, elle, aussi calme que si elle eût assisté au bal de contrat d'une autre, ne voyait rien et ne devinait rien. Elle aimait la valse et s'abandonnait simplement à son plaisir. Puis elle quitterait bientôt cette maison maudite et l'avenir nouveau qu'elle rêvait s'ouvrirait enfin pour elle. Deux ou trois fois, il lui sembla surprendre les yeux de sa mère attachés sur les siens avec une expression haineuse. Mais elle se reprocha cette idée : Mme de Morère ne l'aimait pas, soit, mais il y a loin encore de l'indifférence à la haine. La jeune fille rayonnait d'un tel éclat que Mme Kersaint en fut frappée. Pendant une des figures du cotillon où Diane et Anne-Marie se trouvaient à côté l'une de l'autre, celle-ci dit tout bas à son amie :

— En vérité, tu as l'air tout joyeux, ce soir!

— C'est bien possible, répliqua-t-elle en souriant. J'ai le cœur léger ; c'est que mes peines sont finies.

Hélas! elles n'étaient pas finies les peines; elles commençaient.

Il était cinq heures du matin; cette lueur grisâtre, qui n'est plus la nuit et n'est pas encore le jour, s'épandait vaguement sur les arbres du jardin comme une poussière diaphane. Les lampes et les lustres pâlissaient. Les femmes ne sont jamais plus jolies qu'à cette heure du bal où, demi-lassées, elles ont plus d'abandon, une pâleur plus nacrée et quelque chose de plus doux dans la langueur des yeux. L'air est chargé de parfums; les toilettes, moins fraîches, n'ont plus leur raideur de costumes d'apparat; les épaules nues frissonnent sous les diamans qui étincellent, et il suffit d'un fin souper égayé par quelques hommes d'esprit pour terminer une nuit de danses par le plus délicat des plaisirs.

Diane était assise entre le marquis et Maximilien Danglars, qu'on venait de lui présenter. La jeune fille ne fut ni coquette ni embarrassée, et tendit franchement la main au voyageur ; elle lui avoua qu'elle désirait fort le connaître, sachant le grand cas que M. de Morère faisait de lui. Elle lui rappela même en souriant qu'ils s'étaient rencontrés quelques jours auparavant. La connaissance fut vite achevée, si bien que, pendant ce souper, Maximilien et Diane causèrent ensemble presque tout le temps. Si le marquis sut cacher le dépit qu'il ressentait, il n'en fut pas de même de Mme Rochez. Elle rougissait et pâlissait tour à tour; en vérité, il semblait que Diane lui volait quelque chose. Maximilien, qui ne se doutait de rien, se laissait aller au plaisir de cette conversation. S'il eût regardé un peu à droite, quelques places plus loin, il aurait vu Henriette fixer sur Diane ses yeux froids.

Les enragés proposèrent bien de continuer le bal après le souper, mais tout le monde désertait en masse. Il ne resta bientôt plus que les intimes. Catherine avait pris nerveusement le bras de M. de

Tandray et l'entraînait vers la galerie attenante à la serre. Là, quand ils furent seuls, pâle, colère, les yeux menaçans :

— Vous m'avez menti! dit-elle, vous l'aimez!

— Catherine!..

— N'essayez pas de me tromper encore! Ah! vous avez bien joué votre infâme comédie! Vous devez vous applaudir maintenant d'avoir à ce point réussi!

Et comme il tentait de l'interrompre, effrayé de cette scène, craignant que quelqu'un n'entendît, que Diane ne surprît l'immonde secret :

— Taisez-vous! poursuivit-elle d'une voix sourde. Est-ce que mes yeux peuvent me tromper, moi qui suis assez lâche pour vous aimer encore? Et c'est à ce misérable que j'ai donné quinze ans de ma vie!.. A ce misérable qui m'a trahie et que je hais!

Elle était vraiment belle ainsi, dans sa violence de passion. Ses yeux flambaient : le marquis recula. Elle haussa les épaules avec mépris :

— Oui, vous avez peur de moi! Que craignez-vous donc? Que je ne rompe ce mariage maudit? Vous savez bien que c'est impossible, maintenant que Paris a vu et a entendu! Ne redoutez rien, allez! Mais tout est fini entre nous, l'amitié comme la confiance. Adieu!

Et sans même lui toucher la main, elle revint au salon pendant que le marquis, qui connaissait les êtres, disparaissait par un escalier dérobé. En arrivant à l'extrémité de la serre, Catherine entendit la voix de son mari qui donnait des ordres. Le salon avait cet aspect lamentable d'un bal fini. Le jour, triste, comme honteux d'être obligé de lutter avec les lueurs pâlissantes des lampes, entrait craintivement par les hautes fenêtres. Çà et là un rideau se fermait à demi, dégagé de son embrasse, dont on ne voyait plus que la torsade de satin; quelques fleurs, lasses et défraîchies comme les danseuses qui venaient de partir, gisaient fanées sur le parquet; à travers une porte entr'ouverte on apercevait la table du souper à moitié desservie, où les assiettes erraient sur la nappe entre des serviettes froissées.

— Selon les ordres de monsieur, disait le valet de pied, la voiture attendra tout attelée devant le perron à huit heures moins un quart.

— Avez-vous eu soin d'envoyer Bastien en avant avec la malle?

— Oui, monsieur. Monsieur trouvera le valet de chambre à la gare.

Catherine avait entendu; elle entra comme le domestique sortait. Elle attendit que celui-ci eût disparu, et lorsqu'elle fut seule avec son mari, elle dit d'un air étonné :

— Vous partez donc, monsieur?

— Oui, madame.

— Vous allez loin?

— A Marseille.

Elle ne comprenait pas encore, car elle ajouta :

— Peut-être feriez-vous bien d'ajourner ce départ. Je ne me mêle jamais de vos affaires, mais vous me permettrez de vous donner ce conseil. Ne craignez-vous pas d'être fatigué par un voyage que vous accomplirez d'une façon aussi rapide?

A son tour, il la regardait, avec une expression mélangée de colère et de mépris. Puis, haussant légèrement les épaules, il dit :

— Vous êtes trop bonne de prendre un pareil souci de ma santé. Rassurez-vous; je n'accomplirai pas ce voyage d'une façon aussi rapide que vous le croyez. Je resterai un mois absent.

— Un mois!

— Peut-être plus, mais pas moins.

— Vous oubliez donc que Diane se marie dans huit jours?

— Je n'oublie rien.

— Alors...

— Alors, vous ne comprenez pas? C'est pourtant bien simple. Je m'en vais justement pour ne pas assister à ce mariage.

M. de Morère parlait d'un ton froid, comme un homme qui émet sa volonté et n'entend pas qu'on la discute. Catherine sentit qu'une explication allait avoir lieu; instinctivement elle regarda autour d'elle. M. de Morère devina sa pensée :

— Vous vous assurez si personne ne nous écoute? reprit-il avec son ironie hautaine. Tranquillisez-vous, madame : tous nos gens se sont retirés et nul ne peut assister à cette scène de ménage. Car c'est bien une scène de ménage, n'est-il pas vrai? Oui, je pars! Il ne me convient pas d'assister au mariage de votre fille avec... avec M. de Tandray. J'ai rempli mon devoir en me montrant à ce bal. Une soirée de contrat n'est qu'une cérémonie mondaine, après tout. Il m'importe fort peu que les hommes m'approuvent ou ne m'approuvent pas. Mais, tout sceptique que je sois, j'ai le respect des cérémonies religieuses. Je ne veux pas voir un prêtre bénir cette union maudite et lever le crucifix sur ces deux têtes!

Catherine était livide : elle arracha une fleur de son corsage, mordillant la tige de ses dents serrées. Mais elle ne courbait pas le front; elle continuait à regarder son mari bien en face, comme pour le défier ou le braver. Il reprit sur un ton un peu plus chaud qui contrastait avec la froideur accoutumée de ses paroles :

— Tenez, madame, expliquons-nous une fois par hasard pendant que nous y sommes. Quand je vous ai rencontrée, le bonheur me souriait à pleines lèvres. J'étais jeune, croyant, sincère; la vie s'ouvrait devant moi, glorieuse peut-être et heureuse à coup sûr. Quelle

frêle épave qu'un homme! Je vous vis: j'étais perdu. Vous viviez retirée au fond de la Bourgogne avec une petite fille de deux ans. Au premier regard, vous m'aviez conquis et je n'avais plus qu'un rêve: vous épouser. Et je vous ai épousée... comme un niais! Je pouvais recueillir des renseignemens, essayer de connaître votre vie passée; mais une folie me tenait! Oh! taisez-vous! C'est la première fois que nous causons à cœur ouvert depuis le jour détesté où je vous ai donné mon nom! J'ai commencé, j'irai jusqu'au bout...

Quelques gouttes de sueur perlaient sur le front de cet homme; sa poitrine se soulevait: un rude combat se livrait entre sa volonté d'être calme et sa colère grandissante.

— Pendant cinq ans, je vous ai aveuglément aimée. Je ne voyais rien, pas même vos mensonges; je ne devinais rien, pas même vos vices! Vous meniez une vie de plaisirs. J'appelais cela de la dissipation; vous aviez planté votre fille chez des étrangers sans plus vous occuper d'elle? Ma lâcheté vous trouvait encore une excuse. J'ai fait plus encore: vous désiriez qu'elle portât mon nom légalement. J'y ai consenti. Et je me trouvais trop payé par un regard ou un sourire. Car vous jouiez encore la comédie en ce temps-là! Vous faisiez semblant de m'aimer... Et je l'ai cru jusqu'au jour où je vous ai surprise, à demi nue, avec votre amant!

Un faible soupir, semblable à une plainte, partit de la serre; mais ni le mari ni la femme n'entendaient. L'un avait trop de colère, l'autre trop de terreur.

— Pourquoi je ne vous ai pas tuée? poursuivit M. de Morère avec une passion croissante. Parce que j'ai été assez misérable pour avoir pitié de vous, parce que l'homme qui tue une femme commet une lâcheté. Tuer votre amant? A quoi bon? Je découvrais du même coup qu'il n'était pas le premier et j'avais trop de dégoût pour charger ma conscience d'un crime. Non. Le coupable, c'était moi, moi qui avais épousé une courtisane et donné mon nom à sa fille. Nous étions accouplés; tant pis pour moi! Je n'avais pas le droit de rendre les autres responsables de ma folie. Eh! pardieu, ils remplissaient leur métier d'hommes en vous courtisant; vous, vous accomplissiez votre mission d'animal bestial et bas. J'ai passé de dures nuits, allez, à chercher un dénoûment! Me séparer de vous? La séparation vous ôtait de ma vie, elle ne vous ôtait de mon nom! Et j'ai la faiblesse d'y tenir, à ce nom, qui a été celui de mon père. Moi présent, je sauvais les apparences. Le monde pourrait soupçonner, accuser même: du moins pas de scandale. On rirait de moi? Vous m'aviez fait tellement pleurer qu'il m'était bien égal de faire rire les autres!

Il ne se contenait plus. Il laissait s'exhaler toute la colère amassée en lui pendant des années:

— Ah! je vous étonne, n'est-ce pas?! Je ne suis plus ici l'homme glacé qui traverse le monde en ayant l'air de ne rien savoir et de ne rien comprendre! Parce que je collais à mon visage un masque de glace, vous avez cru que je ne sentais rien! Parce que je fermais mes lèvres, vous avez cru que je ne vous méprisais pas! Eh bien! non, je ne vous méprise pas! Le sentiment que vous m'inspirez, c'est du dégoût! Je vous considère comme un être tellement abject que je n'ai même pas la force de vous haïr!

Elle écoutait domptée, terrifiée de ce subit réveil. Il lui saisit les poignets, violemment :

— Vous me croyiez donc un mari benêt et complaisant? Tenez... j'aurais pu tuer un ou plusieurs de vos amans... vous ne méritiez même pas qu'on versât du sang pour vous!

Il la repoussa si durement qu'elle alla tomber dans un fauteuil, anéantie.

— Je vous ai étudiée sous toutes les faces, cherchant en vous une lueur de bonté, un atome de vertu, une parcelle d'honnêteté. Je n'ai rien trouvé, non, rien, rien! Vous avez tous les vices, et pas une qualité; tous les instincts misérables, et pas une aspiration haute. Ce qui n'est point pervers, chez vous, est perverti. Et vous n'avez même pas de la grandeur dans le mal. Vous le commettez lâchement, bassement, en rusant, en mentant. Je savais tout cela et je suis resté. Quand on a commis la sottise d'épouser un monstre, tant pis! Nous vivons dans une société stupide où le mariage est une impasse. Il faut se casser la tête contre la muraille ou la courber : j'ai courbé la mienne! Et puis il me restait une espérance : être aimé de votre fille, l'arracher à votre pernicieux contact... Là encore mon désir a été trahi. Elle me hait, et je ne peux pas lui en vouloir, car elle ne me connaît pas. J'ai tellement pris l'habitude de vivre replié sur moi-même, qu'il ne me plaît plus de me découvrir à ceux qui ne voient pas. Du moins, je n'ai pas eu à vous l'arracher. Il y a un mur entre vous deux. Heureusement pour elle! Des créatures comme vous ne sont point faites pour s'entendre. Elle est aussi haute que vous êtes basse, aussi fière que vous êtes vile! Et je me demande souvent avec stupeur, comment cette chair a pu naître de votre chair, comment dans votre fumier a pu germer cette fleur!

Cette fois, ce ne fut plus un soupir qui vint de la galerie, mais un sanglot déchirant, suivi bientôt d'une chute sur le parquet. D'un bond, Catherine fut debout. Grand Dieu! qui donc avait entendu? M. de Morère s'élança : Diane gisait sans connaissance, toute blanche, au milieu d'une corbeille de roses qu'elle avait renversée en tombant. Dans cette chute, sa tête avait heurté la corbeille, et un mince filet de sang rougissait le front pur de la vierge. M. de Morère,

sans jeter un cri, la releva doucement et la prit entre ses bras. Puis essuyant avec son mouchoir le sang qui coulait, il examina la petite plaie; ce n'était qu'une égratignure. Bientôt Diane ouvrit les yeux; elle portait la main à son front, comme pour en chasser une pensée horrible; elle regardait longuement M. de Morère. Ce regard navré lui fit mal.

— Elle a tout entendu! pensa-t-il.

Catherine accourut à son tour et voulut s'occuper de sa fille; elle l'écarta doucement, mais fermement, et s'efforçant de rester debout:

— Je vais mieux, dit Diane. Ce ne sera rien. Ayez seulement la bonté, monsieur, d'éveiller ma femme de chambre...

Elle est étendue dans son lit, plus blanche que les fins draps de batiste qui l'enveloppent. Oh! oui, elle a tout entendu et les atroces paroles de M. de Morère vibrent encore à son oreille. Elle ne peut douter; le silence terrifié de Catherine est le plus écrasant des aveux. Ainsi sa mère, c'est ça! Elle comprend maintenant pourquoi on ne la demandait pas en mariage. Qui donc se serait soucié d'épouser la fille d'une créature tarée? Elle s'explique à présent et la mésestime qui flotte autour d'elle et les allures embarrassées d'Anne-Marie quelques jours auparavant lorsqu'elle condamnait son père.

La tête fine de la jeune fille penchait sur l'oreiller et des larmes cruelles coulaient de ses yeux. Elle pleurait sa candeur et sa foi disparues. Jusqu'à présent elle accusait sa mère de dédain, de froideur, mais non de mal; elle cherchait à expliquer son inexplicable aversion par une haine encore vivante contre son père. Et voilà que brusquement on déchirait le voile! Mais la piété de sa mère, mensonge donc aussi, comme tout le reste? Pauvre martyre! la vie se montrait dure pour elle, puisqu'à dix-neuf ans elle effeuillait les unes après les autres toutes les affections et toutes les tendresses! Le jour entrait à flots maintenant. La femme de chambre avait laissé allumé un candélabre qui brûlait sur la commode. La flamme pâlissait tristement, perdue au milieu de ces rayons naissans du soleil; il semblait à Diane qu'elle était morte et que des cierges flambaient à côté d'elle. Elle se mit à pleurer encore de ce que ce fût seulement l'image de la mort, puisque sa vie n'avait pas la réalité du bonheur!

La porte s'ouvrait: Diane détourna les yeux. C'était M. de Morère. Il s'approcha du lit et très doucement :

— Comment vous sentez-vous, mon enfant?

— Beaucoup mieux, monsieur, je vous remercie.

Elle le contempla; il lui semblait qu'elle le voyait pour la première fois. Il avait donc voulu l'aimer, lui!

— Vous n'êtes pas encore parti ? dit-elle.

M. de Morère se troubla légèrement. Rien que cette naïve question prouvait que Diane avait tout entendu.

— Non, mon enfant, répliqua-t-il, je ne partirai que ce soir,.. lorsque je serai tout à fait rassuré sur votre compte.

Elle restait silencieuse, presque gênée ; on eût dit qu'elle n'osait lui adresser une demande. Il la comprit sans doute, car il ajouta :

— Est-ce que ce départ vous contrarie ?

Elle rougit.

— Je ne me permettrais pas de contrarier en rien vos projets, monsieur ; mais enfin je serais heureuse,.. très heureuse que vous pussiez assister à mon mariage.

Il la regarda fixement : la vérité se lisait facilement dans les yeux purs de Diane, ces yeux, miroir de son cœur, resplendissans de sincérité. Il devina ce qu'elle ne pouvait lui dire. « Oh ! restez, monsieur, restez, je vous en prie, afin que j'aie auprès de moi un être qui m'aime ! Je vous ai entendu parler de moi, tout à l'heure, et je sais que nous nous comprendrons désormais... Restez, pour que j'aie une apparence de famille, moi qui n'ai pas de famille, pour que j'aie l'apparence d'un père, moi qui n'ai pas de mère ! »

Il se pencha vers elle et la baisa doucement au front. A son tour, il paraissait gêné ; à lui aussi une question brûlait les lèvres, et il n'osait pas la formuler :

— Je resterai donc, mon enfant, dit-il, puisque vous le désirez.

— Oh ! merci !

— Mais laissez-moi vous demander quelque chose, et surtout ayez assez de confiance en moi pour me répondre franchement. C'est sans arrière-pensée que vous épousez M. de Tandray ?

Elle rougit, car elle allait mentir pour la première fois de sa vie. Mais à quoi bon raviver la blessure de cet homme bon et meurtri, en lui disant : Je l'épouse, parce que nul ne voudrait de la fille de votre femme !

— C'est sans arrière-pensée, répliqua-t-elle.

— Alors, vous l'aimez ?

— Oui, dit-elle faiblement.

Il soupira, puis de nouveau l'embrassant au front paternellement :

— Soyez heureuse, mon enfant ; vous le méritez.

Et il sortit, le front courbé. Ah ! si elle lui avait ouvert son cœur ! si elle n'avait pas craint de se confesser tout entière ! Il était encore temps : on pouvait rompre ce mariage, au prix d'un grand scandale, il est vrai, mais qu'est-ce que le scandale à côté du bonheur ? M. de Morère laissa faire. Elle l'aimait ! Cette raison seule suffisait pour qu'il se tût. Il rentrerait dans sa maison perdue, pendant que

cette jeune fille emporterait la seule apparence de bonheur qui pût encore exister pour lui.

La semaine s'écoula sans amener aucun incident nouveau. Catherine vit avec étonnement que son mari restait : elle n'osa pas lui demander pourquoi. Depuis leur terrible scène, le matin du bal, elle vivait sous l'empire d'une peur irraisonnée; un malaise inexplicable la prenait chaque fois qu'elle se retrouvait en face de M. de Morère. D'ailleurs sa jalousie la torturait, elle haïssait le marquis depuis qu'elle avait découvert sa passion pour Diane. Elle vécut huit jours atroces : de temps en temps le destin se plaît à avoir des heures d'équité comme pour faire excuser des années d'injustice.

Un seul changement fut introduit dans les projets arrêtés. Les nouveaux mariés, dans le principe, devaient aller passer leur lune de miel à Cannes. M. de Morère offrit à Diane, qui l'accepta avec empressement, d'habiter jusqu'à l'automne à Vairs. Le savant y possédait un fort beau château, près de la mer, entre Eu et Le Tréport. Le marquis ne souleva aucune opposition. Il suffisait qu'une chose plût à Diane pour qu'elle lui plût également. Enfin le 23 et le 26 avril arrivèrent. Il y eut peu de monde à la mairie : quelques intimes seulement, tels que Mme Rochez et Anne-Marie au bras de M. Kersaint. Henriette arborait une toilette sombre.

— Je porte votre deuil! glissa-t-elle à l'oreille de Catherine.

Mot féroce qui atteignait Mme de Morère en plein cœur. Quand on éprouve une douleur où la vanité souffre, la blessure s'avive en présence de la pitié. Il signifiait tant de choses, ce mot que disait à Catherine sa meilleure amie! Il signifiait : Adieu la beauté! adieu la jeunesse! adieu l'amour!

Par contre, la Madeleine fut trop étroite pour contenir tous les invités. Et quelles toilettes malgré l'heure matinale! Ce fut grave, comme il convient, bien qu'on regardât très peu l'autel, et beaucoup Diane, belle et pâle sous sa couronne de virginité.

Tout à coup, un certain mouvement se produisit. On entendit ce remuement monotone et régulier de chaises qu'on installe pour mieux s'asseoir. Le révérend père Brémond, le prédicateur à la mode, officiait et allait parler. Il prononça une brève allocution, mystique et vaporeuse, où les « effluves de l'âme » se confondaient avec « les aspirations vers l'infini. » Puis, au milieu des flots d'encens diaphane, les orgues ailées chantèrent leurs plus belles mélodies. Et la voix du prêtre appela sur le marquis et sur sa femme la bénédiction de Dieu.

V.

Le château de Vairs, que M. de Morère a acheté en 1871, s'élève sur une colline, au tournant de la route d'Eu au Tréport. On y arrive par un pont de pierre, couvert de verdure et jeté sur des fossés où roule une eau vive, colorée çà et là de mousse claire. Des carpes énormes, contemporaines sans doute de la grande Mademoiselle, y rôdent gaîment. Elles chauffent au soleil leur dos écaillé et se rappellent peut-être les amours de Lauzun et de la cousine de Louis XIV, qui les regardèrent autrefois. A gauche, s'élève une tourelle élancée, grise, mais qui sourit au milieu du lierre; puis s'étend un grand corps de bâtiment relié à la façade. L'architecture du château est un composé de trois styles divers : ici du François Ier, là du Louis XIII, au milieu du moderne. Mais cette diversité, faute grave au point de vue de l'art pur, est un charme de plus pour l'œil ignorant des profanes. L'aspect général est plein de fraîcheur et de gaîté. Les murailles sont tapissées de vignes vierges, de plantes grimpantes, de lierres étalant leurs plaques vertes. Mais, selon les ondulations de la lumière, les tons varient, sautant brusquement du vert au noir et du noir au bleu, un bleu piqué par endroits de taches violettes qui reluisent.

M. de Morère fut séduit tout de suite par ces beautés. Avec son goût très fin, il transforma le château de Vairs en une merveille d'élégance. Aussi le dedans ne le cédait en rien au dehors. Dans les environs, on citait le grand salon comme une rareté exquise. De vieilles tapisseries, au sujet emprunté à quelque Iliade, couraient sur les murs, ressortant sous les rideaux en velours frappé bordés de satin blanc. A droite et à gauche de la porte, se dressaient deux torchères, en vieux chêne sculpté, qui servaient de jardinières. Dans le fond, la fenêtre, énorme, s'encadrait entre deux bahuts, très bas et couverts de fleurs vives. Elles sortaient des serres du château et secouaient leurs parfums, ainsi que de belles filles remuant leurs chevelures. Le tapis d'Orient assourdissait les pas, semé partout de coussins. Comme tableaux, un dessus de porte de Ricard, et, au plafond, un placage du Tintoret, rempli de défauts, mais d'une composition exquise et d'une couleur incomparable. En s'approchant de l'autre fenêtre, on voyait se dérouler un paysage tout égayé de clartés. D'abord, la cour, large, bien sablée; puis un escalier qui conduisait à un grand jardin à la française, tapissé de fleurs et de bordures vertes. Et le jardin descendait encore, par étages, pour conduire à d'immenses prés où l'œil se reposait avec joie.

Près du salon s'étendait l'antichambre, avec un escalier monumental et des panneaux XVIIIe siècle. A côté, un boudoir japonais;

sur les murs, des broderies où l'on avait rapporté de véritables oiseaux d'Yeddo piqués en relief avec les plumes. Enfin, par une haute porte, on pénétrait dans la bibliothèque, un peu sévère, mais distinguée. Les chambres à coucher s'ouvraient sur de larges couloirs au premier et au second étage. Et tout autour du château, des bois de pins tendaient leurs bras crucifiés; on passait de la lumière à l'ombre, de l'art au naturel, du raffiné au sauvage, par une transition pleine d'imprévu charmant.

Fabien de Tandray et Diane arrivèrent dans ce paradis par une splendide journée. La clémente fin d'avril laissait rire le soleil couchant à travers les hautes branches des arbres; l'odeur pénétrante des bois mouillés parfumait l'air diaphane. Au loin, à travers un fin brouillard, semblable à un rideau de mousseline très délicate, on apercevait des coteaux bas, chargés de bois, et des prairies où paissaient des troupeaux de vaches.

Diane adorait ce château de Vairs, où elle ne venait que rarement. La proposition de M. de Morère l'avait donc charmée; elle était reconnaissante à Fabien de l'y avoir conduite. A midi et demi, les deux époux avaient quitté la Madeleine pour gagner la gare Saint-Lazare, où les attendait un coupé. Pendant le trajet, le marquis se montra tel qu'il était, séduisant, gracieux et spirituel. Il commençait sa conquête. Diane se laissait aller à ce charme nouveau pour elle d'être libre. A mesure que le train filait, l'emportant loin de Paris, ce cœur troublé s'apaisait. Elle songeait qu'une existence nouvelle commençait, où elle espérait bien goûter le bonheur non encore rencontré.

Cependant, le marquis se débarrassait lentement de sa contrainte première. Vainement se disait-il que cette femme était la sienne, que ce corps lui appartenait, que les baisers de ces lèvres lui étaient dus: il se sentait gêné malgré lui. Forcé jusque-là, à cause de Catherine, de déguiser le violent amour que lui inspirait Diane, il hésitait avant de jeter son masque de tendresse calme. Puis ce séducteur ne connaissait que les femmes ardentes ou aimantes qui se donnent en sachant ce qu'elles font; là, il se trouvait en face d'une pureté blanche comme un lis. Il lisait tant de candeur sur le visage de Diane, il voyait tant de chasteté dans son regard! Ses désirs en étaient à la fois plus excités et moins hardis. Il prit les mains de Diane, et les serrant doucement entre les siennes :

— Laissez-moi vous avouer tout ce que je pense, dit-il, maintenant que nous sommes seuls, maintenant que nous sommes bien l'un à l'autre. Vous ne savez pas à quel point je vous adore! Ma vie ne commence réellement que du jour où je vous ai connue... Je n'ai plus quarante ans lorsque je suis auprès de vous, j'en ai vingt; je

doute et j'espère comme un enfant, et je me sens tellement heureux que je ne puis croire à mon bonheur.

Il serrait plus fort les mains de Diane; ses yeux s'enflammaient:

— Ma femme! vous êtes ma femme!

Il eut cependant la force de se contenir encore, de retenir le cri de sa passion longtemps domptée. Non-seulement il l'aimait comme un fou, mais encore il la désirait ardemment. Ainsi qu'au bal du contrat, huit jours auparavant, lorsqu'il mourait d'envie de se pencher sur elle et de dévorer de caresses ses épaules nues, il était tenté de la saisir entre ses bras, de coller ses lèvres sur les siennes... D'un geste brusque, il s'éloigna de Diane et se réfugia à l'autre bout du coupé. C'est qu'il ne voulait pas l'effrayer : il croyait à l'inconscience des jeunes filles, non à leur ignorance absolue. Il savait qu'elles ont une idée à peu près nette du mariage, surtout quand elles ont été élevées dans un certain milieu. A travers les demi-confidences de leurs amies, à travers les aveux interrompus, elles devinent aisément sous quel aspect nouveau l'homme va se montrer. Le marquis avait bien souvent réfléchi à tout cela. Il se disait que la vierge voit dans le salon de sa mère un être jeune, élégant, distingué dont elle s'éprend comme Rosalba du prince charmant de ses rêves. Elle tresse à son intention une couronne de fleurs idéales; elle le pare de toutes les délicatesses; et, après le mariage, lorsque s'ouvre enfin la chambre nuptiale, elle assiste à la scène magique des féeries cruelles, où l'homme se change en bête. Fabien savait tout cela. Trop de femmes l'avaient aimé, trop de confidences féminines lui avaient été faites. Il n'ignorait pas que beaucoup de mariages se gâtent à la suite de la première nuit de noces. Il n'en serait pas de même pour lui; il ménagerait jusqu'au bout les délicatesses de Diane, afin de conserver le prestige de gentilhommerie qu'il se donnait. Il eut le courage d'étouffer ses désirs, de retenir ses baisers. Il devinait que le dégoût la prendrait, quelque chose comme une nausée morale qui la suffoquerait; il eut l'énergie de causer de choses indifférentes, d'expliquer à Diane le paysage qu'ils traversaient.

Un landau attendait à la station d'Eu. M. et Mme de Tandray y montèrent. Diane, de plus en plus heureuse, que rien n'effarouchait dans cette longue intimité du voyage, examinait curieusement autour d'elle. Elle se plaisait au milieu de ces gras pâturages où les vaches normandes paissaient tranquilles et rêveuses. Le calme profond de la nature s'harmonisait avec le calme profond de son âme. Ce fut avec de la joie dans les yeux qu'elle arriva au château. Deux femmes de chambre reçurent leur maîtresse et la conduisirent à l'appartement qu'elle devait occuper.

Pendant le dîner, aucun incident notable. Le marquis continuait

à se montrer galant, spirituel, empressé, retenant les cris de passion sur ses lèvres, éteignant la flamme dans ses yeux; et cependant, à mesure que la soirée s'avançait, un trouble singulier le prenait. Quand il fut seul avec Diane, dans le grand salon, loin des regards curieux des valets, il l'entraîna vers les corbeilles de fleurs, et se mettant à genoux devant sa femme:

— Je suis désormais votre meilleur ami, dit-il. Je ne veux pas qu'aucune de vos pensées me soit étrangère. Il est si bon, ma bien-aimée, de vivre dans une intimité de cœurs et d'idées, qui nous fasse toujours présens l'un pour l'autre!

— J'ai foi en vous, Fabien, répliqua Diane. Vous avez raison, vous serez désormais mon meilleur ami. Alors, il faudra tout vous dire?

— Oui.

— Eh bien! je vous dirai tout, et cela ne me coûtera pas.

Comme elle était rassurée et calme! Elle ne comprenait pas l'effroi de quelques-unes de ses amies en présence de cet *inconnu* qui est le mariage. Pourquoi ne serait-ce pas quelque chose de délicieux, avec un être aussi réservé et exquis de formes que Fabien? Néanmoins, malgré elle, peut-être à son insu, elle s'efforçait de prolonger la soirée.

— Voulez-vous que je chante? demanda-t-elle.

Et, sûre d'avance de la réponse, elle prit la partition de *Faust*, et s'assit au piano. Elle chanta longtemps, et le marquis ne pensait pas à l'interrompre. Une lente griserie le prenait. La musique divine et capiteuse de Gounod l'envahissait; puis la voix chaude de Diane exerçait une action directe sur ses sens. Il contemplait ces splendides yeux noirs, où brillait une flamme d'artiste, ce visage qui se transfigurait, ce corps souple plein d'une irrésistible séduction. Deux fois, il se pencha pour l'embrasser avidement; deux fois, il eut encore la force de se contenir. Mais, sans qu'il en eût conscience, toutes ses belles résolutions s'évanouissaient, fondant au feu de son désir, comme les neiges de mars sous les rayons de soleil. Il comprit qu'il ne serait pas son maître si la tentation durait plus longtemps. Il voulut s'arracher au danger grandissant, et sonnant une femme de chambre:

— Il est onze heures, ma bien-aimée, dit-il. Je crois qu'il est temps que vous rentriez dans votre appartement.

Et comme elle rougissait, courbant la tête, il ajouta, lui baisant la main:

— Vous me permettrez d'y venir prendre de vos nouvelles, n'est-ce pas?

Elle rougit un peu, balbutia un: « Oui » presque inintelligible, et disparut.

L'appartement commun au mari et à la femme se trouvait au premier étage : deux pièces avec un cabinet de toilette et reliées par un salon. Diane, enfoncée en ses rêves, s'abandonnait à ses femmes de chambre. Le cabinet de toilette, largement éclairé par deux lampes, s'emplissait de ce froufrou charmant et parfumé d'une femme élégante qui s'apprête pour la nuit. Dans la haute glace, la marquise se voyait, non plus rougissante, mais toute pâle, maintenant, sous l'éblouissement d'ébène de ses cheveux déroulés; le sourire fuyait sa lèvre devenue sérieuse; un pli se creusait son front. Sa toilette achevée, elle éprouva une sensation étrange en passant dans sa chambre à coucher: la demi-obscurité où elle entrait formait contraste avec la clarté vive qu'elle quittait. Cette chambre était large, haute, bien chauffée par le feu gai qui flambait dans la cheminée. Une veilleuse suspendue au plafond tamisait sa lueur à travers le bleu tendre des verres, laissant dans une sorte de clair-obscur le grand lit à colonnes, très large, qui étalait la blancheur éblouissante de ses draps de batiste. Diane était seule. Elle retira son peignoir rose pâle bordé de valenciennes, et se glissa dans le lit, frissonnante.

Elle demeurait là, songeuse, réfléchissant qu'elle touchait à l'heure solennelle de son existence et d'étranges pensées remuaient en son cerveau. Elle revoyait toute sa vie comme dans un éclair, et ses premières années, là-bas, au bord de la mer, et les longues journées du couvent, suivies du coucher régulier, le soir, à huit heures. Elle se rappelait la première fois où elle avait songé qu'elle se marierait un jour, et le peu d'importance qu'elle attachait alors à ce mot « mariage. » Puis, plus tard, quand elle avait pressenti, sinon deviné la vérité, la sensation bizarre que lui causait cette idée du lit partagé avec un homme, d'un être à qui l'on appartient. Alors, soudainement, elle évoquait la scène terrible qui éclatait après le bal entre sa mère et son beau-père. Des amans ! Sa mère avait eu des amans!

Qu'était donc cette sensation physique de l'amour qui poussait ainsi une femme à oublier, pour en goûter les plaisirs, sa réputation, sa situation acquise, l'opinion du monde, l'estime de son mari, la tendresse de ses enfans, peut-être? Il fallait qu'il y eût là dedans de bien âcres voluptés puisqu'on leur sacrifiait tout sans regret. Quelles irrésistibles tentations pour que sa mère, à elle, leur eût immolé sans remords le calme et la dignité de sa vie ! Aussi, à la terreur première de Diane se mêlait une vague et inconsciente curiosité. Elle allait connaître cet amour que les poètes revêtent de formes si séduisantes; elle allait devenir femme; et, peu à peu, elle s'expliquait comment quelques-unes de ses amies, Anne-Marie, entre autres, avaient aimé, après leur mariage, celui qu'elles n'aimaient

pas avant. Sans doute, l'amour se composait d'un sentiment et d'une sensation; il fallait passer par cette sensation pour arriver à ce sentiment, et goûter les plaisirs physiques de l'une pour connaître les jouissances morales de l'autre. Certes, sa pudeur souffrait bien à l'idée que Fabien la prendrait entre ses bras, la couvrirait de caresses ignorées. Mais puisque c'était *cela*, le mariage? Puisque la loi naturelle, la loi sociale, le voulaient ainsi? En somme, elle n'éprouvait aucune répulsion pour le marquis. Il lui plaisait même par l'élégance de ses façons, par la distinction de ses allures. Évidemment, elle retrouverait l'homme du monde dans l'amant, et les baisers de celui-ci auraient la même douceur que les paroles de celui-là.

Et pendant qu'elle songeait ainsi, Fabien se préparait à entrer dans la chambre nuptiale. Aussi loin qu'il fouillait dans son souvenir, il ne trouvait pas une femme qui l'eût ainsi troublé. L'amour, chez lui, se traduisait par un terrible éveil de sens, par la soudaineté du désir. A mesure que s'approchait l'heure où il posséderait Diane, le sang coulait plus vite dans ses veines, son cœur battait à rompre, un voile obscurcissait sa vue; il était bien loin maintenant des raisonnemens qu'il se faisait. Il fermait les yeux et voyait dans une sorte d'apparition toutes les beautés de formes qu'il rêvait chez elle. Certes il se disait encore que de cette nuit dépendrait le bonheur de sa vie conjugale : mais c'était comme une leçon qu'il se répétait sans en avoir bien conscience. Comme presque tous les hommes à bonnes fortunes, il connaissait moins la tendresse que les emportemens de la passion. De plus, il ignorait la vierge. Il ne savait pas que la pudeur instinctive chez la femme revêt chez la jeune fille quelque chose de particulièrement craintif. Cependant, quand il ouvrit la porte, il eut une dernière lueur de raison. Il se promit de ne pas épouvanter cette enfant. Mais cette raison s'éteignit vite, quand il aperçut Diane couchée dans le grand lit, enveloppée de la voluptueuse demi-clarté de la chambre. Il s'approcha d'elle, hésitant encore, balbutiant; puis il la regarda quelques instans sans parler. L'amour vrai a seul des délicatesses; l'amour uniquement sensuel ne connaît que la violence. Il saisit brusquement Diane entre ses bras. Surprise par l'attaque de son mari, elle essaya de se débattre; alors il usa de sa force doublée par son désir, et cette créature devint la proie de cette brute.

Elle retenait le cri de dégoût que ses lèvres voulaient pousser; elle se sentait souillée et dégradée; cet homme à l'œil injecté de sang, cet homme hideux, c'était son mari! Maintenant l'indignation et la colère se faisaient jour en cette âme de vierge légalement violée. Dans le silence paisible de la chambre nuptiale, elle

demeurait anéantie, ayant horreur d'elle-même, retenant les sanglots qui montaient à sa gorge; mordant ses bras nus, elle se disait :

— Et c'est pour *ça* que ma mère s'est déshonorée!

VI.

Le mois de mai revenait, attiédissant l'air et ramenant le renouveau dans les plaines. Déjà les oiseaux établissaient domicile sous les grands arbres du parc; c'est le temps des douces promenades où les amoureux s'en vont par les campagnes, à travers les frondaisons renaissantes, échangeant les chères confidences et les baisers qui n'en finissent plus. Au château de Vairs, on menait, en apparence, la vie la plus gaie du monde. Après trois semaines de solitude, le marquis proposa de faire quelques visites aux environs et de recevoir leurs voisins. Après tout, une lune de miel ne peut pas éternellement durer; il faut bien se mêler à la vie extérieure. Pourquoi ne pas commencer tout de suite, puisque c'est une échéance qui doit fatalement arriver? La vérité, c'est que le marquis s'ennuyait.

Il se passait chez cet homme un phénomène psychologique bien curieux. Diane « ne l'amusait pas. » Volontiers il eût dit cyniquement : Elle n'est pas drôle du tout! Du matin au soir, il avait en face de lui une femme au visage uniformément paisible, au regard clair, mais froid, qui parlait peu, lisait constamment ou s'absorbait en d'éternelles songeries. Quand il lui adressait la parole, elle semblait s'éveiller en sursaut. Elle ouvrait à peine son piano; deux ou trois fois il l'avait priée de chanter : son obéissance calme prouvait qu'elle cédait sans plaisir, n'ayant plus aucune joie d'artiste dans l'intimité des maîtres préférés. Fabien ne pouvait même pas se consoler en faisant une observation : jamais il ne rencontrait de résistance en elle. Elle s'abandonnait à tous ses caprices, comme une cire molle gardant l'empreinte qu'on lui imprime. Diane ne proposait jamais rien, mais elle acceptait aussitôt ce que son mari avait proposé. S'agissait-il d'une promenade à cheval? Elle consentait avec grâce, mais sans empressement. La seule chose qui parût lui agréer, c'était de recevoir; on eût dit qu'elle acceptait toujours avec plaisir ce qui pouvait rompre leur intimité. Ce qui étonnait le plus ce mondain habitué aux confidences féminines, c'est que Diane lui taisait les siennes. Jamais elle n'eut avec lui de ces épanchemens adorables où deux âmes se confient l'une à l'autre. Il essaya de l'interroger sur son existence d'autrefois, sur sa vie de couvent, ur les amitiés qu'elle avait formées; toujours il se heurta non au

silence, mais à une sorte de résistance douce qu'il ne parvenait pas à vaincre.

Ah! s'il eût pu lire dans son cœur, il aurait vu quelles ruines la malheureuse jeune femme portait en elle; ruines de son espérance et du bonheur longuement caressé. Elle en arrivait à se dire qu'elle était vouée à souffrir et que vainement elle espérerait en des jours meilleurs. Parfois, elle s'en voulait de l'éloignement que lui inspirait son mari. De quoi était-il coupable, en somme, et que lui reprochait-elle? L'horreur physique qu'elle ressentait pour lui pouvait être un défaut de sa nature, mais n'entachait en rien les qualités morales qu'elle croyait exister chez Fabien. L'amour n'est pas tout dans la vie, et parce qu'elle ne rencontrait pas la passion telle qu'elle la rêvait, elle n'avait pas le droit de méconnaître ce que valait le marquis.

Quant à M. de Tandray, les désirs que Diane éveillait chez lui s'émoussaient peu à peu. D'ordinaire, ses maîtresses éprouvaient pour lui le même entraînement physique qu'il éprouvait pour elles; aussi, ne comprenait-il rien aux résistances instinctives, aux abandons subis mais jamais acceptés, de la marquise. En somme, il commettait cette erreur si commune aux hommes à succès, qui préfèrent accuser leur femme qu'eux-mêmes, et voient un manque de tempérament là où eux seuls sont coupables. Quelle différence entre cette statue et ses maîtresses ardentes d'autrefois! La légende de Pygmalion est éternelle. Le statuaire est épris de la Galatée glacée. Mais il commence par l'échauffer au contact de ses baisers de flamme; il essaie d'éveiller en elle la divine émotion, et ne tente de la posséder que lorsque le marbre s'est fait chair. Là, le marbre restait de marbre. Fabien sentait que Diane demeurait absente de ces baisers, dont elle ne partageait pas l'enivrement, étrangère à ces transports qu'elle semblait redouter. Non-seulement il en souffrait dans son imbécile vanité de don Juan, mais il en souffrait aussi dans sa sensualité mécontente.

Ce fut donc avec plaisir qu'il entrevit le moyen de rompre la monotonie de cette lune de miel, plus froide qu'un ciel de décembre. Comme le sens moral n'existait pas chez lui, il se dit qu'après tout le mariage n'est pas l'amour, mais une sorte de fonction sociale qu'on est obligé de remplir quand on tient un certain état dans le monde. Il aurait des maîtresses, puisque Diane ne voulait pas être la sienne; sa maison serait bien tenue; il pourrait donner des fêtes où brillerait la marquise dans l'incomparable éclat de sa beauté souveraine.

Il ne faut pas demander à certains êtres les exquises délicatesses des créatures supérieures. Fabien était incapable d'aimer une

femme qu'il ne désirait pas, — et incapable de désirer une femme qui ne partageait pas ses élans. Ainsi, lentement, se dressait une barrière entre ces époux de six semaines. Le marquis devait guérir vite de son amour pour Diane, et une fois guéri tomber dans cette erreur assez commune : — Je suis sûr de ma femme. Elle me sera fidèle puisqu'elle n'a pas de sens.

C'est que l'homme, être foncièrement vaniteux et égoïste, n'admet jamais qu'un autre fera naître les sensations qu'il n'a pas été capable d'exciter.

Dès le mois de juin, une bande de Parisiens s'abattit sur le château de Vairs. M. de Tandray n'organisait pas de séries d'invités; on restait ce qu'on voulait. M. de Morère et Catherine alléguèrent diverses raisons pour ne point venir; en réalité, lui, faisait un travail qui exigeait sa présence à Paris; elle, elle se souciait peu d'assister aux tendresses de Diane et de Fabien. Elle ignorait la vérité : et comment l'eût-elle connue? Pour la lui révéler, sa fille avait trop peu de tendresse, son gendre trop d'amour-propre. La marquise voyait défiler tous ces mondains sans se mêler à aucune de leurs parties. D'abord, elle n'y trouvait aucun plaisir; et puis elle sentait que sa tristesse pesait sur ces têtes folles comme un ennui toujours présent. Une seule chose l'égaya, l'arrivée de Mme Kersaint, qui venait passer plusieurs semaines auprès d'elle. Il y avait brillante compagnie, en ce moment, au château de Vairs ; Jeanne Vernier d'abord, toujours spirituelle et mordante, avec sa grâce alanguie de Parisienne coquette; et Maurice Gendron, faiseur de bons mots à la douzaine, qui égratignaient quelquefois, mais n'écorchaient jamais; et Louis Maréchal, toujours gommeux, étalant quatre toilettes par jour : *un complet*, en étoffe anglaise, pour le matin; le veston sombre, avec le pantalon de couleur voyante pour le déjeuner; la redingote pour l'après-midi, et l'habit pour le dîner; il y avait Mme Repp, parfaitement consolée de la mort de M. Voÿs; et enfin Henriette Rochez, sur laquelle courait une légende bien invraisemblable. Elle était amoureuse! De qui? On ne savait pas. Mais on précisait, et, pour une fois, le *potin* prenait une apparence de vérité. D'abord, les allures avaient changé; ainsi, elle devenait rêveuse, distraite, comme si une pensée intime occupait son esprit. Quelquefois maintenant, pendant un dîner ou dans une soirée, l'œil magnifiquement bleu d'Henriette s'illuminait d'une clarté soudaine; ensuite, elle était moins méchante, pas beaucoup, mais un peu.

Elle s'invita elle-même au château de Vairs et écrivit à Diane pour s'annoncer. Si quelqu'un avait eu intérêt à observer sa conduite, le troisième jour il eût été fixé. Mme Rochez partait régulièrement après le déjeuner et ne rentrait plus que pour

le dîner. Mais qui aurait pu l'étudier? Louis Maréchal faisait la cour à Mme Vernier, qui en riait comme une folle; Maurice Gendron se déclarait fou de Mme Repp, qu'il ne quittait pas plus que son ombre; le marquis s'ennuyait, la marquise rêvait, et Mme Kersaint cherchait à découvrir le secret de son amie.

— Voyons, ma chérie, lui dit-elle un jour, sois franche avec moi: tu es heureuse?

— Mais...

— Pas de faux-fuyans. Tu es heureuse?

— Je n'ai rien à reprocher à mon mari.

— Encore une réponse ambiguë: je te demande nettement la vérité. Tu es heureuse?

— Oui.

Mme Kersaint jeta un long regard sur la marquise; mais elle n'insista pas, sentant bien qu'elle n'obtiendrait pas encore de confidences. Non que Diane n'aimât pas Anne-Marie. Mais, en vérité, elle eût été bien embarrassée de dire ce qui se passait en elle. Articuler un reproche contre le marquis? A quoi bon raconter l'histoire de cette première nuit de noces? Se plaindre de cette froideur que Fabien lui témoignait? C'était une conséquence de sa froideur à elle. Devant le monde, et dans l'intimité, M. de Tandray se montrait parfait: elle ne pouvait pas exiger davantage. Et comment les autres eussent-ils vu ce qu'une amie intime ne voyait pas? Ils ne pouvaient guère soupçonner qu'une montagne de glace séparait ces époux de trois mois. Puis chacun d'eux était occupé ailleurs; enfin Diane et Fabien paraissaient heureux: le monde a bien autre chose à faire qu'à chercher l'envers de ce qu'on lui montre. Tant de gens sourient qui cachent la souffrance en eux!

Un matin, Diane partit seule, à cheval. Le temps était délicieux; une brise chargée de senteurs salines parfumait l'air. Après un temps de galop, elle arrivait aux environs de Mers, quand elle vit un cavalier. Il tourna la tête, et Diane le reconnut: c'était Maximilien Danglars. Il se contentait de saluer la jeune femme, et sans doute il allait passer outre, mais elle vint droit à lui.

— C'est une heureuse rencontre, monsieur, dit-elle; est-ce que nous serions voisins?

— Oui, madame; je suis installé au Tréport.

— Et vous ne m'avez pas rendu visite?

— Mon Dieu, madame, vous êtes mille fois trop gracieuse, et je ne saurais vous dire combien votre affabilité me touche; mais je n'ai pas l'honneur d'être de vos amis, et je ne connais pas le marquis de Tandray; enfin je craignais d'être importun.

Il existait sans doute une autre raison que Max ne disait pas, car

il rougissait un peu, comme toutes les natures loyales qui croient mentir en n'avouant pas toute la vérité.

— D'abord, monsieur, reprit-elle, à la campagne on est moins rigoureux qu'à Paris, et la présentation suffit parfaitement à autoriser une visite. Ensuite un homme tel que vous n'est jamais un importun.

Elle parlait presque gaîment, ne cachant pas le plaisir que lui causait la présence de Maximilien. Elle l'associait dans son souvenir à la jolie journée passée avec Anne-Marie aux environs de Paris, dans le pensionnat, par cette fraîche après-midi de printemps.

— Et votre petite Arabe, qu'est-elle devenue? continua-t-elle.

— Elle est avec mon grand-père et moi au Tréport, répliqua Maximilien.

— Elle s'appelle Gemma, n'est-il pas vrai?

— Oui, madame, ou plutôt c'est un surnom que je lui ai donné. Son vrai nom, fort joli en arabe, signifie pierre précieuse; malheureusement il aurait une consonnance désagréable en français. J'ai cherché celui qui rappelait le plus le sens du mot arabe. Gemma exprimait le mieux ce que je voulais. La pauvre enfant!

— Pourquoi la plaignez-vous?

— Parce qu'elle est seule au monde et loin de son pays.

— Ne peut-elle y retourner?

— Elle ne veut pas me quitter, madame. Que voulez-vous? ces Orientaux ne sont pas comme nous autres : ils ont la reconnaissance tenace. Je lui ai donné la vie, à cette enfant, et c'est peut-être un triste cadeau que je lui ai fait là. Eh bien! cela suffit pour que ce petit cœur me soit à jamais dévoué. Si vous la voyiez, quand je pars ou lorsque j'arrive! Ses yeux s'éclairent : on dirait un rayon de soleil dans un diamant noir. Elle me suit du regard sans parler, remuant seulement les lèvres, comme si elle se disait quelque chose tout bas.

— Elle vous aime.

— Cette petite?

L'accent que Maximilien mit dans ces deux mots prouvait combien peu l'Arabe existait pour lui en tant que femme. Gemma pouvait grandir : il ne verrait jamais en elle que la sauvagesse emportée jadis entre ses bras, à travers les alfas gigantesques, au milieu des coups de fusil. Cependant le temps coulait; la marquise et son compagnon suivaient depuis une demi-heure un chemin charmant bordé à droite et à gauche d'énormes platanes aux troncs noueux.

— Mais nous sommes au château! s'écria Diane en regardant autour d'elle avec surprise.

Sans qu'elle s'en aperçût, et que lui pût s'en douter, ils avaient pris la route de traverse qui contourne la ville d'Eu et débouche en haut du parc de Vairs.

— Alors, madame, dit Max en souriant, il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous et à vous remercier de cette charmante promenade.

— Pas du tout, monsieur, je n'entends pas que vous me quittiez ainsi. Vous allez m'accompagner jusqu'au bout et vous déjeunerez avec nous.

— Mais c'est impossible, madame.

— Pourquoi?

Il demeurait interdit, ne sachant plus que répondre, car en effet il lui eût été impossible de dire pourquoi il ne voulait pas, — ou il ne pouvait pas, — venir déjeuner à Vairs. Heureusement Diane se méprit à l'expression qu'il mit dans ses paroles : elle crut à une simple défaite dictée par la politesse ou la crainte d'être importun.

— Je n'admets pas d'excuse, assura-t-elle en souriant. D'abord il est tard, vous devez avoir faim et vous n'arriveriez au Tréport qu'à des heures indues; ensuite je ne veux pas priver mes hôtes du plaisir de vous voir et de vous connaître. Vous me refusez toujours?

Non, il ne refusait plus. Cette voix d'or exerçait sur lui une influence étrange, et, ravi, il la regardait, campée sur sa jument fine, la taille emprisonnée dans une amazone qui dessinait les splendeurs de sa gorge et de ses épaules. La marquise mit son cheval au galop de chasse, il l'imita, et tous les deux entrèrent dans la cour sablée du château. Le marquis ne reconnut pas tout de suite M. Danglars, mais dès que sa femme le lui eut nommé, il accueillit très gracieusement le jeune homme.

— Tout le monde est au salon, dit-il. Vous êtes en retard, ma chère amie, sans reproche.

Henriette Rochez était bien fausse; certes, elle possédait, à merveille l'art de se contenir ou d'exprimer le contraire de sa pensée: sans nul doute, elle aurait assisté sans broncher à la mort de sa meilleure amie, et cependant elle poussa un : « Ah! » bien significatif lorsque Maximilien pénétra dans le grand et merveilleux salon du château de Vairs, ayant à son bras la marquise. Et aussitôt, comme un sentiment de colère grondait en elle, elle se mit à sourire gracieusement. Elle fut vite rassurée, si tant est qu'elle dût éprouver de l'effroi, car Diane raconta tout haut comment elle avait rencontré et invité M. Danglars. Celui-ci s'approcha d'Henriette, qui lui dit tout bas pendant qu'il la saluait :

— Après le déjeuner, dans ma chambre. Vous me suivrez, je vous ferai signe.

Maximilien était le secret d'Henriette. Il fallait qu'elle l'aimât vraiment, car cette femme, astucieuse et froide, qui calculait tout, même ses défaillances, lui proposa en sortant de table de se promener dans le parc. Seulement, au lieu de l'emmener sous les arbres, elle se glissa avec lui dans une des tourelles qui conduisaient aux appartemens. Et quand ils furent dans la chambre à coucher d'Henriette :

— Maintenant, racontez-moi tout ; je veux tout savoir.

Il fallut que Maximilien recommençât le récit de Diane sans omettre un seul détail. Elle le regardait dans les yeux pour y lire la vérité tout entière. En ce moment, elle pensait peu à ce qu'on dirait si on la savait enfermée dans sa chambre avec le jeune homme ; elle ne s'occupait guère des médisances de Jeanne Vernier, des moqueries de Mme Repp, ou des racontars de Maurice Gendron ; non, sa jalousie la hantait, jalousie folle, irraisonnée et déraisonnable, car rien ne lui prouvait que Diane et Max se fussent entendus pour mentir ; et puis la marquise connaissait à peine M. Danglars, et certes ils ne s'étaient jamais rencontrés depuis le bal du contrat.

C'est que, pour la première fois de sa vie, cette créature aimait véritablement. Tout d'abord, elle n'avait vu en lui qu'une célébrité de plus à piquer dans sa collection ; puis, lentement, elle s'était prise au piège que tendait son habile coquetterie. La candeur de l'homme avait vaincu la rouerie de la femme ; cette loyauté avait eu raison de ce mensonge. Au lieu de préparer sa chute, elle s'était livrée subitement dans un affolement de la tête et des sens. Et cette passion grandissait depuis lors, comme si rien ne pouvait assouvir la flamme allumée dans ce cœur.

Et Maximilien ? En vérité, il eût été bien embarrassé s'il lui avait fallu dire ce qui se passait en lui. Henriette lui plut tout d'abord par la distinction incomparable de son visage, par la gracieuseté de son sourire, par la joliesse de ses traits. Il aimait sa conversation sans profondeur, mais malicieuse souvent et méchante toujours ; les médisances ont de l'attrait même pour l'homme le meilleur. Seulement, à la réflexion, il songea que les natures perverses s'acharnent seules contre la pauvre humanité ; une femme qui dit du mal de tout le monde à quelqu'un dira aussi du mal de ce quelqu'un à tout le monde. Mais si Henriette plaisait à Max, du moins elle ne faisait que lui plaire. Tout au contraire, Mme Rochez s'éprenait un peu plus à chaque nouvelle rencontre, et, un beau jour, le jeune homme se trouva être l'amant d'une femme qu'il n'aimait pas. Aventure commune à bien des liaisons,

où la passion de l'un n'est jamais au niveau de la passion de l'autre. Par malheur pour elle, Henriette était de ce genre de femmes dont on dit : « Si elle se donne, elle est perdue! » La désillusion devenait si grande lorsqu'on pouvait comparer cette jolie tête et ce vilain corps! La maîtresse désirée, tant qu'on ne la possède pas, cesse quelquefois de l'être lorsqu'on l'a possédée; et celle qui n'était pas aimée avant est souvent adorée après. L'art des couturières modernes est tel qu'on ne sait à quoi s'en tenir que lorsqu'il est trop tard. Le sage a dit : « Pour jurer un amour éternel, attends au moins le second rendez-vous. »

Maximilien ne jurait rien; il n'avait pas séduit Henriette, elle s'était offerte. Le jeune homme se trouvait pris, sans grand enthousiasme, dans une liaison qui ne lui plaisait guère. Sa délicatesse souffrait du mensonge de ses baisers. Un instant il eut envie de brusquer les choses et de rompre; il fut retenu par un sentiment très commun chez les hommes et très rare chez les femmes : la pitié. Ne partait-il pas au mois d'octobre pour de nouveaux voyages? Ce départ serait le dénoûment naturel, et du moins il n'aurait pas le remords d'offenser une femme à qui il n'avait rien à reprocher. Que ce fût amour ou caprice, elle n'avait pas été coquette avec lui, elle s'était donnée franchement; et même, sans sa naïve vanité, Henriette se fût aperçue déjà de la tiédeur de Maximilien.

Elle restait toujours debout devant lui; son amour-propre s'apaisait peu à peu.

— Merci, dit-elle. J'ai eu tort.

Maximilien put quitter la chambre sans qu'on le vît, et rentrer au salon avant qu'on eût remarqué son absence. Quelques instans après, on passait au jardin pour gagner une large allée bien plantée d'arbres épais qui dressaient leur front vers le ciel. De nouveau, Diane causait avec Maximilien, pendant que le marquis caquetait avec Jeanne Vernier et Maurice Gendron; derrière eux, à une certaine distance, Mme Repp souriait aux plaisanteries épicées de Louis Maréchal. Mme Kersaint était absente pour quarante-huit heures: son mari avait eu besoin d'elle pour le mariage d'un parent.

— Est-ce que vous restez longtemps au Tréport? disait la marquise.

— Jusqu'au mois d'octobre, madame.

— Si tard!

— Quand on travaille beaucoup, madame, reprit Maximilien en souriant, le temps ne paraît jamais long. Veuillez remarquer que mon grand-père et Gemma sont avec moi : je suis entouré et bercé par deux tendresses toujours en éveil. Enfin j'ai la mer devant les yeux, et je me plais toujours à contempler cette vieille amie d'enfance.

— Vous avez été élevé au bord de la mer?

— Oui, madame, en Bretagne.

— En Bretagne! s'écria gaîment la marquise. Moi aussi. De quel côté?

— Oh! dans un coin perdu dont vous n'avez jamais entendu parler, aux environs de Pornic.

Cette fois, Diane s'arrêta brusquement :

— Moi aussi, dit-elle encore.

Puis, regardant attentivement le jeune homme surpris, elle ajouta, après un silence, d'une voix émue :

— Ce coin perdu s'appelle La Birochère, n'est-ce pas? Je n'ai qu'à fermer les yeux... Mes souvenirs me reviennent en foule. Je revois la petite plage semée de falaises et la colline circulaire qui les entoure, couverte de maisons grises. Les meilleures années de ma vie, je les ai vécues là, dans la grande ferme, sur la route de Beauvoir, chez ces braves gens qui m'aimaient bien, entre le ciel et l'océan. J'étais libre, j'étais heureuse, j'avais un ami qui jouait avec moi, qui courait la campagne et les rochers avec moi. Je l'appelais Max, parce qu'il se nommait Maximilien; il m'appelait Joliette, parce qu'il me trouvait jolie. Je ne l'ai jamais oublié, ce compagnon d'enfance : ni quand j'ai quitté La Birochère pour entrer au couvent, ni quand j'ai quitté le couvent pour revenir dans ma famille... Un jour, je l'ai rencontré dans le monde, nous nous sommes parlé sans nous être reconnus, et il faut qu'il me cite un nom de plage ignorée pour réveiller ce passé et illuminer mon souvenir! pour que dans l'homme fait je retrouve l'enfant, l'enfant à qui je disais : — Bonjour, Max!.. et qui me répondait :

— Bonjour, Joliette! dit Maximilien, les yeux brillans, l'âme ravie par cette évocation subite du plus cher parmi ses plus chers souvenirs... Vous, madame, c'est vous, Joliette! Ah! je comprends maintenant pourquoi votre voix d'or exerçait un charme étrange sur moi! Le passé envahissait le présent, et le plaisir que j'avais à vous parler, c'était le parfum du plaisir d'autrefois!

Instinctivement, Diane tourna les yeux : ils étaient seuls; sans doute les autres couples avaient pris un autre chemin.

— Venez, dit-elle, heureuse à son insu de la solitude où on les laissait. Nous allons pouvoir causer un moment.

Elle l'entraînait vers un petit kiosque de verdure à demi caché le long de l'allée.

— Asseyons-nous là, monsieur. Si vous saviez quelle émotion j'ai eue en vous retrouvant ainsi tout à l'heure? Je vous l'ai dit, ç'a été comme une illumination subite. Que je ne vous aie pas reconnu, que vous ne m'ayez pas reconnue plus tôt, cela est naturel. Mais

pourquoi, lorsque vous avez parlé de ce coin perdu aux environs de Pornic, ai-je eu ce trouble singulier, cette impression de « déjà vu » qui ont tout à coup fixé ma mémoire ?

— Parce que l'enfance, madame, est l'époque qui laisse le plus de traces dans le cœur humain. Est-ce donc qu'en avançant dans la vie, on se souvient avec charme du temps où l'on y entrait ? Ou bien la mémoire encore neuve de l'enfant garde-t-elle plus fidèlement la première empreinte qu'elle reçoit ? Je ne sais ; mais, aujourd'hui, je me rappelle des choses futiles du temps où j'avais dix ans, et j'oublie des choses graves du temps de ma vingtième année.

— Alors vous vous souvenez ?..

— De La Birochère !

— Et de Joliette ?

— Ah ! madame la marquise, Joliette était aussi jolie que vous êtes belle ! Je la vois encore avec sa petite robe bleue, frisée sur les hanches, et sa bavette en toile grise par-devant. Un jour, elle me tenait la main et nous rôdions dans un chemin creux en cueillant des mûres. Je la quittai pour atteindre un fourré où je voyais beaucoup de fruits montrant leurs têtes de velours noir, et je revins, rapportant une pleine moisson. Le partage fut vite fait, après nous être assis sur l'herbe ; moi, je mangeais goulûment, barbouillant mes lèvres et mes joues, comme un grand garçonnet insouciant que j'étais déjà ; elle, gentîment, en petite demoiselle proprette qui ne veut pas se tacher. Mais quand elle me vit tout peinturluré en rouge, elle se mit à rire, montrant ses quenottes blanches, frappant ses petites mains l'une contre l'autre ; elle jeta ses deux bras autour du cou en me disant : « — Ce n'est pas pour t'embrasser que je t'embrasse ; c'est parce que tu es tout barbouillé et que je veux me barbouiller aussi !.. » Vous souvenez-vous, madame ?

La marquise rayonnait de joie :

— Si je me souviens ! dit-elle. Il y avait au milieu du village un grand trou qui m'effrayait ; quand il pleuvait, le grand trou se remplissait d'eau, et cet effroi augmentait encore. Que de fois, Max m'a prise dans ses bras pour sauter par-dessus le grand trou rempli d'eau ; et si j'avais peur, je n'avais qu'à m'accrocher au cou de Max pour me rassurer tout de suite. Vous souvenez-vous, monsieur ?

— Si je me souviens !.. Et le gros chien noir de la fermière chez qui vous étiez !..

— Et la gouvernante de M. le curé qui pleurait toujours à l'élévation !

Et Diane éclatait de rire, comme si c'était bien drôle, les larmes

de la gouvernante de M. le curé, et Max riait aussi, et les souvenirs succédaient aux souvenirs, et, tout à la joie de leur rencontre, ils ne voyaient rien, ils n'entendaient rien, pas même un bruit de feuilles sèches qui craquaient dans l'allée à côté d'eux...

Henriette était descendue de sa chambre un quart d'heure après Max, voulant mettre un certain laps de temps entre l'apparition du jeune homme et la sienne. Trouvant le salon vide, elle s'informa auprès des domestiques qui lui montrèrent l'allée où la petite colonie avait disparu. Mme Rochez arriva au bout de dix minutes à un carrefour d'où partaient deux routes, l'une montant au sommet du parc, l'autre descendant vers le kiosque de verdure. Elle prit celle-ci, au lieu de prendre celle-là. Pourquoi? Parce que le hasard mène nos destinées à son gré; parce que son moindre caprice pousse une femme méchante et lâche telle qu'Henriette; parce qu'en la faisant tourner à gauche et non à droite, la fatalité montrait sa toute-puissante volonté.

Elle s'arrêta net à cinq pas du kiosque; elle entendait le bruit des voix, et sa jalousie subtile ne pouvait pas se tromper. Que faisait donc son amant, là, auprès de cette femme? Et elle avançait, lentement, sans bruit, afin de les espionner tous les deux. Elle possédait un grand empire sur elle-même; elle put saisir quelques mots et apprendre qu'une longue intimité les unissait, sans bondir au milieu du kiosque pour terrifier Max par sa présence. Comme il mentait tout à l'heure en disant ne pas connaître Diane! comme elle mentait le matin en amenant M. Danglars déjeuner chez elle! Voici maintenant qu'il existait entre eux plus encore que de l'intimité, ce lien solide qui attache l'un à l'autre deux amis d'enfance.

Elle s'en alla, marchant à reculons, les yeux toujours fixés sur le kiosque vert, pour être bien certaine qu'ils ne savaient pas leur secret entre ses mains. Oh! non, qu'ils ne se doutassent de rien! Elle voulait avoir le temps de bien aiguiser sa vengeance. Elle s'appuya contre un arbre, la tête droite, les yeux fixes, ces yeux d'une si magnifique expression, et qui, farouches et implacables maintenant, avaient des duretés d'acier. Elle souffrait moins dans son amour trahi que dans sa vanité blessée; même la douleur, qui épure tout, n'éveillait en elle qu'un sentiment bas. Se venger? Comment? par qui? Elle rêvait des supplices de Mohicans qui les meurtriraient l'un par l'autre; elle eût voulu les attacher au poteau, et les insulter, et voir saigner leur chair. Enfin elle reprit sa marche. Quand elle rejoignit le groupe des invités du marquis de Tandray, personne ne se fût douté qu'un orage grondait dans son cœur. Elle souriait doucement, selon son habitude. Elle n'eut garde de remarquer tout haut l'absence de Diane et de Maximilien : il n'était

pas encore temps. Un quart d'heure plus tard ceux-ci paraissaient.

— Qu'étiez-vous donc devenus? demanda le marquis aux jeunes gens lorsqu'ils se réunirent les uns et les autres.

— Diane a été impitoyable, j'en suis sûre, dit gaîment Jeanne Vernier. Elle aura infligé à M. Danglars « le tour du propriétaire.»

Mme de Tandray rougit :

— C'est cela même. Vous avez deviné.

Elle ne déguisait pas sa joie; pourquoi cacher ce qui n'est pas coupable? mais un immense bonheur rayonnnait en elle, bonheur dont elle ne se rendait pas compte. Diane et Max ne se doutaient pas du changement moral que cette rencontre venait de produire en eux. Henriette, elle, se raccrochait à une suprême espérance. Peut-être, en effet, s'étaient-ils reconnus seulement dans la journée? Alors Diane s'empresserait de raconter l'aventure à son mari. Au contraire, la marquise gardait le silence; bien plus, elle semblait témoigner à Maximilien une froideur plus grande qu'auparavant. Comme si M. Danglars voulait lui porter un dernier coup, il invita tout le monde à venir déjeuner le surlendemain chez lui, au Tréport, et il ajouta :

— J'espère que vous me ferez la grâce d'accepter, madame, comme si j'avais l'honneur d'être pour vous un ami ancien.

Un ami ancien! Ces trois mots condamnaient Henriette; elle ne doutait plus maintenant : Maximilien aimerait Diane. Alors, elle les observa tant que M. Danglars resta au château de Vairs. La joie que trahissaient les yeux de Mme de Tandray, les regards qu'ils échangeaient l'un et l'autre, tout cela en disait bien long à une femme jalouse. Elle sentait une rage froide sourdre en elle. Quand Maximilien fut remonté à cheval, elle le suivit longuement des yeux; regard non plus chargé d'amour comme autrefois, mais d'une haine qui ferait tout pour s'assouvir.

VII.

Maximilien habitait une grande maison sur le boulevard de la Plage. Son aïeul occupait le rez-de-chaussée et ne sortait guère de sa chambre, vaste pièce, très gaie, en plein soleil, que pour se promener avec son petit-fils ou Gemma. Tout le monde, au Tréport, aimait et respectait ce beau vieillard, au sourire triste, au regard fier et doux, qui passait tous les jours devant le Casino pour s'en aller du côté de Mers. Ce sourire triste ne s'égayait un peu que

lorsque l'aïeul contemplait le petit-fils. Comme on sentait alors que seul ce jeune homme le rattachait encore à la vie!

— Tu rayonnes ce soir! dit M. Danglars en voyant revenir Max.

Max descendit de cheval, tendit la bride au groom qui l'attendait, et, embrassant son grand-père :

— En effet, il m'est arrivé un bonheur.

— Un bonheur? Ah! ne le laisse pas s'envoler, mon enfant! Lorsqu'on est arrivé à mon âge, on regrette tous ceux qu'on a follement gaspillés en route. Le chemin est si long et les haltes sont si courtes! Mais raconte-moi ton aventure.

Ils se tenaient assis devant la maison, regardant passer les promeneurs et les promeneuses en toilette claire. De temps en temps montaient de la plage les éclats de rire aigus des enfans qui jouaient sur le sable.

— Vous rappelez-vous Joliette, mon père? reprit Max.

— Joliette?

— Oui, cette petite fille qui passait tout son temps avec moi quand nous habitions La Birochère. Elle demeurait dans la grande ferme sur la route de Beauvoir, chez le père Crucé.

— Je me rappelle maintenant.

— Eh bien! je l'ai retrouvée aujourd'hui : elle se nomme à présent la marquise de Tandray.

M. Danglars avait trop la science de la vie et l'expérience du cœur humain pour ne pas comprendre d'où venait la joie du jeune homme après une simple rencontre. Avec cette exquise diplomatie du cœur qu'ont toujours ceux qui aiment, il voulut que Maximilien lui racontât toute cette journée depuis le commencement jusqu'à la fin. Lorsqu'il eut entendu, il se dit les mêmes paroles que s'était dites Henriette : — Il l'aimera.

— Alors toute cette folle bande nous envahira après-demain?

— Oui, mon père; est-ce que cela vous contrarie?

— Pas du tout, mon enfant. Je serai charmé, moi aussi, de retrouver Joliette devenue grande dame.

Comme Max rentrait dans la maison, il aperçut Gemma, debout près de la fenêtre : l'enfant devait avoir entendu toute la conversation.

— Et toi, petite Gemma, qu'as-tu fait pendant cette journée où j'ai été absent?

Elle le regarda longuement, puis :

— Je t'ai attendu, dit-elle.

Max ne prêta pas une grande attention à cette réponse. Depuis longtemps il ne cherchait plus à s'expliquer les bizarreries de Gemma. C'était pour lui défauts et qualités inhérens à la race de l'Arabe;

originalité qui ne lui déplaisait pas, du reste, car naguère encore il recommandait à la directrice du pensionnat où Gemma avait passé quelque temps de ne pas chercher à l'en dépouiller.

Le lendemain, ainsi que tous les jours à la même heure, Maximilien sortit de chez lui après le déjeuner, traversa la ville et prit la route d'Eu. Il y a sur cette route deux ou trois chalets meublés, assez élégans, qu'on loue pour la saison; le jeune homme en avait retenu un, et c'est là qu'il prenait rendez-vous avec sa maîtresse. Une domestique amenée de Paris gardait la maison, et s'en allait dès qu'elle voyait arriver les deux amans. De la journée de la veille il fut à peine question; Henriette n'y revint à plusieurs reprises que pour s'excuser de sa ridicule scène de jalousie. Est-ce qu'elle ne connaissait pas Max? Est-ce qu'elle ne connaissait pas aussi « sa chère » Diane? Et une fois le nom de la marquise jeté dans la causerie, elle en profita pour louer à outrance Mme de Tandray. Le jeune homme ne se méfiait pas : et comme il avait tort! Il faut toujours se méfier de sa maîtresse, surtout lorsqu'elle dit trop de bien d'une autre.

— Je suis bien heureuse, mon cher Max, ajouta-t-elle après avoir terminé son panégyrique enthousiaste; je pourrai demeurer auprès de vous plus longtemps que je ne l'espérais. Mon amie, Mme Maublanc, m'a écrit ce matin qu'elle viendrait le mois prochain au Tréport; elle m'invite à l'y rejoindre.

Jamais elle ne déploya autant de grâces ; elle fut gaie, tâcha d'être amusante et de distraire son amant qui était préoccupé. Elle jouait son rôle. Max aimerait Diane, elle en était sûre, et elle voulait lui mettre un bandeau sur les yeux pour que rien ne gênât sa vengeance. Ils se quittèrent, convenant de se voir le surlendemain, puisque le lendemain les hôtes du château de Vairs déjeunaient au Tréport. Maximilien s'en retourna tout rêveur, pensant à Diane, heureux de tout le bien que Mme Rochez lui en disait. Il ne s'apercevait pas que, depuis la veille, l'idée de Diane ne le quittait pas.

Au château, on se faisait une fête de la partie projetée; la curiosité surtout aiguisait le plaisir de ces dames. Mme Vernier, Mme Repp, Anne-Marie, elle-même, revenue depuis le matin, désiraient fort connaître Gemma, cette petite sauvage dont les journaux parlaient tant quelques mois auparavant. Si, par hasard, elle était vraie, la légende qui courait les salons! Car on prétendait qu'une histoire d'amour se cachait sous cette romanesque aventure. Très satisfaite de se montrer bien renseignée, Mme Kersaint allait dire comment elle et Diane avaient rencontré la petite Arabe dans le parloir d'un pensionnat aux environs de Paris; mais la marquise lui fit signe de

se taire. Un peu plus tard, Diane la priait de vouloir bien continuer à garder le même silence, et quand elle insistait, demandant une raison, elle n'obtenait rien qu'une réponse vague.

Ce déjeuner fut très gai. Pendant la première demi-heure, naturellement, on ne s'occupa que de Gemma; mais il fut impossible d'arracher d'elle autre chose que des monosyllabes ou des phrases très courtes. Elle demeurait silencieuse, au bas bout de la table, mangeant peu, concentrant toute son attention sur Diane ou sur Henriette. On eût dit que seules dans la réunion elles existaient pour elle. Puis on cessa de s'occuper de Gemma, et personne ne s'aperçut que ces yeux noirs se fixaient toujours, profonds et graves, sur ces deux femmes qu'elle devinait être mêlées à la vie de Maximilien. L'expression de ces yeux changeait selon qu'ils voyaient la marquise ou Mme Rochez; pleins d'une douceur mystérieuse et tendre pour la première, froids comme une lame d'acier pour la seconde. Elle s'enfuit aussitôt après le repas et ne reparut plus qu'au moment du départ. Elle tenait une rose entre ses doigts; alors, lentement, elle s'approcha de la marquise et lui tendit la fleur; puis prenant la main de Mme de Tandray, la baisa.

— O la charmante petite! s'écria Mme de Tandray.

Vivement, avec ces mouvemens de chatte alerte qui la rendaient si gracieuse, elle saisit Gemma entre ses bras et la baisa au front. Cette fois, l'Arabe avait plus que de la douceur et de la tendresse dans ses yeux : c'était une reconnaissance orgueilleuse, celle qu'une esclave au cœur fier aurait pour le maître qui lui accorderait une faveur. Au retour, on ne parlait que de cet incident, dont la simplicité touchante frappait tout le monde. On revenait à pied; un peu en arrière, Anne-Marie et Diane causaient. Mme Kersaint avait peu parlé, de même que Mme Rochez; comme Henriette, elle avait aussi observé beaucoup.

— M. Maximilien est charmant, n'est-ce pas, Diane?

— Charmant! répliqua-t-elle vivement. Il suffit de le regarder pour deviner tout de suite le cœur élevé qu'il possède. As-tu remarqué l'adoration que cet aïeul et ce petit-fils ont l'un pour l'autre? Et comme il est simple! On ne croirait jamais que ce jeune homme est un héros.

— Tu parles de lui avec une ardeur!..

— Je parle comme je pense. En vérité, je n'ai jamais rencontré une nature qui me fût plus sympathique. J'aime avant tout la loyauté et la sincérité chez un homme : je jurerais que M. Danglars est loyal et sincère.

Anne-Marie ne répliqua rien. Il n'y avait pas encore de danger puisque Diane ne déguisait pas combien Max lui plaisait. Et puis

elle se trompait peut-être : en somme, la marquise était mariée depuis quelques mois à peine ; la désillusion ne vient pas au bout de si peu de temps. Cependant Mme Kersaint devinait que son amie lui cachait quelque chose, et la froideur des deux époux l'un pour l'autre lui donnait fort à penser. Quant à Mme Rochez, pour expliquer son silence, qui lui permettait de se taire sans être exposée à se trahir, elle alléguait une migraine.

En rentrant au château, Diane apprit que sa mère était arrivée par l'express du matin, devançant M. de Morère de quelques jours. Le mari se montrait rarement dans le monde avec sa femme, et jamais il ne voyageait avec elle. On avait installé Catherine dans la tourelle de droite, au rez-de-chaussée. Diane apprit cette nouvelle sans plaisir, mais sans peine, peut-être avec une pointe d'affection visible. Au contraire, le marquis parut un peu gêné. Il lui semblait que les Parisiennes railleuses et les boulevardiers sceptiques qui les entouraient devaient sourire de cette situation scabreuse. Comment la belle Catherine serait-elle avec lui ? S'il avait pu savoir les combats qui se livraient dans le cœur de cette femme !

Pendant les premiers temps du mariage de son amant, elle ne vivait que de sa haine, haine folle contre le misérable qui l'abandonnait en se jouant d'elle. Elle se rappelait toutes les protestations de tendresse de Fabien, tous les mensonges qu'il inventait. Puis, lentement, à la haine succédaient les regrets. Elle évoquait un à un tous les souvenirs de son passé d'amour ; et alors, elle se sentait seule dans ce grand hôtel vide, entre le monde qui l'accueillait mal et son mari qui lui parlait peu. Elle se jetait plus avant encore dans la dévotion ; on voyait chez elle des religieuses, des prêtres, des petites sœurs des pauvres. Elle était de bonne foi : elle aimait Dieu, ne pouvant plus aimer l'homme. Non que ses regrets fussent devenus des remords ; mais elle se prenait aux côtés mystiques de la religion, qui lui parlait de consolations par l'amour divin. Elle n'en continuait pas moins de penser toujours à Fabien ; l'image de son amant se glissait dans toutes ses actions. Vainement sa sensualité inassouvie cherchait à se dépenser en stations dans les églises, en visites de charité : au sortir de l'église ou de la visite de charité, elle allait à travers les rues, ou dans les promenades, ou dans les coins du bois, partout enfin où vivaient pour elle des ressouvenirs d'autrefois. Un matin, elle eut l'envie folle de le revoir ; puis elle se révolta contre elle-même. Quoi ! elle irait se mettre entre ces jeunes époux ! Elle les verrait échanger des regards tendres, et même des baisers quand ils se croiraient seuls ! Alors des frissons la secouaient ; elle souffrait à l'idée qu'ils étaient heureux là-bas, pendant qu'elle endurait mille morts ! Elle devenait jalouse : jalouse de sa fille ! La bête repre-

nait sur elle son formidable pouvoir; et la haine qu'elle éprouvait tout d'abord contre Fabien se changeait maintenant en haine contre Diane.

Et pourquoi ne l'aurait-elle pas haïe, cette femme jeune, belle, élégante, charmeresse, en qui elle ne voyait plus sa fille, mais sa rivale? On n'est pas mère par ce fait brutal qu'on a porté dans ses flancs une créature humaine, mais par une affection de tous les jours, par une habitude d'amour, par ces mille soins dont on entoure son enfant. Une femme gagne et mérite sa maternité par la souffrance autant que par la tendresse. La douleur physique qu'elle éprouve en mettant un petit être au monde est le commencement et l'emblème de la douleur morale qu'elle éprouvera à chaque heure de sa vie. La vraie mère est celle qui souffre par son enfant; qui souffre quand il est petit et qu'elle le voit malade, qui souffre quand il est grand et qu'elle le perd, de par cette loi fatale qui pousse l'oiselet hors du nid.

Catherine n'avait jamais pleuré ni souffert par Diane. Son enfantement n'avait été qu'un accident, qu'une manifestation de nature : pas autre chose. Elle s'en était débarrassée le plus tôt possible; d'abord en l'envoyant à La Birochère, ensuite en l'enfermant au couvent. Et le jour où cette fille rentrait chez sa mère, elle lui volait son amant! Elle l'enviait, elle la jalousait, elle la haïssait! Elle cherchait à deviner la vérité dans les rares lettres de Diane. La marquise était-elle heureuse? Aimait-elle son mari? Elle lisait et relisait ces lignes banales, comme si elles contenaient un mystère qui lui échappait; elle interrogeait ce papier glacé comme s'il renfermait un secret. Ce qui l'intriguait le plus, c'est que Diane écrivait beaucoup plus souvent à son beau-père. Était-ce donc à lui qu'elle faisait ses confidences de jeune femme? Enfin, un matin, elle n'y tint plus; elle annonça à M. de Morère qu'elle partait pour le château de Vairs. Il lui répondit qu'elle était libre. Mais en même temps il se décidait à s'y rendre aussi de son côté. Certes, il lui répugnait de vivre sous le même toit que le marquis de Tandray. Mais il redoutait Catherine; il craignait qu'elle ne détruisît le bonheur de Diane. Pouvait-il soupçonner ce qui se passait dans le cœur de sa belle-fille? Un raisonnement acheva de le convaincre. Le château de Vairs lui appartenait; il y serait, non pas chez le marquis, mais chez lui. Dès son arrivée, il devenait le maître de la maison. Enfin, il lui plaisait de remplir vis-à-vis de Diane ce rôle de protecteur inavoué. N'ayant pu empêcher ce mariage infâme, il voulait qu'il tournât bien.

Catherine partit donc seule. M. de Morère viendrait quelques jours après. Pendant tout le temps du trajet, elle resta partagée

entre mille sentimens contraires. Comment le marquis la recevrait-il? Que lui dirait-il? Elle tombait à l'improviste chez Fabien, ayant simplement annoncé son voyage par une dépêche envoyée le matin même. Elle allait le revoir, cet homme follement aimé, cet homme qu'elle aimait encore! Elle avait hâte d'arriver et en même temps elle eût voulu n'arriver jamais. Elle regardait l'heure à sa montre, heureuse et effrayée que la station se rapprochât. Quand elle entra dans la cour du château, l'angoisse tenaillait son cœur. On n'avait remis sa dépêche qu'après le départ de la petite colonie pour Le Tréport; on ne l'attendait pas; personne ne se trouvait donc là pour la recevoir. Elle en fut heureuse : cela retardait d'autant sa rencontre avec Fabien.

Quand elle fut installée dans l'appartement de la tourelle, elle éprouva un profond sentiment de joie. Elle allait vivre auprès de lui! Peut-être même, au fond du cœur, gardait-elle la vague espérance de troubler encore l'imagination ou les sens de cet homme possédé si longtemps. Elle choisit celle de ses robes qui lui seyait le mieux; elle se para avec autant de soin que jadis lorsqu'elle courait aux rendez-vous d'amour. De même que quelques mois auparavant, elle s'examina longuement dans la glace, étudiant l'effet que l'âge et les larmes produisaient sur sa figure. Elle se trouva toujours belle, et elle était toujours belle en vérité, avec son visage d'une pâleur nacrée, avec son nez droit aux ailes palpitantes et ses lèvres rouges. La fine couperose des joues disparaissait sous un nuage de poudre de riz et les rides des tempes se distinguaient à peine.

Sa première entrevue avec Diane et Fabien fut très affectueuse; elle serra la main de son gendre et embrassa la marquise. Elle eut un mot gracieux pour tout le monde; elle désirait plaire. Au dîner, elle se montra vive, contre son habitude. Elle racontait les dernières aventures de la chronique galante, riant beaucoup, découvrant ses dents blanches et fixant de temps à autre son regard ardent sur Fabien, qui baissait les yeux. La clarté des lustres la servait; sa beauté étonnamment conservée ressortait sous le jeu des lumières. Fabien la contemplait, surpris de la trouver encore belle et désirable après quinze ans de possession. A son insu, il faisait un rapprochement entre la mère et la fille, entre cette femme et cette statue. D'où venait entre elles cette différence? Pourquoi l'une avait-elle transmis à l'autre tant de sa beauté et si peu de sa passion? Il ne songeait même pas à l'odieux de ces comparaisons; il se laissait aller au charme que Catherine exerçait sur lui, charme d'autant plus vif que cette femme avait maintenant l'attrait irritant du nouveau et du fruit défendu. Il examinait l'une après l'autre la mère et la fille et s'étonnait de voir la première spirituelle et vive, quand

la seconde était muette et impassible. Catherine sentait l'effet produit, et le contentement allumait une flamme plus vive dans ses yeux.

De vrai, Diane restait soucieuse, triste, préoccupée, ne faisant de frais pour personne, souriant à celui-ci ou à celle-là, mais bien loin, certes, de cette large salle à manger où les rires éclataient sonores au milieu des parfums capiteux des grands crus. Elle ne s'apercevait pas qu'à deux côtés différens de la table, on ne la perdait pas de vue; que Mme Kersaint, à gauche, et Henriette, à droite, suivaient lentement sur son visage les progrès de sa pensée intérieure.

La soirée fut aussi gaie que le repas; mais lorsque les uns et les autres rentrèrent le soir dans leurs appartemens, Anne-Marie et Henriette avaient chacune leur opinion arrêtée. Quelques petits incidens qui se produisirent pendant les jours suivans achevèrent de les convaincre. Max venait presque tous les jours maintenant, et chaque fois Diane semblait le recevoir avec plus de plaisir. Puis les préoccupations de la marquise augmentaient; souvent on la surprenait en de vagues songeries, et quand on l'en arrachait brusquement, on eût dit une femme éveillée en sursaut. Enfin, un beau matin, on apporta au château un ballot de livres, sept ou huit gros volumes, les voyages célèbres en Afrique depuis Livingstone et Stanley jusqu'au major Serpa Pinto. La rage de Mme Rochez augmentait lentement; elle ne pouvait pas en maigrir;.. maigrir, elle? impossible! mais le fiel s'accumulait. Oh! il n'était pas encore temps que la mine sautât. Au contraire, il fallait que Max continuât à garder un bandeau sur les yeux. Avant de rien tenter, elle voulait être sûre de son fait : ne porter qu'un coup, mais que ce fût un coup mortel. Le marquis, lui, ne voyait rien, ne soupçonnait rien; il n'avait d'yeux et d'oreilles que pour Catherine.

Vers la fin de juin, Diane marchait rêveuse dans l'allée de platanes, quand elle sentit un bras se glisser sous le sien : c'était Anne-Marie.

— Veux-tu te promener avec moi? dit-elle.

— Volontiers, répliqua Diane.

Les deux jeunes femmes s'enfoncèrent sous les taillis, dans un sentier très ombreux, tapissé de mousses et de bruyères. Quand Mme Kersaint fut sûre que personne ne les dérangerait, elle s'assit sur un banc de bois, mit Diane anprès d'elle, et, doucement :

— Sais-tu ce que je fais depuis que je suis ici? demanda-t-elle.

— Comment! ce que tu fais? s'écria Diane en riant. Mais tu t'amuses, je l'espère bien!

— Non, je t'observe.

— Moi!

— Toi-même.

— Je ne me savais pas si intéressante à observer.

— Tu te trompes ; je me suis aperçue, au contraire, que tu étais fort curieuse à étudier. Je ne te demande pas de me répondre franchement ; je connais trop la sincérité de ton caractère et la tendresse de ton affection pour en douter.

— Mon Dieu, tu m'effraies avec tes préliminaires.

Mme Kersaint regarda son amie bien en face :

— Diane, dit-elle, aimes-tu ton mari?

— Non.

— Pourquoi?

La marquise se taisait. Elle lut un reproche dans les yeux d'Anne-Marie ; alors elle lui avoua tout : comment cet homme l'avait meurtrie dans toutes ses délicatesses, offensée dans toutes ses pudeurs.

— Tu as raison ; tu n'aimes pas ton mari, répliqua tristement Mme Kersaint quand la confession de la marquise fut terminée. As-tu bien réfléchi à la vie qui t'est destinée ? Tu es prise dans ce dilemme : ou vivre sans amour ou aimer un autre homme que ton mari.

Et comme Mme de Tandray demeurait toute troublée, Anne-Marie ajouta :

— Es-tu bien sûre de ne pas aimer déjà quelqu'un ?

— Moi !

— Oui, toi. Es-tu bien certaine que ton penchant pour M. Danglars ne soit que de l'amitié ? Descends en toi-même et tâche de lire clairement dans ton cœur. Ne me réponds rien, si tu le veux, si cela te gêne de mettre ta conscience à nu devant moi. Je ne te demande qu'une chose, c'est de ne pas permettre que cet amour se glisse en toi-même à ton insu. Moi qui t'ai bien observée, je crois que tu ne te rends pas compte du travail qui s'est fait dans ton cerveau. Et si j'avais raison, si par malheur tu aimais M. Danglars...

— Anne-Marie !

Mme de Kersaint se taisait à son tour. Diane devenait fort pâle. Elle dit d'une voix altérée :

— Si j'aimais M. Danglars... eh bien ! il ne le saurait jamais ! Ne crains rien, va. Je veux vivre immaculée ! On n'est pas responsable de son amour, on ne peut pas empêcher son cœur de battre ; mais il n'y a pas de faute commise là où la volonté est impuissante. Là seulement où la volonté s'exerce, le devoir commence. Je respecterai tous ceux que j'ai à remplir et je serai toujours fidèle à mon mari autant pour moi que pour lui. Qu'ai-je à lui reprocher en somme ? D'avoir une nature qui n'a pas compris la mienne : rien de plus.

C'est un malheur pour nous deux sans doute, mais un malheur dont j'accepte toutes les conséquences. Et je me croirais le droit de trahir les sermens que j'ai librement faits à un homme quand cet homme n'a pas trahi les siens! Mais puisque tu veux tout savoir, connais-moi donc tout entière. Non, je n'aime pas, non, je n'aimerai jamais, si l'amour, c'est livrer son corps à des caresses qui me révoltent!

Anne-Marie attacha un long regard sur son amie et soupira. Elle se disait tout bas que, le jour où elle aimerait, Diane ne penserait plus ainsi. Elles revinrent lentement vers le château, silencieuses, enfoncées en leurs songeries. Mais cet entretien eut du moins pour résultat de rendre Diane très circonspecte vis-à-vis de Maximilien. Pendant deux ou trois jours, elle s'arrangea de façon à n'être point là quand M. Danglars faisait sa visite accoutumée. Elle ne l'aimait pas encore, et cependant elle trouva ce sacrifice héroïque. Et puis était-elle sûre de ne pas l'aimer déjà?

Max comprit. Il devint de plus en plus rare, à la joie d'Henriette, qui ne se rendait compte de rien. Incapable de croire à un sentiment honnête, elle s'imaginait que le caprice de son amant pour la marquise n'avait été qu'un feu de paille. Rien ne pouvait arriver mieux à propos, car elle allait quitter Vairs pour rejoindre au Tréport son amie Mme Maublanc. Du moins, elle partirait plus tranquille, laissant derrière elle sa rivale vaincue. Un départ ne vient jamais seul. Jeanne Vernier devait passer six semaines à Brides pour sa santé, en juillet. Elle essaya d'entraîner Diane, qui refusa de l'accompagner.

— Laissez-moi insister, dit Jeanne en soupirant. Je vais tant m'ennuyer, là-bas! Ce qui me console, c'est que je n'aurai pas mon mari. Six semaines de vacances! Allons, un peu de courage, ma chère marquise : venez avec moi.

Mais Diane tint bon. Après Jeanne Vernier, ce fut Maurice Gendron; après Maurice Gendron, ce fut Mme Repp, qui s'en alla accompagnée de Louis Maréchal. Celui-ci semblait être fort avant dans ses bonnes grâces. Au commencement d'août, il ne restait plus au château de Vairs que Mme Kersaint, qui ne voulait pas abandonner son amie.

Et sans Anne-Marie, en effet, Diane eût été souvent seule. Le marquis ne quittait plus Catherine. Ils se promenaient tous les deux ou elle l'accompagnait dans ses courses au dehors. Il semblait qu'un passé d'amour n'existait pas entre ces deux êtres; ils ne craignaient pas d'afficher une trop grande intimité. Sur ces entrefaites, après plusieurs lettres très pressantes de sa belle-fille, M. de Morère arriva, après s'être fait précéder de malles énormes contenant des livres et des manuscrits. Et aussitôt les allures de Fabien

et de Catherine changèrent. On eût dit qu'il y avait entre eux une animosité secrète. Ils se faisaient des mines froides, ils échangeaient des phrases aiguës. Peut-être, en les étudiant d'un peu près, eût-on remarqué que cette hostilité était trop récente pour être bien sincère. Mais, par un beau mois d'été, au milieu des feuillages remplis d'oiseaux, sous la clémence d'un ciel bleu, on ne pense guère à observer de très près. Mieux vaut regarder les éblouissans levers de soleil chaque matin, ou chaque soir les nuées striées de rouge, quand la nuit étend ses ailes grises sur l'horizon.

VIII.

Au fond, Paris n'est qu'un tas de petites villes. Et ce qu'on y bavarde! Aussi, quand chauffe l'été et que les Parisiens s'en vont à droite et à gauche, ce sont des bandes de cancaniers, de médisans, d'inventeurs d'histoires qui s'envolent aux quatre coins de l'horizon. Les stations thermales, les villes d'eaux et les plages courues s'emplissent de tous ces fragmens de Paris. On n'a rien à faire du matin jusqu'au soir, on se rencontre tous les jours et plus on se rencontre, plus on éprouve le besoin de s'égratigner les uns les autres. Il en résulte que, dans les plages courues, les villes d'eaux et les stations thermales, les *potins* se mêlent, se démêlent et s'entremêlent avec une rapidité vertigineuse. Encore ceux de Paris, les *potins* qu'on se chuchote à l'oreille, ne sont-ils pas trop dangereux. Paris a la fièvre; son démon le pousse toujours en avant; il n'a guère le temps de s'occuper le lendemain de ce qu'il a dit la veille. Aux bains de mer, en revanche, tout le monde a plus ou moins mal aux nerfs : si bien que les racontars y prennent des proportions gigantesques.

C'est comme un bruit vague et inconsistant; nul ne sait d'où il sort et nul ne sait où il va. Il entre dans les maisons, se glisse dans les salles à manger et les chambres à coucher; puis il saute par la fenêtre et va, fredonnant son refrain, dans les cabines de la plage; il se glisse même quelquefois sous les draps qui enveloppent les corps mouillés des belles baigneuses. Les jolies femmes qui passent là-bas sur la grève en toilettes claires et bigarrées? Elles causent du *potin*. Ce groupe d'hommes graves qui arpente la grande rue? Ils parlent du *potin*. Même ces compagnies d'hirondelles jaseuses qui fendent le ciel en zigzag s'en occupent activement. Les petits cris aigus et répétés qu'elles poussent signifient : « Nous connaissons le *potin!* nous connaissons le *potin!* »

Or, depuis quelques jours, les baigneurs, et surtout les baigneuses du Tréport, en imaginaient un très extraordinaire. On voyait souvent, soit sur le boulevard de la plage, soit dans les rues de la ville, le marquis Fabien de Tandray dans son phaéton en compagnie de sa belle-mère. Un matin quelqu'un dit :

— Le marquis *est* donc toujours avec la belle Catherine?

— Mais non, répliqua un autre, puisqu'il a épousé sa fille.

— Tiens, c'est vrai.

On avait déjà oublié que le marquis s'était marié, mais on se rappelait sa liaison amoureuse. Ceux-là même qui ne se souvenaient plus de la femme se souvenaient parfaitement de la maîtresse. Le monde est ainsi que les situations régulières ne l'intéressent jamais, tandis que les situations illégitimes l'amusent toujours! La société contemporaine est décente dans ses paroles, corrompue dans ses actes, sévère dans ses jugemens, et inépuisable dans sa tolérance. Sa marque distinctive est le respect de l'argent. Mme X.., qui a un amant et quarante mille francs de rente, sera blâmée beaucoup plus durement que Mme Y.., qui a deux amans et trois millions. Une princesse du plus beau nom accumulait scandales sur scandales. Un de ses amis lui conseillait de moins braver l'opinion : elle répondit avec un indicible mépris :

— L'opinion? Je suis si riche!

Or M. de Tandray et Mme de Morère possédaient une fortune trop hautement et solidement assise pour qu'on se permît d'être bien sévère à leur égard. Et puis que savait-on? Fabien avait épousé la fille de sa maîtresse? Mais cela se voit quelquefois. Il sortait peu avec sa femme et beaucoup avec sa belle-mère? C'est que, sans doute, sa belle-mère se portait bien, tandis que sa femme était souffrante.

Au lieu de se contenter de ces explications satisfaisantes, deux ou trois Parisiens qui bayaient aux corneilles inventèrent une histoire bien curieuse. D'après eux, si le marquis de Tandray et Mme de Morère se montraient souvent l'un avec l'autre, c'est que leur liaison avait repris. Une jeune femme protestait avec indignation, comme si une pareille infamie était chose croyable!

— L'habitude, lui répliqua son mari.

Il estimait expliquer tout par ce mot bête qui ne signifie rien.

Bientôt, vérité ou calomnie, ce ne fut plus un secret pour personne : le *potin* fleurissait d'un bout à l'autre du Tréport comme ces mauvaises herbes vivaces qui deviennent bientôt hautes comme des arbres. Heureusement qu'il ne vint pas aux oreilles de Maximilien, enfoncé dans son travail, dont il ne sortait guère que pour voir Henriette : il continuait à se montrer fort peu au château de

Vairs. Le jeune homme ignorait donc les bruits qui couraient quand, en se promenant une après-midi vers cinq heures sur la plage, il rencontra M. de Morère.

— Ah! que je suis heureux de vous voir, monsieur, dit-il en serrant la main de Max! Je savais que vous étiez au Tréport, de même que vous saviez ma présence à Vairs. Mais nous travaillons tous les deux et nous devons être indulgens l'un pour l'autre.

— Votre ouvrage est-il avancé?

— Très avancé; vous verrez cela ce soir.

— Ce soir!

— Certainement, je vous emmène. Oh! ne vous débattez pas; je vous tiens, je ne vous lâche plus. Ainsi repassons par votre demeure; vous annoncerez à M. votre grand-père que vous ne rentrerez pas dîner.

Il ne se débattait que pour la forme, cependant. Loin de résister beaucoup, il bénissait ce hasard qui le ramenait au château. Soudain sa tristesse des jours précédens disparut; il franchit gaîment la route. Quand il entra dans l'avenue, son cœur battit; il apercevait dans le jardin deux femmes sous un arbre, et dans l'une d'elles il reconnaissait Diane. La seconde était Anne-Marie.

— Ah! ton beau-père et M. Maximilien, dit celle-ci en étudiant la figure de son amie.

Diane craignait sans doute que son visage ne trahît quelque chose, car elle s'empressa de se lever et de se diriger vers les arrivans.

— Je ne vous conseille pas de remercier M. Danglars, ma chère enfant, dit M. de Morère à la marquise. Imaginez-vous qu'il se refusait à venir : j'ai dû l'amener de force.

Diane eut un sourire contraint, n'osant pas regarder Maximilien, qu'elle sentait gêné et confus. Puis elle savait un gré infini au jeune homme de sa réserve pleine de tact; elle lui était reconnaissante de l'avoir si bien comprise, d'avoir deviné que mieux valait ne pas se montrer au château sur un pied d'intimité trop grande. Et comme une absence complète aurait pu prêter à des commentaires après des visites quotidiennes, il venait dîner avec elle, une fois par hasard, encore sur l'invitation expresse de son beau-père. Un quart d'heure plus tard, elle avait oublié toutes ses belles résolutions. Elle se promettait d'être froide et ne pouvait pas le demeurer, vaincue par le charme tout-puissant que Max exerçait sur elle.

Le marquis et Mme de Morère parurent au moment où l'on n'attendait plus qu'eux pour passer dans la salle à manger. Fabien n'avait jamais été plus gai, jamais la belle Catherine n'avait été de meilleure humeur. Mme Kersaint causait avec M. de Morère pen-

dant que le gendre et la belle-mère bavardaient gaîment; elle, un peu renversée en arrière sur sa chaise en vieux chêne sculpté, étalant la splendeur de ses épaules nues; lui bien cambré dans l'élégance de son habit noir, affectant beaucoup de calme. Diane et Max étaient bien loin de ce bas monde; ils éprouvaient un indicible bonheur à se trouver l'un près de l'autre.

— J'ai fait descendre mes grandes cartes au salon, dit M. de Morère; vous pourrez nous expliquer l'itinéraire de votre prochain voyage.

Et, en effet, quand les convives quittèrent la salle à manger, Maximilien put voir, sur une grande table, entre deux hautes lampes, deux grandes cartes d'Afrique, dressées d'après les plus récentes découvertes de Livingstone et de Stanley. La belle Catherine et le marquis ne s'intéressaient guère à tout cela, et l'attention qu'ils semblaient prêter n'était que de la politesse. Mais les deux jeunes femmes tenaient fort à connaître ces pays mystérieux que M. Danglars espérait découvrir. Avec une charmante simplicité, Max leur expliqua qu'il avait d'abord projeté de traverser l'Afrique dans toute sa largeur, de l'Atlantique à l'Océan-Indien, mais le voyage du major Serpa Pinto rendait le sien inutile, et il changeait son plan primitif. Au lieu d'aller de l'ouest à l'est, il partirait de Bagamoïo, sur le Kangani, pour gagner Banana, ville qui se baigne dans l'Atlantique, à l'embouchure du fleuve Congo. Et comme la marquise s'effrayait, en voyant sur la carte les immenses contrées inconnues que Maximilien devait traverser, il donna quelques détails sur son expédition. Il se mettrait à la tête de trois cents naturels bien armés et referait le dernier voyage de Stanley jusqu'aux deux lacs Nyanza pour explorer les quelques sources du Nil qui en sortent. Au Congo, il entrerait dans l'ignoré. Il voulait descendre tout le cours du fleuve jusqu'à l'autre océan. Il dépeignait ces peuplades innombrables, ces tribus armées qu'il faudrait combattre; et les températures torrides succédant aux froids glacés, et la faim, et la soif, et la mort toujours présentes. Sa parole avait une éloquence à la fois hautaine et douce qui remuait le cœur de Diane. Elle admirait l'héroïsme de cet homme qui s'en allait conquérir au progrès moderne de nouveaux pays, sans autre espoir que d'inscrire un nom de plus au martyrologe de la science.

— Et votre voyage durera-t-il longtemps? demanda Mme de Tandray.

— Trois ans, madame, répondit Max.

— Trois ans!

— Notre ami fera quelque chose comme douze mille kilomètres, ajouta M. de Morère.

Diane s'enfonçait dans sa rêverie. Lorsque M. Danglars se retira, vers dix heures, il trouva la marquise presque froide pour lui. Cette froideur n'était que de la tristesse :

— Tu vois bien que tu avais tort en t'effrayant, dit-elle à Mme Kersaint. M. Danglars s'en va au mois d'octobre, et il restera trois ans absent... s'il revient.

— Ou s'il part, répliqua Anne-Marie.

Toute la nuit, Mme de Tandray repassa dans son esprit les paroles de Maximilien. Oh! non, il ne ressemblait pas à tout le monde, ce jeune homme au fier visage, au regard inspiré, à l'éloquence chaude, qui tentait résolûment de pareilles entreprises. Il partirait et elle ne le verrait plus... Alors, tout au fond d'elle-même, dans ce « moi » mystérieux où se cachent les plus secrètes pensées, elle s'avouait qu'Anne-Marie pourrait bien avoir raison en pressentant un danger pour elle. Elle s'interrogeait franchement et elle se répondait que constamment elle songeait à Maximilien. Était-ce donc un commencement d'amour, cette tyrannie de l'imagination qui l'empêchait de s'arracher à ses rêves ? Aimer Max! Elle! Non. Elle se révoltait à l'idée de sortir de la ligne étroite de ses devoirs. Et elle en revenait toujours à cette conclusion que, n'ayant rien à reprocher à son mari, elle devait lui appartenir tout entière. Elle ne s'endormit qu'au matin, après une longue et douloureuse insomnie.

Quand elle s'éveilla, brisée, vers dix heures, elle se sentait le cœur oppressé comme si un grand malheur la menaçait. Ce matin-là, il faisait une chaleur accablante. M. de Morère était allé aux environs, la belle Catherine se disait indisposée et gardait le lit. Le marquis, la marquise et Anne-Marie se trouvaient seuls ; on avait fermé toutes les jalousies, baissé tous les stores, afin d'échapper aux ardeurs cuisantes du soleil. Au dehors, le ciel implacable se déroulait comme un immense tapis bleu. Les arbres alanguis laissaient pendre leurs branches lassées; les oiseaux ne chantaient plus sous les feuilles, comme endormis par la lourdeur de l'air. A peine, de temps à autre, une brise chargée de senteurs salines venait-elle du côté de la mer : mais une brise chaude qui brûlait, semblable à la respiration embrasée d'un soufflet de forge. Fabien lisait un journal dans un coin du salon; Diane déchiffrait une mélodie de Bizet ; Anne-Marie luttait contre le sommeil :

— Je te demande mille pardons, ma chère amie, dit-elle à la marquise, mais je n'en peux plus ; cette chaleur m'accable. Je vais me jeter sur mon lit.

— Je fais comme vous, ajouta Fabien, en abandonnant son journal. Vraiment je vous admire, Diane; il faut du courage pour chanter par un temps pareil.

Elle n'était guère à son piano, cependant. Sa pensée, absente, volait au loin sur les ailes du rêve. Quand elle fut seule, elle se leva, s'étendit sur une chaise longue, dans le coin le plus sombre du salon et se laissa doucement aller à ses pensées de la nuit qui la reprenaient. Elle luttait vaguement contre l'assoupissement qui flottait autour d'elle. Peu à peu ses idées devinrent moins nettes; puis elle ferma les yeux. Quand elle les rouvrit, elle regarda l'heure à la haute pendule sculptée : l'après-midi s'avançait. Elle s'en voulut de sa paresse : sa mère était malade depuis le matin, et elle n'avait pas encore fait prendre de ses nouvelles. Elle résolut d'aller chez elle, et de voir si elle ne désirait rien.

Mme de Morère occupait un appartement situé au rez-de-chaussée, dans la tourelle, et composé de trois pièces qui se commandaient. On y entrait par le cabinet de toilette; on en sortait par le petit salon. Diane prit la galerie du bas et la suivit jusqu'à un cabinet de toilette; elle essaya vainement d'ouvrir, la porte était fermée à clé. Tout d'abord, elle eut l'idée de renoncer à sa visite, songeant que sa mère s'enfermait peut-être pour ne pas être importunée. Puis elle se décida à faire le tour par le jardin. Les deux fenêtres de la chambre à coucher ouvraient en face de l'allée de platanes: un petit escalier en bois, de trois marches, permettait de passer facilement du dehors au dedans. Précisément, l'une des fenêtres était entr'ouverte; Diane gravit le petit escalier, souleva l'espagnolette et entra dans la chambre après avoir repoussé la persienne à demi fermée.

Elle s'arrêta court en jetant un grand cri. Devant elle, son mari dans les bras de sa mère!

La malheureuse demeura une minute immobile, muette, glacée, l'œil fixé sur les deux misérables. La stupeur les hébétait, ils restaient en face d'elle, dans un effarement hideux.

Sa mère et son mari! Ces cinq mots s'entre-choquaient dans sa pensée, et elle les regardait, se demandant si elle ne rêvait pas, si ses yeux avaient bien vu, si ce n'était pas une effroyable erreur, une hallucination instantanée, quelque chose comme un accès de délire. Puis soudain, elle étendit les mains comme pour chasser la formidable apparition, et poussant une exclamation de dégoût et de honte, elle s'enfuit, affolée. Elle descendit les trois marches sans rien voir, chancelante, le regard voilé, le cerveau bouleversé. Elle voulait s'enfuir bien loin, bien loin, s'ensevelir dans une retraite ignorée, là où ne pourraient l'atteindre les infamies et les abjections de ce bas monde! Comme elle mettait le pied sur le sable du jardin, M. de Morère parut.

— Vous venez de chez votre mère, ma chère enfant, demanda-t-il?

— Oui,.. oui...

Elle balbutiait; les mots s'étranglaient dans sa gorge. Elle répéta :

— Oui,.. oui...

— Alors, je ne la dérangerai pas, continua M. de Morère. J'ai laissé un de mes livres au salon, et je crois que votre mère l'a emporté.

Diane écoutait sans entendre. Pourtant, quand elle vit M. de Morère mettre le pied sur l'escalier, elle comprit :

— Non! n'entrez pas, dit-elle.

— Pourquoi?

— Parce que ma m.., parce que Mme de Morère est fatiguée; elle désire qu'on la laisse dormir.

Il la regarda, étonné. Devina-t-il une partie du drame qui se jouait? Ou bien sa tendresse pour Diane fut-elle inquiétée par l'effrayante pâleur qui blanchissait le visage de la jeune femme? Il prit la main de sa belle-fille : cette main était glacée :

— Mais vous êtes malade, mon enfant. Qu'avez-vous donc?

M. de Morère restait toujours contre l'escalier. Diane frissonnait à la pensée qu'il pouvait entrer, lui aussi, et voir ce qu'elle avait vu! Elle s'accrochait désespérément au bras de son beau-père :

— Menez-moi dans le parc, dit-elle; j'ai besoin d'air...

— Au contraire, Diane, rentrez chez vous, il fait trop chaud, cela vous rendrait plus malade encore si vous marchiez. Je vais aller chercher votre femme de chambre.

— Ne me quittez pas!.. Oh! monsieur, soyez bon, je vous en supplie... ne me quittez pas...

Elle l'entraînait vers l'allée de platanes, nouant sa main crispée au bras de son beau-père, redoutant qu'il ne s'éloignât, craignant que son trouble, sa pâleur, ne lui fissent soupçonner quelque chose. Mais M. de Morère attribuait le malaise évident de la marquise à la lourdeur insupportable de la température. Ils étaient à cinq minutes à peine de la maison lorsqu'il sentit le bras de Diane peser plus lourdement sur le sien. Il s'arrêta, effrayé. Elle avait les yeux fermés; sa pâleur se changeait en lividité.

— Je ne peux pas,.. je ne peux pas,.. murmura-t-elle.

Et lâchant le bras qui la soutenait, elle se laissa aller en arrière en poussant un soupir faible.

ALBERT DELPIT.

(La troisième partie au prochain n°.)

L'ARNOLPHE DE MOLIÈRE

I.

Si quelque chose peut sembler inutile en ce monde, où tant de choses et de gens sont inutiles, c'est une étude de plus sur *l'École des femmes*. Je ne sache guère, en effet, comédie qui en ait inspiré davantage. La première en date, qui est incontestablement la meilleure, aurait bien dû pourtant décourager d'en écrire d'autres. Impossible d'exposer avec plus d'esprit les objections ; impossible d'y répondre avec plus de bon sens. Mais ce feuilleton, qui remonte au 1[er] juin 1663, avait aux yeux des contemporains un tort considérable, c'était d'être de l'auteur de la pièce, de M. de Molière lui-même.

On trouva outrecuidant qu'un auteur attaqué se défendît en poète comique, c'est-à-dire fît de ses critiques une comédie, et des plus vives. Il plut des réponses et ce fut un beau bruit. Les échos en sont venus jusqu'à nous, fournissant ample tablature à MM. les commentateurs. Puis la noise s'apaisa, le temps passa, et, comme il arrive, à mesure que les mœurs changèrent et que les hommes se renouvelèrent, — si les hommes se renouvellent, — la comédie tant discutée apparut sous des aspects nouveaux qui suscitèrent d'autres critiques.

Quelques-uns de ces aspects eussent été fort inattendus pour Molière, si le sort eût voulu, pour notre bonheur, qu'il eût la vie aussi dure que ses chefs-d'œuvre et qu'il pût lire les appréciations qu'on en fait de notre temps. C'est sur ces aspects-là que je voudrais insister au risque de passer pour un esprit rétrograde et de froisser ce que j'appellerai les préjugés romantiques sur Molière.

Rétrograde ! quand j'étudie le maître, c'est de deux siècles que je voudrais rétrograder, afin de le pouvoir étudier sur le vif. J'ai peine à croire que les grands hommes soient si peu qu'on le

prétend dans le secret de leur génie. Et comédien moi-même, il y a double raison pour que je désire consulter Molière sur son œuvre et la lui voir jouer, ce qui serait la plus sûre consultation. J'ai plus d'une fois rêvé cette *première* de *l'École des femmes*, qui fut une bataille et le début d'une des plus hardies campagnes de Molière, et au début de cette esquisse, je demande la permission de la raconter comme j'ai cru la voir.

Nous sommes le mardi 26 décembre 1662; l'affiche rouge et noire de la troupe de Monsieur nous a attirés dans cette belle salle que Molière partage avec les Italiens, la propre salle bâtie par Richelieu pour *Mirame*, où l'on tient mille et davantage, dont la bonne moitié debout, au parterre. Les chandelles sont allumées. Point de rampe, une grille; point de trou du souffleur, le souffleur est derrière la scène; point d'orchestre, les six violons sont dans une loge. On entre encore; il y a presse.

C'est l'aurore du grand règne. Louis a vingt-cinq ans : c'est déjà le roi soleil, mais sans perruque encore; il danse et compose des ballets; il est amoureux de La Vallière. Tout reconnaît son ascendant; le temps n'est plus des âpres génies. Descartes est à l'index, Pascal vient de mourir, Corneille n'écrit plus *Cinna*, mais *Sophonisbe*, son frère Thomas est le favori du public. Boileau tout jeune (il l'a été) compose ses premières Satires. La Fontaine fait pleurer les nymphes de Vaux. Racine a vingt-deux ans, Molière lui fait écrire sa *Thébaïde*. Le grand homme du moment, l'oracle, c'est Chapelain. Il protège Corneille et n'est pas défavorable à Molière, mais lui reproche sa *scurrilité!* Le règne des précieuses n'est pas consommé; Saumaise vient de publier leur grand Dictionnaire. C'est chez elles qu'on fait les feuilletons, et les voici là dans les loges avec quelques abbés, des *Allégoristes*, la nouvelle académie qui se réunit chez M. de Villeserain et où les dames sont admises. Bon nombre d'auteurs dans la salle : une première de Molière, cela est couru; Molière est en faveur et son grand succès des *Fâcheux*, où le roi a daigné collaborer, lui vaut mille envieux qui n'attendent qu'une occasion. L'occasion, ce sera peut-être ce soir, et beaucoup sont là à l'affût. Dans les conversations, on ne l'épargne guère, lui, ni la jolie Armande, *Mademoiselle Molière*, qu'il a épousée en janvier dernier, après l'avoir élevée pour lui. On prétend qu'il s'est peint dans l'Ariste de *l'École des maris*, et cela est possible, car il a repris la pièce au moment même de son mariage. A en juger par le titre de celle d'aujourd'hui, n'allons-nous pas entendre une contre-partie? Onze mois de mariage ont-ils fait passer Molière du côté de Sganarelle? Nous allons le savoir : le rideau monte.

La scène se découvre, encombrée de ces spectateurs du bel air qui paient un demi-louis l'honneur de se donner eux-mêmes en

spectacle. Grand fracas de chaises remuées, embrassades éperdues. Les marquis lancent des œillades à certaines loges. N'est-ce pas Ninon, là-bas? Ce sera elle si elle applaudit.

Le décor est fort simple : deux maisons sur le devant et le reste une place de ville. « Il faut une chaise, une bourse et des jetons. » Voilà pour la mise en scène et les accessoires. Ce double rang de marquis d'ailleurs empêche de beaucoup mieux faire; on ne le supprime que dans les pièces à machines, ou chez le roi.

Cependant le brouhaha s'apaise; au fond du théâtre ont paru deux bourgeois causant, et l'approche du premier excite dans la salle ce mouvement d'attente et cet épanouissement des physionomies qui signifie clairement : « Le voilà, c'est lui; nous allons rire! » au moins chez ceux qui ont la conscience bonne et la rate saine. C'est Molière, en effet, ou plutôt, non, car il joue; c'est son personnage; un homme de quarante-deux ans, assez bien nourri, fort satisfait de soi, volontiers jusqu'à goguenarder, vieux garçon, cela se voit, l'œil encore vif, la lèvre grasse, aimant les bons contes et se flattant de connaître toutes les rubriques ; c'est Arnolphe, en un mot, autrement M. de La Souche, et dans une exposition toute de verve, il met son compère dans sa confidence. Lui, le daubeur des maris, il va se marier, et il n'en craint pour son front aucun ombrage, car il a un secret pour n'être point... ce que vous savez, et ce secret merveilleux, c'est d'épouser une sotte.

Aux gorges chaudes qu'il fait des *spirituelles*, bien des lèvres se sont pincées dans les loges. Quand il dépeint sa sotte, quand il veut qu'au jeu de corbillon, si on lui demande à son tour : « Qu'y met-on? » elle réponde : « *Une tarte à la crème*, » le parterre éclate; mais les gens du bel air protestent, et en voilà un sur la scène, — M. de La Feuillade lui-même, — qui hausse les épaules d'un air de pitié. Plus loin surviennent *les enfans par l'oreille*; là, grande inquiétude parmi les dames. Comment! dès la première scène! Que sera-ce à la fin? Molière, ce soir, se fait souffler par Rabelais; décidément, voici une pièce qui débute mal.

Elle se poursuit pourtant. La scène des valets paraît froide à tel poète pincé; mais Brécourt, qui joue Alain, l'assaisonne de telles mines qu'il ferait rire des pierres (c'est un mot du roi). Et Mlle Marotte, qui fait Georgette, n'est point désagréable à voir, avec sa figure pouponne. Nous les verrons tout à l'heure, quand Arnolphe les interrogera, comme de pauvres bêtes assommées de peur, tomber à ses genoux, symétriquement, six fois de suite, avec des postures qui feront pâmer le parterre et crier les délicats à la grosse farce. Mais doucement : Agnès entre en scène. Agnès, c'est Mlle de Brie, la belle et la bonne; avec quel art elle s'est rajeunie ou plutôt comme elle a su faire sortir et répandre sur toute sa per-

sonne le charme qui est en elle! C'est la meilleure de celles qu'a aimées Molière; c'est le refuge de ses péchés et de ses peines; si douce et si paisible qu'à son âge elle joue ce rôle au naturel et qu'à soixante ans, quand elle voudra cesser de le jouer, le public refusera d'entendre la Duparc et ira lui-même à grands cris chercher la de Brie pour lui rendre la vraie Agnès...

Son apparition a mis le parterre en joie; celle d'Horace adoucit un peu nos pousseuses de beaux sentimens... C'est Lagrange, un acteur tout noblesse et tout feu; il est bien fait, avec son air éventé, ses grands cheveux blonds, ses belles dents, ses rubans et ses plumes. On écoute cet étourdi, racontant son bonheur à celui-là même à qui il le vole,.. et l'acte finit dans un brouhaha où l'on sent que la pièce sera un combat et que l'affaire sera chaude.

Dès les premiers mots du second acte, en effet, l'hostilité se dessine; il y a là un certain *potage* que les précieuses ne peuvent décidément avaler. Puis c'est la grande scène d'Arnolphe et d'Agnès, et les aveux de l'ignorante; comment Horace lui prenait les mains et les bras; « comment de ces baisers il n'était jamais las. »

Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelque autre chose?
— Il m'a pris le...

A ce *le* où s'arrête Agnès, tout émue du ruban qu'elle s'est laissé ravir, chuchotemens, rires, grand claquement d'éventails, qu'agite désespérément la pudeur violée des marquises; les abbés s'indignent, et il y a sur le théâtre des élégans tout prêts à tomber en syncope. Aussi, l'acte fini, quelle rumeur! C'est le vicomte qui sort indigné, c'est M. Plapisson qui invective le parterre, c'est M. de Visé, le nouvelliste, portant calotte et rabat, qui voltige de loge en loge, caquetant sur l'obscénité de Molière, dont quelque mousquetaire, qui en rougit, fredonne plus loin la chanson de *Lanla derirette*,.. et du parterre partent des quolibets adressés aux Climènes, où les laquais et les pages mêlent quelques lardons... Il y a bataille, allons! mais le peuple est pour Molière, il ne doit pas être inquiet.

Il reparaît, en effet, intrépide, car il n'est point de ces auteurs au faible cœur qui tremblent et se dérobent; il paie de sa personne, il est constamment en scène, entre ces deux rangs de marquis dont il entend les murmures et dont les railleries le couchent en joue; il porte bravement sa pièce, faisant tête tour à tour aux loges, au théâtre, maître de lui, toujours à son rôle, riant et faisant rire. Aux connaisseurs en courage d'apprécier celui-là!

Ah! il lui faut de la vaillance, car en ce troisième acte il va sou-

lever de plus noires inimitiés encore! Le voici qui, sous les traits d'Arnolphe, fait à la soumise Agnès un ample et mirifique discours sur les devoirs du mariage et la condition subalterne où gît la femme en la société; et du côté de la barbe il fait intervenir le Tout-Puissant. A ce discours, aux *Maximes* qui le suivent, on murmure dans des coins où nous n'avions vu personne encore; il se révèle là des effarouchemens pieux et les mains ne se contentent plus de se lever au ciel, j'en vois qui esquissent des signes de croix. « Cela est choquer nos mystères, c'est jouer la religion même. » Et, au baisser du rideau, la division se marque plus vive entre le commun des spectateurs, que ravissent les amours d'Agnès, et qui tient à la voir échapper à son *becque-cornu*, et la cabale des auteurs jaloux et des précieuses outragées, où se joignent à présent les dévots scandalisés.

— Il a pillé Scarron, dit un poète.

— Straparole, ajoute un érudit.

— Dorimon, renchérit un autre.

— Qu'est-ce là, Dorimon?

— Vous ne connaissez pas Dorimon, l'auteur de cette pièce de l'an passé, *l'École des cocus?* C'est un de nos bons esprits.

— Il les pille tous. Il a acheté à la veuve de Guillot-Gorju toute une valise de manuscrits; c'est de là qu'il tire ses pièces.

— Vous en êtes sûr?

— Je le tiens de M. Saumaise.

— Tout cela n'est que plate bouffonnerie; si ce genre triomphe, tout est perdu; nous allons devenir l'opprobre des humains.

— C'est un athéiste; il drape les dix commandemens; il mettra demain en scène les sept péchés mortels.

— On en a brûlé pour moins que cela!

— Et Monsieur patronne cette troupe!

— Oh! il est censé leur faire une pension... mais il ne la paie jamais.

— Holà! silence! crie le parterre, on a commencé.

Et c'est encore Molière ou Arnolphe, rongeant son frein, crossant du pied, jetant de pitoyables soupirs; et à chacune de ces inflexions plaisantes et de ces brusques changemens d'intonation où excelle l'acteur et que ses rivaux traitent d'affectation, le rire soulevé gagne du parterre aux galeries. Ce Molière a d'inimitables jeux de physionomie qui le font aussi divertissant lorsqu'il écoute que lorsqu'il parle; pendant les confidences, ou d'Agnès ou d'Horace, observez ses traits qui se chargent, ses yeux qui roulent, ses sourcils qui se joignent et qui parafent son front de cent hiéroglyphes, tous signifiant *cocquaige*, comme s'il se sentait vraiment cornes pousser. Ce sera pis et mieux encore tout à l'heure, dans cette merveilleuse

scène du cinquième acte, où Arnolphe querelle Agnès et d'abord contrefait l'innocente, la nargue, l'invective, puis, peu à peu, déconcerté des réponses de l'enfant, si admirablement sincères, et des mots tout divins par lesquels elle rabat ses courroux, perd le sens, s'emporte jusqu'à la battre, ou peu s'en faut, et finalement supplie qu'on l'aime et tombe à genoux! Comme Molière joue cette scène! Et qui résisterait à ces sons filés, à ces larmes niaises, à ces postures extravagantes! Cela est la vérité même, et nous nous voyons là comme dans ces miroirs convexes où nous ne pouvons nous regarder sans pouffer de nous-mêmes.

Et la partie est gagnée. Grosse de verve, la pièce court à sa fin, applaudie à outrance par le parterre; puis Molière, pâle sous son fard, vient faire la révérence au public et annoncer pour vendredi prochain, vingt-neuvième jour de décembre, une nouvelle représentation de *l'École des femmes*. Il se retire, et, derrière les coulisses, la de Brie l'embrasse, puis la petite Marotte et Mlle Molière sans doute. Et voici les spectateurs qui s'écoulent : cris de laquais, lazzi, les marquis s'interpellent : *Tarte à la crème*, ricane l'un. — *Ouf!* s'exclame l'autre. Les auteurs s'indignent au nom des règles, les dévots au nom de la morale; les uns invoquent Aristote, les autres citent les pères de l'église et le Traité des spectacles de saint Cyprien, et la première catéchèse mystagogique de saint Cyrille. Il est fort tard, sept heures au moins ; la nuit est profonde; les porteurs de lanternes éclairent la montée en carrosses ou en chaises; les gens du bel air vont chez Arthénice ou chez Scudéry ; de Visé court à l'hôtel de Bourgogne conter la pièce aux *grands comédiens* renfrognés; quelques discuteurs s'attardent : « La pièce fera fureur! — C'est un scandale! — Molière est un grand homme! — Molière n'est qu'un bouffon! » Un impartial reconnaît qu'il ne laisse pas que de divertir, bien qu'il n'ait ni les rencontres de Gautier-Garguille, ni les impromptus de Turlupin, ni la naïveté de Jodelet, ni la panse de Gros-Guillaume, etc., et l'on se quitte sur ce mot : « Nous verrons ce que dira Chapelain. » Et, en chemin, quelqu'un heurte le jeune Despréaux, qui, déjà, l'air satisfait, s'en va monologuant les vers que cinq jours plus tard il enverra pour étrennes à Molière :

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage;
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais, d'âge en âge,
Divertir la postérité.

II.

Voilà à peu près comme je puis me figurer la *première* de *l'École des femmes*. Les suivantes ne furent pas moins mouvementées. Les précieuses essayaient leur revanche, et à leurs alliés ordinaires, les comédiens et les auteurs, s'ajoutaient les dévots flairant Tartufe derrière Arnolphe. Il y avait une fureur de conversions : Mme de Longueville se mettait à pleurer ses fautes, on sait si elle avait à faire; M. de Rancé allait fonder la Trappe; le prince de Conti, l'ex-condisciple de Molière et naguère son protecteur, se brouillait avec lui et préparait le livre janséniste où il devait le dévouer aux punitions célestes.

Mais le roi était jeune et alors fort *amusable*; et toute cette coalition ne put nuire à la pièce, du jour où il se la fut fait jouer et dès qu'elle l'eut fait rire, dit le véridique Loret, *à s'en tenir les côtés.* On continua certes à la fronder, mais il y vint tant de monde

Que jamais sujet important
Pour le voir n'en attira tant.

Loret, du reste, avoue que la chose vaut la peine d'être vue, surtout pour Agnès et les valets, mais il conclut avec prudence :

Voilà dès le commencement
Quel fut mon propre sentiment;
Sans être pourtant adversaire
De ceux qui sont d'avis contraire...

Si le roi était pour, en effet, le grand Condé paraissait très réservé ; le prince d'Enghien était contre. Le sujet passionnait la ville et la cour; Molière allait jouer sa pièce chez le comte de Soissons, chez le duc de Richelieu, chez Colbert, chez la maréchale de l'Hospital ; les vacances de Pâques interrompirent seules le succès.

C'est à ce moment que Molière fut couché sur l'état pour une pension de mille livres. Cinq cents livres de moins que Benserade, deux mille de moins que le sieur Chapelain, *le plus grand poète français qui ait été, et du plus solide jugement.* Il n'importe : la libéralité du roi fut précieuse à Molière pour l'effet moral qu'elle produisit; on ne voulait voir en lui qu'un acteur, qu'un bouffon de tréteaux ; il fallut bien désormais le prendre pour ce que disait le grand livre : *un excellent poète comique.* Il se sentit encouragé et lança, le 1er juin, sa *Critique de l'École des femmes.*

Sa femme y parut; c'était la première fois qu'elle jouait dans une

pièce de lui; et ce fut pour le défendre, puisqu'elle eut le rôle si parisien d'Élise, la spirituelle moqueuse. Armande était à ce moment, comme plus tard, pour *l'Impromptu*, dans une situation intéressante; mais les actrices d'alors semblent avoir pris cet accident avec plus de philosophie que de nos jours, et M[lle] Beauval qui devait avoir tant de succès dans Georgette, eut consécutivement vingt-huit indispositions de ce genre, sans que cela l'arrêtât dans sa carrière.

La Critique porta au comble le déchaînement contre Molière. Je n'ai pas l'intention d'analyser ce petit chef-d'œuvre, qui dans ses vingt pages nous en dit plus que de gros livres sur la société polie de ce temps, — comme aussi sur l'art du théâtre : car Molière y a mis son esthétique, marquée au coin de son admirable bon sens.

Il courut de la pièce des clés imprimées, où l'on donnait les noms des personnages que Molière avait joués. On sait comment se vengea La Feuillade, l'homme de *Tarte à la crème*, qui, faisant mine d'embrasser Molière, lui mit le visage en sang contre les boutons de son habit. Cela mit en joie ceux qui, n'étant pas ducs et pairs, n'osaient s'attaquer au valet de chambre du roi : et les pièces des Villiers, des Visé, qui font allusion à ce haut fait, invitent clairement à quelque chose de pis.

Les marquis raillés par Molière se montrèrent pourtant gens d'esprit : ils rirent, et toutes les excitations des précieuses ne purent déterminer ces *turlupins*, contents d'eux-mêmes, à bâtonner l'impertinent. Mais les auteurs ne furent pas de si facile composition.

D'abord parut *Zélinde*, la *contre-critique* de *l'École des femmes;* œuvre de lourde digestion, que les *grands comédiens*, bien qu'elle fut écrite pour eux, et peut-être par l'un d'eux, ne voulurent pas jouer, sûrs qu'elles tomberait.

Ils se rattrapèrent sur *le Portrait du peintre*, dont ils firent grand bruit, laissant à entendre que Corneille même, le vrai Corneille, y avait travaillé; ce qui est faux d'ailleurs, bien qu'à ce moment Corneille ressentit en effet quelque chagrin de voir sa muse altière éclipsée par la muse gaillarde du génie nouveau venu. *Le Portrait du peintre* eut du succès. C'est exactement la contre-épreuve de *la Critique :* les rôles ridicules y sont dévolus aux partisans de Molière, voilà tout, et Molière a dit juste : « Ils ont retourné ma pièce comme un habit pour faire la leur. » Il eut la bonté grande d'aller la voir, et ce fut, dit l'auteur des *Amours de Calotin*, — autre pièce du jour,

. . . Ce fut un charme sans égal
De voir là la copie et son original.
. . . .
Quelqu'un lui demanda : Molière! qu'en dis-tu?
Lui répondit d'abord *de son ton agréable :*
— Admirable, morbleu! du dernier admirable!

Et il fit, en effet, ce qu'il put pour rire ; mais il n'y avait pas beaucoup de quoi, les plus fortes plaisanteries de la pièce roulant sur le *Ouf!* d'Arnolphe, et le *le* d'Agnès. Ah ! sur ce *le* nos gens sont intarissables. Ce *le*, dit la précieuse de Boursault :

. . . C'est une chose horriblement touchante;
Il m'a pris le. . . ce *le* fait qu'on ouvre les yeux.

LE COMTE.

Oui ce *le*, Dieu me damne est un *le* merveilleux.

ORIANE.

A le revoir pour moi je serai toute prête.
Ce *le* toute la nuit m'a trotté dans la tête.
Ma chère, aussi, ce *le* charme tous les galans.

LE COMTE.

En effet, j'en vois peu qui ne donnent dedans.
La beauté de ce *le* n'eut jamais de seconde.

CLITIE.

Il est vrai que ce *le* contente bien du monde,
C'est un *le* fait exprès pour les gens délicats.

Après *le Portrait du peintre*, et presque en même temps, parut *le Panégyrique de l'École des femmes*; un acte en prose, qui est, paraît-il, d'un certain Robinet, gazetier comme Loret. La pièce, sournoisement hostile à Molière, n'offre de remarquable que la théorie d'un de ses personnages qui bat en brèche *l'École des femmes* en soutenant que c'est une pièce tragique, à cause du désespoir final d'Arnolphe.

Dans une autre pièce encore, *la Guerre comique*, on donne une seconde raison du caractère tragique de *l'École des femmes :* c'est la mort du petit chat, qui ensanglante la scène.

Cependant, Molière avait publié, à l'occasion de sa pension, *le Remerciement au roi*, qu'on trouve dans ses œuvres, en tête ou en queue de *la Critique*; un morceau pétillant, d'un entrain de gaîté qui ne respecte rien. Le roi, que cette guerre de plume amusait comme une autre, lui commanda une réplique à la pièce de Boursault, et Molière l'improvisa en moins de huit jours.

On sait que sa facilité était admirable; il y en a dans le registre de La Grange un exemple curieux, qui semblerait faire remonter jusqu'à lui l'invention de ce qu'on appelle au théâtre les *scandales*, si le *scandale* n'était par essence aussi ancien que le théâtre même. On jouait un jour, par ordre, à Versailles, une pièce de Mme de Villedieu, — cette aventurière, fameuse par ses deux maris bigames et par ses duels, et qui avait été, en un temps, de la troupe même de

Molière; — ce jour-là donc, Molière en verve improvisa à la pièce un prologue, où il fit un marquis ridicule qui voulait prendre place sur le théâtre, malgré les gardes, — j'ai dit que chez le roi cela n'était pas toléré, — et il eut une conversation comique avec une actrice qui fit la marquise ridicule, placée au milieu de la noble assemblée. Quel dommage que ces impromptus n'aient pas été recueillis, comme ces autres fantaisies, aux titres affriolans, *le Fagoteux,* le *Grand benêt de fils aussi sot que son père,* qui sont mentionnés dans le même temps, et où nous eussions surpris l'invention de Molière en déshabillé, et sa muse, comme dit la chanson, un pied chaussé et l'autre nu!

L'Impromptu de Versailles, du moins, nous est resté, cet *Impromptu* où, mettant bravement les coulisses sur la scène et se livrant tout entier, poitrine ouverte, il fit si rude guerre à tous ses ennemis, osa parodier ses sacro-saints confrères et proclama si haut la supériorité de son art.

Ce fut chez les comédiens une belle colère; j'en rougis encore après deux siècles. Mais nous sommes devenus meilleurs. Villiers écrivit *la Vengeance des marquis*, encore un méchant petit acte insupportable; et Montfleury le fils, à l'instar de Rodrigue, épousant la querelle de son père, un peu écorné par Molière, lança *l'Impromptu de l'hôtel de Condé*, où il y a quelque talent : c'est de là qu'on tire le portrait, si souvent cité, de Molière dans les rôles tragiques, le nez au vent, la tête sur le dos, la perruque pleine de lauriers comme un jambon de Mayence. Mais cette vengeance parut trop lénitive à Montfleury le père, ce gros homme entripaillé, qui faisait le fier, au dire de Cyrano de Bergerac, parce qu'on ne pouvait pas le bâtonner tout entier en un jour. Montfleury couronna la campagne par une infamie grosse comme lui : il présenta au roi une requête dans laquelle il accusa ouvertement Molière d'avoir épousé sa fille.

On sait la réponse de Louis XIV : le 28 février 1664, l'enfant né à Molière six semaines auparavant était tenu sur les fonts de baptême par le duc de Créquy, tenant pour Louis quatorzième, roi de France et de Navarre, et par la maréchale du Plessy, tenant pour Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

On peut dire, j'en conviens, que, pour être grand, l'honneur n'était pas très rare, et que le fils d'Arlequin aussi fut le filleul de Louis XIV; on peut ajouter, je ne l'ignore pas non plus, qu'en protégeant Molière, Louis XIV avait en vue surtout l'infatigable inventeur d'intermèdes et de ballets qui contribuait si agréablement à l'éclat des fêtes de Versailles; mais quels qu'en fussent les motifs, cette protection du roi couvrant le comédien si venimeusement accusé fait honneur à tous deux, et la postérité ne doit pas trop la

chicaner, puisque c'est à elle que nous devons cet éternel bienfait : à savoir, moins de trois mois après, l'apparition du *Tartufe* (mai 1664).

III.

Revenons à *l'École des femmes*, restée, après deux cent vingt ans, la plus jeune des quatre grandes pièces de Molière. C'est que, comme *Tartufe*, elle est toujours en situation. La question femmes, en France, n'a jamais cessé d'être brûlante, et tant que nous serons du monde, — grâce à elles, — elles occuperont et dérangeront nos meilleurs esprits. Molière s'est toujours soucié de leur éducation, et aux deux bouts de sa carrière, *l'École des femmes* et *les Femmes savantes* se font la réplique, cela d'ailleurs, quoi qu'il en semble, sans se contrarier aucunement. Il y a plus de maturité dans *les Femmes savantes*; mais il n'y a pas moins de profondeur dans la générosité de *l'École des femmes*. Arnolphe, Horace, Agnès, sont des types impérissables, entrés pour jamais dans notre vie de tous les jours, et leur histoire, mise à la scène avec tant de hardiesse et de passion, était une des admirations les plus vives de l'homme de notre temps qui s'est le plus trouvé de la famille de Molière, — de Balzac.

D'abord, et n'en déplaise à Aristote, la pièce est bien faite. Il n'y a rien d'amusant comme cette éternelle confidence de l'amoureux au jaloux. Tous ces récits sont si vivans, si gais, si colorés, que l'action même produirait dix fois moins d'effet. Supposez que ce soit sous nos yeux qu'Agnès surprise enferme Horace dans l'armoire; qu'y aura-t-il là de si piquant ? Mais qu'Horace, sorti de l'armoire, raconte le fait à Arnolphe, à celui-là même que, sans le voir, il a entendu soupirer, quereller le chien et décharger son courroux sur les porcelaines, voilà la comédie, voilà l'imprévu, voilà le rire. Et ces monologues d'Arnolphe ! il y en a douze, bien comptés, dont la plupart fort longs : et pas un qui se répète ! — Douze monologues ! qu'en doit penser M. Sarcey, l'ennemi né du genre ! — Et dans quel style ils sont écrits ! La bonne et savoureuse langue, grasse et fondante, toute bourgeoise et toute populaire, *légère au pourchas et hardie à la rencontre !* Les académistes reprochaient à Molière ses barbarismes, ses incorrections, et la liberté qu'il prenait d'inventer de nouvelles expressions ; mais c'est tout cela, avec ce vieux fonds de farce et de fabliau que La Fontaine allait piller aussi, c'est tout cela qui donne à son style cette belle franchise, cette saine richesse, ce *cossu* qu'y admirait Sainte-Beuve.

Et cette langue est bien l'expression de sa pensée, large, vaillante et généreuse, et humaine jusqu'à la prodigalité. Ce grand railleur, quoiqu'on en ait dit, est le contraire d'un Hamlet; l'homme

le réjouit et la femme aussi. Il est pour la nature, pour la liberté du cœur, pour la jeunesse; en un mot, il est pour Horace, il est surtout pour Agnès, et contre Arnolphe par conséquent.

Cela n'a pas empêché de soutenir qu'il s'était peint dans ce dernier personnage, et là encore, comme pour *le Misanthrope*, je rencontre une théorie courante et qui est chose sacrée pour certains admirateurs de Molière. Arnolphe est le tuteur d'Agnès; il l'aime, il est jaloux; il n'est pas aimé, cela suffit : Arnolphe est Molière, et probablement Agnès est Armande, et, — car il faut être logique, — Horace, cet Horace qu'avec tant d'impartialité Molière a fait si charmant, Horace, sans doute, sera cet impertinent abbé de Richelieu qui fut la première infidélité d'Armande !

Il suffit d'énoncer cette burlesque thèse; elle se réfute d'elle-même. Rappelons cependant que, quand Molière composa sa pièce, il était en pleine lune de miel. Cette première infidélité dont je viens de parler ne date que de *la Princesse d'Élide*, qui est de 1664. Molière ne peut donc l'avoir pleurée en 1662. Je soutiens au contraire que, dans toute cette guerre, dans la verve de *l'École des femmes*, dans les vives attaques de *la Critique*, dans les ripostes dédaigneuses, les parodies et les audaces de *l'Impromptu*, on sent partout la prestesse éveillée, l'éclat, l'entrain et les ressources d'un homme heureux.

Et pourquoi pas? Tout réussissait alors à Molière. Il avait conquis son public, il faisait de l'argent; il venait d'épouser la femme qu'il aimait, elle allait le rendre père; le roi le protégeait, lui livrait sa cour, il avait pour lui le champ... et le *soleil*.

On a voulu voir un aveu dans l'explosion :

> Quoi! j'aurai dirigé son éducation
> Avec tant de tendresse et de précaution,
> Je l'aurai fait passer chez moi dès son enfance,
> Et j'en aurai chéri la plus tendre espérance;
> Mon cœur aura bâti sur ses attraits naissans,
> Et cru la mitonner pour moi durant treize ans,
> Afin qu'un jeune fou dont elle s'amourache
> Me la vienne enlever jusque sur la moustache!

Mais ce n'est là qu'une rencontre, car rien ne diffère davantage que l'éducation d'Agnès et l'éducation d'Armande. On le sait du reste, celle-ci est celle que préconise le sage et excellent Ariste dans *l'École des maris*, c'est-à-dire qu'elle est le contre-pied de l'autre : Molière ne peut cependant être ensemble Ariste et Arnolphe.

Faut-il le répéter? Molière ne s'est jamais identifié avec ses créations. Sainte Beuve, à qui l'on ne refusera pas, certes, l'intelligence de Molière, a dit : « Il se sait autant que Montaigne, mais,

comme lui, il ne s'observe pas toujours et surtout il ne se dépeint jamais. » Quoi de surprenant à cela ?

> . . . Un grand peintre, avec pleine largesse,
> D'une féconde idée étale la richesse
> Et fait briller partout de la diversité...
> Mais un peintre commun trouve une peine extrême
> A sortir dans ses airs de l'amour de soi-même.
> De redites sans nombre il fatigue les yeux
> Et plein de son image, il se peint en tous lieux.

Ainsi parle Molière lui-même dans ce curieux poème sur *la Gloire du dôme du Val de Grâce*, qui prouve entre parenthèses, quel amateur il était ; et ce n'est pas moi qui dirai de lui ce qu'il dit du *peintre commun*. Non, le signe de la Divinité, c'est la création; l'invention, voilà le signe du génie. Il n'y a de Molière dans les types de Molière que parce que dans tous les cœurs *il est toujours de l'homme !*

Mais pourquoi, dira-t-on, tenez-vous tant à prouver que Molière ne s'est pas mis en scène dans ce ridicule Arnolphe, qu'il nous représente si gaîment berné par sa pupille, une innocente, et par ses valets, deux imbéciles ? Pourquoi j'y tiens ? Mais parce que cette idée si fausse, et, certes si peu avantageuse à Molière, en a engendré une autre non moins incongrue : à savoir que ce rôle d'Arnolphe est un rôle tragique et qu'Arnolphe, c'est-à-dire Molière, doit nous faire pleurer au cinquième acte. Hé oui ! cette idée étrange, émise par un ennemi de Molière dans un des plus sots pamphlets qu'ait fait éclore *l'École des femmes*, cette idée a été reprise plus tard par des gens qui se disent ses admirateurs ; et tandis que le sieur Robinet en prenait texte pour reprocher à Molière de ne pas savoir son métier, ces amis de Molière en prétendent au contraire tirer parti pour le faire admirer davantage. D'après eux, le comble du génie, pour un poète comique, c'est de faire pleurer ; pour un auteur tragique, c'est probablement de faire rire.

Je le répète, l'idée n'est pas toute neuve. Il paraîtrait même que des acteurs s'y seraient trompés. Le Kain, — le farouche Orosmane, — rêva de jouer le rôle d'Arnolphe, prétendant que ce n'était pas faire une excursion dans un domaine étranger, mais rentrer dans un bien qui lui appartenait. Il y réfléchit, sans doute ; car on ne voit pas qu'il ait jamais terrifié Agnès ni le public de ces *chaudières bouillantes* dont Arnolphe la menace et qui sont si éminemment tragiques en effet. Pourtant l'idée survécut. Au beau temps du romantisme, elle passa article de foi. Gautier la mit en beau style et Provost la mit en action. Il fit un Arnolphe quasi touchant. Quel triomphe !.. Il y a quelque temps, je voyais dans un roman de

M. Claretie, d'ailleurs intéressant, *le Troisième Dessous*, le récit de la mort d'un grand acteur, et ce grand acteur, au moment suprême, est peint rassemblant ses forces défaillantes pour donner à son fils, acteur aussi, une leçon sur Arnolphe; et il lui apprend à le jouer au tragique, à quoi la circonstance l'aide beaucoup. Il meurt ensuite, extrêmement satisfait. Je n'en dirais pas autant de Molière.

Cet acteur-là n'est pas Talma, voilà ce qui me console; car on proposa à Talma de prendre le rôle; il l'étudia et le rendit, disant que dans cette fameuse scène du cinquième acte, quand même on pourrait tourner le reste au tragique, il y aurait toujours une indication qui l'empêcherait, lui, de comprendre ainsi Arnolphe; c'était le vers :

Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux ?

Et il avait raison. Ce vers est un trait de génie comique. Je vous défie de le prendre sur le ton noble. Vous pouvez dire en drame :

. . . A mon amour rien ne peut s'égaler,
Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate ?
Me veux-tu voir pleurer ? Veux-tu que je me batte ?..
Veux-tu que je me tue ? Oui, dis si tu le veux,
Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme !

Mais si dans ces vers vous introduisez :

Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux ?

il faut que vous changiez le ton si vous voulez rester d'accord; parce que vous jetez dans le couplet la note comique, irrésistiblement comique ; parce qu'un amoureux véritablement éperdu et, par conséquent, touchant, ne proposera pas de s'arracher un côté de cheveux, laissant à entendre qu'il désire garder l'autre pour une autre occasion ; parce qu'en un mot le paroxysme de la passion, qui offre toujours deux faces, la face ridicule et la face sublime, vous dévoile ici, de par la volonté de Molière, la face ridicule, et ainsi vous serez forcé de dire au comique :

. . . A mon amour, rien ne peut s'égaler,
Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate ?
Me veux-tu voir pleurer ? Veux-tu que je me batte ?
Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux !
Veux-tu que je me tue ? Oui, dis si tu le veux,
Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme !

Il fallait entendre dire cela par Samson ! Je l'ai entendu, dans un cours, en chaire, c'est-à-dire sans costume, sans geste, avec la tête

seulement; mais cela suffisait et l'on avait sous les yeux Arnolphe tout entier, et Arnolphe comique, étourdissamment comique. Cela n'étonnera pas ceux qui savent quel diseur était Samson. Il lui était donné, sous ce rapport, une faveur rare; celle de réaliser sa propre théorie, — qu'on me permette de m'y arrêter en passant, — c'était que tout au théâtre tient *à* la diction et tient *dans la diction*.

« Dire tout, tout indiquer, tout accentuer, tout faire entendre, exprimer l'homme tout entier, son éducation, ses travers, ses passions, avec ce souffle de la voix si uni, si égal en apparence, si merveilleux en réalité, si insaisissable dans la délicatesse de ses nuances, qu'il n'existe pas de notation pour elles et qu'aucun instrument artificiel ne saurait les exécuter : c'était là qu'il voyait la perfection de son art, la science exquise du véritable comédien français (1). » Il affectait de dédaigner les autres parties de l'acteur, estimant que la diction les peut remplacer, tandis que rien ne la remplace. Il trouvait d'un art grossier, par exemple, ces recettes faciles pour provoquer le rire, les entrées étourdissantes, les lazzi, les répétitions de mots, comme s'en permettait Monrose : Monrose disait :

. . . Et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf
Mon père pour sa part en embourşait dix-neuf... dix-neuf!

ajoutant ainsi deux syllabes à son vers et estropiant son auteur. Cela horripilait Samson, pour qui un acteur du Théâtre-Français n'est jamais assez littéraire. On sait s'il l'était, lui. Il faut dire qu'il sacrifiait tout à son art, même le goût des autres. Il n'entendait rien en peinture, non plus qu'en musique, et cela lui était égal. Il n'avait chez lui, en fait de tableaux, que deux portraits, l'un de Molière, l'autre de Corneille. — « Mais, cher maître, me hasardai-je à lui demander un jour, expliquez-moi donc pourquoi l'on ne voit dans votre cabinet que ces deux portraits, qui sont deux croûtes? — Vous croyez? me répondit-il. Moi, je les trouve ressemblans. »

Cela lui suffisait. Ah! il n'eût pas écrit *la Gloire du dôme du Val de Grâce*, lui! Et pourtant ce mécréant en peinture, une fois devant sa glace, savait se faire une tête qui était une œuvre de maître; et quand il entrait en scène, la perruque était peut-être de travers et le costume incomplet, mais l'homme y était : et il n'avait qu'à parler, et l'homme vivait, vivait et charmait. Merveille, je le répète, qu'il pouvait réaliser, même loin de la scène, en face d'un verre d'eau et d'un encrier, n'ayant que son filet de voix et l'art d'en jouer

(1) M. Éd. Thierry, *Discours prononcé sur la tombe de Samson*.

pour créer une illusion complète et vous faire voir l'Arnolphe de Molière, ce fou fieffé, ce brutal, avec ses roulemens d'yeux de jaloux qu'on dupe et ses larmes niaises!

IV.

Je dis l'Arnolphe de Molière, car on n'est pas ici dans la même incertitude que pour Alceste, on sait comment Molière jouait le rôle; il a pris soin de nous en instruire lui-même dans *la Critique*, et les indications que j'ai réunies dans mon compte-rendu de la *première* sont tirées des contemporains. S'il penchait d'un côté dans son interprétation du rôle, c'était plutôt du côté de la charge; et principalement dans cette scène du cinquième acte, où il se sauvait ainsi d'un double danger; celui de faire plaindre Arnolphe, ce qu'il ne voulait pas, et celui de le rendre trop odieux, ce qui n'est pas non plus de l'essence de la comédie.

Car cet Arnolphe, auquel on a voulu assimiler ce généreux Molière, cet Arnolphe, si vous voulez bien y regarder de près, est un fort vilain sire. Il est égoïste et cynique, il n'a que mépris pour la nature humaine, et surtout pour cette pâte féminine qu'il s'imagine pétrir à son gré et à son usage. Il a acheté Agnès à quatre ans, comme un Turc, dirait Lisette, qui achète pour son harem une petite fille; il l'a voulu rendre *idiote*, il le dit; il avait défendu qu'on lui apprît à écrire; c'est pis que ce butor de Sganarelle, qui enfermait Isabelle, mais qui la laissait lire, et Arnolphe a trouvé mieux que les verrous et les grilles; c'est l'âme qu'il veut mettre en cette prison, l'ignorance. Tout cela pour se réserver une servante. Le mariage, en effet, comme il l'entend, c'est une clôture, et Agnès devrait se priver de ses cinq sens pour satisfaire uniquement aux siens. Véritablement, il n'a pas de pudeur, et, comme tous les libertins finissans, cet être sans morale et sans foi tâche à tourner à son profit la foi et la morale, et il apprend le catéchisme à Agnès, comme Louis XV aux petites filles du Parc-aux-Cerfs; mais un catéchisme à l'usage des maris, où le diable est constitué le gardien et le vengeur de l'honneur conjugal, et celui qui fait bouillir en enfer *les femmes mal vivantes*. Et ce catéchisme sera l'unique entretien d'Agnès; elle y devra régler sa vie; sans doute, elle trouvera en tête le calendrier des vieillards...

Bref, il entend la faire absolument sa chose; et lorsqu'à la fin il la voit insensible à ses sottises, il s'emporte; il répond à la confiance de ce pauvre Horace par une trahison et va, de ce pas, se venger d'Agnès en la jetant dans un *cul de couvent*, — le mot est de lui.

Tout cela, n'est-ce pas, est assez odieux, en somme. Mais Molière,

qui ne veut pas dans sa comédie de personnages répulsifs, parce que le sentiment qu'ils inspirent est pénible et qu'il veut nous faire rire, Molière, qui, même de l'effrayant Tartufe, a su faire un personnage comique, Molière donc a dissimulé habilement tout cet odieux du rôle d'Arnolphe en en faisant avant tout un *ridicule*. Il l'a peint tout bouffi de vanité, se débaptisant, après la quarantaine, pour se faire appeler *Monsieur de la Souche;* il lui a donné des prétentions au bel air, et quelque esprit, dont il use comme un sot, car cela se voit. Notre homme a donc en soi et en son système une confiance imperturbable; et comment ne rirait-on pas de lui quand, au début de la pièce, on l'entend avec toutes sortes d'airs de supériorité, d'ironies et de rires gras, déclarer qu'il est sûr de son affaire, qu'il a une rubrique infaillible, que ce n'est pas à lui qu'on en conte et qu'il a tout expérimenté, et qu'on le voit, à la fin, battu par une innocente, lui, le malin, l'*homme qui sait,* comme on dit aujourd'hui, s'éloigner,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris!

V.

Qui donc s'attendrirait à voir Arnolphe pris à son propre piège? Songez-y, si vous le plaigniez, il vous faudrait accuser Agnès, cette âme exquise. Ah! ce serait pis qu'à la tragédie, où l'on pleurait *sur ce pauvre Holopherne, si méchamment mis à mort par Judith!* — Car Agnès a mille raisons que n'avait pas Judith. Est-ce que vous en voulez à Agnès? Avez-vous ce courage? Je vous en prie, laissez-la venir à vous, comme les petits enfans, avec cette candeur qu'elle tient bien plus de la droiture de sa jeunesse que de son ignorance, avec cet air engageant et ce je ne sais quoi de tendre que lui donne la bonté de son cœur. Vraiment, Shakspeare a dit de la femme : *perfide comme l'onde,* je dirais d'Agnès : claire comme l'eau de la source! Dans la transparence de sa naïveté vous voyez toutes les qualités aimables de nos filles; elle est compatissante, elle est civile; elle est enfin docile, ordonnée, travailleuse; avec cela, une petite pointe de coquetterie; c'est sa grosse passion : elle aime à être *brave et leste;* ce sera bien la plus délicieuse petite bourgeoise! Et elle ne ment jamais; non, elle est sincère comme la nature. C'est pourquoi elle est si tranquille. Elle a eu foi dans Arnolphe : « J'ai fait ce que vous m'avez dit, » lui dit-elle, et c'est vrai. Elle ne lui cache rien de sa rencontre avec Horace. Pauvre jeune homme! il était si intéressant! Elle raconte tout : le plaisir qu'elle avait de ses complimens et de ses caresses; elle en est ravie comme d'une découverte, persuadée, d'ailleurs, qu'une chose si

douce ne saurait être condamnable. Car e mal, c'est ce qu'on fait avec peur. Elle n'a pas eu peur du tout.

Il y a bien le... ruban. Elle hésite à l'avouer. Pourquoi? Ah! c'est que là, vraiment, elle craint un peu d'avoir mal agi. Ce ruban, c'est Arnolphe qui lui en avait fait présent, et Agnès sait que ce n'est pas bien de donner à d'autres les présens qu'on nous fait. Tout ce qu'elle ne tient pas d'Arnolphe, elle l'aurait laissé prendre et n'eût pas cru qu'il en dût être mécontent.

Mais voilà qu'il s'emporte ; il lui fait une peur horrible de Dieu et du diable; elle est consternée. Comment ce qui ne laisse aucun trouble au cœur serait-il un péché? Comment, surtout, ce qui est un crime avec Horace, qui est si bien fait et si tendre, peut-il être un devoir avec Arnolphe, qui est si fâcheux de mine et de discours? Elle sent qu'on ne lui dit pas tout : elle perd confiance. Elle a été plus d'une fois surprise des gros rires de cet homme à certaines questions qu'elle lui faisait, comme celle des enfans, vous savez? et il lui a fait éprouver ce sentiment des écoliers qui surprennent leur maître en flagrant délit. C'est un terrible juge que l'innocence, Agnès juge Arnolphe, et elle est d'autant plus sévère, qu'ignorante comme il l'a laissée, elle ne peut lui connaître de circonstance atténuante. Elle ne sait pas combien il souffre, et quand il essaie de le lui faire comprendre, c'est si extravagamment, c'est en forçant si grossièrement la note qu'elle a beau l'écouter, de la meilleure foi du monde, elle ne le croit pas, et elle le lui dit : Horace avec deux mots ferait cent fois plus que lui, parce que Horace serait naïf, parce qu'il laisserait, comme elle, son cœur aller tout nu, parce qu'elle croirait Horace! Pour Arnolphe, c'en est fait; elle est sûre qu'il l'a trompée; elle est dans une ombre qu'elle lui reproche, parce que c'est lui qui l'a faite et que ceux qui font l'ombre ont de mauvais desseins; et elle va tout naturellement du côté où elle entrevoit protection et lumière, comme les fleurs dans les caves montent vers le soupirail, vers le soleil, vers l'amour.

Relisez sa lettre à Horace.

Je ne la veux gâter par aucun commentaire; je le demande seulement, quel est le malheureux qui ne se sentira touché par cette prière d'un amour à tâtons, mêlé de craintes et d'abandonnemens, et qu'elle exprime l'un ou l'autre, si franche et si simple dans son expression? Et n'était-ce pas *un crime,* en effet, *punissable* que d'avoir

. . . Dans l'ignorance et la stupidité
Voulu de cet esprit étouffer la clarté?

Pour moi, je le déclare, je suis ravi que la pauvrette se défende, qu'elle ait cette noire ingratitude des esclaves qui consiste à se

sauver, et que la charmante séquestrée, pour l'aider dans sa fuite, prenne le bras jeune et vaillant d'Horace, ce type accompli du vraiment jeune homme.

Et Horace épouse Agnès, avec qui il vivra heureux et aura beaucoup d'enfans. Molière l'a ainsi voulu, Molière, toujours miséricordieux pour les jeunes, parce qu'il est pour la nature, et que la nature, comme la chanson, veut des époux assortis. Il congédie Arnolphe avec un *Ouf!* qui finit la comédie. « Que pensez-vous que dira le monde après ma mort? demandait un jour Napoléon à un de ses familiers. — Sire, le monde dira ceci, dira cela, et là-dessus, une oraison funèbre dans les formes. — Vous vous trompez, interrompit l'empereur; le monde n'en dira pas si long; il dira : *Ouf!* » Le *Ouf!* d'Arnolphe est aussi gros de significations. Rappelons en passant que Molière avait écrit : *Oh!* — Les premières éditions ne portent pas autre chose. — Mais, à la scène, il disait : *Ouf!* et la tradition a maintenu cette exclamation, où se voit une fois de plus le dessein de Molière de tirer le rôle au comique; car *oh!* peut être du style noble, *ouf!* non pas. C'est donc le dernier trait par lequel il achève son homme.

Sans revanche possible! Ah! si Arnolphe était autrement bâti, si, à son expérience de la vie et à sa connaissance des femmes, il joignait le tact et les délicatesses d'un homme du monde, il y aurait pour lui quelque espoir de retour. Il pourrait profiter du premier orage pour reparaître à la maison, calme, affectueux et consolateur. Il y aurait des chances pour lui aux heures de réflexion où la jeune femme, négligée, se souvient et compare, et peut-être saurait-il lui faire goûter la science de l'homme au fait, avec ses ressources infinies, de préférence à l'inspiration du jeune amant, fougueuse mais inégale et vite lassée. Et alors serait possible cette suite de *l'École des femmes*, *la Revanche d'Arnolphe*, qu'on assure avoir été rêvée par Dumas fils. Mais pour cela, je le répète, il faudrait qu'Arnolphe fût un autre homme; tel que nous l'a offert Molière, il n'y a point pour lui de lendemain.

VI.

Concluons. La thèse que Molière a soutenue dans *l'École des femmes* est la même que celle déjà présentée dans *l'École des maris*. Il n'a fait que l'élargir, et d'une simple question de discipline et de gouvernement intérieur, il a fait une question d'éducation. Comment faut-il élever les femmes? Voilà ce dont il traite. Il n'existe pas de comédie plus gaie ni de sujet plus grave.

Mais d'abord, je me demande si j'ai bien posé la question. Comment faut-il élever les femmes, ai-je dit? Ne vaut-il pas mieux se

demander : Pour qui faut-il élever les femmes ? Autrement dit, l'éducation qu'on leur donne doit-elle avoir en vue elles-mêmes ou simplement nous et notre plaisir ? La question posée ainsi devient terriblement plus claire. Si, dans ce gros problème, nous ne nous préoccupons que de nous autres, nous pourrons bien donner raison à Arnolphe. Il expose très crument la théorie. La femme est un être inférieur exclusivement créé pour le service et la délectation de son seigneur et maître. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait une âme. Au contraire, une idiote fait admirablement l'affaire. La femme qui pense est un animal dépravé.

Si cela paraît trop brutal, ajoutez, comme on fait en France, au devoir essentiel de la femme, qui est de plaire à l'homme, le droit de choisir et d'ajuster les chiffons grâce auxquels elle croira lui plaire davantage. Arnolphe faisant cette concession paraîtra fort libéral à mille et mille gens.

La théorie est simple; ce n'est pas de l'éducation, c'est du dressage.

Au contraire, pensez-vous qu'élever une femme, ce soit la préparer à la vie, l'armer contre les risques sans nombre qu'elle y court, la fortifier contre d'inévitables douleurs et en même temps la rendre capable d'apprécier les choses douces, sereines ou profondes, qui, à cette vie si tourmentée, donnent cependant un si haut prix ? Alors vous serez contre Arnolphe et, je le répète, avec Molière.

L'objection qu'on peut tirer des boutades de Chrysale ne signifie rien. Molière, dans *les Femmes savantes*, est contre Philaminte et surtout contre Armande, parce que, par le pédantisme, la rude Philaminte enlève à la femme la grâce, *plus belle encore que la beauté*; — parce que, par le mysticisme, Armande sacrifie la nature; — parce que toutes deux, par suite, attentent à la société humaine. Mais, s'il est contre elles, il n'est pas pour Chrysale. Chrysale n'est pas le sage des *Femmes savantes,* tant s'en faut; ce sage, c'est Clitandre, *qui consent qu'une femme ait des clartés de tout* : c'est surtout Henriette, la plus parfaite des créations féminines de Molière.

Henriette, c'est Agnès instruite. Elle en a toutes les qualités charmantes : la droiture de cœur, la tranquillité d'âme jointe à beaucoup de finesse native et à cette vivacité de réplique dont Arnolphe est si décontenancé au cinquième acte. Henriette, comme Agnès, est née pour le ménage, mais avec tout cela, elle sait, et cela ne diminue pas son charme.

Henriette sait que les enfans qu'on fait ne se font pas par l'oreille. Elle sait quels dangers réels encourt une fille en ce monde; et, le

sachant, elle s'en peut défendre : ce que ne pourrait faire Agnès. Jugez ce qu'Agnès fût devenue si Horace, ce qui était possible, eût été un malhonnête homme ! Le danger, sans doute, est moins grand lorsque l'ignorante a sa mère, mais il ne cesse pas d'exister, il devrait être prévenu. Je n'hésiterais pas, si j'étais mère, à révéler la maternité à ma fille et à lui apprendre qu'en aimant, c'est à la maternité qu'on s'engage, et que, selon qu'elle a ou non l'aveu du monde, elle sanctifie ou déshonore. La leçon vaudrait bien celle d'Arnolphe, ses chaudières bouillantes et le reste ; la jeune fille avertie en serait plus forte ; bien des vertiges ainsi lui seraient épargnés et aussi des désillusions cruelles ; et comme la vérité est saine, je ne trouve pas que ce serait flétrir sa couronne virginale : aucune âme ne perd à être éclairée. Agnès serait moins ingénue, mais toujours aussi chaste. Et si l'on parlait mariage devant elle et qu'on s'étonnât de la voir, toujours paisible, résoudre son cœur « aux suites de ce mot, » elle répondrait avec Henriette :

> Les suites de ce mot, quand je les envisage,
> Me font voir un mari, des enfans, un ménage ;
> Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner,
> Qui blesse la pensée et fasse frissonner.

Ce n'est pas d'ailleurs à ces révélations que se borne le savoir d'Henriette. Qu'on y prenne garde, elle a été élevée comme sa sœur Armande ; elle n'a pas poussé aussi loin en philosophie, mais elle est savante, et je ne serais pas surpris que, quoi qu'elle en die, elle sût du grec autant que femme de France. Mais elle a, par dessus toutes choses, cette qualité française, le bon sens, et elle l'emploie, Clitandre vous le dira, *à paraître ignorer les choses qu'elle sait.* Elle a *des clartés de tout ;* sur toutes choses, donc, son mari pourra faire appel à ce tact délicat qu'elle possède ; elle sera sa digne compagne et non sa servante avilie ; et quand viendront ces enfans qu'elle envisage d'avance sans frissonner, elle sera pour eux, non-seulement une mère soigneuse, mais une éducatrice accomplie.

N'oublions pas cela en effet : la femme est éducatrice par mission. Il faut donc la mettre en mesure de remplir cette tâche et de former véritablement des hommes ; il faut la mettre en mesure surtout de la remplir sans appeler à l'aide certain personnage que nous avons vu poindre derrière Arnolphe et que nous retrouverons dans Tartufe.

En un mot, il faut instruire la femme. Il le faut pour elle, il le faut aussi pour nous. La femme d'Arnolphe, en effet, ne saurait lui procurer que le plaisir : Henriette apportera le bonheur à Clitandre. Il n'y a pas mariage là où il n'y a pas société : il faut que les esprits

s'entendent comme les cœurs. Voilà, je crois, ce qu'a voulu prouver Molière.

Et ce n'est pas, dans sa pensée, d'instruction pure qu'il s'agit, mais d'éducation, c'est-à-dire qu'aux livres il faut ajouter cette grande école : le monde.

> Et l'école du monde, en l'air dont il faut vivre,
> Instruit mieux à mon sens que ne fait aucun livre.

Les livres pour apprendre à penser, le monde pour apprendre à vivre.

Mais c'est l'éducation anglaise, me dira-t-on, et l'éducation américaine. Je n'en disconviens pas, mais c'est aussi l'éducation d'Ariste. Et je ne crois pas qu'aujourd'hui Molière s'effraierait beaucoup de cette liberté qu'on laisse aux jeunes filles chez nos voisins, — pourvu naturellement qu'on les eût armées pour la défense. Il se fierait, pour que cela ne dépassât pas les bornes, à ce sens exquis de la mesure et du goût, qui est inné chez nos Françaises, et aussi à cette galanterie respectueuse, la galanterie du galant homme, qui ne se perd chez nous qu'à cause justement de la séparation des sexes, cette séparation contraignant l'homme à se gâcher l'esprit et le cœur dans la société des filles de plaisir. J'ai pu, pour ma part, m'assurer plus d'une fois que cette libre éducation des jeunes filles anglo-saxonnes savait en faire des créatures admirablement loyales, point du tout pédantes, nullement dénuées du charme féminin ; et je me suis pris à penser que nos jeunes filles françaises y puiseraient très probablement des qualités inattendues, propres à ranimer ces choses qui vont disparaissant : la conversation dans le salon, le conseil au foyer.

Je sais qu'on me dira que l'éducation d'Ariste, qui lui a réussi avec Léonor, n'a pas réussi à Molière avec Armande Béjart. Mais il y a à cela bien des explications : le milieu où tous deux vivaient, le caractère vain et futile d'Armande, qui n'avait pas assez d'étoffe pour être bonne, enfin ce point très grave, que l'éducation d'Armande, bien qu'excellente, eut le malheur de lui être donnée par un futur mari et non par une mère, comme le veut la nature des choses. Molière se fit-il à lui-même ces explications? Il se peut bien, puisqu'à la fin de sa carrière ses déceptions ne l'empêchèrent pas de créer cette ravissante figure d'Henriette. C'est que, chez Molière comme chez tous les véritables poètes dramatiques, l'esprit planait au-dessus des misères du cœur et que ses tortures intimes n'altérèrent jamais ni son incomparable verve comique ni la souveraine impartialité de son génie.

C. COQUELIN.

L'ACCROISSEMENT

DE

LA POPULATION FRANÇAISE

On mène grand bruit des réformes politiques. Il n'est pas de gouvernement ni de parlement qui ne s'imagine que des lois nouvelles, des décrets, des arrêtés, vont modifier ou même transformer l'état de la société. C'est se faire une singulière illusion. Les individus qui composent un peuple vivent, grandissent ou dépérissent, non selon les institutions, mais selon les usages. Les lois et les décrets ne sont pas sans quelque importance assurément; mais les mœurs jouent dans la vie des hommes un rôle tel que le reste est à peu près effacé. Certes, les réformes politiques ne peuvent pas être dédaignées; mais c'est surtout aux réformes morales qu'on devrait attacher du prix. On ne le fait guère cependant. On change les institutions et les hommes : on ne fait rien pour changer les mœurs. Peut-être est-ce parce qu'on sent l'impuissance de quelques individus à entraver dans son cours la force aveugle qui dirige en tel ou tel sens les destinées de tout un peuple. Cette impuissance à agir par des articles de journaux, des discours, des livres, des conférences, sur la vie morale d'une grande nation est malheureusement réelle; toutefois il serait malheureux qu'on l'exagérât. Il est des vérités qui, lorsqu'on les répète incessamment, finissent, en dépit de l'indifférence ou de la raillerie, par faire leur chemin dans le monde et pénétrer jusque dans les plus humbles chaumières. C'est une de ces vérités que nous venons défendre ici. Elle conduit à des réformes qu'il faut avoir le courage, presque l'audace, de proposer.

La vérité éclatante, incontestée et incontestable, que nous voulons rappeler ici, a été bien souvent énoncée. Nous avons pensé qu'il faut l'énoncer encore et en donner une nouvelle démonstration. « La population française ne s'accroît que dans des proportions très faibles. » Par conséquent, la France, croissant en hommes moins vite que l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les États-Unis, tend à devenir une puissance de second ordre. Il y a là un péril national. A vrai dire, c'est le péril national tout entier. Il n'en existe pas d'autre (1).

I.

Avant d'entrer dans le détail des chiffres lamentables qui mettent en pleine lumière la diminution extrême des naissances françaises, il faut prouver que la puissance et la richesse d'un peuple sont proportionnelles au chiffre de sa population.

Certains économistes ont soutenu le contraire ; mais les raisons qu'ils donnent paraissent insuffisantes. Nous allons d'abord les exposer loyalement, en donnant à l'argumentation toute sa force.

Une nation, dit-on, vaut par la qualité des individus, par la richesse de son sol, par le grand développement de la fortune publique et de la fortune privée, et non par le grand nombre des individus qui la composent.

Voici, par exemple, la Chine avec 400 millions d'habitans, et l'Inde avec 200 millions. Que l'on compare ces deux immenses nations aux plus petits pays de l'Europe qui sont infiniment moins peuplés, comme la Belgique, la Suisse ou la Grèce. Est-ce que les 5 millions de Belges ne pèsent pas dans les destinées du monde civilisé plus que les 400 millions de Chinois ? Si une guerre éclatait entre la Chine et la Belgique, l'issue n'en serait pas douteuse. Par la supériorité de leur armement, de leurs finances, par la valeur et l'intelligence supérieure des officiers comme des soldats, la petite armée belge écraserait sans doute l'immense masse d'hommes armés que pourrait mettre en ligne le Céleste-Empire. L'industrie et le commerce de la Belgique s'étendent dans le monde entier : ses livres, ses œuvres d'art, son histoire tiennent un rang important dans la littérature, l'art et l'histoire du monde. L'Inde nous fournit encore un meilleur exemple de l'impuissance, soit matérielle, soit morale dans laquelle se trouvent parfois des populations très nombreuses.

(1) *Le Péril national :* tel est le titre d'un livre intéressant et patriotique que M. Raoul Frary a fait paraître l'année dernière. Cet écrivain distingué admet, et à tort, suivant nous, qu'il existe des causes diverses et multiples à la soi-disant décadence de la France. Nous croyons, au contraire, que le seul danger qui nous menace, c'est la diminution croissante de notre natalité.

Malgré un nombre d'hommes colossal, l'Inde n'a pas su garder son indépendance. Un peuple composé de 12 millions d'hommes (1) l'a asservie tout entière, lui imposant ses lois, ses mœurs, son commerce. Est-ce que la Grèce, avec son splendide passé, son génie, qui a fait un sillon si lumineux dans l'histoire, avec son avenir qui s'annonce depuis un siècle comme glorieux, n'est pas supérieure à l'Inde, qui est asservie et ne se relèvera peut-être jamais de la servitude? Et cependant la Grèce est cent fois moins peuplée que l'Inde. La Russie, qui, au milieu du XVIII[e] siècle, était aussi peuplée que la France, avait alors une puissance bien inférieure à celle de notre pays. C'est parce qu'elle s'est réformée, perfectionnant chaque jour ses mœurs, sa littérature, ses finances, s'initiant avec une ardeur incomparable aux progrès de la science et de l'industrie européennes, qu'elle a pu prendre une place définitive parmi les grandes puissances : ce n'est pas parce que sa population s'est énormément accrue. Si elle était restée barbare comme elle l'était avant Pierre le Grand, elle serait encore impuissante, aussi bien que l'Inde ou la Chine, malgré son énorme population et son immense territoire. Ce qu'il faut rechercher, par conséquent, ce n'est pas une extension extrême en population ou en territoire, mais un progrès constant, régulier, efficace, dans les mœurs, l'industrie, le commerce : c'est un accroissement continu de la richesse, et, par conséquent, de la puissance publique. Faites de bonnes lois, de bonnes finances, développez l'instruction, le commerce et l'agriculture, créez de belles œuvres littéraires, artistiques et scientifiques, et votre puissance sera établie bien mieux que si vous jetez tous les ans au monde quelques milliers de misérables de plus.

Ces argumens, — on nous rendra cette justice que nous n'avons pas cherché à en diminuer la force, — ne sont que spécieux. En effet, il n'est pas permis de comparer un peuple barbare à un peuple civilisé. Il n'est pas question de choisir entre ces deux alternatives : un peuple barbare très peuplé, ou un peuple civilisé peu peuplé. Il s'agit de la situation de la France civilisée dans le monde, et de la puissance plus grande que donnerait à cette France civilisée une population plus grande. D'ailleurs, par suite de l'extension toujours croissante des relations quotidiennes, particulières ou publiques, établies entre les différens peuples européens, il existe aujourd'hui une uniformité à peu près générale dans les institutions et les mœurs; de sorte que toutes les nations se ressemblent plus ou moins; toutes ont adopté les mêmes systèmes de gouvernement, d'impôts, de conscription, de commerce, etc. Assurément, il existe

(1) Les Anglais, au milieu du siècle dernier.

encore entre les divers peuples européens des différences notables. Certains pays sont plus progressifs que d'autres. Il n'est pas douteux, par exemple, que la Grande-Bretagne, grâce au génie militaire, industriel, colonial, de ses enfans, est plus puissante dans le monde que l'Italie, quoique l'une et l'autre nation soient à peu près également peuplées. On pourrait citer d'autres exemples. Mais, quoi qu'il en soit, malgré ces nuances entre les diverses civilisations européennes, il règne aujourd'hui une uniformité générale, qui fait que la force militaire d'un peuple dépend principalement du nombre d'hommes qui sont en état de porter les armes. Si la Belgique est moins puissante que la France, c'est uniquement parce que la population de la France est huit fois plus considérable que celle de la Belgique; et si la Grèce avait une population égale à celle de l'Italie, elle occuperait évidemment dans le concert européen une influence égale.

Il faut donc admettre que, plus un pays est peuplé, plus sa puissance militaire est grande. Il me paraît que cette vérité est incontestable, si on ne l'applique qu'aux nations européennes.

De même que la force militaire augmente avec la population, de même augmentent aussi la science, l'industrie, le commerce. Supposons que la France, au lieu de trente-sept millions d'habitans, ait cent millions d'habitans : sa force serait irrésistible, ses armées seraient toutes-puissantes, et elle pourrait, par des milliers de navires, répandre dans le monde entier les produits de son industrie.

A quoi bon? disent certains critiques. Nous reconnaissons que la puissance d'un pays dépend, dans une certaine mesure, du nombre des citoyens qui le composent. Mais est-il nécessaire, pour ces citoyens, que leur pays soit puissant? Une nation est formée d'individus, et, pour chacun d'eux, le principal souci est de vivre heureux, tranquille, dans une aisance honnête. Que leur importe d'avoir des flottes nombreuses, une armée permanente d'un million d'hommes, une armée de réserve d'un million d'hommes encore, des budgets écrasans, et tous les autres fardeaux de la grandeur? Ce qu'il faut donner à nos compatriotes, ce n'est pas une vaine prépondérance dans les destinées du monde, prépondérance qui importe assez peu à chaque individu : c'est le bien-être, la liberté, la sécurité, *otium cum dignitate*; au besoin même. « la poule au pot » du roi Henri. Or il est facile de montrer que la richesse d'un individu va en diminuant, à mesure que le nombre de ses enfans augmente; et, inversement, à mesure que les familles sont moins nombreuses, elles sont de plus en plus riches.

On peut en donner la preuve rigoureuse. Supposons deux familles dont les revenus sont égaux, de 10,000 francs par exemple. Dans la

première famille il y a un seul enfant. La dépense qu'il nécessite peut être évaluée à 1,000 francs par an. Restent donc 9,000 francs dont les parens pourront disposer. S'ils sont économes, ils seront en état de mettre de côté chaque année environ 3,000 francs, lesquels, grâce aux intérêts composés, feront au bout de quinze ans un capital de 60,000 francs. Maintenant supposons qu'il y ait, dans l'autre famille, huit enfans. La dépense annuelle, nécessaire pour pourvoir aux besoins de cette nombreuse progéniture, sera de 8,000 francs, et les parens, quoique vivant dans une gêne relative, ne pourront au bout de quinze ans avoir réalisé aucune économie. Cette situation est celle de l'Allemagne et de la Russie, qui consacrent le fruit de leur travail à élever des enfans; tandis qu'en France, les pères de famille, ayant beaucoup moins de petits enfans à élever, peuvent chaque année accroître énormément leur épargne, et, partant, la richesse publique.

Ainsi, d'après les économistes dont nous combattons l'opinion, l'extension de la richesse privée et de la richesse publique serait la conséquence d'un accroissement modéré de la population. La France est riche, parce que, dans chaque famille, les enfans sont en petit nombre; l'ouvrier des villes, l'ouvrier des campagnes, le paysan propriétaire, le petit bourgeois, sont, les uns et les autres, plus heureux en France que les mêmes classes d'hommes dans les divers pays de l'Europe. S'il en est ainsi, c'est parce que les Français peuvent, grâce au petit nombre d'enfans qu'ils procréent, réaliser chaque année, plus ou moins, une petite épargne. Leur existence n'est pas empoisonnée par la misère, comme dans les nations voisines. Que nous importent alors les grandes armées, les grandes flottes, la puissance du nom français, si le Français vit dans des conditions sociales meilleures que l'Allemand, l'Anglais ou le Russe?

L'objection est devenue très sérieuse, et il importe de la réfuter aussi complètement que possible.

Si l'on ne tient compte que des enfans âgés de moins de quinze ans, il est certain que le calcul présenté plus haut est tout à fait exact. Tant qu'un enfant n'est pas en état de travailler, il consomme sans aucun profit matériel, soit pour la patrie, soit pour la famille. Mais il n'en sera pas toujours ainsi. Un jour viendra où cet enfant travaillera à son tour, et pourra ainsi accroître la richesse commune.

Prenons l'exemple indiqué plus haut. Dans la famille où il n'y qu'un enfant, le travail de cet enfant, quand il sera devenu un homme, peut-être représenté, je suppose, par un revenu annuel de 3,000 francs. Mais si dans l'autre famille il y a dix enfans, le travail produit par ces dix enfans, devenus des hommes, sera dix fois plus considérable, de 30,000 francs au lieu de 3,000.

Donc, au bout d'un certain nombre d'années, alors que la famille peu nombreuse produit peu, la famille nombreuse produit beaucoup. Alors que les enfans sont tout petits, et hors d'état de travailler, les familles nombreuses sont dans la gêne. Mais quand les années ont permis à chacun de ces consommateurs de devenir à son tour un producteur, la famille devient plus riche, et le revenu annuel total plus considérable.

Il est vrai que, simultanément, les dépenses augmentent. Mais, dans un pays industriel et agricole comme la France, où il y a tant d'intelligence et tant d'amour du travail, un individu adulte produit annuellement plus qu'il ne dépense. Si la France mettait au jour tous les ans cent mille enfans de plus, les dépenses s'accroîtraient de 2 milliards peut-être, mais les revenus croîtraient en proportion plus grande encore, et, au bout de quelques années, on pourrait constater un bénéfice annuel considérable.

Il est possible, dans l'Inde ou dans la Chine, que, par suite de la paresse ou de l'ignorance des habitans, le travail d'un être humain soit quelque peu inférieur à la dépense que l'entretien de sa vie nécessite. Mais en France, heureusement, il n'en est pas de même, et l'ouvrier français, comme le paysan français, produisent certainement plus qu'ils ne consomment. Ainsi, au point de vue de la prospérité totale de la France, il y aurait un très grand intérêt pour notre pays à posséder une population nombreuse; car, plus elle sera nombreuse, plus sera considérable l'écart entre la recette et la dépense.

Il est vrai que l'individu, considéré isolément, est plus riche dans la famille peu nombreuse que dans la famille nombreuse, à supposer que l'une et l'autre famille aient des revenus identiques. En effet, le fils unique héritera de l'argent que ses parens ont pu économiser, alors qu'aucune économie n'a pu être réalisée dans l'autre famille, dont les dépenses ont été chaque année extrêmement lourdes.

Ainsi, à un examen superficiel, on pourrait croire que la richesse des individus diminue, en même temps que la richesse de la nation augmente. Par suite d'un étrange contraste entre la fortune privée et la fortune publique, les peuples produisant et se reproduisant le plus seraient ceux où la misère serait plus grande, et les citoyens plus malheureux. En réalité, il n'en est pas ainsi; car une étroite solidarité rattache les uns aux autres tous les individus dont l'ensemble compose une nation.

Le premier lien qui unit entre eux tous les citoyens d'un grand pays, c'est celui d'une protection mutuelle et d'une commune défense. Il ne faut pas affecter de faire fi de la force des armes; car la richesse et la prospérité d'un peuple ne sont vraiment complètes

que si ce peuple possède une puissance militaire capable de les protéger. Quel est, en effet, pour les nations comme pour les individus, le bien suprême, celui sans lequel toutes richesses et félicités ne sont plus qu'amertumes insupportables? C'est la liberté et l'indépendance. Or l'indépendance d'une nation, dans notre siècle de justice et de progrès, ne peut être assurée que si les canons, les baïonnettes et les forteresses sont en nombre suffisant pour la maintenir. L'*ultima ratio* des rois est la garantie la plus sûre de la liberté des peuples. Supposons un moment que la France n'ait plus un seul soldat sous les armes. Est-ce que ses voisins, les petits comme les gros, ne se hâteraient pas de la mettre au pillage? Il ne s'agirait que de s'entendre sur le partage des dépouilles. De quel usage seront alors cette richesse accumulée par l'épargne de plusieurs générations, cette prospérité acquise au prix de tant de sacrifices, s'il est impossible de les défendre contre les incursions des tribus voisines? Notre état social européen se rapproche beaucoup de l'état des peuplades sauvages. Les plus prospères, les moins infortunées plutôt, sont celles qui sont nombreuses et puissantes; car celles-là sont indépendantes, ne subissant pas l'oppression tyrannique ou les incursions pillardes des hordes voisines.

Par conséquent, à ne considérer que la prospérité même, il est de l'intérêt suprême d'un peuple d'avoir une population nombreuse, c'est-à-dire des armées puissantes. Si la France continue à augmenter dans d'aussi insuffisantes proportions que depuis le commencement de ce siècle, elle deviendra, relativement aux pays qui l'entourent, si faible, qu'elle ne saura plus maintenir à l'abri des agressions intéressées sa liberté et sa richesse.

C'est un mauvais calcul pour un pays que d'avoir peu d'enfans. Il croit par là assurer sa richesse. Mais il n'y a qu'une seule garantie de sa richesse, c'est sa force. Or sa force dépend de sa population. Les nations très peuplées sont très puissantes : les nations qui se composent d'un très petit nombre d'hommes sont faibles. Eh bien! les peuples faibles sont destinés à être, tôt ou tard, asservis par les peuples forts. Voilà le danger de laisser croître énormément la masse numérique des populations voisines, alors que notre population ne s'accroît qu'en proportions minimes. Un jour viendra où les Français, entourés par des voisins jaloux et puissans, ne seront plus en état de se défendre.

Ce n'est pas à ce point de vue seulement qu'un pays trouve avantage à être très peuplé. L'extension du commerce, de l'industrie, des arts libéraux, c'est-à-dire, en somme, l'extension de la richesse et de l'intelligence, est d'autant plus rapide que la nation est composée d'un plus grand nombre d'individus. Dans un village

de deux cents habitans, il n'y a place pour aucun commerce et aucune industrie, alors que le commerce et l'industrie peuvent se développer à l'aise dans une ville de deux cent mille habitans. Plus il y a d'hommes réunis, groupés en masses compactes et formant une agglomération quelconque, village, ville, province, nation, plus le commerce peut s'étendre. Les produits industriels ou agricoles trouvent un marché d'autant plus facile que le marché est plus étendu. Il y a, depuis un siècle, dans presque tous les pays européens, une tendance extrêmement marquée à la migration des populations agricoles vers les grands centres. C'est que les campagnards trouvent là des conditions favorables à la facilité des échanges. Une population clair-semée a peu de besoins, peu de luxe, partant, peu de commerce et d'industrie. Dans une population dense, les communications sont faciles ; l'aisance et le luxe se développent ; et, par suite, la richesse s'accroît d'autant plus que la population est plus dense.

La richesse d'un individu ne dépend pas seulement de ce qu'il possède; elle dépend aussi de la richesse de ses voisins. Quand un commerçant veut s'enrichir, il ne va pas chercher fortune dans un pays pauvre ; il va s'adresser à des populations riches et nombreuses, car c'est là seulement qu'il peut écouler à bon compte ses marchandises. Cent négocians dans une ville de cent mille âmes réussiront certainement mieux qu'un seul négociant dans un bourg de mille habitans.

Les ressources d'un pays peu peuplé sont nécessairement très limitées. Entre un grand et un petit pays il y a, en effet, la même différence qu'entre une grande et une petite commune. La ville de Paris peut exécuter de grands travaux, construire des édifices : hôtels de ville, opéras, aqueducs, hôpitaux, chemins de fer, canaux, écoles ; attirer l'argent des étrangers par le luxe des établissemens de toute sorte qu'elle construit ; améliorer son état sanitaire et ses voies de communication, etc., alors que la ville de Mende, par exemple, ne pourrait rien faire de semblable, et qu'elle ne serait pas en état, si une route, ou un chemin de fer, ou un hôpital, lui étaient nécessaires, de les payer de ses propres deniers. De même, la France peut faire telle colossale dépense, utile et productive, que la Suisse désirerait pouvoir exécuter, mais vainement, parce que ses ressources financières, trop faibles, le lui interdisent. Il y a évidemment avantage aux citoyens français à pouvoir faire exécuter tels grands travaux qui porteront leurs fruits plus tard, même si, pour que cette dépense soit payée, chaque citoyen est taxé annuellement d'impôts plus lourds. Pour prendre une autre comparaison, voyez ce qui se passe en Amérique, dans ces immenses exploita-

tions agricoles des pays de l'Ouest, qu'on appelle des *usines à blé*. Si quelque particulier, sans posséder d'immenses capitaux, vient s'établir auprès d'une de ces grandes fermes, il lui sera impossible de soutenir la concurrence, et, au bout d'un an ou deux, il sera forcé de vendre sa terre, non sans avoir subi de grandes pertes. C'est qu'il n'a pas de capitaux suffisans pour acheter les machines, les chevaux, les instrumens qui sont nécessaires; pour bâtir des hangars, des écuries, des greniers; pour établir un chemin de fer jusqu'à la gare voisine; pour entretenir des correspondans sur les principaux marchés du monde, etc., toutes dépenses qui exigent un capital énorme, mais qui rapportent de gros bénéfices.

On peut dire que les pays très peuplés sont des pays dont le capital est considérable; tandis que les pays peu peuplés possèdent un capital minime.

Si encore ce n'étaient que la richesse présente et que la sécurité présente qui fussent en jeu, il serait à la rigueur possible de soutenir que les naissances nombreuses ne sont pas nécessaires à la richesse et à la sécurité de la France. Mais il faut songer à l'avenir. Nous avons à assurer le bonheur, non pas seulement des Français de 1882, mais encore des Français de 1982. Il nous faut, si nous ne voulons pas être accusés d'indifférence et d'imprévoyance, prendre souci de nos arrière-petits-neveux. La prospérité française est comme un héritage qui nous a été transmis par nos pères, et que nous devons, sous peine de forfaiture, transmettre intact à nos descendans.

Or, si le croît en hommes continue à être aussi lent, s'il se ralentit encore, bientôt la France ne sera plus qu'au septième rang des nations européennes. Sa force militaire, et par conséquent sa sécurité; son commerce, et par conséquent sa prospérité, ne seront plus qu'au septième rang, au lieu d'être au premier ou au second rang.

Pour l'avenir, bien plus encore que pour le présent, il faut qu'un peuple fasse en sorte que sa population croisse rapidement. En effet, la conséquence d'un accroissement rapide, c'est que, par cela même, l'augmentation absolue devient chaque année plus considérable. Il en est de l'accroissement de la population comme de l'accroissement de la fortune. Celui qui possède une très grande fortune peut l'accroître très rapidement par suite de l'intérêt qui s'accumule; et son épargne absolue est d'autant plus grande que le capital est plus élevé. Quant à l'individu dont la fortune est petite, il ne peut jamais faire que de minces économies, même si ces économies sont proportionnellement égales à celles de l'individu très riche. Supposons un peuple d'un million d'hommes, dont la population augmente dans la proportion de 10 pour 1,000 indi-

vidus. Son accroissement absolu annuel est de 10,000 individus. Au contraire, pour un peuple de 100 millions d'hommes, l'accroissement proportionnel étant le même, l'augmention absolue sera de 1 million d'hommes par an. Quoique les proportions entre le grand et le petit pays restent constamment les mêmes, la différence absolue croîtra chaque jour, et le petit pays sera de plus en plus écrasé par le grand. Il faut donc, sous peine de périr, et cela à une époque plus ou moins rapprochée, croître en hommes, et cela au moins aussi rapidement que les grands pays qui nous entourent.

Telles sont les raisons, à notre sens très puissantes, qui font qu'un peuple doit regarder comme un mal la diminution de son accroissement. Des considérations d'un tout autre ordre, très puissantes aussi, conduisent au même résultat.

Certes, l'amour de l'humanité est un noble sentiment, et nous devons envers tout être humain, quelles que soient sa nationalité ou sa race, faire preuve de sympathie, de compassion, de justice.

> Je suis concitoyen de tout homme qui pense,

a dit un poète, et, sans crainte d'être mauvais Français, nous adoptons complètement cette belle parole. Toutefois, parmi l'immense masse d'hommes qui couvrent le globe, il en est qui nous sont plus spécialement chers : ce sont ceux que le lien d'une patrie commune unit à nous. A côté de l'amour de l'humanité, il y a place pour l'amour de la patrie. Ces deux sentimens ne se combattent point, car on peut identifier le progrès de l'humanité avec le progrès de sa patrie. De même qu'on peut aimer sa patrie et sa famille, de même on peut aimer sa patrie, cette grande famille, et l'humanité, cette patrie de tout être humain. Eh bien! pour tous les Français qui aiment leur patrie, qui s'intéressent à sa puissance, à son avenir, à son extension dans le monde; pour tous ceux-là l'accroissement moindre de la population est un fait déplorable.

Peut-être nous trouvera-t-on trop naïf d'attacher une importance à cette idée abstraite que nous appelons la France, et de parler de la grandeur de la France comme on parle de la grandeur d'un édifice ou de la grandeur d'un navire. Il nous semble, cependant, que ce mot France représente quelque chose. La France n'est pas une pure abstraction. C'est une *personne morale*, comme l'a bien dit un orateur célèbre; et tout bon citoyen doit se préoccuper d'elle.

Qu'est-ce donc et que veut-on dire quand on parle de la grandeur de la France? Il est assez difficile de répondre d'une manière précise. En effet, ce n'est pas une frontière plus ou moins naturelle qui détermine la limite des pays français et de ceux qui ne le sont

pas. Il est, sur la rive gauche du Rhin, bien des villes que personne ne considérera comme françaises. Ce n'est pas non plus l'établissement d'une administration politique qui peut tracer une barrière définitive; car le traité de Francfort, fût-il sanctifié par dix autres traités semblables, ne m'empêchera jamais de considérer les habitans de Metz comme mes concitoyens. La patrie française, ce n'est ni la frontière administrative, ni la frontière naturelle, ni même la volonté mobile et changeante des peuples, qui en tracent les limites : c'est la langue. Tous les hommes qui parlent ma chère langue maternelle, je les reconnais pour mes compatriotes. Qu'importe qu'ils soient soumis à telle ou telle loi de recrutement, à tel ou tel règlement administratif; qu'ils nomment des députés qui vont siéger dans telle ou telle ville du monde? ils pensent et parlent en français. Tous ceux qui parlent comme moi, pensent, en somme, à peu près comme moi. Je puis m'entendre avec eux. Nous possédons un fonds d'idées qui est commun. Nous avons épelé sur le même alphabet, étudié dans les mêmes livres, réfléchi sur les mêmes sujets. Les grandes idées que nos pères ont émises trouvent le même écho, et notre destinée intellectuelle a été, dès l'enfance, dirigée par les mêmes maîtres.

Ce sont là des considérations qui passent pour sentimentales; mais je ne crois pas, pour ma part, qu'on puisse les dédaigner. D'ailleurs, au point de vue pratique, il est des avantages immenses résultant pour un peuple de l'extension de sa langue nationale. Comparons, pour préciser les idées, la langue danoise, parlée par deux millions d'hommes, à la langue anglaise, parlée par cent millions d'hommes. D'abord, il est presque évident que sur les deux millions de Danois, il y aura moins d'écrivains de talent et de génie que sur les cent millions d'Anglais. Par conséquent, la littérature danoise, quoiqu'elle soit relativement très riche en belles œuvres, sera à peu près cinquante fois moins riche que la littérature anglaise. Partant, la diffusion des idées anglaises et leur puissance dans le monde seront beaucoup plus considérables que la diffusion et la puissance des idées danoises. Et ce que nous disons des lettres peut s'appliquer aux arts et aux sciences. On peut admettre que sur un million d'Européens, qu'ils soient Danois ou Anglais, il y aura toujours à peu près le même nombre de poètes, de philosophes, de musiciens, de peintres, de savans. D'autre part, il est assez vraisemblable que, sur mille peintres, par exemple, il y aura toujours à peu près le même nombre d'artistes de très grand talent. Cela résulte de l'uniformité des mœurs et des usages qui règne entre les diverses nationalités européennes, et qui augmente chaque jour.

Évidemment certaines races sont plus aptes que d'autres à certains arts ou à certaines sciences. (Par exemple, l'Italie est plus

féconde en grands musiciens que l'Angleterre.) Cependant, si l'on ne considère pas un seul art, mais tous les arts et toutes les sciences, lorsqu'il s'agit de pays où la civilisation est analogue, comme c'est le cas pour toutes les nations de l'Europe, les hommes de talent seront d'autant plus nombreux que la population sera plus considérable. Si nous avons pris l'exemple du Danemark, c'est précisément parce que ce petit peuple a atteint un très haut degré de culture intellectuelle, et que, malgré sa population minime, il a été, en somme, assez fécond en artistes (Thorwaldsen), en écrivains (Andersen), en savans (OErstedt). Nul doute que, si la langue danoise, au lieu d'être la langue maternelle de deux millions, était celle de cent millions d'individus, le Danemark serait à la tête de la civilisation européenne. Mais il n'en est pas ainsi, et évidemment, dans l'état actuel des choses, il ne saurait lutter d'influence avec le pays de Shakspeare, de Newton, de Harvey et de Bacon.

A supposer même que, par une étrange fortune, il se trouve en Danemark beaucoup d'écrivains de génie, il leur sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de lutter d'influence avec les écrivains anglais, même si ces derniers sont doués d'un talent moindre. En effet, quand un Anglais écrit un livre, cent millions d'individus peuvent le lire, et le lisent, si ce livre est un chef-d'œuvre. Presque immédiatement après qu'il a paru, cet ouvrage se répand dans le monde. A San-Francisco, à Bombay, à Melbourne, au Cap, à Londres, il trouve aussitôt des lecteurs. En outre, par suite de l'extension de la langue anglaise, il n'est dans aucun pays du monde d'homme bien élevé qui ne soit tenu de savoir l'anglais, ou, tout au moins, de le comprendre. Aussi le public, pour un livre anglais, est-il le monde entier : de sorte que l'influence de ce livre s'étend partout. Au contraire, pour un livre écrit en danois, le public ne s'étend pas au-delà du Cattégat et des embouchures de l'Elbe. A part quelques érudits allemands et quelques négocians de la mer Baltique, qui donc, hors du Danemark, connaît la langue danoise? Certes, il serait bon d'être versé dans l'étude de cette langue, car ce serait enrichir son fonds intellectuel; mais on n'aurait quelque raison valable d'apprendre le danois que si l'on possédait déjà la connaissance de dix autres langues : ne faudrait-il pas tout d'abord apprendre le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, le russe, l'espagnol, le portugais. La vie d'un homme ne saurait y suffire.

Il faut donc que les Danois, comme les petits peuples de l'Europe, se résignent à cette douloureuse infériorité. Les hommes bien élevés et instruits ne peuvent être tenus de parler et de comprendre la langue danoise, tandis que les Danois seront forcés de parler et de comprendre la nôtre. Ainsi nos idées se répandent chez eux; notre

influence agit sur leurs mœurs et leur civilisation ; tandis que leurs idées ne se répandent pas chez nous, et leur influence sur notre développement est à peu près nulle.

Pour l'extension du commerce, le développement des relations internationales, une langue commune est l'instrument le plus efficace. La diffusion de sa langue nationale mesure l'influence d'une nation. Toutes les fois qu'il s'agit du rôle de la France à l'étranger, la question la plus importante est peut-être celle-ci : Parle-t-on le français, lit-on les livres et les journaux français? Il est clair que plus le nombre des individus parlant le français, soit en France, soit hors de France, sera considérable, plus notre littérature, notre philosophie, notre science, auront d'influence dans le monde.

Donc, quand nous parlons de la grandeur de la France, et de sa puissance, et de son avenir, c'est comme si nous parlions de l'extension de la langue française. C'est ainsi que se peut saisir le lien qui unit l'extension de la population à la grandeur de la patrie. Si la France avait beaucoup d'enfans, si le nombre des hommes parlant le français allait en croissant aussi vite que le nombre des hommes parlant l'anglais ou le russe, nous assisterions peut-être au triomphe, non pas de l'administration française, ce qui nous importe peu, mais des idées françaises; car les idées françaises s'étendent partout où s'étend notre langue. Voilà ce qui nous est cher : voilà le but vers lequel il faut tendre.

Il me sera permis de l'avouer, c'est le souci de la grandeur de la France qui m'a guidé dans cette étude. On sera peut-être rebuté par des chiffres arides et des détails fastidieux, mais cette aridité n'est qu'apparente. Les chiffres ont leur éloquence. Ils nous révèlent l'avenir par la connaissance du passé. Ils nous indiquent avec une incomparable précision si notre pays grandit ou décroît. Aussi me paraît-il qu'une étude sur la population française, quelqu'ardue qu'elle paraisse, doit intéresser tous les Français qu'intéressent les destinées futures de leur patrie.

II.

Un premier fait se dégage de l'examen des chiffres qui expriment le nombre des naissances, autrement dit la *natalité*, d'un pays ou d'une ville; c'est la constance de ces chiffres. On pourrait croire que, par suite des hasards multipliés et des milliers de circonstances fortuites qui amènent la naissance d'un enfant à tel ou tel moment déterminé, il existe une énorme irrégularité dans le nombre des naissances qu'on constate, soit par jour, soit par semaine. Il eût été

fort possible que telle semaine, il n'y eût presque pas de naissances, alors que la semaine suivante il y en eût vingt fois plus. Or, de fait, les choses ne se passent pas ainsi : le nombre des naissances, dès que les chiffres portent sur une population tant soit peu nombreuse, est très fixe (1).

Prenons pour exemple les naissances de la ville de Paris, et nous verrons que chaque semaine leur nombre ne varie que dans des proportions minimes, ce qui permet, par conséquent, d'établir des moyennes très exactes.

Voici les chiffres exprimant le nombre des naissances à Paris dans dix semaines consécutives de l'année 1881. On verra que tous ces chiffres sont très voisins.

NAISSANCES HEBDOMADAIRES DE LA VILLE DE PARIS.

1,126	1,161
1,165	1,174
1,249	1,015
1,148	1,164
1,158	1,220

Moyenne, 1,158.

Le plus grand écart de la moyenne est 143, c'est-à-dire d'un neuvième seulement.

Si nous prenons le chiffre des décès hebdomadaires de la ville de Paris pour les semaines correspondantes, nous trouvons des chiffres qui sont aussi très voisins les uns des autres.

(1) Parmi les ouvrages à consulter sur les questions qui nous occupent ici, nous citerons en premier lieu les documens officiels, comme la *Statistique annuelle de la France*, et les documens statistiques publiés par les divers ministères, les *Annuaires*, le *Journal de statistique*, etc. M. Chervin publie depuis 1877 un excellent journal trimestriel, *Annales de démographie internationale*, qui a rendu et rendra encore de très grands services à la science des peuples. M. Bertillon, qui dirige depuis deux ans le *Bulletin hebdomadaire de statistique municipale*, a publié d'excellens articles (Art. Mortalité, art. France) dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Le même auteur vient de publier l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* pour 1882. Mais nous n'insisterons pas, ainsi que l'ont fait avec raison les savans dont nous analysons les ouvrages, sur beaucoup de détails techniques, trop techniques pour intéresser les lecteurs de la *Revue*. Nous adopterons les chiffres officiels, tels qu'ils nous sont donnés, quoique ils présentent parfois des lacunes et des erreurs. La statistique est une science très complexe et très difficile. Il nous suffira ici de présenter les résultats généraux auxquels elle a conduit, sans entrer dans la discussion des méthodes.

DÉCÈS HEBDOMADAIRES DE LA VILLE DE PARIS.

935	920
947	1,034
832	960
881	1,067
1,001	1,036

Moyenne, 958.

Le plus grand écart de la moyenne est 116, soit d'un neuvième seulement.

Cette régularité surprenante est un fait de la plus haute importance. Si le hasard était le souverain maître, nulle constatation scientifique ne serait possible. Il faudrait se résigner à ne rien étudier et à ne rien connaître. Au contraire, puisque le phénomène est régulier, normal, constant, il est permis de le soumettre à l'étude et de l'analyser, d'établir des conclusions générales, de trouver des exceptions, des anomalies, et d'en rechercher les causes. La science qui étudie ces lois existe : elle a une importance extrême dans la vie des peuples. M. Guillard lui a donné en 1855 le nom de *démographie*, et ce nom doit lui être conservé. Il me semble que peu de sciences ont un attrait aussi grand. Certes, il est utile d'étudier l'origine des langues aryennes, la mythologie du Zend-Avesta, le développement des spongiaires, la classification des conifères, ou les combinaisons du chlore avec les alcools. Mais quel intérêt plus puissant a l'examen des lois qui régissent le développement d'un peuple ! Les questions sociales que notre siècle a soulevées ne pourront être résolues, même partiellement, que si l'on a, au préalable, analysé par les méthodes précises de la statistique démographique les conditions de l'existence d'un peuple. On peut, sans être prophète, prédire que la démographie, qui est tout à fait à ses débuts, acquerra bientôt une autorité extrême dans toutes les discussions politiques ou sociales (1).

Quoi qu'il en soit, pour revenir au sujet qui nous occupe, nous constatons dès maintenant un fait fondamental : c'est, pour une grande agglomération d'hommes, la constance dans les chiffres qui expriment les naissances ou les décès.

(1) Il me sera permis, à ce propos, de formuler un vœu. Le Collège de France, d'après la nature même de cette excellente institution, est une porte toujours ouverte aux études et aux sciences nouvelles. Ne serait-il pas opportun de créer une chaire de démographie ? Cette création serait assurément, pour le professeur comme pour les élèves, le point de départ d'une série de travaux très utiles. C'est la démographie qui doit être, désormais, la base de l'économie politique.

D'ailleurs, les phénomènes généraux de la vie d'une nation ont toujours une extrême régularité, et ce ne sont pas seulement les naissances et les décès qui restent à peu près invariables. Le nombre des voyageurs qui circulent sur les lignes de chemins de fer ne varie d'une année à l'autre, et même d'une semaine à l'autre, que très modérément. Le nombre des lettres qui sont distribuées par un bureau postal est sensiblement identique chaque jour, et même, ce qui ne laisse pas d'être surprenant, le nombre des lettres non affranchies, ou portant une indication insuffisante, est à peine modifié. Le nombre des malades ne change guère dans une grande ville. Un hôpital reçoit chaque semaine, sauf les cas exceptionnels des grandes épidémies, à peu près le même nombre de malades, et les proportions relatives de phtisie, de pneumonie, de fièvre typhoïde, sont conservées. Le nombre des objets égarés dans les voitures publiques et apportés à la préfecture de police ne varie pas sensiblement d'une semaine à l'autre. Les crimes commis pendant une année, soit dans une grande ville, soit dans un grand pays, donnent des chiffres très réguliers, ainsi que le témoignent toutes les statistiques criminelles. Et cependant, que de circonstances fortuites, que de caprices et de fantaisies ont déterminé ces crimes (1) !

En faisant le relevé des cas de blessures accidentelles survenant sur la voie publique à Paris pendant le cours de chaque semaine, on voit que ces accidens, dus toujours au hasard, se reproduisent périodiquement, et que leur total ne varie que très peu. Voici, par exemple, d'après le *Bulletin hebdomadaire de statistique municipale*, rédigé avec tant de soin par M. Bertillon, quel a été, par semaine, pendant dix semaines consécutives prises au hasard, le nombre des accidens suivis de blessures qui ont eu lieu à Paris sur la voie publique :

ACCIDENS SUIVIS DE BLESSURES.

43	35
43	47
50	49
58	57
41	52

Le maximum, en 1881, a été de 73, et le minimum de 33.

Cette régularité, cette constance dans les phénomènes sociaux, même les plus accidentels, pourrait prêter à de curieuses considérations psychologiques. Qu'est-ce donc que la liberté humaine? et

(1) De 1872 à 1877, dans toute la France, le chiffre annuel des meurtres et infanticides n'a presque pas varié : 360, 341, 352, 352, 327.

quel étrange mécanisme que celui de toute une nation, composée d'individus divers qui se meuvent avec des apparences si capricieuses et d'après les inspirations de leur fantaisie, mais qui, en réalité, obéissent dans tous leurs actes à des lois déterminées, invariables, presque mathématiques?

Toutes les fois qu'on observe les manifestations de l'activité humaine, pour peu que l'observation porte sur quelques milliers d'hommes, on reconnaît que toutes ces manifestations, si fantasques qu'elles soient pour les individus, sont soumises, pour l'ensemble, à des lois très précises, et peuvent être jugées par la statistique.

Nous arrivons ainsi graduellement à constater un phénomène social qui concorde avec les lois des plus hautes mathématiques. Nous voulons parler de ce qu'on appelle le calcul des probabilités. Si, par exemple, on prend un jeu de cartes, et qu'on choisisse au hasard deux cartes dans ce jeu, il y a une certaine vraisemblance que, de ces deux cartes qu'on tire, l'une sera rouge et l'autre noire; mais il pourra très bien se faire qu'on ait pris deux cartes rouges ou deux cartes noires. Si l'on recommence dix fois cette opération sur des jeux complets, il est probable qu'on aura tiré finalement à peu près autant de cartes rouges que de cartes noires. Mais si on l'a faite cent fois, la différence entre le nombre des cartes rouges et des cartes noires sera moins grande encore, par rapport aux deux cents cartes tirées. Si, enfin, on fait un million de tirages, on aura, à peu de cartes près, tiré finalement cinq cent mille fois une carte rouge et cinq cent mille fois une carte noire. Il est certain que, plus on aura fait de tirages, moins l'écart sera considérable entre les cartes rouges et les cartes noires, par rapport au chiffre total des tirages. On admet même, en mathématiques, que, sur un nombre infini de coups, il y a exactement autant de cartes rouges que de cartes noires qui ont été tirées.

Les données statistiques relatives à la naissance, à la vie et à la mort des hommes nous présentent un phénomène assez analogue. Quand les statistiques portent sur un très grand nombre d'individus, et pendant un temps notable, les irrégularités individuelles s'effacent l'une par l'autre, et le calcul des probabilités peut s'exercer avec une rigueur tout à fait scientifique. Je suppose, par exemple, qu'on ait constaté, pendant plusieurs années, que sur 40 millions d'individus, il y a, par semaine, 20,000 décès : on peut alors supposer qu'il y aura sur 2,000 individus un décès par semaine. Cependant il est très possible que 2,000 individus vivent pendant plusieurs semaines sans présenter de décès. D'autre part, dans certaines conditions spéciales, comme s'il s'agit d'un hospice pour la vieillesse, par

exemple, 1,000 individus pouront donner jusqu'à une dizaine de décès par semaine. Mais si le calcul porte sur un grand nombre d'hommes, la proportion indiquée plus haut restera toujours très exacte. Si la statistique porte sur de gros chiffres, toutes les différences particulières s'effacent, et, en fin de compte, le rapport des décès à la population reste constant.

Un exemple saisissant de cette régularité des phénomènes sociaux nous est offert par la donnée suivante, relative au nombre des hommes comparé au nombre des femmes. Il en naît à peu près le même nombre chaque jour en France, ce qui ne laisse pas de présenter une analogie remarquable, et même assez comique, avec l'exemple, pris plus haut, du jeu de cartes rouges et noires. Il semble que le hasard seul détermine le rapport du nombre des individus de sexe masculin avec le nombre des individus de sexe féminin. Nous ne savons aucune des conditions qui font qu'il naît un garçon et non une fille, une fille et non un garçon. Il est donc permis, en toute humilité, d'avouer que c'est le hasard seul qui détermine la naissance d'une fille ou la naissance d'un garçon. Eh bien! ce hasard, — le mot est imparfait, mais on ne peut en trouver de moins mauvais, — ce hasard se reproduit si souvent que les nombres respectifs ne changent pas, et que, non-seulement en France, mais encore dans le monde entier, le nombre des hommes est à peu près égal au nombre des femmes. Ainsi, en France, le nombre des hommes était, en 1876, de 18,373,639 et celui des femmes de 18,532,149. La différence est donc minime. A-t-on le droit de dire que c'est le hasard qui a produit cette différence minime? Est-ce le hasard, comme pour le jeu de cartes? Est-ce une loi inconnue? Pourquoi les deux chiffres sont-ils si semblables? Pourquoi s'établit-il un équilibre aussi régulier entre le nombre des hommes et le nombre des femmes?

Si nous avons cité cet exemple, c'est uniquement pour démontrer que les phénomènes sociaux sont fixes, soumis à des lois, et que la démographie, qui établit ces lois, est une véritable science. Certes, on ne peut savoir la cause précise pour laquelle finalement les naissances des filles et les naissances des garçons s'équilibrent très exactement. La démographie ne peut en dire la cause, mais elle peut savoir dans quelles conditions et dans quelles limites s'établit cet équilibre. N'est-ce pas suffisant pour donner à la démographie un caractère vraiment scientifique? En effet, le sort de toute science est malheureusement de ne jamais pouvoir révéler le *pourquoi* des choses. Au moins peut-elle en indiquer le *comment*. La science consiste en une série de réponses de plus en plus approchées du pourquoi final, mais qui n'y arrivent jamais. Pour la démographie, science toute nouvelle, mais qui donnera d'ici à peu de temps des résultats

remarquables, il faut se résigner à indiquer les faits avec précision, à en exposer les conditions, et peut-être à en rechercher les causes, mais sans avoir la prétention de les révéler toutes.

Les physiciens, les chimistes, les naturalistes ne sont pas plus heureux que les démographes. Ils constatent des faits, découvrent les lois qui régissent ces faits, mais ne peuvent pas en déterminer la cause dernière. Cette cause leur échappe toujours, au fur et à mesure qu'ils reculent la limite de leurs connaissances.

Ainsi, pour la question qui nous occupe ici, nous pouvons établir, grâce aux statistiques diverses, les lois suivant lesquelles progresse la population en France; mais les causes qui rendent cette progression si lente ne nous sont qu'imparfaitement connues.

III.

Examinons donc tout d'abord comment se peut apprécier l'accroissement en hommes d'une population quelconque et de la population française en particulier.

La méthode la plus simple est la comparaison entre deux recensemens consécutifs. Depuis 1831, il a été procédé à des recensemens périodiques, se répétant tous les cinq ans, et s'étendant à tout le territoire français. On peut ainsi calculer la différence qui existe entre deux de ces recensemens, et savoir quel a été pendant cinq ans l'accroissement réel de la population.

Voici les chiffres des onze derniers recensemens généraux qui ont été faits en France.

RECENSEMENS GÉNÉRAUX DE LA FRANCE.

Années.	Population.	Accroissement absolu en 5 ans.
1831.......	32,569,223	» »
1836.......	33,540,910	971,687
1841.......	34,230,178	689,268
1846.......	35,400,486	1,170,308
1851.......	35,783,170	382,684
1856.......	36,039,364	256,194
1861 (1)....	37,386,313	1,346,949
1866.......	38,067,064	680,751
1872 (2)....	36,102,921	— 1,964,123
1876.......	36,905,788	802,867
1881.......	37,321,186	415,398

(1) Annexion de la Savoie.
(2) Soustraction de l'Alsace-Lorraine.

La différence des deux recensemens de 1831 et de 1881 est de 4,751,963. Voilà le chiffre qui exprime le nombre d'hommes qu'a gagnés définitivement en cinquante ans la nation française. Cela fait un accroissement annuel absolu de 95,039, soit, en chiffres ronds, à peu près cent mille individus par an.

Si nous comparons ces chiffres à ceux que nous fournissent les recensemens des autres pays, nous trouverons qu'il y a une différence extrême entre l'accroissement de la France et celui des nations voisines.

Voici quel a été l'accroissement annuel, pour divers pays, dans l'intervalle de cinq ans (1875 à 1880) (1) :

	Empire d'Allemagne.	États-Unis.	Royaume-Uni. (Angleterre, Écosse et Irlande.)
Accroissement absolu en 5 ans........	2,466,800	5,787,248	1,700,592
Accroissement annuel	493,360	1,155,446	340,118

Comparons ces chiffres à ceux que donne la France, nous trouvons que l'accroissement annuel absolu est pour la France cinq fois plus faible que pour l'Allemagne, et douze fois plus faible que pour les États-Unis.

Ainsi en France, de 1876 à 1881, la population a augmenté de quatre cent mille habitans, tandis qu'en Allemagne, pendant un intervalle de temps identique, de 1875 à 1880, elle a augmenté de deux millions quatre cent mille habitans. Il faudrait donc six Frances pour conserver un accroissement égal à celui d'une seule Allemagne.

Nous pouvons résumer ainsi les données suivantes que nous fournit la statistique :

ACCROISSEMENT ANNUEL.

France (moyenne de 50 ans)..................	95,039
Royaume-Uni (moyenne des 10 dernières années).	340,118
Allemagne (moyenne des 5 dernières années)....	493,360
États-Unis (moyenne des 10 dernières années)...	1,155,446

Mais ce sont là des chiffres bruts; et ils ne représenteraient qu'une

(1) Dans les pays de l'Europe autres que la France, les recensemens quinquennaux se font en 1880, 1885, 1890, etc., tandis qu'en France ils se font une année plus tard, 1881, 1886, 1891, etc. Il y a là une petite anomalie, qui, nous l'espérons, cessera bientôt. En effet, nous croyons savoir que le prochain recensement français aura lieu en 1885, et non en 1886.

vérité incomplète, si on ne les soumettait pas à une analyse minutieuse.

En effet, il ne s'agit pas seulement de connaître l'accroissement absolu, mais surtout l'accroissement relatif, c'est-à-dire celui qui se rapporte au chiffre total de la population existante. Cela se comprend sans peine. Pour un petit pays, l'accroissement absolu peut être peu considérable, alors que l'accroissement relatif est très grand. Ainsi, par exemple, pour le Danemark, l'augmentation absolue a été en dix ans (de 1870 à 1880) de 18,726 habitans par an, c'est-à-dire bien inférieure à l'accroissement de la France, et cependant, toutes proportion gardées, il a été plus considérable qu'en France, car la France est vingt fois plus peuplée que le Danemark, et le croît de la France devrait être aussi grand que celui de vingt Danemarks.

Si nous rapportons l'accroissement annuel au chiffre de la population, nous avons les données suivantes :

ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN POUR 10,000 HABITANS.

France	26
Royaume-Uni.........	101
Allemagne............	115
États-Unis............	260

Cela signifie que 10,000 Français au début de l'année 1882, je suppose, formeront à la fin de l'année une population de 10,026, tandis que 10,000 Américains, pendant la même période, formeront une population de 10,260.

Il me semble qu'en présence de résultats si démonstratifs, il ne faut plus parler de l'aridité, mais de l'éloquence des chiffres. Quelles déclamations, quelles dissertations auront la valeur de ces nombres implacables, qui montrent à quel point est minime l'accroissement annuel de la France?

Mais il faut pénétrer plus profondément dans la question; car l'accroissement de la population en hommes est pour chaque pays soumis à des fluctuations diverses. Il y a d'abord les annexions ou les soustractions de territoires, qui changent, non pas la langue des peuples, mais leur nationalité. Pour nous, hélas! nous avons subi en 1871 une cruelle mutilation qui nous a privés, au moins momentanément, d'un million et demi de loyaux compatriotes. De sorte que les chiffres ci-dessus ne représentent pas l'accroissement normal réel de la France, ce qu'on a justement appelé l'accroissement physiologique, mais seulement l'accroissement total, celui qui résulte des fluctuations de la politique, aussi bien que de l'excédent des naissances sur les décès.

Il faut, en outre, tenir compte des migrations, émigrations ou immigrations, qui modifient, dans des proportions souvent énormes, le chiffre de la population. Les États-Unis reçoivent d'Europe une quantité colossale d'émigrans, que l'Allemagne et l'Irlande leur envoient. Dans les tableaux ci-dessus, indiquant le croît annuel de l'Allemagne, du Royaume-uni et des États-Unis, les différences considérables qui existent entre le croît des Européens et le croît des Américains tiennent à ce que l'émigration des Européens en Amérique augmente le chiffre de la population américaine et diminue d'une quantité égale le chiffre de la population européenne.

Ainsi les chiffres donnés plus haut expriment l'accroissement politique annuel, soit absolu, soit relatif à la population, mais ils n'indiquent pas l'accroissement naturel du pays, c'est-à-dire celui qui est dû à l'excédent des naissances sur les décès.

Étudions maintenant cet excédent des naissances, et comparons ce qu'il est en France à ce qu'il est dans les autres pays. Peut-être pourrons-nous formuler de moins tristes conclusions.

Si l'on dresse l'état des décès et des naissances pour une année entière dans un pays, on trouve que le nombre des naissances l'emporte constamment sur le nombre des décès. Il en est ainsi chez tous les peuples européens sans une seule exception; mais il est des différences considérables, suivant qu'on étudie tel ou tel pays.

Voici quel a été en France l'excédent des naissances sur les décès depuis 1872 :

EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS.

1872......	172,936
1873......	101,776
1874......	172,943
1875......	105,913
1876......	132,608
1877......	142,620
1878......	98,141
1879......	96,647

Donc, depuis huit années, il semble que l'excédent des naissances ait été en diminuant, non pas, il est vrai, d'une manière absolue, mais avec des oscillations, des fluctuations dont la cause nous échappe. Malgré ces oscillations, on découvre une tendance générale à la diminution des naissances, ou plutôt à la diminution progressive de l'excédent des naissances sur les décès.

La moyenne annuelle pour ces huit dernières années est de

128,342. Ce chiffre représente donc d'une manière assez exacte quel est actuellement en France, bon an, mal an, l'excédent des naissances sur les décès.

Comparons ces chiffres à ceux que nous donnent l'empire d'Allemagne et le Royaume-uni, et prenons pour exemple l'année 1879. Nous trouvons pour l'excédent des naissances sur les décès, en 1879 :

Allemagne............	592,098
Royaume-Uni.........	436,780
France...............	96,647

Ces trois chiffres sont bien suffisans pour démontrer que la France augmente quatre ou cinq fois plus lentement que ses deux puissantes voisines, l'Allemagne et l'Angleterre.

Mais l'excédent des naissances n'exprime pas à lui tout seul le croît annuel d'une nation; il faut encore tenir compte des mouvemens sociaux, tels que ceux de l'émigration ou l'immigration. En effet, si l'Allemagne gagne tous les ans six cent mille individus, elle peut en perdre, et elle en perd, un certain nombre par l'émigration. Ceux qui quittent l'Allemagne sans esprit de retour, allant porter leur argent et leur travail dans des nations étrangères, oublient la langue maternelle et sont perdus pour la patrie allemande. Par conséquent, le croît en hommes devient pour l'Allemagne un peu moindre que ne paraît l'indiquer l'excédent considérable des naissances sur les décès. Il en est de même pour le Royaume-uni.

	Émigration.	Immigration et naturalisation.	Différence.
Angleterre (1880)....	228,473	68,316	160,157
Allemagne (1879) (1)..	33,327	5,323	28,004
France (2)..........	2,793	»	»

Ainsi, en compte final, nous trouvons que, dans l'année 1879, le

(1) En 1880, l'émigration allemande a pris de bien plus grandes proportions. On a compté 106,190 émigrans, dont 103,115 pour les États-Unis. En 1881, le chiffre probable des émigrans allemands est de 123,131.

(2) Il y avait en France, en 1876, 34,510 étrangers naturalisés, et 801,754 étrangers non naturalisés. On peut donc, approximativement, en l'absence de tout document statistique précis, évaluer à un chiffre à peu près égal le nombre des Français qui émigrent à l'étranger et le nombre des étrangers qui viennent en France et deviennent Français. Remarquons toutefois que la statistique française est extrêmement défectueuse pour l'appréciation de l'émigration ou de l'immigration. Beaucoup d'émigrans, surtout dans les départemens pyrénéens, quittent la France pour se soustraire au service militaire. Aussi ne sont-ils pas inscrits sur les registres, très incomplets et très insuffisans, de l'émigration française.

croît en hommes a été le suivant pour les trois pays que nous comparons ici.

Allemagne.....	564,094
Royaume-Uni..	276,623
France........	96,647

De quelque manière que se pose la question, elle est résolue toujours de même, et toujours au grand détriment de la nation française.

Nous assistons, — il faut que tous les hommes d'état le sachent, — à un phénomène remarquable et qui est peut-être sans exemple dans l'histoire du monde. Au risque de passer pour paradoxal, je dirai que l'immense développement de l'Amérique aux dépens des nations européennes pèse plus dans les destinées du monde et mérite plus d'intérêt que la destitution d'un sous-préfet ou l'élection d'un conseiller général. Mais nos passions politiques et nos petites querelles locales nous occupent tellement que nous ne voulons pas voir ce qui sera en réalité le grand fait dominant l'histoire du XIX[e] siècle : la création d'un peuple immense, qui dans une cinquantaine d'années, peut-être même au début du siècle à venir, sera en état d'écraser l'Europe, et l'écrasera, par son commerce, son agriculture, son industrie, son armée, qui pourra être formidable, et sa flotte toute-puissante.

Si en effet nous envisageons la progression de la population américaine depuis le commencement du siècle, nous voyons qu'en 1801, d'après la statistique officielle, la population des États-Unis était de 5,305,925. Or elle était pour le même territoire, en 1880, de 50,438,950. Par conséquent, en quatre-vingts ans, la population des États-Unis a décuplé ; de sorte que, si, comme tout le fait supposer, l'augmentation continue dans les mêmes proportions, en l'année 1960, époque que ne verra certainement pas celui qui écrit ces lignes, mais que verront peut-être ses enfans, il y aura 500 millions d'habitans aux États-Unis, c'est-à-dire plus que dans toute l'Europe (1). Dans dix-huit ans, ce qui n'est rien pour une nation, la population des États-Unis sera de 85 millions d'hommes, c'est-à-dire plus considérable que ne le sont la France et l'Allemagne réunies.

(1) Si, depuis 1801, la France avait grandi en proportion moitié moindre, il y aurait actuellement sur le sol français plus de cent millions d'habitans. Malheureusement nous avons fait des guerres et de la politique, dépensé notre sang, notre argent et notre intelligence, à des œuvres stériles, au lieu d'accroître la population française.

Quoique l'excédent des naissances sur les décès ait toujours été très considérable dans l'Amérique du Nord, c'est cependant par l'immigration européenne qu'a pu augmenter dans des proportions aussi formidables la population de l'Amérique. En quinze ans, l'Europe a fourni à l'Amérique environ quatre millions d'hommes, environ 250,000 individus par an, principalement des Irlandais et des Allemands.

Nous n'avons pas à insister sur les dangers que fait courir à la prospérité et à la sécurité de l'Europe cette puissance colossale, grandissant chaque jour. Pour le moment, constatons seulement que ce n'est pas l'émigration française qui augmente la population des États-Unis.

En effet, l'émigration française, soit aux États-Unis, soit dans les autres pays du monde, ne joue qu'un rôle assez peu important, comme le démontrent les chiffres suivans, indiquant le lieu de destination et le nombre des émigrans français :

ÉMIGRATION FRANÇAISE.

	En 1877	De 1864 à 1875
Buenos-Ayres (1)	917	20,792
Algérie	890	»
États-Unis	550	8,794
Espagne	318	3,014
Montevideo	159	6,436
Brésil	127	1,883
Antilles espagnoles	50	814
Chili	52	616
Canada	48	854
Venezuela	46	1,050
Égypte	21	961
Turquie	7	419
Autres pays	481	2,230
Ensemble	3,666	60,245

Mais il faut évidemment déduire de ce chiffre l'émigration qui se fait soit au Canada, soit en Algérie. En effet, dans ces deux pays, les émigrans se trouvent encore en terre française, ou du moins ils peuvent parler leur langue maternelle. Le chiffre total de l'émi-

(1) On remarquera que presque toute l'émigration française est dirigée vers l'Amérique espagnole. Il y a là, en effet, à Buenos-Ayres, à la Plata, au Brésil, une colonie de Basques, qui s'accroît, quoique assez lentement, chaque année. Depuis quelque temps un journal français intitulé : *l'Union française*, se publie à Buenos-Ayres. Il y a là un commencement d'influence, qu'il serait bon de développer, au lieu de faire effort pour diminuer l'émigration.

gration française est donc très voisin du nombre tout à fait minime de trois mille émigrans par an.

Ainsi nous n'avons pas, en France, à prendre souci de l'émigration. Par suite de nos mœurs sédentaires, elle est évidemment réduite à son minimum, et il faut porter son attention vers d'autres phénomènes sociaux dont le rôle est beaucoup plus important. Je veux parler soit de la mortalité, soit de la *natalité* (1).

Voici les chiffres qui expriment la mortalité en France pendant les cinq dernières années :

MORTALITÉ ANNUELLE EN FRANCE.

1875.....	845,062
1876.....	834,074
1877.....	801,954
1878.....	839,176
1879.....	839,882

Ce qui fait par an environ 820,000 décès. Comme la population est de 37 millions d'hommes, il y a en chiffres ronds environ 1 décès par 450 habitans dans une année.

En comparant cette mortalité à celle des autres pays de l'Europe, on trouve qu'il y a :

En Grande-Bretagne.....	1	décès	sur	500	habitans.
En France	1	id.		450	id.
En Allemagne	1	id.		400	id.
En Italie..............	1	id.		340	id.
En Autriche-Hongrie	1	id.		310	id.

Par conséquent, quoique notre situation au point de vue de la mortalité ne soit pas exceptionnellement favorable, elle est cependant supérieure à celle de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche.

Ainsi, si la population de la France ne s'accroît qu'à peine, ce n'est ni une émigration trop nombreuse, ni une mortalité trop forte, qu'on peut incriminer. La seule cause qu'il soit permis d'invoquer, c'est le petit nombre des naissances.

Cette diminution des naissances peut tenir, soit à une diminution des mariages, soit à une diminution du nombre des enfans résultant de chaque mariage.

(1) Ce néologisme doit être conservé; car il est très commode et répond tout à fait au mot mortalité.

Or, toutes les statistiques nous prouvent que c'est par suite du très faible nombre des naissances par mariage que la natalité est si faible en France. En effet, depuis le commencement du siècle, le nombre des mariages n'a pas diminué d'une manière sensible, même si on le compare au chiffre de la population totale. Le tableau suivant en fait foi :

	Mariages pour 1,000 habitans.
1801 à 1810....	7,9
1811 à 1820....	7,92
1821 à 1830....	7,77
1831 à 1840....	7,92
1841 à 1850....	7,94
1851 à 1860....	7,88
1861 à 1869....	7,94

Malheureusement, depuis 1872, il semble que le nombre des mariages diminue assez rapidement, ainsi que l'indiquent les chiffres suivans :

MARIAGES EN FRANCE.

1872....	352,754
1873....	321,238
1874....	303,113
1875....	300,427
1876....	291,393
1877....	278,094
1878....	279,580
1879....	282,776

Quelque regrettable que soit cette diminution des mariages, et quoique chaque recensement constate dans la population française une diminution absolue du nombre des mariages, cependant notre situation générale, au point de vue de la *nuptialité*, n'est guère différente de celles des autres pays, car, pour 1,000 habitans, il y a :

En Prusse et en Russie........	10 mariages.
En Autriche..................	9 id.
En Angleterre et en France....	8 id.

Donc, ce n'est ni par une mortalité trop forte, ni par une nuptialité trop faible, que l'accroissement de la population française est si lent. Nous arrivons ainsi, par l'élimination successive de toutes les causes sociales que l'on peut invoquer, à la cause véritable, peut-

être même la seule cause, qui rend si faible l'accroissement de la population française, c'est-à-dire la diminution des naissances, ou, en se servant du néologisme, maintenant consacré par l'usage, la diminution de la natalité. Certes, ce n'est pas une découverte que nous avons la prétention d'énoncer. Depuis déjà longtemps tous les statisticiens ont établi ce fait, et l'ont rendu incontestable. M. Bertillon, M. Lagneau, M. Legoyt, M. Chervin, et bien d'autres, ont démontré que la seule cause du faible accroissement de la population en France, c'est la diminution de la natalité.

Au risque de multiplier les chiffres et les tableaux, déjà bien nombreux, insérés dans ce travail, je voudrais montrer la proportion, suivant laquelle, depuis le commencement du siècle, ont varié les mariages, les décès et les naissances. On verra, sur le tableau suivant, dû à M. Bertillon, que si la nuptialité a augmenté, si la mortalité a diminué, toutes causes qui tendent à accroître la population, il y a eu, au contraire, depuis 1801, une diminution croissante de la natalité.

Voici quel a été annuellement, pour 1,000 habitans, le nombre des mariages, des décès et des naissances :

Périodes.	Mariages.	Décès.	Naissances.
1801 à 1810	7,89	28,3	32,5
1811 à 1820	7,88	25,95	31,67
1821 à 1830	7,85	25,07	30,9
1831 à 1840	7,96	24,75	28,93
1841 à 1850	7,97	23,27	27,4
1856 à 1865	8,02	23,4	26,7
en 1876	7,09	22,6	26,2
en 1877	7,05	21,6	25,5
en 1878	7,05	22,5	25,23
en 1879	7,05	21,7	25,1

Ces données rendent très évident ce fait que la natalité seule peut être invoquée parmi les causes qui diminuent l'accroissement de la population française.

Si nous prenons maintenant les chiffres bruts, c'est-à-dire le total des naissances françaises depuis un certain nombre d'années, nous trouverons aussi une décroissance graduelle (1).

NAISSANCES EN FRANCE.

1826....	992,266
1866....	1,006,258

(1) Mort-nés non-compris. Le chiffre des mort-nés est d'une fixité remarquable ; il oscille autour du chiffre de 44,000 par an.

1867....	1,007,755
1868....	984,140
1869....	948,526
1870....	943,315
1871....	826,121
1872....	966,000
1873....	946,364
1874....	954,652
1875....	950,975
1876....	966,682
1877....	944,576
1878....	937,317
1879....	936,529

Ainsi, depuis cinquante ans, au lieu d'augmenter, comme cela devrait être si la proportion normale des naissances à la population était maintenue, le nombre des naissances va en diminuant. Non-seulement relativement à la population, mais encore d'une manière absolue, le chiffre le plus faible est celui de l'année la plus récente. De même, le chiffre le plus fort est, à peu de chose près, celui de l'année la plus ancienne. La natalité française, qui était déjà très faible au commencement de ce siècle, va en diminuant tous les jours.

Si au lieu d'examiner en bloc la natalité de la France tout entière, nous examinons chaque département en particulier, nous trouverons que, sauf quatre exceptions (Aveyron, Lozère, Loire-Inférieure, Vienne), la natalité a décru dans chaque département de 1801 à 1876. Pour les Pyrénées-Orientales, la natalité est tombée de 44 à 32 naissances par mille habitans; pour le Rhône, de 36 à 26; pour le Tarn, de 34 à 25; pour l'Indre, de 37 à 27; pour la Creuse, de 33 à 23. En somme, ces chiffres ne font que confirmer ceux que nous donnions précédemment pour l'ensemble de la France; mais il n'en est pas moins douloureux d'observer dans ces détails le triste phénomène que nous avions envisagé tout à l'heure dans sa totalité.

Si nous rapportons le chiffre des naissances à celui de la population, en prenant pour base les naissances de la période 1873 à 1879, et le recensement de 1876, nous constatons qu'il y a eu en France, pendant cette période, à peu près une naissance sur 37 habitans.

Or, dans les autres pays, la proportion est tout à fait différente (1).

Russie............	1	naissance sur	20	habitans.
Allemagne..........	1	id.	25	id.
Autriche-Hongrie ...	1	id.	26	id.
Angleterre.........	1	id.	27	id.

(1) Il est bien évident que les données seraient plus exactes si, au lieu de prendre le rapport des naissances à la population totale, on prenait le rapport à la population apte à avoir des enfans, c'est-à-dire avec les adultes de 16 à 50 ans. Mais il y a déjà dans ce travail tant de chiffres que je ne veux pas le surcharger de nouveaux calculs.

Italie..............	1 naissance	sur	27	habitans.
Pays-Bas...........	1	id.	28	id.
Espagne...........	1	id.	28	id.
Suède..............	1	id.	31	id.
France.............	1	id.	37	id.

Au lieu de dire une naissance sur 25 habitans, on peut calculer combien il y a de naissances sur 1,000 habitans. En opérant ainsi, voici les chiffres qu'on obtient, chiffres qui expriment le nombre moyen des naissances annuelles par 1,000 habitans.

France......	26	naissances pour	1,000 habitans.
Suisse......	30	id.	id.
Danemark...	31	id.	id.
Norwège.....	31	id.	id.
Belgique.....	32	id.	id.
Angleterre...	35	id.	id.
Autriche....	38	id.	id.
Prusse......	38,5	id.	id.
Saxe........	40	id.	id.
Russie......	50	id.	id.

Si, au lieu de rapporter le nombre des naissances au nombre des habitans, on le rapporte aux mariages, on trouvera, comme on pouvait s'y attendre, que le nombre des enfans par mariage est beaucoup moins grand en France que dans tout autre pays, Il est vrai qu'en établissant cette relation, on suppose que toutes les naissances sont des naissances légitimes, et on calcule les naissances naturelles comme étant des naissances légitimes. Mais, dans l'étude d'ensemble qui nous occupe, il me paraît inutile d'entrer dans trop de détails, et je préfère, pour persuader, prendre des chiffres bruts, moins exacts que ceux des statisticiens de profession qui subdivisent à l'infini. Notre but est, en effet, de démontrer un fait, et de le mettre en pleine lumière. C'est aux statisticiens seulement qu'il convient de l'analyser dans toutes ses conditions les plus minutieuses.

Si donc nous supposons que toutes les naissances sont des naissances légitimes, et si nous les rapportons au chiffre des mariages, nous trouvons qu'il y a :

En Allemagne......	5	enfans par mariage.
En Angleterre......	5	id.
En France (1)......	3	id.

(1) Voici les chiffres exacts :

Allemagne...	5,25	enfans par mariage.
Angleterre...	4,79	id.
France......	3,31	id.

Voilà une cruelle disproportion! et la démonstration est irréfutable! De tous les chiffres que nous avons donnés jusqu'ici, il n'en est pas, à mon sens, qui soit plus concluant. Chaque ménage français est une famille peu nombreuse : chaque ménage allemand ou anglais est une famille nombreuse. C'est un fait que l'observation des mœurs de chaque jour peut confirmer. Chez nous, les familles de cinq enfans paraissent déjà exagérées, alors que dans les pays voisins c'est la règle. Quant aux familles qui comptent huit à dix enfans, il est d'usage à présent de les considérer comme extraordinaires, tandis qu'au siècle passé, comme de nos jours encore en Angleterre, ce nombre n'était pas singulier. Si chacun de nous fait appel à ses souvenirs, il trouvera assurément qu'il y a eu dans ses ascendans des familles de dix, quinze, et même vingt enfans.

D'ailleurs, les chiffres de la statistique sont formels. Les familles françaises sont maintenant très peu nombreuses. Si le croît de la France est si lent, c'est uniquement parce que les enfans issus de chaque mariage sont en petit nombre. Voilà la cause, et la cause unique du mal. Voilà le mal lui-même; et c'est à le combattre qu'il faut appliquer tous nos efforts.

Nous disions, au début de cet article, que notre but était surtout de prouver un fait; il me semble que le fait est à présent absolument établi.

Faisons maintenant une hypothèse bien invraisemblable. Supposons que pendant cinquante ans l'Europe ne sera déchirée par aucune guerre, et admettons que les frontières des divers états seront en février 1932, ce qu'elles sont en février 1882. Supposons aussi que, durant cette période, l'accroissement annuel de chaque nation restera, par rapport au nombre d'hommes qui la composent, identique, pendant les cinquante années qui vont suivre, à ce qu'il a été pendant dix ans, par suite, soit des émigrations, soit de l'excédent des naissances sur les décès.

Je ne crains pas de dire que tout Français aimant son pays a le devoir de songer, non pas seulement à la France d'aujourd'hui, mais à la France de demain. Par conséquent, il doit se demander quel sera, dans un avenir rapproché, l'état de sa patrie dans le monde.

Actuellement, en 1882, voici quels sont les millions d'hommes qui constituent chaque nation :

Russie..............	90	millions.
États-Unis..........	52	»
Empire d'Allemagne.	46	»
Autriche-Hongrie....	38	»
France.............	37	»
Grande-Bretagne....	36	»
Italie...............	29	»

Or, en 1932, à supposer que rien ne soit changé dans la vie sociale de ces nations, à supposer que l'accroissement de la population dans chacun de ces pays suive la même marche que depuis vingt ans, voici quels seront les chiffres de la population (1) :

États-Unis............	190	millions d'hommes.
Russie...............	158	»
Empire d'Allemagne...	83	»
Grande-Bretagne.......	63	»
Autriche-Hongrie......	51	»
France...............	44	»
Italie................	44	»

Donc, alors que nous sommes maintenant, pour la population, à peu près sur le même rang que les grandes nations de l'Europe, dans cinquante ans, si rien n'est changé, nous ne serons plus qu'au sixième rang, et à une distance immense des États-Unis, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Et si nous comparons, hélas ! cette Europe du XXe siècle à l'Europe du XVIIIe siècle, quel contraste ! Alors, en effet, la France occupait, par sa population, le premier rang (2).

Empire germanique (Autriche et Prusse)...............	28	millions d'hommes.
France.....................	26	»
Russie.....................	25	»
Angleterre.................	12	»
États-Unis.................	3	»

Si nous résumons ces faits et ces hypothèses dans un tableau d'ensemble, nous pourrons mettre en pleine lumière la comparaison de l'état actuel avec l'état de 1789 et celui de 1932 :

(1) Nous ne pouvons entrer ici dans l'explication très technique des calculs nécessaires pour arriver à ces conclusions. C'est par la même méthode qu'on calcule l'intérêt composé d'une somme P au taux R d'intérêt à la fin d'un nombre N d'années. M. Bertillon pense que ces calculs sont trop hypothétiques pour être introduits dans la science. Certainement ils exigent des hypothèses ; mais elles sont cependant assez légitimes, à mon sens, pour être admises. A ce compte on ne pourrait rien prévoir, et il faudrait se contenter d'enregistrer les faits passés. Or il est bien important, sinon de pénétrer l'avenir, ce qui n'est permis à personne, au moins de faire des suppositions vraisemblables sur l'avenir.

(2) *Note sur la situation faite à la France parmi les grandes puissances*, par M. Levasseur (*Annales de démographie internationale*, 1879, n° 11).

POPULATION EN MILLIONS D'HOMMES.

	1789	1882	1932
France.............	26	37	44
Allemagne (Autriche et Prusse)........	28	84	134
Russie.............	25	90	158
Angleterre..........	12	36	63
États-Unis..........	3	52	190
Australie...........	»	3	20

Que l'on compare le présent au passé, que l'on envisage l'avenir, et que l'on dise s'il n'y a pas, pour la France, dans cette énorme disproportion, un péril imminent : le véritable péril national.

Je ne craindrai pas de me répéter en disant que ces chiffres, au moins pour le passé et le présent, expriment un fait aussi certain que les faits les plus certains de la géométrie ou de la chimie, aussi éloquent que les plus pathétiques péroraisons. Triste certitude et douloureuse éloquence! Mais il faut regarder le péril en face afin de pouvoir le combattre. Il y a des blessés que la vue de leurs plaies épouvante et qui se voilent les yeux quand le chirurgien écarte les linges qui couvraient la blessure. Ayons plus de courage et plus d'héroïsme que ces malheureux. Sachons voir le mal qui nous ronge. Sachons en mesurer l'étendue. Peut-être, après tout, n'est-il pas sans remède.

Non, la société française n'est pas condamnée à décroître. Pour notre part, nous croyons qu'il y a encore assez de vigueur et d'énergie dans notre race pour qu'elle ne doive pas se résigner à succomber devant les Germains, les Slaves et les Anglo-Saxons.

Nous examinerons, dans une prochaine étude, quelles peuvent être les causes de l'infécondité de la France et quels remèdes on peut opposer à ce danger qui la menace.

CHARLES RICHET.

REVUE LITTÉRAIRE

LA SOCIÉTÉ PRÉCIEUSE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

La Jeunesse de Fléchier, par M. l'abbé A. Fabre, 2 vol., Paris, 1882; Didier.

Il arrive encore assez souvent que le véritable intérêt d'un livre, et d'un bon livre même, ne soit pas précisément, — faut-il dire où l'auteur l'a cru mettre? — mais du moins où le titre inviterait à le chercher. C'est un peu le cas, à ce qu'il nous semble, du curieux et consciencieux ouvrage de M. l'abbé Fabre sur *la Jeunesse de Fléchier*. On y cherche d'abord Fléchier, et il y est, et on l'y trouve, mais, insensiblement, cette souriante physionomie du précieux abbé décroît, pour ainsi dire, et recule vers le fond du tableau; ce sont d'autres figures qui viennent l'une après l'autre se montrer au premier plan; on le perd enfin de vue et c'est toute une petite société qui s'anime et qui tire à soi l'attention qu'il faut convenir qu'en effet le seul Fléchier ne suffirait peut-être pas à retenir si longtemps. Aussi bien son sort est-il ici celui de tous les écrivains secondaires. S'ils manquent d'originalité, ce n'est pas tant, comme on le croit d'ordinaire, pour avoir dit ou pensé des choses que l'on aurait dites ou pensées avant eux; il y a plus, puisque c'est eux qui, fréquemment, jettent ce qu'on appelle des idées neuves dans la circulation commune; mais en cela même, traducteurs plutôt qu'inventeurs, leur parole est beaucoup moins l'expression d'une pensée qui leur appartienne en propre que le fidèle écho des opinions qui se sont agitées autour d'eux. Lire

Bossuet, c'est lire Bossuet; mais lire Fléchier, c'est lire ce qu'applaudissait la société précieuse dont il fut l'un des ornemens; tout de même que lire Malherbe, c'est lire Malherbe; mais lire Voiture, c'est comme qui dirait faire visite à l'hôtel de Rambouillet.

Il paraîtra sans doute à quelques-uns que c'est un peu rabaisser Fléchier. Ses agréables *Mémoires sur les Grands jours d'Auvergne* et l'*Oraison funèbre de Turenne* ont mis, en effet, assez haut dans l'histoire de notre littérature la réputation de l'évêque de Nîmes. L'abbé Fabre lui-même, à qui pourtant on ne saurait reprocher de manquer de mesure, parle encore quelque part de Fléchier comme du *rival de Bourdaloue* et *l'émule de Bossuet*. Il est certain qu'au XVIIe siècle, l'*Oraison funèbre de Turenne* a balancé l'*Oraison funèbre de Condé*, comme il est certain que, cent ans plus tard, ce lourd Thomas ne craignait pas de mettre Fléchier en parallèle avec Bossuet. Mais, et sans compter qu'aujourd'hui même cette *Oraison funèbre*, où quiconque parle de Fléchier ne peut pas s'empêcher de revenir, puisque enfin c'est de l'œuvre entière presque le seul morceau qui demeure, ne vaut certainement pas les éloges que l'on continue d'en faire; qu'est-ce après tout, dans le siècle de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, qu'un orateur sacré qui sans doute a possédé toutes les parties extérieures de l'honnête homme et quelques-unes même de l'écrivain, mais rien d'intérieur, et dont le rare talent s'est étalé tout en surface? Fléchier, sa vie durant et presque jusqu'à son dernier jour, est resté l'homme de son éducation première, l'élève de Balzac et de Voiture, l'orateur selon le cœur des précieuses. Est-ce d'ailleurs une raison de le négliger? mais, au contraire, et justement c'est en quoi Fléchier vaut et vaudra toujours la peine, comme Balzac et comme Voiture, d'être étudié de près.

Il règne, en effet, sur le XVIIe siècle plus d'idées fausses qu'on ne pense, et pour cette raison bien simple que ce que nous croyons le mieux connaître, étant ce que nous étudions le moins, est aussi ce que très souvent nous connaissons le plus mal. Mais, dès qu'au lieu de répéter les leçons apprises, et pour se faire une opinion personnelle, on essaie d'y regarder de plus près, on est tout étonné de s'apercevoir que ce sont les hommes qui passent pour avoir représenté dans ce grand siècle toute l'inflexible autorité de la règle qui sont les *irréguliers*, mais les prétendus *irréguliers*, au contraire, et, comme on les a nommés, les victimes de Boileau, qui sont les vrais timides, les vrais serviteurs de l'opinion, les vrais esclaves de la mode. Ce n'est pas du tout ce *fiacre* de Scarron qui est en lutte avec l'esprit de son temps, c'est Molière; et ce n'est pas du tout Racine qui est le favori de la mode, c'est le *tendre* Quinault. Mais entre Charles Perrault, le spirituel auteur des *Contes de fées* ou du *Parallèle des anciens et des modernes*, et l'exact auteur des *Satires* ou de *l'Art poétique*, sachons-le bien, le vrai fauteur de nouveautés, c'est Boileau.

C'est ce qu'avait très bien vu cet ancien procureur-syndic de la commune de Paris, Rœderer, lorsque le premier, vers 1835, il s'avisa de remettre en lumière l'histoire de la société précieuse du xviie siècle. Victor Cousin, qui le suivit, ne réussit qu'à brouiller, dans son livre sur *la Société française au xviie siècle*, ce que, dans ce célèbre *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie*, Rœderer avait si nettement distingué. Le commencement et la fin du xviie siècle se joignent. Si la représentation des *Précieuses ridicules*, en 1659, marque une époque, la représentation de *Phèdre*, en 1677, en marque une autre; et l'insuccès de la tragédie de Racine est positivement la revanche du succès de la comédie de Molière. L'hôtel de Rambouillet renaît pour ainsi dire dans l'hôtel de Bouillon. Marquis et précieuses, qui cabalent maintenant pour Pradon, sont les mêmes qui jadis ont cabalé contre Molière. Et bien loin, comme on le croit d'ordinaire, que la société du *Grand Cyrus* et de la *Clélie* tout entière ait succombé sous les coups de Boileau, l'auteur des *Satires* n'a pas eu sitôt abandonné le champ que la voilà qui se ranime tout entière et reprend son empire momentanément perdu. C'est ce qu'avait montré Rœderer, et c'est ce que Victor Cousin a fait comme s'il n'avait pas vu. Rœderer, à la vérité, dans son *Mémoire*, a décoré du nom flatteur de *société polie* ce que nous désignons du nom moins élogieux de *société précieuse*, et, mêlant un peu plus qu'il n'eût fallu l'histoire des mœurs à l'histoire des lettres, il a voulu voir un retour vers la politesse des manières où nous voyons surtout un retour vers l'affectation du langage et la subtilité des idées. Mais la thèse, dans sa généralité, subsiste, et il est temps d'y revenir si l'on veut se faire une juste idée de l'histoire de la littérature française au xviie siècle.

On n'en trouvera pas souvent une meilleure occasion que celle que nous offre ce livre sur *la Jeunesse de Fléchier*. Si l'on y joint un premier volume où déjà l'abbé Fabre avait étudié la *Correspondance de Fléchier avec Mme Deshoulières et sa fille*, je ne crois pas que nulle part, depuis Victor Cousin, quelqu'un eût assemblé tant de matériaux pour l'histoire de la société précieuse. On pouvait se faire une idée, très aisément, car les documens ne manquaient pas, et l'on en était plutôt accablé, de ce qu'elle avait été de 1630 à 1660. Il était un peu plus laborieux (nul, à notre connaissance, n'en ayant tracé le cadre) mais il était encore facile de retrouver ce qu'elle avait été de 1680 à 1710 ou 1720. Ce que personne pourtant n'avait écrit, c'était son histoire de 1660 à 1680, son histoire secrète, pour ainsi dire; dans ces années glorieuses, où les Molière, les Boileau, les Racine d'une part et, de l'autre, les Pascal, les Bossuet, les Bourdaloue remplissant toute la scène, on ne songe guère d'habitude à regarder plus loin et comme derrière le théâtre; et c'est la substance de cette histoire qu'on ne saurait trop remercier l'abbé Fabre de nous avoir donné.

Fléchier naquit à Pernes en 1632. Si je note en passant que son

père y exerçait « un commerce de détail, » qui paraît avoir été celui de l'épicerie, c'est pour qu'il soit acquis, par un exemple de plus, que, sous l'ancien régime, le défaut de naissance n'empêchait l'accès aux dignités qu'autant qu'il était aggravé du défaut de mérite. La qualité n'était un privilège que s'il s'agissait de faire choix entre deux incapables. On prenait alors le mieux né : nous avons depuis préféré le plus mal élevé. Il fit ses études au collège de Tarascon, entra dans la congrégation des pères de la doctrine chrétienne, professa les humanités à Tarascon, Draguignan, Narbonne, et partout se signala par une rare aptitude aux exercices scolaires. La tradition nous a conservé le souvenir de quelques-unes de ses compositions latines. On y voit figurer l'éloge de l'orange, en prose : *de aureo malo, oratio panegyrica*, et des hendécasyllabes sur la blessure d'un petit chien : *In catellum lapide læsum.* S'il y a quelque pédantisme peut-être se récrier sur le choix de semblables sujets, nous en accepterons très volontiers le reproche. D'Alembert, qui sait tout, nous assure que « le jeune professeur faisait de ces plaisanteries le cas qu'elles méritaient; » mais je crains qu'il ne se trompât. Le jeune professeur, devenu l'éloquent prédicateur, attachera toujours trop d'importance à l'art secondaire de relever par l'ingéniosité du tour et la délicatesse de l'expression ce qui ne vaudrait pas autrement la peine d'être dit, pour que nous ne prêtions pas à notre tour quelque attention à ces bagatelles. Il n'est jamais bon de s'exercer à parler pour ne rien dire, à plus forte raison quand on est doué, comme Fléchier, d'un fâcheux excès de facilité. Lorsqu'il quitta Narbonne, en 1659, pour venir à Paris, il ne faut donc pas douter qu'il fût, dès lors, en possession de quelques-uns de ses plus élégans défauts.

Il eut le malheur de tomber d'abord entre les mains de l'homme le plus propre à les cultiver, un certain sieur de Riche-Source, ou soi-disant tel, qui tenait, rue de la Huchette, académie d'orateurs. Ce n'est pas le lieu de nous espacer sur ce singulier personnage. Il suffit de savoir que Boileau l'a joint à La Serre pour leur décerner à tous deux un brevet de galimatias et de bassesse. Fléchier le suivit trois ans. Je ne relèverai qu'une seule des leçons qu'il en reçut, c'est que, dans la chaire comme au barreau, si « les pensées doivent être *faciles* en raison des simples auditeurs, elles doivent être *brillantes* en récompense, afin de les *surprendre agréablement* par leur nouveauté et leurs ornemens. » C'est à peu près la définition que Mlle de Scudéry donnait de l'air galant, « qui met le je ne sais quoi qui plaît aux choses les moins capables de plaire et qui mêle dans *les entretiens les plus communs* un charme secret qui satisfait et qui divertit. » Mais Riche-Source est plus clair, au moins, que cette pauvre Sapho. Le principal attrait de l'Académie des orateurs, c'était qu'à de certains jours on s'y réunissait, pour s'entrelire des discours sur toute sorte de sujets. Les uns étaient de ces espèces comme on en proposait à Rome dans les écoles des rhé-

teurs : « Vaut-il mieux inhumer le cadavre d'un criminel, ou l'exposer, pour l'exemple, sur les grands chemins? » et encore : « Une femme doit-elle préférer la vie de son père à celle de son mari? » Les autres étaient d'un tour plus galant, comme celui-ci : « Les passions des femmes sont-elles plus violentes, ou si ce sont celles des hommes? » et comme celui-là : « Lequel est le plus propre pour gagner l'estime des dames, du savant, du cavalier, ou du galant homme? » Nous avons les amplifications de Fléchier. Et c'était pourtant le temps où, dans la chaire des Minimes de la place Royale, chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques, enfin dans la chapelle du Louvre, Bossuet commençait à prêcher! Les admirables sermons *sur la Mort* ou *sur l'Ambition* sont peut-être de l'année même où Fléchier disputait dans son Académie : « Si la gloire d'un auteur célèbre est plus grande que celle d'un parfait orateur. » On voit assez où son penchant l'inclinait. Les sociétés qu'il fréquentait n'étaient assurément pas pour le remettre dans le bon chemin.

C'était Conrart, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, le Théodamas du *Grand Cyrus*, cet homme qui écrivait si « juste, » si « poliment, » et d'une manière enfin « si peu commune. » C'était Chapelain, l'auteur de *la Pucelle*, qu'on travaille à réhabiliter, je ne sais trop pourquoi, depuis quelques années, et dont il est de mode maintenant de louer la solidité critique. Comme s'il ne suffisait pas pour le juger de la seule préface de sa *Pucelle*, à l'endroit par exemple où il parle du sens allégorique, « par lequel la poésie est faite l'un des principaux instrumens de l'architectonique; » et comme si la vaste étendue de son érudition n'allait pas droit à prouver que le proverbe est fait pour lui :

Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant!

C'était Pellisson encore, mais Pellisson d'avant la Bastille, bel esprit et poète, le Phaon du *Cyrus*, l'Herminius de la *Clélie*, le secrétaire des *Samedis* de Mlle de Scudéry. C'était enfin M. de Montausier, beaucoup plus capable, — et la remarque en appartient à Victor Cousin lui-même, — d'écrire le sonnet d'Oronte que de le trouver bon à mettre au cabinet, l'un des habitués aussi du *Samedi*, mais qui surtout, à cette date de 1659, représentait la pure tradition de l'hôtel de Rambouillet.

Il ne manquait plus à l'éducation précieuse de Fléchier que cette dernière main que les femmes y pouvaient seules mettre. L'abbé Fabre, à ce propos, s'est demandé si, peut-être, en s'arrêtant à de certains détails, il n'allait pas porter une légère atteinte à la réputation d'un prélat justement respecté. Mais il a bien fait de passer outre à ces scrupules. Ceux-là seuls, en effet, s'étonneront du langage de Fléchier, ou s'aviseront de l'incriminer, qui ne se rappelleraient pas ce que Julie d'An-

gennes opposa de longue résistance aux soins de Montausier, ou qui ne connaîtraient pas le reproche que Saint-Évremond adressait aux précieuses : « d'avoir ôté à l'amour ce qu'il a de plus naturel à force de vouloir l'épurer. »

Lorsque Fléchier débarqua de sa province, en 1659, la société de l'hôtel de Rambouillet n'était plus, depuis dix ou douze ans déjà, qu'une ombre d'elle-même. Le mariage de Mlle de Rambouillet, d'abord, en 1645; les troubles de la fronde ensuite; l'éloignement ou la mort de quelques habitués, dont Balzac et Voiture; les infirmités enfin et la vieillesse de la marquise avaient dépeuplé ces « cabinets » fameux, où toute une génération de grands seigneurs et de beaux esprits avait jadis « révéré la vertu sous le nom de l'incomparable Arthénice. » Mlle de Scudéry, cette illustre fille, comme on l'appelait au XVIIe siècle, avait hérité ce qui survivait encore des familiers du célèbre hôtel. Elle était alors dans tout l'éclat de sa réputation, et ses interminables romans dans le fort de leur vogue. Une tradition veut que son libraire, Augustin Courbé, n'ait pas tiré du *Cyrus* et de la *Clélie* moins de 100,000 écus; une autre tradition qu'ils aient eu cet honneur, insigne pour le temps, d'être traduits non-seulement en anglais ou en italien, mais encore jusqu'en arabe. S'il est donc permis de croire, puisque l'on paraît y tenir, que Molière, en donnant cette année-là même ses *Précieuses ridicules*, n'a pas voulu viser l'hôtel Rambouillet, il est plus difficile d'admettre, avec Victor Cousin, qu'il n'ait pas songé davantage à Mlle de Scudéry. Le nom de Cathos a tout l'air d'avoir quelque signification, et celui de Madelon en a certainement une, et elle est directe, et Madeleine de Scudéry s'y fût difficilement méprise. La vérité, c'est que *les Précieuses ridicules* atteignirent toutes les précieuses, de Paris ou de la province, les *illustres* comme les *ridicules*, à fond et indistinctement. Ceux qui, sans aller jusqu'à prétendre que, dans le modeste salon de Mlle de Scudéry « le naturel et la simplicité étaient absolument de rigueur, » veulent toutefois distinguer la féconde romancière d'avec on ne sait quelles fausses précieuses, ne font pas assez d'attention, ici, que si décidément ils avaient raison, il faudrait donc que Molière, et Boileau depuis Molière, eussent eu tort dans la lutte qu'ils soutinrent. Car enfin peut-on raisonnablement enseigner que l'auteur des *Satires* ait écrit pour ramener le bon goût dans Clermont-Ferrand? ou Molière, pour corriger à Montpellier les usages de la conversation? Mais ce que l'on peut dire, c'est que ni les coups de Molière, ni les coups de Boileau ne furent mortels à ceux qu'ils touchèrent, ni surtout n'opérèrent dans l'opinion publique la soudaine révolution que l'on prétend. Fléchier, tout seul, au besoin, nous en apporterait la preuve. Ce n'est guère qu'au lendemain du succès des *Précieuses ridicules* qu'il prend pied à Paris; il vient de rompre, sans scandale, avec la

congrégation dont il faisait partie; ses ressources sont modestes et son crédit est nul; ambitieux avec cela : cependant ce n'est pas du côté de Molière qu'il se tourne, et de la cour, mais au contraire du côté des précieuses, et comme les premières amitiés qu'il noue sont avec les Conrart et les Chapelain, la première société qu'il fréquente, c'est la société de Mlle de Scudéry. Remarquez qu'il est habile homme, je veux dire de ceux qui savent connaître d'où vient le vent, et le prendre.

C'est là, chez Mlle de Scudéry, qu'il se lia particulièrement avec deux aimables personnes, toutes les deux jeunes encore, toutes les deux belles, toutes les deux savantes, Mlle de la Vigne et Mlle Dupré, la première plus enjouée, la seconde plus grave, l'une et l'autre également mêlées désormais à l'histoire du futur prélat.

Mlle Dupré, nièce propre du célèbre Desmarets de Saint-Sorlin, l'auteur de la comédie des *Visionnaires*, « faisait profession ouverte de sciences, de lettres, de vers, de romans et de toutes les choses qui servent d'entretien ordinaire à celles qui sont précieuses. » Elle était fort des amis du savant Huet. On trouve quelques lettres d'elles dans la *Correspondance* de Bussy-Rabutin. Son étude particulière était la philosophie, la philosophie de Descartes, qu'elle n'avait peut-être pas approfondie très avant, mais en revanche qu'elle devait jeter souvent dans la conversation, puisque dans le cercle de ses amis on l'appelait *la Cartésienne*. Il va sans dire qu'elle faisait des vers. Enfin, elle avait d'une vraie précieuse non-seulement l'horreur du mariage, mais encore, en dépit de l'air et du ton galant, le dédain de l'amour, et elle se faisait gloire d'être « incapable de tendresse. » Elle s'occupait aussi d'élections académiques, et si ce n'est pas elle qui fit celle de Fléchier, en 1672, au lendemain de *l'Oraison funèbre de Mme de Montausier*, elle lui procura du moins la voix de Bussy-Rabutin, ou plutôt elle la lui aurait procurée si Bussy n'avait pas été retenu dans son exil de Bourgogne pour cause, comme l'on sait, d'intempérance de langue et de fâcheuses distractions de plume.

Il ne sera pas inutile d'observer que les mêmes influences qui concoururent en 1672 à faire entrer Fléchier à l'Académie sont celles que douze ans plus tard Boileau rencontrera liguées contre sa candidature. C'est que c'est Boileau qui, par droit de succession légitime, prend, en ce moment même, le rôle que Molière, mourant en 1673, va laisser inoccupé. Molière, en effet, malgré *les Précieuses ridicules* et malgré *les Femmes savantes*, pour ne pas rappeler mille autres traits qu'il a lancés entre temps contre les précieuses, a si peu gagné la partie qu'il faut que Boileau la joue de nouveau, et l'opinion publique les suit de si loin, et d'un pas si lent, que Boileau de nouveau la perdra.

Mlle de La Vigne, fille de Michel de La Vigne, doyen de la Faculté de Paris et médecin de Louis XIV, est un peu plus connue que Mlle Dupré.

L'abbé Fabre n'en a pas moins trouvé dans ces fameux *Manuscrits de Conrart*, d'où l'on a déjà tiré tant de choses, et quelques-unes que l'on eût mieux fait d'y laisser, de quoi raviver heureusement cette physionomie de précieuse. Celle-ci est surtout illustre pour avoir échangé force *énigmes* avec l'abbé Cotin. La recommandation est mauvaise auprès de la postérité. Je n'imagine pas que les madrigaux de Fléchier *sur les yeux d'Iris malades* et *sur les yeux d'Iris guéris* en soient une meilleure. On a recherché, peut-être avec indiscrétion, et en tout cas sans utilité pour l'histoire, ce qu'avaient été les relations de Mlle de La Vigne avec Fléchier, et, d'une scrupuleuse enquête, on a cru pouvoir conclure qu'elles étaient demeurées dans « la région idéale des désespoirs convenus et des sentimens arrangés. » C'est bien dit, et c'est, je crois, la pure vérité. Mais ce qu'il paraîtra plus malaisé d'admettre, c'est que ce commerce de madrigaux et d'énigmes n'ait été de la part de Fléchier qu'un galant badinage, au sens littéraire du mot, et dont il aurait lui-même été le premier à sourire. C'est très sérieusement, au contraire, que toute cette société précieuse travaille à ces futilités. Nul n'ignore, et Fléchier moins qu'un autre, que c'est un moyen de se mettre en réputation, de s'assurer des amis, de se concilier des protectrices, et par conséquent de se pousser dans le monde.

Il nous reste à dire quelques mots d'une autre amie de Fléchier, la plus célèbre après Mlle de Scudéry, c'est Mme Deshoulières. Mme Deshoulières, beaucoup plus jeune que Mlle de Scudéry, d'une trentaine d'années environ, paraît avoir recueilli, vers 1660 ou 1665 à peu près, l'héritage du *Samedi* de l'illustre précieuse. « Elle fut en liaison, nous apprend-on, avec les plus beaux génies de son siècle, MM. Corneille, Pellisson, Benserade, Conrart, Perrault, Charpentier, Fléchier, Mascaron, Quinault, Ménage ; etc., les ducs de La Rochefoucauld, de Montausier, de Nevers et de Saint-Aignan. etc. » Ce sont exactement, comme on voit, les débris de l'hôtel de Rambouillet et des habitués de Mlle de Scudéry. Le panégyriste a sans doute oublié Pradon. Voilà l'omission réparée. Mais on voit aussi que, si l'on voulait dresser une liste générale des ennemis de Racine et de Boileau, c'est à peine s'il faudrait peut-être effacer un ou deux noms dans cette énumération. Si le biographe de Fléchier ne s'est pas trompé, c'est surtout ce salon de Mme Deshoulières que Fléchier aurait fréquenté. Ce qui du moins est certain, c'est que la *Correspondance de Fléchier avec Mlle Deshoulières* (1), sous son enveloppe précieuse, comme de juste, laisse transparaître parfois une confiance de Fléchier plus intime et plus solide en elle qu'en aucune de ses autres amies. On peut s'étonner là-dessus que Sainte-Beuve, qui, de bonne

(1) Le livre de l'abbé Fabre est bien intitulé : *Correspondance avec Madame*, etc. mais ce sont en réalité les lettres à Mlle Deshoulières qu'il contient.

heure, et ici même, dès 1839, avait très nettement signalé l'existence « de toute une école poétique pour laquelle, à certains égards essentiels, le siècle de Louis XIV n'aurait pas existé, » ne soit plus revenu depuis lors sur cette indication si juste, et n'ait pas autrement défendu la vérité des faits contre les téméraires généralisations de Cousin. Il fallait prononcer un nom qu'il n'a pas assez haut prononcé, le nom de Voltaire, car c'est bien Voltaire qui reprit contre les Lamotte, les Fontenelle, les Moncrif, le combat de Molière et de l'auteur des *Satires*. Voltaire n'a jamais parlé de l'hôtel de Rambouillet que pour en médire, et il avait tort, parce qu'il faut rendre autant que possible justice à tout le monde, et que l'on doit beaucoup à l'hôtel de Rambouillet; mais il a eu certes raison d'attaquer cette préciosité renaissante dont il s'est glissé trop de traces jusque dans la comédie de Marivaux et, — l'oserai-je dire? — jusque dans l'*Esprit des lois*. C'est un de ses titres de gloire, et sur lequel peut-être on n'a pas assez insisté.

Faut-il maintenant revenir à Fléchier ? Ce sera pour montrer évidemment que, si sa réputation n'est pas précisément usurpée, du moins a-t-elle été singulièrement surfaite. On ne lit plus ses livres d'histoire : *la Vie du cardinal Commendon* ou l'*Histoire de Théodose le Grand;* je les passerai donc sous silence. On ne lit pas beaucoup non plus le recueil de ses *Sermons :* il pourrait y avoir toutefois à y étudier les premiers modèles de l'éloquence de Massillon. Est-il besoin d'ajouter que Massillon a de beaucoup dépassé son maître et tiré d'un original médiocre des copies qui sont des chefs-d'œuvre ? Restent donc les *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, les *Oraisons funèbres*, et enfin la *Correspondance*.

On a trop loué les *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne;* non pas que Sainte-Beuve et M. Taine, dans le même temps, n'en aient, Sainte-Beuve, plus obliquement, selon sa manière, et M. Taine, plus franchement, relevé tous les défauts; mais Sainte-Beuve a tempéré sa critique d'une indulgence qu'il n'a pas accordée toujours à de beaucoup plus grands que Fléchier, et M. Taine, pour vouloir envelopper presque toute la littérature du XVIIe siècle dans le jugement qu'il portait sur Fléchier, ne l'a pas prononcé, selon nous, tout à fait assez sévère. Le fait est que, s'il y a moins d'emphase, il n'est pas une page de ces *Mémoires* où il n'y ait presque autant de mauvais goût que dans une lettre de Balzac. On n'a jamais plus abusé de l'esprit que dans ce sujet où c'était déjà manquer de tact que de ne pas sentir qu'il fallait ne pas avoir d'esprit. Cependant l'intérêt historique soutiendra la réputation du livre. Il est en effet des plus curieux que nous ayons sur la vie de province au XVIIe siècle. Et comme les défauts de Fléchier ne l'empêchent pas d'être un fin et judicieux observateur des mœurs, c'est assez que le tableau soit vrai pour qu'on ne soit pas près de cesser de le consulter.

Le malheur de Fléchier, comme aussi bien de tous ceux qui songent

moins à traiter leur sujet, quel qu'il soit, qu'à faire montre d'eux-mêmes, c'est que son observation glisse à la surface des choses et qu'il en demeure toujours, selon la forte expression de Bossuet, « au lieu où se mesurent les périodes. » Là est la vraie faiblesse de ses oraisons funèbres. Il y en a jusqu'à trois qui conservent encore aujourd'hui quelque réputation : l'*Oraison funèbre de Mme de Montausier* d'abord, l'*Oraison funèbre de Turenne* ensuite, et enfin l'*Oraison funèbre de M. de Lamoignon*. Celle de Turenne, comme on le sait, est la plus vantée. C'est un des beaux morceaux de rhétorique, incontestablement, qu'il y ait dans la langue française. On n'y trouve pas trop de ces détails comme il y en a dans l'*Oraison funèbre de Mme d'Aiguillon* : « Les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de sa charité (1) ; » ou comme dans l'*Oraison funèbre de M. de Lamoignon* : « Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience ; » ou comme dans l'*Oraison funèbre de Mme de Montausier* ; « Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire... et ils règnent d'autant plus fortement dans les cœurs qu'ils ne règnent pas encore dans leurs états. » Mais, après tout, ce sont là des vétilles et quelques antithèses de ce goût dans l'*Oraison funèbre de Turenne* ne suffiraient pas pour en déprécier la valeur. Voltaire pensait, avec une apparence de raison, que le style de Balzac n'était pas inconvenant au genre de l'oraison funèbre. Mais deux choses manquent à Fléchier. Et tout d'abord, le grand art de caractériser. Est-ce Turenne qu'il loue ? Ce serait aussi bien Vauban, ce serait aussi bien Catinat, ce serait aussi bien tout autre capitaine, comme il le dit lui-même, « dont la valeur serait éclairée et conduite par la probité et par la prudence. » En second lieu : la puissance de généraliser. Il est incapable de tirer de son discours une leçon pour ses auditeurs ; de leur montrer, parvenus à leur développement, dans un Turenne ou dans un Condé, ces qualités ou ces défauts dont nous avons tous, en tant qu'hommes, les commencemens en nous ; de les renvoyer enfin plus instruits d'eux-mêmes et de l'humanité. Il n'y a de Turenne dans cette oraison funèbre que le nom, les titres et les exploits ; l'homme en est absent ; et si l'on en retire par la pensée ces exploits, ces titres et ce nom, comme de plus la pensée fait défaut, il ne demeure enfin que le souvenir d'une exquise volupté de l'oreille. C'est peu de chose.

Comme sans doute on nous aura trouvé dur pour les *Oraisons funèbres*, nous laisserons le soin aux contemporains eux-mêmes de Fléchier d'apprécier sa *Correspondance*. « Il répandait sa rhétorique jusque dans ses plus simples billets, disait spirituellement le docte Huet, l'un des amis de sa jeunesse, et les discours qu'il tenait dans son domestique

(1) C'est-à-dire qu'ayant armé un vaisseau pour la conversion de la Chine, et ce vaisseau ayant fait naufrage, elle en arma un second.

étaient des enthymèmes, des chries et des apostrophes. » C'est ce qu'a redit le père de La Rue : « L'amour de la politesse et de la justesse du style l'avait saisi dès ses premières études. Il ne sortait rien de sa plume ou de sa bouche, même en conversation, qui ne fût ou qui ne parût travaillé. Ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art. Les beaux-arts ayant été sa première occupation, principalement la poésie, il s'était fait une habitude et presque une nécessité de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence. » L'abbé Fabre, dans l'*Étude* qu'il a mise en tête des *Lettres à Mme Deshoulières*, cite ces jugemens, dont il appelle. N'oublie-t-il pas un peu qu'il nous a lui-même montré Mlle Deshoulières faisant reproche à Fléchier « de mettre trop d'esprit » dans ses lettres? Accordons-lui cependant qu'on ne saurait juger tout à fait des lettres affectueuses de la vieillesse de Fléchier comme des lettres galantes de sa jeunesse. On n'écrit pas à soixante ans comme à trente, et quand on est évêque, après avoir passé par les charges de cour, comme quand on n'était encore qu'un mince abbé, d'hier arrivé de sa province, payant de fadeurs et de petits vers le bon accueil de Mlle de La Vigne et de Mlle Dupré.

Quelqu'un dira peut-être qu'il n'importait pas de maltraiter Fléchier et qu'on pouvait, en vérité, lui passer le stérile honneur d'être élogieusement nommé dans les histoires de la littérature, puisque après tout, combien sont-ils qui le lisent, mais surtout combien qui l'imitent? On conviendra toutefois, si l'on y réfléchit, qu'il importe beaucoup à l'exacte histoire de la littérature du XVIIe siècle que l'on ne commette pas de certaines confusions. Or on prend encore aujourd'hui trop souvent l'*Oraison funèbre de Turenne* pour un exemplaire accompli de l'éloquence de la chaire au temps de Louis XIV; et vraiment c'est à peu près comme si l'on prenait *Astrate*, ou *Tamerlan*, pour le chef-d'œuvre de la tragédie classique, au lieu de *Britannicus* ou de *Bajazet*. Mais ce sont là les chefs-d'œuvre de l'esprit précieux, non pas de l'esprit classique, et ce n'est pas la même chose. Les classiques sont de l'école de la nature et de l'antiquité, les précieux sont de l'école du monde et de la mode : les deux écoles sont très diverses, et l'on admire communément dans l'une ce que l'on proscrit et condamne dans l'autre. Les ennemis de Racine reprochaient à son Pyrrhus de n'être pas un galant selon la formule du *Cyrus* et de la *Clélie;* mais Boileau lui reprochait au contraire d'en avoir fait justement ce qu'il appelait « un héros à la Scudéry. » Pareillement, ce que les admirateurs de Fléchier ne se lassaient pas de louer en lui, c'était ces faux brillans que Bossuet faisait profession de mépriser, et ce qu'ils ne pouvaient pas parvenir à goûter de Bossuet, c'était au contraire la superbe familiarité de son éloquence. La rhétorique soutenue de Fléchier ravissait d'aise Mlle de Scudéry, mais elle eût certainement ennuyé Pascal.

Ajouterai-je que, si l'on se place une fois à ce point de vue pour de là jeter un coup d'œil sur l'histoire de notre littérature, il me semble que l'on apercevra plus clairement ce que signifient les querelles d'écoles dont elle est remplie? C'est qu'il y a de tout temps en France deux tendances qui se combattent et qui ne réussissent à se concilier que dans les très grands écrivains. Au-dessous d'eux, les uns sont *gaulois*, les autres sont *précieux*. L'esprit gaulois, c'est un esprit d'indiscipline dont la pente naturelle, pour aller tout de suite aux extrêmes, est vers le cynisme et la grossièreté. Il s'étale impudemment dans certaines parties ignobles du roman de Rabelais. Son plus grand crime est d'avoir inspiré *la Pucelle* de Voltaire. L'esprit précieux, c'est un esprit de mesure et de politesse qui dégénère trop vite en un esprit d'étroitesse et d'affectation. Son inoubliable ridicule, c'est de s'être attaqué, dans le temps même de l'hôtel de Rambouillet, jusqu'aux syllabes des mots. Il se joue assez agréablement dans les madrigaux de Voiture et dans la prose de Fléchier. L'esprit précieux n'a consisté souvent que dans les raffinemens tout extérieurs de la politesse mondaine : l'esprit gaulois s'est plus d'une fois réduit à n'être que le manque d'éducation. Le véritable esprit français, tel que nos vraiment grands écrivains l'ont su représenter, s'est efforcé d'accommoder ensemble les justes libertés de l'esprit gaulois et les justes scrupules de l'esprit précieux.

Au surplus, grâce à cet instinct de *sociabilité* caractéristique de la société française, grâce à l'importance qu'a prise de bonne heure chez nous la vie de cour et de salon, grâce au rôle enfin dont les femmes ont su s'emparer, — de telle sorte que, depuis le salon de M[me] de Rambouillet jusqu'au salon de M[me] Récamier, l'histoire de la littérature pourrait se faire par l'histoire des salons, — l'esprit précieux a de bonne heure triomphé de l'esprit gaulois. C'est pourquoi les révolutions littéraires qui se sont faites souvent ailleurs, en Angleterre, par exemple, au nom de la règle contre la licence, se sont faites le plus souvent chez nous au nom de la liberté contre la règle. Mais il ne faudrait pas croire pour cela qu'en attaquant les excès de la préciosité, ce soit au profit de la grossièreté gauloise que l'on ait combattu. Molière, Boileau, Voltaire (je m'en tiens à ces trois noms parce qu'il me faudrait, pour en introduire d'autres, faire déborder le sujet du cadre où j'ai tâché de le contenir) n'ont pas moins vigoureusement combattu les *turlupins*, comme disait Molière, que les précieuses elles-mêmes. Et ils sont admirables, parmi tant d'autres qualités, et sauf quelques défaillances, pour l'aisance extraordinaire avec laquelle ils ont su maintenir ce difficile équilibre entre deux tendances également fortes, parce qu'elles sont également intimes à l'esprit national.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Puisque le parlement a pris congé pour un mois, puisque les représentans de la France, sénateurs et députés, sont dispersés dans les provinces, ils pourraient bien, les uns et les autres, profiter de ces loisirs de printemps pour s'éclairer et s'instruire, pour étudier un phénomène d'un intérêt à la fois piquant et sérieux. Les uns et les autres, sénateurs et députés, les députés bien plus encore que les sénateurs, devraient se demander comment il se fait que leur départ soit d'habitude le signal d'une sorte d'apaisement, qu'il laisse tout le monde tranquille, et que leur retour, au contraire, réveille les inquiétudes, les incertitudes, les impatiences.

C'est un fait avéré, plus d'une fois constaté, à peu près invariable : avec les vacances des chambres on se sent soulagé provisoirement, on a du repos pour quelques mois ou pour quelques semaines; avec les sessions, telles qu'elles se passent depuis quelques années, on se sent moins rassuré, on éprouve toujours une vague impression de malaise. En un mot, on craint la rentrée des chambres et les longues sessions plus qu'on ne les désire. L'opinion, sur ce point, se montre assez souvent sceptique et fatiguée. Comment cela se fait-il? Ce n'est pas sans doute que dans le fond le pays ait le dégoût du régime parlementaire et qu'il soit disposé à revenir aux carrières, à se laisser ramener aux régimes d'absolutisme qu'il a connus, dont il a fait la dure expérience, dont il expie encore les fautes et les excès. Le pays tient sûrement aux institutions libres; il aime les débats des assemblées, il met son plaisir et son intérêt dans les discussions où il voit ses affaires traitées sérieusement. Il n'est pas découragé de la liberté, il a des faiblesses pour l'éloquence, quand il y en a, et s'il éprouve un indéfinissable malaise au spectacle de certaines de nos sessions, ce n'est pas la faute

du régime parlementaire; c'est la faute de ceux qui faussent et dénaturent ce régime, qui en font un moyen de petites brigues et de manèges, un instrument de domination vulgaire et d'agitation stérile, qui ne peuvent se trouver quelques jours réunis sans créer aussitôt cette situation agaçante où l'on est réduit chaque matin à se dire: Que va-t-il encore arriver? quelle institution va être mise en doute? à quoi s'attaquera-t-on? à quelles propositions nouvelles aura-t-on affaire aujourd'hui? — C'est la faute de ceux qui se figurent que le régime parlementaire consiste à tout bouleverser et qui, en bouleversant tout, ne trouvent rien de mieux que de mettre au compte du pays leurs fantaisies et leurs passions. On se paie de cette banalité et on la répète. C'est le pays, dit-on un jour, qui a demandé la revision de la constitution; c'est le pays qui demande qu'on touche à tout, qu'on détruise le concordat, qu'on désorganise la magistrature, qu'on rachète les chemins de fer, qu'on chasse les croyances religieuses des écoles, qu'on remanie incessamment les lois militaires. Le plus souvent le pays n'a rien demandé; il ne demande que le repos, la paix protectrice du travail, et s'il paraît quelquefois déçu, s'il préfère encore au tapage inutile de sessions sans profit la tranquillité des vacances, c'est qu'il ne voit ni la réalisation de ses vœux, ni la satisfaction de ses besoins dans cette vaine agitation de législateurs qui ne mettent dans leurs œuvres que des passions de parti, des manies de destruction, et la stérilité d'esprits médiocres.

Les républicains, qui dominent depuis quelques années, qui dirigent tout bien plus que le gouvernement lui-même, n'y prennent pas garde: ils se perdent lentement dans l'opinion par l'âpreté jalouse de l'esprit de parti et par la médiocrité. Ah! sans doute, il est commode et doux de se laisser aller aux jouissances du règne, d'accaparer les avantages du pouvoir, de se dire qu'on est enfin arrivé à disposer de la France, qu'on est le pays, qu'on parle pour lui et qu'il doit être content d'être si bien représenté et gouverné. Tous les partis ont eu de ces succès trompeurs; ils en ont tous abusé et ils en ont tous péri. Les maîtres du jour ne se défendent pas de ces infatuations, de ces passions exclusives. Ils tiennent à leur domination, qu'ils prétendent exercer sans partage. Ils surveillent d'un regard soupçonneux le gouvernement qui pourrait avoir des oublis et se montrer trop libéral dans la distribution des fonctions, dans le choix des serviteurs publics. On n'a pas oublié le terrible orage que M. Gambetta a soulevé dans son passage au pouvoir pour avoir appelé M. le général de Miribel au poste de chef d'état-major, et quelques autres hommes de talent à des fonctions supérieures. M. Gambetta, pour cette fois, avait compté sans son parti, qui lui aurait peut-être pardonné de tout désorganiser, qui ne lui a pas pardonné de froisser ses passions exclusives. Hier encore, pas plus tard qu'hier, c'était le même orage à propos d'un des plus intrépides offi-

ciers de l'armée, M. le général Du Barail, celui que le vieux Changarnier appelait un jour, en pleine assemblée nationale, le « vaillant entraîneur d'escadrons. » Chose étrange! on aurait osé donner un commandement de cavalerie à un des plus brillans officiers de cavalerie de l'armée française, et, à en croire les notes officieuses, M. le ministre de la guerre se croirait, ni plus ni moins, obligé de s'excuser d'avoir eu une telle pensée. Admettre des hommes capables, sérieux, éprouvés, à servir l'état, c'est presque trahir la république, et comme la république n'a pas brillé jusqu'ici par les talens qu'elle a formés ou qu'elle a reçus en héritage du passé, il s'ensuit qu'elle court souvent le risque d'être singulièrement servie ou représentée. Ces républicains exclusifs d'aujourd'hui ont d'ailleurs une supériorité sur les républicains d'autrefois. Ils ont le sens pratique. Ils ne dédaignent pas les parties solides du pouvoir. Ils ont là vocation des emplois, grands ou petits, et des droits sur le budget. Ils savent très bien se servir des ressources de l'état, sans craindre de multiplier les dépenses publiques, parfois sans doute pour des intérêts sérieux, souvent aussi pour des intérêts d'un ordre assez subalterne, tout local ou tout personnel. C'est un moyen d'assurer leur domination. Les députés eux-mêmes ne négligent pas de s'occuper de leurs propres affaires, et, n'en doutez pas, cette question de l'augmentation du traitement parlementaire, qui a suivi de si près le vote du voyage gratuit sur les chemins de fer, cette question n'est pas tombée dans l'oubli, elle reparaîtra. Il faut une liste civile digne des représentans de la nation! Or ces dépenses nouvelles qu'on inscrit avec tant de légèreté ou tant d'âpreté au budget, c'est la France qui les paie en définitive, et il reste à savoir si c'est là aussi une de ces choses urgentes que le pays demande.

Quoi donc! direz-vous, quand on a la majorité, la « suprématie du nombre, » comme disait l'autre jour M. le ministre de l'intérieur, quand on a le pouvoir, est-ce qu'on ne dispose pas souverainement de tout? Est-ce qu'on n'a pas le droit d'exclure ses adversaires et de donner satisfaction à ses amis, de se servir des armes de gouvernement pour réaliser ses idées dans les écoles comme partout, de distribuer des chemins de fer aux arrondissemens républicains, de réserver les secours de l'état, ainsi que le proposait M. Paul Bert, aux églises des communes bien pensantes? Soit; les maîtres du jour qui se livrent à ces singulières inspirations ne s'aperçoivent pas seulement que par leurs passions ou leurs calculs de parti, par leurs abus d'autorité dans un intérêt de domination, par quelques-uns de leurs actes, ils dépassent souvent tout ce qu'ont fait des gouvernemens qui n'ont jamais été considérés comme scrupuleux. Ils se permettent ce que ne se sont pas permis les gouvernemens les plus personnels, les plus décriés, et, au bout du compte, en abusant de tout, ils ne fondent rien, ils n'arrivent qu'à préparer leur propre déconsidération. Ils provoquent eux-mêmes

le scepticisme du pays désabusé d'une si étrange politique; mais ce qu'il y a de plus terrible, ce qui est bien fait pour achever de déconcerter l'opinion, c'est que tout cela n'est pas compensé par une certaine hardiesse d'idées, par une certaine vigueur dans le maniement des affaires publiques. Malheureusement jusqu'ici, au contraire, tout est assez décousu, passablement médiocre, et les entreprises prétendues réformatrices finissent par des propositions confuses ou par des expédiens vulgaires qui ne peuvent certes point passer pour les œuvres d'une sérieuse et forte politique.

On parle toujours de réformes, c'est le mot d'ordre invariable des ministères et de la chambre. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'on touche à tout, on met en suspicion les institutions et les lois, on soulève les questions les plus graves, les plus délicates, et en définitive on ne réforme rien. Que le parlement, aidé par le gouvernement et au besoin même par le conseil d'état, se fût proposé de modifier certaines parties de la législation française, de notre organisation judiciaire, administrative ou militaire, qu'il eût étudié ces problèmes toujours difficiles avec maturité, et qu'il eût présenté ensuite au pays des projets sagement conçus, rien n'eût été plus légitime et plus naturel sans doute. C'était une œuvre digne d'être entreprise, qui dans tous les cas ne pouvait être accomplie qu'avec beaucoup de temps et de réflexion, qui devait avant tout s'inspirer des intérêts permanens de la France. La première condition eût été de partir de cette idée que tout ce qui existe aujourd'hui dans notre pays date à peu près de la révolution française et qu'il s'agit après tout de réformer, d'améliorer, non de détruire capricieusement.

Ce n'est pas là précisément, il faut l'avouer, le procédé de travail parlementaire en honneur pour le moment. On veut réformer l'enseignement, et l'unique obsession des réformateurs est de bannir les influences religieuses des écoles : c'est une victoire de secte dénaturant ou compromettant un progrès désirable, destinée dans tous les cas à provoquer des résistances qui commencent à se manifester, qui peuvent aller en grandissant. On veut réformer l'organisation judiciaire, on tourne depuis longtemps autour du problème, et au fond la seule préoccupation fixe est d'en venir à supprimer l'inamovibilité de la magistrature. Sur tout le reste on se montrerait facile, on se prêterait à des transactions. La suppression de l'inamovibilité, c'est là l'essentiel, et à la rigueur la commission qui prépare un projet s'en tiendrait, si on le voulait, à ce point unique. On ne voit pas que c'est tout ce qu'il y a de plus puéril ou de plus redoutable. Si ce n'est qu'une suspension imaginée pour arriver à déposséder ce qui reste d'anciens magistrats, ce n'est qu'un indigne expédient. Si la suppression est décrétée en principe, on oublie que c'est justement dans un état démocratique, livré aux oscillations passionnées de l'opinion, que l'indépen-

dance des juges a besoin d'être garantie par l'inamovibilité. Voilà le progrès tel qu'on l'entend. Le nouveau ministère, lui aussi, a tenu à se montrer réformateur; il y a mis de la bonne volonté, il a voulu tout au moins avoir l'air de faire quelque chose et il s'est hâté de présenter deux bouts de loi, deux articles sur des détails de l'organisation municipale. Un de ces articles rend aux villes et aux cantons le droit de nommer leurs maires. Nous le voulons bien, — à la condition qu'un ministère républicain repentant ne vienne pas redemander avant peu ce droit de nomination que le gouvernement vient d'abandonner. L'autre article supprime pour les conseils municipaux l'obligation de consulter « les plus imposés » dans certaines circonstances, sur certaines questions d'emprunts et d'impôts extraordinaires. C'est une tradition vieille de soixante ans qui n'avait certes rien que d'équitable et de simple. Vainement M. Bocher, dans un substantiel et lumineux discours, a démontré devant le sénat ce qu'il y avait de juste, d'utile dans ce concours des « plus imposés; » il paraît que ce n'était pas démocratique, conforme à la doctrine de la « suprématie du nombre; » M. le ministre de l'intérieur l'a du moins assuré, et le gouvernement a eu sa loi, il a eu ses deux bouts de loi. Que signifient cependant ces réformes? Quel intérêt y avait-il à les voter avec précipitation? Remarquez qu'il y a un projet de réorganisation municipale déjà préparé. Où était la nécessité de détacher deux articles partiels, deux dispositions qui ne peuvent avoir tout leur sens que dans l'ensemble d'une loi? C'est malheureusement le procédé en usage aujourd'hui. On fait tout d'une façon décousue. On a voté, il y a quelque temps, le rétablissement de la mairie centrale de Lyon. Demain, puisque le conseil municipal le désire, on votera sans doute le rétablissement de la mairie centrale de Paris. Hier on supprimait l'adjonction des « plus imposés » dans les délibérations municipales en même temps qu'on rendait aux villes le droit de nommer leurs maires, et c'est ainsi, un sénateur, M. Poriquet, l'a dit justement, c'est ainsi qu'on finit par « avoir des lois faites de pièces et de morceaux, sans cohésion, sans unité, sans esprit de suite et d'ensemble. » Franchement il faut avoir de la bonne volonté et de l'imagination ou beaucoup de complaisance pour voir dans tout cela des réformes, des merveilles de progrès à célébrer par des discours et des circulaires.

La vie européenne offre bien des phénomènes extraordinaires de tout genre, et un des plus extraordinaires, un des plus curieux de ces phénomènes est certainement ce qui se passe en Russie, dans ce vaste empire où, sous une apparente immobilité, tout est agitation et lutte. S'il y a une puissance embarrassée, obscurément travaillée, c'est bien cette Russie qui se débat depuis quelques années entre des ardeurs d'ambition nationale dont elle a de la peine à se défendre et des troubles intérieurs qui la paralysent, entre ses rêves de panslavisme et

les sinistres réalités par lesquelles elle se sent à chaque instant ressaisie.

Ce drame intérieur de révolution et de meurtre, qui a déjà été marqué par la mort d'un tsar et qui a paru à demi suspendu au début du nouveau règne, va-t-il reprendre son cours sanglant? Les incidens tragiques recommencent du moins, la lutte semble se raviver plus que jamais entre les révolutionnaires et le gouvernement. Il n'y a que quelques jours, un procès engagé contre des nihilistes de Saint-Pétersbourg s'est dénoué par dix condamnations à mort. Le tsar a fait grâce de la vie à neuf des condamnés, et l'intervention de M. Victor Hugo n'a même pas été étrangère, dit-on, à cette atténuation de peine. La sentence n'a été exécutée que pour un seul des condamnés, un officier de l'armée, Soukhanof, qui a été fusillé à Cronstadt. L'exécution n'était pas encore accomplie que, déjà, à l'autre extrémité de l'empire, un nouveau meurtre avait éclaté comme pour relever le défi, comme pour répondre à la fusillade de Cronstadt. Le procureur-général près le tribunal militaire de Kief, le général Strelnikof, avait été envoyé à Odessa pour hâter l'instruction d'un autre procès nihiliste; à peine arrivé, il a été assassiné en plein jour sur une promenade d'Odessa, et ce n'est pas sans difficulté que les assassins ont pu être arrêtés. Les conspirateurs restent visiblement à l'œuvre. Ils se laissent prendre quelquefois, mais ceux qui sont pris ne révèlent rien sur l'organisation nihiliste, et ils ont aussitôt des remplaçans prêts à poursuivre l'exécution des complots. Ces étranges et sombres sectaires ne reculent devant aucune extrémité, ils l'ont bien prouvé, et à chaque instant on a la preuve de l'habileté avec laquelle ils préparent leurs moyens de destruction. La crainte d'attentats toujours possibles contre le souverain lui-même domine tout, obsède les esprits; elle tient Alexandre III enfermé à Gatchina, dans une solitude impénétrable; elle l'empêche de paraître à des fêtes auxquelles les tsars ne manquaient jamais, et c'est sous l'impression de cette crainte perpétuelle qu'on a hésité jusqu'ici à fixer la date du couronnement à Moscou. A voir cette recrudescence révolutionnaire, et à voir aussi les moyens de répression que le ministre de l'intérieur, le comte Ignatief, cherche à s'assurer par une organisation nouvelle de la police, on comprend que la lutte n'est pas près de finir; on distingue tout ce qu'il y a de violent dans une situation où l'on essaie vainement quelquefois de faire diversion aux troubles intérieurs en flattant les passions nationales, en tournant les imaginations russes vers les rêves d'un panslavisme conquérant.

Le moment est passé et il n'est pas revenu pour cette politique panslaviste qui peut bien tenter l'esprit du jeune empereur Alexandre III, qui est sûrement caressée par le ministre de l'intérieur, le général Ignatief, mais qui ne pourrait pas être avouée aujourd'hui sans péril.

Il n'y a que des soldats d'avant-garde comme le général Skobelef qui puissent lever ce drapeau au risque de s'engager à contre-temps. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'en est pas là, il laisse au héros de Geok-Tépé la responsabilité de ses discours. Alexandre III, s'inspirant sans doute d'un intérêt conservateur, semble bien plutôt préoccupé de renouer des relations intimes avec ses deux puissans voisins d'Allemagne et d'Autriche. Il le montrait dernièrement encore par le témoignage de déférente cordialité qu'il envoyait au vieil empereur Guillaume à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et par la mission qu'il a donnée à son frère, le grand-duc Wladimir, à Vienne, par ce voyage dont l'intention, sans être ostensible et avouée, n'est pas moins apparente. S'il fallait une preuve de plus des dispositions présentes du cabinet de Saint-Pétersbourg, cette preuve serait dans le choix que le tsar a fait de M. de Giers pour le ministère des affaires étrangères au moment où le prince Gortchakof, vaincu par l'âge, quitte définitivement la scène publique, en gardant comme un dernier honneur, comme un souvenir ce titre de chancelier qu'il a si longtemps porté. Depuis quelques années, il est vrai, le vieux chancelier ne dirigeait plus activement les affaires étrangères; il s'efface complètement aujourd'hui, et avec lui c'est toute une époque qui disparaît. Les Russes mettent quelque orgueil à rappeler que depuis trois quarts de siècle l'empire n'a eu que deux ministres des affaires étrangères, le comte Nesselrode et le prince Gortchakof. Il est certain, sans remonter jusqu'à M. de Nesselrode, le fidèle et modeste ministre de deux règnes, que le prince Gortchakof aura eu un rôle brillant et qu'il garde une place éminente dans l'histoire de cette diplomatie russe qu'il a représentée et dirigée pendant vingt-cinq ans.

C'était un personnage de vieille éducation diplomatique, aimable dans ses rapports, habile à saisir les circonstances, mettant du bel esprit, de la grâce, de l'adresse, de la fierté au service d'une politique traditionnelle. Ministre encore peu connu à Stuttgart au moment de la guerre de Crimée, bientôt mêlé aux grandes négociations européennes, appelé à la paix par Alexandre II à recueillir la succession du comte Nesselrode, le prince Gortchakof n'a cessé depuis de conduire avec un succès croissant les affaires de son pays. Il a été ce que l'impératrice Catherine aurait appelé un des « cochers de l'Europe. » C'est lui qui, au lendemain de la guerre de 1856, avait trouvé le mot: « La Russie se recueille! » Et dans ce recueillement qui n'était pas de l'inaction, il savait déjà ce qu'il voulait. Il n'avait d'autre pensée que de préparer patiemment la revanche de la Russie, s'étudiant à profiter des événemens, tenant tête à l'orage pendant l'insurrection de Pologne, sachant au besoin faire payer sa neutralité ou une semi-alliance dans les conflits qui se succédaient. Il mettait un art plein de dextérité et de hardiesse à donner une forme diplomatique aux ambi-

tions nationales, à relever l'autorité de la Russie en Orient comme dans l'Occident jusqu'au jour où, sans combat, à la faveur du grand conflit de la France et de l'Allemagne, il réussissait enfin à obtenir d'une conférence européenne réunie à Londres, de l'Angleterre elle-même, contrainte et forcée, la radiation de ce qu'il y avait de plus blessant pour la Russie dans le traité de Paris. C'était le prix d'une politique persévérante et souple qui, pendant la guerre de 1870-1871, payait la France de paroles aimables, de témoignages de sympathie assez platoniques, en aidant l'Allemagne d'une connivence réelle, en la préservant de l'intervention des autres puissances qui auraient pu être nos alliées. La neutralité russe avait été un bouclier pour l'Allemagne dans sa guerre d'invasion et de démembrement contre la France. L'Allemagne, de son côté, s'acquittait envers le cabinet de Saint-Pétersbourg à la conférence de Londres; elle s'acquittait même encore plus tard en couvrant à son tour de sa neutralité la guerre nouvelle que la Russie préparait contre la Turquie pour achever d'effacer ce qui restait des transactions de 1856. Qui a gagné, qui a perdu à cet échange de connivences, de services intéressés, dont le résultat a été le bouleversement de l'état du monde à l'occident comme à l'orient? Le prince Gortchakof se flattait d'avoir fait les affaires de la Russie; il les avait peut-être compliquées. Il avait hâté le moment où l'Allemagne et la Russie pouvaient se trouver en présence, en contact d'ambitions, et cet antagonisme des deux empires est devenu plus sensible par la rivalité personnelle des deux chanceliers à dater d'une certaine heure, surtout au congrès de Berlin. Ce congrès, réuni sous l'autorité désormais prépondérante de M. de Bismarck, est la dernière circonstance où le prince Gortchakof ait paru avec quelque éclat, et si ce n'était plus le congrès de Paris, où le représentant du tsar paraissait en vaincu, l'œuvre de diplomatie décrétée à Berlin a laissé par le fait entre la Russie et l'Allemagne des questions de prépondérance bien autrement redoutables que toutes celles qui pouvaient exister en 1856.

Aujourd'hui, le choix du successeur du prince Gortschakof pouvait certes être une difficulté. Si le nouveau ministre des affaires étrangères eût été, comme l'a dit un instant, le général Ignatief, l'auteur du projet de traité de San-Stefano, il est bien clair que cela eût ressemblé à une victoire du panslavisme qui pouvait replacer avant peu la Russie en face de l'Autriche et par suite de l'Allemagne. Ce n'était pas tout à fait la politique du général Skobelef, si l'on veut, c'était un acheminement vers cette politique. En choisissant M. de Giers, qui est depuis longtemps attaché à la chancellerie des affaires étrangères, qui est un esprit modéré, l'empereur Alexandre III a voulu évidemment écarter des perspectives trop dangereuses. Il est resté dans l'ordre d'idées où il paraît être aujourd'hui en cherchant à se rapprocher de l'Autriche et de l'Allemagne. Il a eu l'intention de plaire, tout au moins

de ne pas trop effaroucher à Vienne et à Berlin. C'est, pour le moment, la preuve que la Russie, au lieu d'être disposée à se jeter dans les aventures panslavistes pour échapper à ses difficultés intérieures, sent le besoin de s'épargner à elle-même, d'épargner à ses voisins de nouveaux conflits, — et la paix du Nord assurée pour quelque temps, c'est la paix de l'Europe. On n'en demande pas davantage.

Il y a des crises partout, au midi comme au nord, et bien loin de la Russie, à l'autre extrémité du continent, l'Espagne pour sa part ne laisse pas d'être depuis quelques jours dans une situation singulièrement compliquée ; elle n'en est pas aux insurrections révolutionnaires ou aux séditions militaires, elle est pour l'instant dans une phase d'émotions et d'embarras assez graves. Il en est au-delà des Pyrénées comme dans tous les pays. Tant que la politique reste circonscrite dans un parlement, entre des partis, entre des rivaux de pouvoir, elle ne crée qu'une agitation superficielle, plus bruyante que profonde ; dès que par ses œuvres elle touche aux conditions positives et pratiques de la vie universelle, aux habitudes, aux intérêts, à la bourse, le danger devient plus grand parce qu'alors c'est la masse qui se sent atteinte, qui entre en mouvement, et c'est là précisément ce qui arrive au-delà des Pyrénées. Le ministère libéral ou « fusionniste » qui existe depuis plus d'un an déjà à Madrid et qui réunit des hommes comme M. Sagasta, le général Martinez Campos, le marquis de la Vega y Armijo, M. Camacho, M. Alonso Martinez, ce ministère n'a pas éprouvé de difficultés bien sérieuses, tant qu'il n'a eu qu'à se défendre contre une opposition de partis ou à discuter des questions plus ou moins abstraites de politique. Il s'est fait une majorité, il l'a gardée jusqu'ici ; tout se réduisait à des interpellations, à des débats souvent assez vifs, suivis invariablement d'un vote favorable. Depuis quelques semaines, la question a changé de face et s'est étrangement compliquée ; l'agitation est dans le pays, dans les masses elles-mêmes, et la cause réelle de cette crise est la politique financière et économique que le cabinet a voulu inaugurer.

Le déficit est un mal qui existe depuis longtemps en Espagne, mais ce déficit lui-même tient à des raisons très multiples et il n'est que le signe d'une situation où les incohérences, les désordres se sont accumulés à la suite de révolutions sans nombre. Le ministère de M. Canovas del Castillo s'était déjà occupé activement de la réorganisation des finances ; il avait courageusement mis la main à l'œuvre, il n'a pas pu aller jusqu'au bout. Le nouveau ministre des finances, M. Camacho, pour l'honneur du cabinet libéral dont il est membre, a voulu remédier au mal, en prenant pour ainsi dire la situation corps à corps, sans craindre de soulever bien des problèmes à la fois. Il a commencé par un règlement de la dette devenu absolument nécessaire pour rétablir le crédit espagnol. Malheureuse-

ment pour rétablir le crédit d'un pays comme pour faire disparaître le déficit dansle budget, il n'y a qu'une manière connue, c'est de demander de l'argent aux contribuables. M. Camacho a donc entrepris d'augmenter les revenus de l'état en remaniant un certain nombre de contributions, l'impôt territorial, l'impôt sur l'industrie, le régime des octrois dans les villes. Le cabinet de Madrid ne s'en est pas tenu là : il a voulu réaliser en même temps quelques innovations de politique commerciale. Il a négocié avec la France un traité de commerce que nos chambres ont récemment approuvé, qui n'a certes rien d'excessif et qui dans tous les cas ne peut que profiter aux vins espagnols. Une fois dans cette voie, le ministère s'est proposé des réductions progressives de tarifs, et il a particulièrement l'intention de mettre plus de libéralisme dans les relations commerciales de la métropole avec les colonies. C'est un des points de la politique que l'on veut appliquer à l'île de Cuba. Tout cela constitue un ensemble de mesures économiques et fiscales qui n'ont certes par elles-mêmes rien d'extraordinaire, mais dont l'application, souvent assez malheureuse, est devenue justement la cause de toutes les difficultés, de toutes les agitations.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'exécution des projets ou des mesures du ministre des finances a rencontré partout une résistance passionnée, un peu imprévue par la forme et les développemens qu'elle a pris. Dans une foule de villes, à Valladolid, à Zamora, à Séville, à Saragosse, à Santander, dans la Galice et les Asturies comme à Valence, aussi bien qu'à Madrid, les contribuables se sont, comme on dit, mis en grève. Ils ont fermé leurs magasins et refusé de payer. Ils ont laissé saisir leurs meubles, leurs fonds de commerce. Des syndicats se sont formés pour organiser et soutenir la résistance. Bref, l'insurrection passive contre le fisc est devenue bientôt assez générale; mais la partie de l'Espagne où elle s'est le plus fortement concentrée, où elle n'a pas tardé à prendre un caractère singulièrement grave, c'est la Catalogne, la province la plus industrielle, la plus populeuse, la plus remuante de la péninsule. Ici l'agitation a été assez menaçante un instant pour motiver l'intervention militaire dans un des faubourgs de Barcelone. En réalité, cependant le mouvement n'a pas trop cessé d'être pacifique; il s'est manifesté pendant quelques jours par la suspension du travail des fabriques, par la désertion des ouvriers, par les promenades dans les rues, par la clôture inévitable des magasins. Barcelone s'est trouvée pendant plus d'une semaine au pouvoir d'une multitude de manifestans que le commandant de la province, le général Blanco, a eu la prudence de ne pas traiter trop militairement. Chose curieuse! jusqu'ici il y a eu toujours une division tranchée, un antagonisme violent entre les patrons et les ouvriers. Les patrons, les chefs d'industrie ont été généralement favorables à la restauration et peuvent passer pour conservateurs; les ouvriers sont restés révolution-

naires, partisans de la république fédérale. Cette fois ouvriers et patrons se sont trouvés alliés dans le mouvement de résistance; les uns et les autres ont envoyé des délégués à Madrid pour plaider leur cause auprès du gouvernement, auprès des membres du parlement. Les Catalans se plaignent sans doute des impôts, comme leurs compatriotes des autres provinces; ils se plaignent peut-être plus passionnément encore du traité franco-espagnol et des projets de réductions de tarifs, qu'ils considèrent comme un coup mortel pour l'industrie de la Catalogne, accoutumée jusqu'ici à avoir le monopole du commerce avec les colonies. Les Catalans se trompent, ils sont les dupes des habitudes protectionnistes à l'abri desquelles leur province a depuis longtemps vécu; mais ce sentiment, justifié ou non, n'a pas moins suffi pour provoquer une agitation qui a pu être un péril, qui a causé une vive impression à Madrid, au moment où l'on discutait dans le parlement les projets de M. Camacho et où l'on se préparait à discuter le traité de commerce avec la France.

Que pouvait faire le gouvernement? Il est certain que le ministre des finances a été l'objet de violentes attaques, qu'il a pu paraître un instant ébranlé ou peu soutenu, et il est également certain que, si le cabinet avait sacrifié M. Camacho, il serait tombé immédiatement tout entier. Le président du conseil, M. Sagasta, a vigoureusement tenu tête à l'orage, et, loin d'abandonner son collègue, il a pris hardiment pour le cabinet la responsabilité du programme du ministre des finances; il a même exposé ce programme avec un certain éclat d'éloquence, avec une singulière hauteur de vues politiques. M. Sagasta avait pour lui l'instinct universel d'ordre, qui n'a pas tardé à s'effrayer des menaces de sédition, et les libéraux plus avancés qui ont craint, en attaquant le ministère, de préparer le retour des conservateurs au pouvoir. Il a aussi en sa faveur une partie de l'Espagne qui ne voit pas du même œil que la Catalogne le traité de commerce avec la France, qui est au contraire intéressée à ce traité. C'est la force du gouvernement dans ces confusions nouvelles. Le ministère réussira-t-il à surmonter jusqu'au bout les difficultés qui l'entourent? La crise reste assurément toujours assez grave; elle peut prêter à une guerre dangereuse contre les ministres. Il est cependant douteux que le cabinet soit sérieusement menacé avant qu'on en ait fini avec une agitation qui est restée jusqu'ici assez pacifique, qui s'est arrêtée devant la fermeté du gouvernement, mais qui pourrait prendre un autre caractère plus dangereux pour l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le groupe de la haute banque a continué pendant la première quinzaine d'avril ses achats de fonds publics, et c'est à cette circonstance que doit être attribuée l'activité relative qui n'a cessé de régner sur ce marché spécial, alors que les transactions restaient fort limitées sur les valeurs industrielles et sur les titres des établissemens de crédit. Le public toutefois ne paraît pas disposé à accepter sans discussion les prix que les banquiers veulent lui imposer; aussi la hausse s'est-elle arrêtée après quelques jours, bien qu'aucun fait politique ou économique de quelque importance ne se soit produit, au dedans ou au dehors, qui puisse décourager la spéculation. Le mouvement rétrograde, d'ailleurs peu accentué, qui a fait reperdre depuis trois jours une partie de l'avance obtenue après la liquidation, n'a donc vraisemblablement d'autre cause que l'hésitation des capitalistes à s'engager dans les fonds publics au niveau actuel. Cette hésitation devant peu à peu disparaître si les cours sont solidement maintenus, on peut croire à une reprise de la hausse avant un bien long délai. Pendant quelque temps encore, quoique l'argent soit déjà un peu moins aisé à Londres et à Paris, les taux des reports se maintiendront relativement bas, et les haussiers auront toutes facilités pour proroger leurs engagemens.

La retraite définitive du prince Gortchakof et son remplacement au ministère des affaires étrangères par M. de Giers ont produit une excellente impression en Allemagne, en Autriche et en Angleterre. On a vu dans le choix du nouveau ministre un symptôme pacifique. Les fonds russes, qui avaient sensiblement baissé depuis l'incident Skobelef, se sont aussitôt relevés à Berlin et à Londres. Par contre, la question égyptienne est revenue au premier plan et cause de vives préoccupations au-delà du détroit. Les consolidés ont fléchi sur la nouvelle que des complications étaient à redouter au Caire et que le nouveau régime menaçait d'aboutir promptement à une véritable anarchie. Il est, d'autre part, à noter que les porteurs de titres de la dette égyptienne ne se sont pas émus autant que paraîtrait le comporter la situation; car l'obligation unifiée s'est maintenue entre 355 et 360. On considère sans doute que le pis qui pourrait survenir serait une intervention armée sur les bords du Nil, et qu'un tel événement n'aurait assurément pas pour résultat de compromettre la solidité des garanties dont a été entouré le service de la dette.

L'action de la Banque s'est relevée au-dessus de 5,000 francs. Les bénéfices hebdomadaires restent très élevés et la diminution du portefeuille paraît arrivée à son terme. Aussi n'est-il plus question, pour quelque temps au moins, d'un abaissement nouveau du taux de l'escompte.

L'assemblée générale du Crédit foncier, tenue le 4 avril, a voté toutes les propositions du conseil d'administration, fixé le dividende de 1881 à 50 francs, et décidé qu'il serait prélevé sur les réserves disponibles une somme de 39 millions, qui sera employée à libérer les actions à concurrence de 150 francs, en sorte que, le mois prochain, ces titres se négocieront libérés, non plus de 250, mais de 400 francs. La situation du Crédit foncier est assurément très prospère aujourd'hui, mais on ne peut s'empêcher de songer que cette prospérité est due en grande partie aux bénéfices énormes procurés par la liquidation du portefeuille de valeurs égyptiennes et par la vente à des cours inespérés de titres de la compagnie de Suez. Ce qui avait failli perdre le Crédit foncier a fait sa fortune actuelle. Ces bénéfices exceptionnels ne pourront plus alimenter à l'avenir les dividendes. Or le rapport lu à l'assemblée constate en termes formels que, malgré l'accroissement très notable des prêts hypothécaires en 1881, les opérations relatives à ces prêts n'ont fourni que 6 à 7 millions aux 16 millions de bénéfices permettant de répartir 50 francs par action, tandis que les opérations relatives aux prêts communaux n'ont donné aucun bénéfice en 1881. Ajoutons que le Crédit foncier ne place que très difficilement ses obligations avec ou sans lots.

Parmi les autres sociétés de crédit, la Banque de Paris est la seule qui ait repris faveur. Quelques achats l'ont fait remonter de 1,200 à 1,230. La Société générale, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, la Banque franco-égyptienne ont été complètement délaissés. Quant aux banques qui s'étaient constituées ou réorganisées à l'époque de la grande fièvre de spéculation dans l'unique intention de faire des émissions, elles sont l'objet d'une défaveur croissante et voient les cours de leurs titres s'effondrer avec une effrayante rapidité. Le Crédit général français est à 560, le Crédit de France et le Crédit de Paris à 490, la Banque romaine à 440. La crise a enlevé toute raison d'être à la plupart des établissemens de ce groupe; le public le comprend et s'éloigne; les malheureux actionnaires, cruellement désillusionnés par la disparition complète du mirage des primes, cherchent en vain à se débarrasser de leurs titres.

Les valeurs industrielles ont été bien tenues cette quinzaine; le Suez a dépassé 2,600; le Gaz et l'Omnibus trouvent des acheteurs toutes les fois que les cours sont ramenés à 1,500 et 1,600. Les valeurs ottomanes ont été constamment en faveur; la spéculation qui les pousse est de bonne qualité et paraît avoir commencé un mouvement à long terme.

Les actions de l'Union générale n'ont plus de cours. Mais une réunion

des créanciers de la faillite a eu lieu il y a peu de jours et a ramené l'attention sur cette société, qui avait inspiré pendant quelque temps de si brillantes espérances. Que reste-t-il aujourd'hui de cette immense fortune? Le rapport du syndic l'expose froidement dans une conclusion dont la sécheresse est singulièrement éloquente : un actif de 112 millions et un passif de 247 millions. Le déficit est de 135 millions.

En ce qui concerne l'émission des actions nouvelles, le syndic estime que l'opération a été effectuée dans des conditions qui en assurent la validité. Mais comme il n'espère pas obtenir plus du cinquième ou du quart des 100 millions dus à la société par la coulisse de Paris et de Lyon du fait de cette émission, il compte appeler 250 francs sur chacune des actions anciennes.

C'est une grande chance que l'Union n'ait pas entraîné dans sa ruine les sociétés diverses qu'elle avait créées à l'étranger. On a conçu pendant quelque temps les craintes les plus sérieuses sur la plus importante de ces créations, la Banque des pays autrichiens; mais ces appréhensions n'étaient pas fondées. L'établissement autrichien n'avait pas eu le temps de commettre de grandes fautes; il s'était surtout abstenu de jouer sur ses propres titres. Bien lui en a pris; aujourd'hui il dispose de ressources considérables et d'une réalisation facile, et se trouve engagé dans des entreprises dont la plupart ont été heureusement conçues et donnent de belles promesses. L'affaire des Chemins serbes, entre autres, a été immédiatement réorganisée par un syndicat dans lequel la Banque des pays autrichiens a la bonne fortune de se trouver associée avec un établissement comme le Comptoir d'escompte. La Société minière et métallurgique des alpes autrichiennes paraît également avoir désormais son existence assurée grâce à l'appui qu'a pu lui donner la Banque des pays autrichiens. Ce qui manque à celle-ci, privée de la tutelle naturelle de l'Union générale, c'est un conseil d'administration capable de constituer une force morale à côté de la force matérielle que donne un capital intact de 100 millions de francs, renforcé d'une réserve de 15 millions. La Banque des pays autrichiens reste isolée en Autriche et dans le monde financier européen; il faut qu'elle se crée des alliances si elle ne veut voir frappées de stérilité les ressources considérables dont la disposition lui est assurée.

Les administrateurs de la Banque des pays hongrois, autre création de l'Union, n'ont pas encore fait connaître quelle influence la crise avait eue sur le sort de cette société. Mais l'établissement hongrois était resté plus éloigné que l'établissement autrichien de la sphère d'action de l'Union générale, et il faut espérer que la prochaine assemblée générale révélera une situation, sinon brillante, au moins intacte.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1882

Livraison du 1er Mars.

Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — VI. — L'Expédition de Moravie. — La Querelle des deux maréchaux, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. . . . 5
Les Origines du christianisme, d'après les travaux de M. Renan, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 40
La Question des chemins de fer en 1882, par M. Charles LAVOLLÉE. . . . 77
Jacques Donné, par M. Jean MARCEL. 108
L'Héritage de Darius. — II. — Les Mécontens, par M. le vice-amiral Jurien de la GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 135
Van Dyck, sa vie et son œuvre, d'après les travaux récens, par M. George LAFENESTRE 173
Une Princesse allemande au XVIIe siècle. — L'Électrice Sophie de Hanovre, par M. Arvède BARINE. 203
Les Juifs allemands et leurs Ennemis, par M. G. VALBERT 214
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226
Le Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mars.

Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — VII. — Paix de Breslau. — La Défection de Frédéric, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française 241
La Pastorale dans Théocrite. — I. — Les Idées et les Formes bucoliques, par M. Jules GIRARD, de l'Institut de France. 284

La Guerre maritime et les Ports militaires de la France, par M. le contre-amiral AUBE 314
A travers les États-Unis. — Notes et Impressions. — II. — Baltimore, Washington et Yorktown, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 347
La Maison de la demoiselle, première partie, par M. G. DE PUTLITZ . . . 385
A Propos de *la Religieuse* de Schubert et de Diderot, par M. H. BLAZE DE BURY 421
Revue littéraire. — La Chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France, par M. F. BRUNETIÈRE 444
Revue dramatique. — Comédie-Française, *Barberine*. — Odéon, *Mon Fils*, par M. Louis GANDERAX. 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Avril.

La Marquise, première partie, par M. Albert DELPIT. 481
Émile Littré. — I. — Histoire de ses travaux et de ses idées, par M. E. CARO, de l'Académie française. 516
La Situation financière de la France et le Budget de 1883, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France 552
M. Dufaure. — I. — Les Années de jeunesse, le Barreau de Bordeaux, par M. Georges PICOT, de l'Institut de France. 584
La Maison de la demoiselle, dernière partie, par M. G. DE PUTLITZ . . . 630
La Loi de 1849 et l'Expulsion des étrangers, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France 657
L'Enseignement primaire obligatoire et laïque, par M. G. VALBERT. 681
Revue dramatique. — Comédie-Française, *les Rantzau*. — Odéon, *une Aventure de Garrick*. — Vaudeville, *l'Auréole*, par M. Louis GANDERAX. . . 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Avril.

Souvenirs littéraires. — IX. — Le Décret du 17 février; les Revenans, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 721
A travers les États-Unis. — Notes et Impressions. — III. — Le Nord et le Sud; les Partis politiques, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 756
L'Agriculture extensive et les Alluvions artificielles, par M. A. DUPONCHEL. 794
La Marquise, deuxième partie, par M. Albert DELPIT. 831
L'*Arnolphe* de Molière, par M. C. COQUELIN. 878
L'Accroissement de la population française, par M. Charles RICHET. . . . 900
Revue littéraire. — La Société précieuse au XVIIe siècle, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

314
347
385
421
444
455
467
478
481
516
552
584
630
657
681
693
705
717
721
756
794
831
878
900
933
945
956